

**COURS**  
**DE**  
**PSYCHOLOGIE**

PAR

**MARCEL FOUCAULT**

Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Montpellier

---

TOME PREMIER

INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE  
A LA PSYCHOLOGIE

---

PARIS  
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

# COURS DE PSYCHOLOGIE

## AUTRES OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

LA PSYCHOPHYSIQUE, 1 volume de la *Bibliothèque de Philosophie Contemporaine*, Paris, Alcan, 1901,

LE RÊVE, 1 volume de la *Bibliothèque de Philosophie Contemporaine*, Paris, Alcan, 1906.

L'ILLUSION PARADOXALE ET LE SEUIL DE WEBER, *Travaux et Mémoires de Montpellier*, Paris, Masson, 1910.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIENCES DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE, Paris, Presses Universitaires, 1923.

---

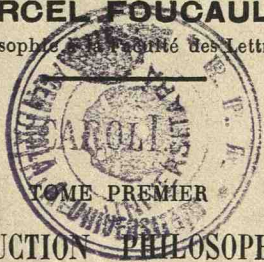
Inscr. A. 30.044

# COURS DE PSYCHOLOGIE

PAR

**MARCEL FOUCAULT**

Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de Montpellier



TOME PREMIER

INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE  
A LA PSYCHOLOGIE



PARIS (vi<sup>e</sup>)  
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

1926

55557

56

245578 (u)  
245579 (1)

CONTROL 1953

1956

Biblioteca Centrală Universitară  
BUCUREȘTI  
Cota 56202  
Inventar 55557

RC 124/02

B.C.U. Bucuresti



C55557

## CHAPITRE PREMIER

### LES FORMES DE LA PSYCHOLOGIE

On donne le nom de Psychologie, dans le sens le plus large du mot, à tous les ensembles de connaissances qui ont pour objet les événements ou phénomènes que le langage usuel rapporte à l'âme, ou à l'expérience interne. Mais ces ensembles de connaissances constituent autant de formes différentes de la Psychologie, qui se sont constituées successivement, et qui subsistent encore aujourd'hui. Il en résulte que, si l'on veut préciser la notion de Psychologie, il faut choisir une de ces formes différentes et expliquer pour quelles raisons on la choisit. C'est ce que je me propose de faire ici d'abord, et je pense arriver de cette façon à définir la Psychologie en tant que connaissance. Pour en achever la définition, il faudra ensuite en caractériser l'objet.

#### I. — PSYCHOLOGIE PRATIQUE

La plus ancienne forme de la Psychologie est la *Psychologie pratique*. Nous pouvons, en effet, essayer de connaître l'âme des autres hommes en vue de régler notre action envers eux, soit pour les dominer, soit pour nous défendre

contre leurs intentions dominatrices. Les rapports entre gouvernants et gouvernés, entre patrons et ouvriers, entre parents et enfants, entre maîtres et élèves, entre vendeurs et acheteurs, exigent et développent, chez les uns et les autres, certaines connaissances psychologiques : chacun doit connaître l'âme des autres hommes à qui il a affaire, afin d'éviter au moins les fautes les plus grossières, par lesquelles il court le risque de se perdre.

De même, dans nos rapports avec les animaux, nous avons besoin de savoir ce que nous pouvons attendre d'eux, c'est-à-dire quelles sont leurs dispositions ordinaires, spécifiques ou individuelles, s'ils sont redoutables ou inoffensifs, domestiques et utiles, ou sauvages et nuisibles.

Et ce ne sont pas seulement les autres êtres animés dont nous avons intérêt à posséder une connaissance psychologique, c'est aussi nous-mêmes, en tant qu'individus. Il est difficile de savoir ce que Socrate a voulu dire par sa formule célèbre : Connais toi toi-même. Mais il est certain que ceux qui la répètent ont coutume de l'entendre dans un sens pratique. Se connaître soi-même, c'est savoir de quoi l'on est capable dans les diverses circonstances de la vie, jusqu'à quel point on peut compter sur ses forces, physiques, intellectuelles et morales, et par suite ce que l'on peut entreprendre avec des chances suffisantes de succès.

Toute cette connaissance que nous avons des autres hommes, des animaux et de nous-mêmes, qui a pour but de régler notre action, peut être plus ou moins pénétrante et plus ou moins sûre. Mais elle est presque indispensable pour vivre : les enfants commencent à l'acquérir dès qu'ils prennent conscience d'eux-mêmes en s'opposant aux adultes, les animaux même la possèdent à quelque degré. Aussi cette Psychologie pratique est tellement ancienne qu'on ne peut fixer une date à son apparition dans le monde. On peut dire qu'elle est aussi vieille que l'homme, et même, si l'homme a été précédé sur la terre par d'autres espèces animales, elle est aussi vieille que la vie consciente elle-même.

Ainsi, à l'égard du monde psychique aussi bien qu'à l'égard du monde physique, la connaissance est d'abord subordonnée à l'action : elle a pour but de l'éclairer, elle est au service de l'art.

## II. — PSYCHOLOGIE LITTÉRAIRE

La deuxième forme de la Psychologie est très ancienne aussi : c'est la Psychologie *esthétique* ou *littéraire*, c'est-à-dire la représentation de la vie psychique dans les œuvres de l'art, spécialement dans la littérature. Elle n'est pas, sans doute, aussi ancienne que la vie, ni même que les arts primitifs tels que le chant et la danse, mais elle est aussi ancienne que la poésie, dans laquelle elle a pris naissance. La poésie épique est le récit des actions mémorables des hommes, et cela suffit déjà pour qu'elle contienne une Psychologie en action, c'est-à-dire un tableau dans lequel les actes provoquent des sentiments et des idées, auxquels d'autres actes se rattachent comme des conséquences naturelles. La poésie lyrique, le théâtre et le roman, ont un objet entièrement psychologique. Ce qui leur manque pour que l'on puisse y trouver une vue totale du monde intérieur, c'est un tableau des faits de connaissance : la littérature ignore la vie intellectuelle, ou bien, si elle s'en occupe d'une façon exceptionnelle, elle n'y envisage que la passion qui peut en être le ressort (ainsi fait Balzac dans *La Recherche de l'Absolu*). C'est que son objet propre est la vie sentimentale de l'homme, le désir et la crainte, les actes qui les produisent et ceux qui en dérivent, et surtout les émotions qui s'y rattachent.

Mais les œuvres littéraires, et non pas seulement les romans à prétentions psychologiques, tout aussi bien les romans des autres écoles, et les œuvres du théâtre classique



ou du théâtre antique, ou celles du théâtre moderne, ont une valeur psychologique pour deux raisons. D'abord, elles présentent une grande variété d'événements psychiques, et elles les présentent même en les analysant jusqu'à un certain point, soit que l'analyse soit faite d'une façon intentionnelle, comme c'est le cas pour la décomposition des émotions dans les œuvres de la poésie lyrique, soit que, plus fréquemment, elle résulte du détail même des événements, comme dans le théâtre ou dans les romans qu'on peut appeler narratifs. De plus, elles relient les faits psychiques les uns aux autres selon un ordre qui correspond à la réalité. Elles ont ainsi une vérité, qui est une condition de leur existence. « Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable », disait Boileau. Et cette vérité consiste en ce que, selon une formule de Flaubert, les caractères sont suivis, c'est-à-dire en ce que les passions évoluent, et en ce que les actes dérivent des passions suivant les lois de la vie réelle. La vérité littéraire est donc une vérité psychologique, la littérature contient une Psychologie.

Mais le but des œuvres littéraires n'est pas la vérité, c'est la beauté, ou du moins l'émotion esthétique : la vérité psychologique y est subordonnée à la fin esthétique, parce qu'elle est un moyen de l'atteindre, et cette subordination est la caractéristique de la Psychologie que nous appelons littéraire ou esthétique.

### III. — PSYCHOLOGIES SPÉCULATIVES : PSYCHOLOGIE MÉTAPHYSIQUE ET SUBSTANTIALISTE.

Ainsi, la connaissance de l'âme que nous trouvons dans la Psychologie pratique est subordonnée à l'art utilitaire, celle que nous trouvons dans les œuvres littéraires est subordonnée à l'art désintéressé. Il reste une autre façon de chercher à connaître l'âme : c'est celle qui consiste à poursuivre cette

connaissance pour elle-même, sans la subordonner à quelque autre fin. La Psychologie ainsi constituée est *spéculative* ou *théorique*.

La Psychologie spéculative n'a commencé à exister qu'à une époque relativement récente. La spéculation, la recherche de la vérité pour elle-même, est d'origine grecque. Les Grecs ont commencé par envisager dans cet esprit contemplatif, comme ils disaient, d'abord le monde physique, et c'est ainsi que, en même temps qu'ils découvraient les propriétés des nombres et des figures géométriques, ils ont construit les systèmes cosmogoniques de la période antésocratique : ce fut l'œuvre de ceux qu'Aristote appelle les Physiciens. Puis, un jour, l'attention spéculative se détourna du monde extérieur pour s'appliquer au monde intérieur : ce fut l'œuvre de Socrate et de ses successeurs.

En réalité, la science de l'âme qu'a conçue Socrate n'est pas purement spéculative. Si Socrate prend comme but de sa recherche la connaissance de soi-même, c'est parce qu'il pense que cette connaissance est la plus propre à fournir à l'homme le moyen d'être heureux, de sorte que sa science de l'âme vise encore un but pratique. Elle diffère cependant de la Psychologie que nous avons tout à l'heure appelée proprement pratique en ce qu'elle prend comme but immédiat la formation d'un système de notions rationnelles dont l'ensemble constituerait la science. Pour passer de là à une conception purement spéculative de la science de l'âme, il suffira de s'en tenir, fût-ce provisoirement, à cette fin prochaine de la recherche, et d'ajourner l'application pratique. Cet ajournement méthodique ne se trouve pas encore chez Platon : le théoricien des Idées pense que le philosophe qui arrive à la contemplation du monde intelligible par la dialectique, qui saisit dans le monde intelligible les réalités les plus parfaitement réelles, trouvera dans cette intuition un modèle qu'il n'aura qu'à appliquer à sa propre vie et à celle des autres hommes pour y réaliser le souverain Bien. Ainsi la science platonicienne est théorique d'abord,

mais devient immédiatement pratique. La séparation du point de vue théorique et du point de vue pratique s'accomplit seulement chez Aristote : pour lui, la science proprement dite a sa fin en elle-même, elle est une contemplation de son objet. En tant que cet objet est l'être envisagé d'une façon universelle, la science est la Sagesse, ou la Philosophie première, ou, comme on dira après lui, la Métaphysique. En tant qu'elle prend pour objet les différentes espèces d'êtres, elle est la Physique : la science de l'âme est une partie de la Physique, elle est la Physique des êtres animés.

La science de l'âme, ou, comme on dira plus tard, la Psychologie, diffère donc, pour Aristote, de la Métaphysique par son objet. Mais elle n'en diffère pas en tant que science. La Métaphysique est le type de la science et la Physique de l'âme s'efforce de l'imiter. L'une et l'autre se proposent de déterminer la nature de leur objet, c'est-à-dire d'en acquérir, par une marche méthodique, une notion vraie, rationnellement établie. Et, de même que le rôle de la notion métaphysique de l'être est d'expliquer ce qu'il y a d'universel dans l'être, ou de commun à tous les êtres, le rôle de la notion de l'âme est d'expliquer les événements psychiques : sa valeur tient à ce qu'elle nous permet de comprendre la vie empirique de l'âme. La Psychologie aristotélicienne, pour remplir ce programme, établit une définition générale de l'âme, elle en sépare plusieurs espèces qu'elle hiérarchise, elle y applique la distinction de la puissance et de l'acte, elle y reconnaît plusieurs espèces de puissances et d'actes, et elle explique les événements psychiques par le passage de la puissance à l'acte.

Remplacez maintenant la notion aristotélicienne de puissance par la notion de faculté, qui en est une dérivation obscure et équivoque : vous avez la Psychologie qui a été conservée pendant des siècles, à travers le Moyen-Age et les temps modernes, jusqu'à une époque toute récente, et qui trouve encore des défenseurs. En raison de son origine,

en raison de ce qu'elle prend dans la Métaphysique le modèle de la science, en raison de ce qu'elle s'efforce d'être une connaissance de l'âme qui appartienne au même type que la connaissance de l'être en général, nous pouvons l'appeler la Psychologie *métaphysique*.

Mais on peut lui donner aussi un autre nom, qui la caractérisera d'une façon plus profonde. Le seul point de départ possible de toute spéculation sur la vie de l'âme est fourni par l'expérience interne, c'est-à-dire par la connaissance spontanée, naturelle, que nous avons des événements de l'âme : c'est la connaissance de nos sensations, de nos images, de nos sentiments. Peu importe pour le moment la façon dont cette connaissance est obtenue, peu importe aussi ce qu'elle vaut : elle est le point de départ indispensable de toute Psychologie. Elle est à la fois ce que le psychologue doit s'efforcer de comprendre et ce qui lui fournit le premier moyen de comprendre. Cela posé, on peut prendre à l'égard des faits psychiques, en vue de les expliquer et de constituer la Psychologie, deux attitudes très différentes : on peut, à l'imitation du physicien et du biologiste, se contenter de ce que l'expérience fournit pour essayer de comprendre les faits qu'elle fournit ; on peut aussi supposer que les faits sans cesse changeants de l'expérience sont le produit et l'apparence de quelque chose de permanent, qui existe de façon solide, et l'on peut essayer d'atteindre cette réalité solide. C'est cette deuxième attitude qui a été prise par les psychologues métaphysiciens, et, comme on a coutume d'appeler substance la réalité que l'on suppose ainsi former le fond stable des choses, la Psychologie métaphysique est *substantialiste*. Il est vrai que cette qualification ne convient pas tout à fait dans le même sens à la Psychologie d'Aristote et des scolastiques et à la Psychologie des métaphysiciens modernes. Pour Aristote, en effet, l'âme n'est pas une substance, mais seulement le principe formel du composé animé, c'est-à-dire quelque chose de substantiel ou, comme diront plus tard les scolastiques et Descartes lui-même, une sub-

stance incomplète. Mais, que l'on se propose d'expliquer la vie de l'âme par les facultés d'une substance complète ou d'une substance incomplète, c'est là une différence que nous pouvons négliger.

#### IV. — PSYCHOLOGIE PHÉNOMÉNISTE OU SCIENTIFIQUE

Si l'on prend à l'égard des phénomènes psychiques une attitude aussi semblable que possible à celle du Physicien à l'égard des phénomènes de la nature inorganique, ou du Biologiste à l'égard de la nature vivante, si l'on renonce délibérément à faire usage de la notion de substance, et de celle de faculté qui en est l'application ordinaire, si l'on essaie de comprendre les faits de l'âme par les faits de l'âme et par les rapports qui les unissent, on travaille à réaliser une quatrième forme de la Psychologie, que, par opposition à la Psychologie métaphysique ou substantialiste, nous pouvons appeler *scientifique* ou *phénoméniste*.

La Psychologie phénoméniste est aussi ancienne, en un sens, que la Psychologie substantialiste : car il est impossible de spéculer sur l'âme sans prendre quelques informations dans l'expérience. C'est pourquoi le traité d'Aristote sur l'âme, et les autres écrits secondaires que l'on a réunis sous le titre de *Parva naturalia*, sont remplis de faits qui forment un commencement de Psychologie phénoméniste. Et l'on peut en dire autant des écrits de Descartes, de Malebranche, de Spinoza et de quelques autres philosophes. Mais la séparation consciente et méthodique des problèmes métaphysiques et des problèmes empiriques a été faite pour la première fois, au moins en principe, sinon dans l'exécution, par Christian Wolf, dont la *Psychologia Empirica* date de 1732. Le titre en indique très explicitement l'intention scientifique : *Psychologia empirica, methodo scientifica pertractata, qua ea, quae de anima humana indubia experien-*

*tiae fide constant, continentur et ad solidam universae philosophiae practicae ac theologiae naturalis tractationem via sternitur.* En fait cependant, la Psychologie empirique de Wolf est très conforme à la tradition métaphysique. Elle l'est par les problèmes qu'elle pose, car elle s'occupe tout d'abord de l'existence de l'âme et du caractère par lequel l'âme peut être définie (*quale sit illud ens*) renvoyant d'ailleurs à la Psychologie rationnelle la théorie de sa nature et de sa spiritualité (*quid sit et quod a corpore organico diversum sit*). Elle l'est aussi par l'esprit dans lequel elle traite l'ensemble des problèmes psychologiques, car sa méthode générale d'explication consiste à rattacher les faits psychiques à des facultés, et même à essayer de démontrer les propositions par voie syllogistique, en demandant seulement à de maigres observations la confirmation des raisonnements. Comme Bacon pour la Physique, Wolf a compris la valeur de l'expérience, mais il ne l'a interprétée qu'avec des idées scolastiques.

La Psychologie de Wolf marque cependant le début d'une période nouvelle, parce qu'elle proclame, peut-être sous l'influence de Newton (1), la valeur de la méthode expérimentale, qu'elle prétend trouver dans l'expérience le moyen de comprendre la vie de l'âme, et qu'elle prépare ainsi, sans le savoir, l'abandon des notions de substance et de faculté. Il suffira, pour travailler à une Psychologie d'esprit complètement phénoméniste, de s'apercevoir que l'expérience ne révèle ni substances ni facultés, mais qu'elle fournit seulement des faits. Toutefois les notions de la Psychologie substantialiste sont encore vivantes aujourd'hui, non pas seulement chez les psychologues métaphysiciens, mais aussi chez ceux qui ont la prétention de faire œuvre de science : il n'existe peut-être pas encore un psychologue

(1) En tout cas, Wolf met soigneusement la Psychologie empirique en parallèle avec la Physique expérimentale, tandis que la Physique dogmatique fait pendant à la Psychologie rationnelle (*Philosophia rationalis, sive Logica, Discursus Praeliminaris*, § § 106-112).

qui ait banni les facultés d'une façon complète, et qui ne conserve, par exemple, la mémoire, l'imagination, les sens, l'attention, la volonté, etc. Il est vrai que ce sont souvent là des façons de parler ; ceux qui les emploient sentent qu'elles sont défectueuses, mais il les conservent pourtant, par une sorte de paresse intellectuelle et littéraire, avec l'espoir que leurs lecteurs sauront traduire les formules substantialistes et en deviner le sens phénoméniste. Et cela montre qu'il est difficile de se soustraire à la routine quand il s'agit d'abandonner des formes de pensée et de langage que l'humanité a suivies pendant tant de siècles.

En tout cas l'esprit de la Psychologie scientifique est, ou s'efforce d'être, le même que celui des sciences plus anciennement constituées. Il est celui qu'Auguste Comte a désigné sous le nom d'esprit positif ; la Psychologie scientifique pourrait être appelée Psychologie positive, si ce terme n'avait pas le défaut d'évoquer les idées de Comte sur l'impossibilité de constituer une Psychologie proprement dite, à part de la Biologie et de la Sociologie. Mais si l'on définit l'esprit positif suivant la première leçon du *Cours de Philosophie positive*, comme étant la tendance à chercher l'explication des faits dans leurs lois, dans « leurs relations invariables », on doit reconnaître que la qualification de savoir positif s'applique aussi bien à la Psychologie scientifique qu'à la Physique, à la Biologie et à la Sociologie.

#### V. — SÉPARATION DE LA PSYCHOLOGIE LITTÉRAIRE

Les quatre formes de Psychologie qui viennent d'être distinguées subsistent à notre époque, et même une sorte de concurrence existe entre elles. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir revendiquer pour les seuls romanciers le privilège de connaître l'âme humaine d'une connaissance un peu profonde. Ainsi Renouvier disait à M. Prat : « Il y a plus de

psychologie dans un des grands romans de Tolstoï ou de Dostoïevski, il y a plus de psychologie, avisée et profonde, dans *L'Affaire Crainquebille* que dans certains traités de psycho-physique ou de psycho-physiologie que j'ai eu l'occasion de parcourir » (1).

C'est vrai, mais la Psychologie de Tolstoï et d'Anatole France a beau être très riche de vérités profondes, on ne peut pas en tirer argument contre la Psychologie scientifique. La vérité psychologique des œuvres littéraires n'a ni le même but, ni les mêmes caractères, que celle de la Psychologie scientifique : on ne peut même pas dire sans réserve qu'elle a le même objet. Il est peut-être superflu d'insister pour expliquer la différence qui existe, ici comme partout, entre l'œuvre de l'artiste et celle du savant. Mais je veux cependant faire deux remarques tendant à montrer que la Psychologie littéraire ne peut pas être substituée à la Psychologie scientifique.

55557  
L'une est que l'ordre suivant lequel se développe la vie psychique est double, et qu'il en résulte une certaine différence d'objet entre les deux formes de Psychologie que nous considérons en ce moment. L'ordre de la vie psychique comprend d'abord un système de relations auxquelles on peut donner le nom de lois, car ces relations sont nécessaires, au même titre que celles qui gouvernent les lois de la chute des corps : cet ordre là est celui que la Psychologie scientifique se propose de déterminer, c'est l'ordre nécessaire. Et il y a autre chose dans la vie de l'âme, à savoir les décisions libres de la personne, qui organise les forces psychiques en des synthèses nouvelles : cet ordre là est tel que le cours des événements qui en dépendent n'est pas susceptible d'être prévu. Cela ne signifie pas qu'il n'est pas intelligible, mais il l'est par les raisons morales. Ainsi dans la vie de l'âme se réunissent l'ordre nécessaire de lois analogues aux lois du monde physique, et l'ordre moral des actions contin-

(1) *Les Derniers Entretiens*, recueillis par L. Prat, p. 81 (1904).





gentes. Ces deux formes de l'ordre des événements psychiques intéressent l'œuvre littéraire, et s'y reflètent l'une et l'autre ; mais la deuxième l'intéresse plus que l'autre, et elle s'y reflète d'une façon plus visible et plus fréquente. Le théâtre et le roman ont pour objet principal, presque unique, la passion avec ses formes inépuisables et son influence sur les actions des hommes. Or, ce qui est ici décisif, c'est la façon dont une conscience éprouve la passion, la gouverne ou la subit, c'est-à-dire que c'est le principe même de la contingence. C'est pourquoi la liberté de l'homme est la source de l'intérêt dramatique, qui est toujours suspendu aux décisions du personnage, beaucoup plus qu'aux événements fortuits qui peuvent survenir, et dont le rôle est précisément de faire surgir des situations intéressantes. Sans doute, la succession des actes doit être conforme à l'ordre nécessaire, ou aux lois des événements : mais cette nécessité est au fond des choses, et elle laisse une très grande place à la variété des actions libres. L'objet principal de la Psychologie littéraire est donc ce qu'il y a de contingent dans la vie humaine, tandis que la Psychologie scientifique a pour objet unique ce que cette vie contient de nécessaire. On ne pourrait soutenir sérieusement que la vérité psychologique doit rester le monopole des romanciers que si l'on entendait nier la possibilité d'une Psychologie scientifique ; c'était sans doute la pensée de Renouvier, qui est resté sur ce point fidèle à la doctrine de Kant.

L'autre remarque est que la vérité psychologique de l'œuvre d'art est une vérité qu'on peut appeler concrète. Les passions et les caractères dont elle nous fait comprendre les nécessités profondes, disons les lois, nous sont toujours présentées par elle sous une forme concrète, avec la complexité de la vie, et comme se traduisant en des actes. La science psychologique, au contraire, pour déterminer un ordre nécessaire dans la vie mentale, s'efforce d'en décomposer les faits en leurs éléments les plus simples et de relier ces faits élémentaires les uns aux autres : elle est analytique, elle

cherche l'abstrait et le simple, du moins autant que possible. On peut dire, sans doute, qu'un roman qui repose sur une bonne observation de la nature humaine nous présente un ensemble d'actes qui ont la valeur d'une expérience. Cela est vrai quelquefois, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'une expérience en partie imaginaire, et qu'une bonne observation faite dans un hôpital ou un asile d'aliénés, ou même dans la vie ordinaire sur un homme normal, garde toujours l'avantage de s'appliquer à un cas réel. Quant au roman dit psychologique, s'il fait de véritables analyses, il atteint des abstractions : il peut alors, en principe du moins, et s'il ne fait pas une part trop grande à l'imagination, devenir une œuvre de science, mais je doute qu'il puisse continuer à être une œuvre d'art.

En définitive, la Psychologie littéraire et la Psychologie scientifique sont tellement différentes qu'elles peuvent se développer séparément sans se rencontrer jamais : elles répondent à des besoins différents de l'esprit humain.

## VI. — PSYCHOLOGIE PRATIQUE ET PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE

La Psychologie pratique s'est constituée et s'est développée longtemps avant la naissance, non pas seulement de la Psychologie scientifique, mais même de toute pensée théorique : car l'action n'implique pas nécessairement des connaissances théoriques. Pourtant elle en comprend d'ordinaire, au moins quand il s'agit de l'action des animaux supérieurs, et surtout de celle de l'homme. L'homme qui connaît les hommes, celui surtout qui se montre habile à appliquer cette connaissance, est en général capable d'exprimer sa Psychologie en des maximes, tantôt superficielles et partiellement fausses, tantôt pleines d'une vérité pro-

fonde. De même, le maître qui a l'expérience des enfants possède une Psychologie qu'il n'a pas acquise dans les manuels ou dans tout autre enseignement théorique, et il peut formuler cette Psychologie d'une façon plus ou moins heureuse. La Psychologie pratique s'appuie ainsi, au moins partiellement, sur une connaissance empirique de son objet, et sur une interprétation plus ou moins pénétrante des faits : elle est mêlée de spéculation.

Il en résulte qu'elle est capable de progrès. La création d'une foule de techniques, agricoles, industrielles, culinaires, médicales, bien avant la civilisation grecque, donne la preuve que les arts se sont développés, que des façons d'agir ont été inventées et perfectionnées, longtemps avant la naissance de la science. Et parmi ces arts on doit ranger ceux qui impliquent des connaissances psychologiques, comme le gouvernement des hommes, l'éducation des enfants et le dressage des animaux. Il n'est pas facile de deviner comment de pareils progrès ont pu se faire ; il est probable qu'il y a eu des recherches tâtonnantes, des rencontres heureuses et même des inventions géniales, mais que les connaissances qui ont rendu possibles tous ces progrès de l'activité humaine étaient d'une pauvre valeur logique. Nous pouvons en juger par l'examen de ceux des arts modernes qui n'ont pas encore été transformés par la pensée scientifique, et c'est le cas notamment pour les arts qui se rapportent à la vie psychique. La connaissance pratique de l'âme humaine, même chez les éducateurs, à plus forte raison chez les hommes politiques, ne contient qu'une portion insignifiante de pensée claire et rationnelle : elle est avant tout affaire d'observation personnelle, d'interprétation intuitive, de divination et de routine. Par suite, dans la mesure où elle est de la pensée, elle est une pensée obscure et incoordonnée : les formules dans lesquelles elle s'exprime partiellement, et qui représentent la partie la plus intellectuelle de son contenu, sont incomplètes et inexactes : elles manquent de preuves, elles sont équivoques, elles n'ont pas le

même sens pour ceux qui les ont trouvées et pour ceux qui les reçoivent, bref, elles possèdent tous les caractères de la confusion.

A notre époque, cependant, le progrès de la Pédagogie a pris une allure plus sûre et un peu plus rapide, depuis que l'on a entrepris d'étudier méthodiquement les procédés éducatifs. Ces recherches constituent ce que l'on appelle la Pédagogie expérimentale. Il est à remarquer que la méthode en est la même que celle qui est appliquée dans toutes les industries où l'on fait un effort pour s'élever au-dessus de la routine. Cette méthode consiste à considérer les procédés en usage, ou bien les procédés entre lesquels l'opinion est partagée, comme des sortes d'hypothèses pratiques : on en fait l'essai, et l'on apprécie les résultats, ou bien on institue des enquêtes comparatives sur la valeur des résultats obtenus par des procédés différents. Cette méthode de recherche, dans la mesure où elle aboutit, élève la Psychologie pratique au niveau logique de la science expérimentale.

Mais le développement de la Pédagogie expérimentale implique d'autres recherches, qui ne sont plus d'ordre pratique. D'abord, ainsi que Rousseau a été le premier à le signaler, la vie psychique de l'enfant présente des formes successives, et il est évident que les procédés par lesquels nous entreprenons de gouverner cette évolution doivent être adaptés à ces formes de pensée, de sentiment et d'action. Mais ces formes, il faut les connaître, et il ne suffit point, pour les connaître, d'y appliquer l'esprit de finesse que développe l'éducation littéraire, et que les hommes cultivés possèdent toujours plus ou moins : il y faut des procédés scientifiques. Ainsi la Pédagogie expérimentale, l'effort en vue d'introduire dans cette partie de la Psychologie pratique le souci de la preuve, conduit à demander à la méthode expérimentale une Psychologie générale de l'enfant et des procédés de Psychologie individuelle applicables aux enfants.

Il n'y a plus qu'un pas à faire dans la même direction pour arriver à cette conclusion : la Psychologie pratique

de l'enfant ne peut être réalisée, comme art rationnel de l'éducation, qu'à la lumière de la Psychologie scientifique. Il est aisé de comprendre que la Psychologie de l'enfant implique une connaissance analytique des différents genres de faits psychiques : si nous voulons savoir comment l'enfant raisonne à l'âge de cinq ans, il nous est indispensable de savoir en quoi consiste le raisonnement, quelles sont les formes de cette opération et de quelles conditions elles dépendent.

Ainsi de proche en proche, nous voyons que la transformation qui, à notre époque, se produit dans les connaissances pratiques les plus anciennes sous l'influence de la pensée scientifique moderne, aboutit à faire apparaître la nécessité pour la science pratique de se fonder sur la science théorique : la Psychologie pratique n'est plus une forme de Psychologie qui soit distincte de la Psychologie scientifique, elle en est une dépendance, elle est ce qu'on appelle maintenant la Psychologie appliquée.

Je viens de le montrer en prenant comme exemple l'art de l'éducation : je pourrais le montrer aussi en considérant d'autres applications de la Psychologie. Ainsi, de tous les temps, dans la mesure où les parents ont pu guider le choix d'une profession par leurs enfants, ils l'ont fait d'après une connaissance plus ou moins sûre, mais toujours empirique, des diverses professions entre lesquelles ils pouvaient choisir, et aussi d'après une appréciation également empirique des aptitudes des enfants. Aujourd'hui nous voyons se faire sur le même sujet des recherches, qui ne sont pas exclusivement psychologiques, mais où la part de la Psychologie est grande ; et le but de ces recherches est de substituer à des appréciations incertaines, fondées sur des notions confuses, des appréciations qui possèdent une sûreté scientifique, bref, de fonder l'orientation professionnelle sur la science. — Un autre exemple est fourni par l'hygiène du travail intellectuel. Les travailleurs intellectuels ont suivi de tout temps, et même imposé à tous ceux qui se trouvaient

sous leur dépendance, certaines règles qu'ils avaient découvertes, par leur expérience personnelle, ou bien qu'ils tenaient de quelque maître respecté. Mais nous entrevoyons aujourd'hui une hygiène rationnelle du travail intellectuel, et aussi une hygiène du travail dans les diverses professions manuelles, et peut-être même une hygiène générale de l'action, qui ne serait pas la morale, mais qui fonderait sur les lois psychologiques les règles de la sagesse pratique.

Il est vrai que ces applications de la Psychologie ne sont pas actuellement réalisées ; ce sont des espérances, mais des espérances qui paraissent très raisonnables : on peut dire qu'un beau champ de recherches est ouvert devant les psychologues. Il y a toutefois une conclusion que l'on pourrait être tenté de tirer des réflexions qui précèdent, et contre laquelle je tiens à protester : cette conclusion serait que la Psychologie pratique, ainsi transformée par l'emploi de la méthode expérimentale, doit devenir toute la Psychologie, que la spéculation dépourvue d'applications pratiques est sans valeur, et que l'on doit écarter la Psychologie scientifique non appliquée tout aussi bien que la spéculation métaphysique. Un physicien parlait récemment avec dédain des découvertes scientifiques qui seront utiles dans deux ou trois cents ans : je ne crois pas que nous devions apprécier dans cet esprit les découvertes de la Psychologie, ni d'ailleurs celles de la Physique. Je vois deux raisons pour conserver le respect aristotélicien de la science inutile, en même temps que le respect cartésien et baconien de la science utile. L'une est que la Psychologie appliquée de notre époque tire sa valeur, appréciable dès aujourd'hui, non pas de ce qu'elle vise à l'action, mais de ce que l'effort d'action qu'elle constitue est pénétré d'esprit scientifique, c'est-à-dire est dirigé suivant la méthode qui conduit à la découverte des lois : vouloir chasser de la recherche utile l'aspiration à la connaissance rationnelle désintéressée, ce serait imiter l'avare qui tue sa poule aux œufs d'or. La deuxième raison est que la découverte d'une vérité nouvelle, laborieusement établie

par une méthode sévère, m'apparaît comme étant capable par elle-même de récompenser le travail dont elle est le résultat.

#### VII. — PSYCHOLOGIE MÉTAPHYSIQUE ET PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE

La Psychologie métaphysique et la Psychologie scientifique proviennent du même besoin spéculatif : elles sont deux efforts pour arriver à l'intelligence de la vie psychique en ajournant les applications pratiques que cette intelligence est susceptible de guider. Mais, bien qu'elles aient l'une et l'autre pour but de comprendre leur objet, elles diffèrent par la façon dont elles conçoivent ce but, et cette différence entraîne une différence de méthode et une différence de valeur.

Le but poursuivi par les Physiciens antésocratiques était l'explication complète du Monde : leur spéculation, qui ne distinguait point la Science et la Métaphysique, mais qui appartenait tout entière, sous réserve peut-être de quelques démonstrations d'arithmétique et de géométrie, au type de ce qu'on a plus tard appelé Métaphysique, était, peut-on dire, universaliste. Quand Aristote eut établi quelques divisions dans le savoir humain, séparé la Physique et la Philosophie première, et distingué dans la Physique une partie fort importante qui s'occupait des êtres animés, il conserva l'esprit universaliste des antésocratiques, et il construisit un système plus complexe que celui de Thalès, mais tout aussi unifié. La même unité de l'ensemble se retrouve dans le détail : la Psychologie d'Aristote est admirablement unifiée en elle-même par la notion d'âme, en même temps qu'elle est coordonnée avec l'ensemble de la Physique par la conception de l'âme comme forme du corps. Et les Psychologies métaphysiques des temps modernes, celles

de Descartes et de Leibnitz, et aussi bien celles du XIX<sup>e</sup> siècle, s'efforcent d'imiter cette unité systématique. Une Psychologie métaphysique est une construction logique, où l'on s'est proposé d'assurer avant tout la concordance des parties. C'est pourquoi l'un des plus récents commentateurs d'Aristote signale comme un grand mérite de la Psychologie qu'il traduit et qu'il explique, qu'elle est « plus conséquente que notre Psychologie classique » (1). Et en même temps la Psychologie métaphysique a le souci de ne laisser aucun fait sans explication : elle n'admet point de lacunes, elle se croirait déshonorée d'avouer son ignorance sur quelque point, elle sait tout, elle comprend tout, et le plus grave reproche que le métaphysicien puisse faire à une théorie, c'est qu'il reste un fait dont elle ne rend pas compte.

Le but de la Psychologie scientifique est beaucoup plus modeste. Le psychologue renonce à résoudre les grands problèmes qui ont passionné les philosophes de tous les temps, ou du moins il en ajourne la solution pour s'attacher à des recherches moins ambitieuses. Il se propose de recueillir des faits, et de déterminer d'une façon graduelle les lois qui les unissent. Et nous savons que ces déterminations se font avec lenteur, avec hésitation, que des résultats qui paraissaient acquis sont remis en question, que sur beaucoup de points nous ne possédons même pas des hypothèses plausibles. Il n'y aurait qu'un peu d'exagération à dire que la principale différence entre la Psychologie scientifique et la Psychologie métaphysique, c'est que la première seule a conscience de son ignorance, et qu'elle met toute son ambition à diminuer graduellement cette ignorance.

A cette différence dans les fins poursuivies se rattache une différence de méthode. Il est difficile de dire quelle est la méthode de la Métaphysique, car chaque métaphysicien original s'efforce de créer une méthode qui lui soit personnelle, et qui comprenne, autant que possible, un moyen nou-

(1) RODIER, Préface à l'édition du *Traité de l'âme d'Aristote*.



veau d'aborder le problème. Toutefois, le point de départ de la spéculation métaphysique ne peut se trouver que dans l'expérience, ou dans l'expérience sensible, comme l'admettait Platon, ou dans l'expérience interne, comme l'a voulu Descartes. Mais Platon part des faits que lui fournissent la vue et les autres sens pour gagner rapidement la région des idées générales, et, après ce mouvement de dialectique ascendante, il se propose de dresser le tableau complet des réalités intelligibles au moyen de la dialectique descendante : mais en fait il se maintient dans le domaine des idées les plus générales. Les métaphysiciens modernes font de même, et, dès qu'ils ont atteint les idées générales, dès qu'ils ont commencé à spéculer sur l'origine des idées, ou sur les catégories, ou sur le déterminisme, ou sur la valeur de la science, ils ne veulent plus redescendre dans le monde de l'expérience, pas même dans celui de l'expérience psychologique. Et par suite leur méthode consiste à réfléchir, à raisonner, à inventer des assemblages de concepts. Même cette méthode est loin d'être tout entière d'ordre intellectuel : on (1) nous assure qu'elle participe de l'art et de la religion, et cette double participation n'est pas sans inquiéter le chercheur qui croit que le but de son activité doit être uniquement de découvrir la vérité. Car, si la Psychologie métaphysique se propose de construire une conception du monde qui soit belle, elle abandonne le souci exclusif de la vérité et elle s'identifie pour autant à la Psychologie littéraire. Et si elle veut donner satisfaction aux aspirations religieuses de l'âme humaine, elle subordonne la vérité au sentiment.

La Psychologie scientifique a une méthode plus simple : c'est celle à laquelle les sciences de la nature ont dû leurs succès depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Elle consiste à partir des faits pour les interpréter avec prudence, et à revenir aux faits pour y chercher la vérification des hypothèses et la suggestion d'hy-

(1) E. BOUTROUX, Introduction du traducteur à la *Philosophie des Grecs de Zeller*, p. LXXV et suiv.

pothèses nouvelles, et cela indéfiniment, inlassablement : on l'appelle méthode expérimentale.

De cette différence de méthode résulte une différence de valeur. Les théories psychologiques auxquelles se plaisent les métaphysiciens ne peuvent pas dépasser le niveau logique d'hypothèses personnelles, ou, ce qui revient au même, d'hypothèses soutenues dans une école philosophique. En face de toute théorie un peu générale, on voit apparaître une autre théorie qui nie ce que la première affirme, et les discussions se continuent, chez les modernes comme chez les scolastiques ou chez les Anciens, sans que l'on arrive à une solution sur laquelle se ferait l'accord des esprits. C'est à peine si, de temps à autre, on voit apparaître quelque idée nouvelle qui donne à une doctrine ancienne une apparence de rajeunissement. La Métaphysique n'est peut-être pas aussi complètement stérile que l'a cru Auguste Comte, mais il faut reconnaître que l'immense majorité des réflexions, discussions et publications métaphysiques n'apportent pas à l'humanité le plus petit grain de vérité nouvelle.

Quant à la Psychologie scientifique, il serait exagéré de dire que ses découvertes ont changé la face du monde. En fait, elle tâtonne encore bien souvent, cherchant des méthodes qu'elle pressent, et n'arrivant pas à les constituer. Mais on y voit se produire, depuis un demi siècle environ et d'une manière de plus en plus fréquente, ce fait qui prouve que les recherches sont fécondes et que des vérités nouvelles et solides sont établies progressivement : un savant fait une expérience, qui peut durer des mois ou des années, il en publie le résultat, et un ou plusieurs autres savants répètent l'expérience, et ils obtiennent le même résultat. L'exemple le plus ancien, et qui pendant longtemps est demeuré le seul, est fourni par la loi de Weber. Mais il existe maintenant un nombre considérable de faits, comme on dit souvent, ou plutôt de lois empiriques que l'on peut citer comme ayant obtenu des confirmations expérimentales répétées. J'indiquerai seulement quelques exemples concer-

nant les sensations : la découverte de la discontinuité et de la pluralité des points sensibles de la peau par Magnus Blix, la distinction des points de pression et des points de piqure par Max von Frey, celle des images consécutives négatives et, d'une façon plus générale, des processus rétinien antagonistes, faite principalement par Hering. C'est là de la physiologie, dira-t-on peut-être : ce n'est pas exact, ce sont là des découvertes psychologiques, et il n'est pas étonnant qu'elles aient été faites par des physiologistes, puisque les psychologues s'obstinaient dans leurs spéculations infructueuses. Mais voici d'autres découvertes récentes qui sont incontestablement du domaine de la Psychologie, et qui ont été faites par des psychologues : la loi de la valeur d'épargne (Ebbinghaus), les lois de la valeur fixatrice des lectures discontinues (Jost), les premières lois de l'inhibition régressive (G.-E. Müller). Je peux en citer d'autres, parmi lesquelles on trouve des découvertes françaises. Ainsi Binet a trouvé que les enfants ont des façons de comprendre et d'agir qui sont caractéristiques de leur âge, et c'est sur un bon nombre de déterminations précises de ce genre qu'il a fondé, en collaboration avec le Dr Simon, l'échelle de mesure mentale qui est employée dans le monde entier. La plus ancienne des découvertes que je viens de citer, celle de Hering, date de 1873 environ : quels progrès certains la Psychologie métaphysique a-t-elle faits dans ce demi-siècle ?

Je ne voudrais pas cependant conclure d'une façon hâtive que la Psychologie scientifique ou expérimentale est la seule qui vaille la peine d'être cultivée et enseignée, et que toutes les spéculations métaphysiques sur la vie de l'âme doivent être condamnées comme étant, suivant une formule qu'aimait Aug. Comte, « radicalement et définitivement stériles ». Même si l'effort en vue de résoudre les problèmes métaphysiques doit rester infructueux, il est certain qu'il se pose à l'esprit humain des problèmes que les méthodes scientifiques ne peuvent pas résoudre. Ces problèmes sont précisément ceux auxquels s'appliquent les métaphysiciens,

et par suite nous devons dire que la Métaphysique garde une place à côté de la science, ou si l'on veut, au delà de la science.

En effet, même avant l'ontologie d'Aristote, même avant celle des Ioniens, il y a eu des hommes qui ont réfléchi sur la vie et sur l'âme. Leurs réflexions ont constitué la pensée religieuse. La religion a un but pratique : elle tend à maintenir la vie en l'organisant, et par suite elle règle l'action, le sentiment et la croyance. Sa méthode est sociale, c'est-à-dire qu'elle soumet l'individu au groupe, et lui impose des préceptes et des rites, par la loi, par l'usage, par la tradition. Elle est de plus sentimentaliste, en ce sens qu'elle subordonne l'intelligence au sentiment. Cette méthode du sentimentalisme collectif fournit à la pensée religieuse une réponse au problème général de l'organisation de la vie, ce qui implique une doctrine sur le sens de la vie, sur sa valeur, et par suite sur la destinée de l'âme. Toutefois, l'individu n'est jamais absorbé par la société d'une façon complète : en tant qu'individu, il s'oppose à la société, il est un principe de résistance à l'autorité sociale. Supposez donc qu'il apparaisse un individu hardi, doué d'une puissance intellectuelle créatrice en même temps que critique, et qu'il demande à son intelligence personnelle la solution du problème religieux : c'est l'hérétique, et il y a eu des hérétiques de tout temps et dans toutes les sociétés religieuses. L'hérésie n'a d'ailleurs pas besoin de prendre la forme d'une révolte pour avoir des chances de succès : elle réussit d'autant mieux qu'elle paraît plus inoffensive, et que, au lieu d'attaquer les grands problèmes dont la solution est protégée par la tradition et par le respect universel, elle aborde des questions secondaires qui semblent insignifiantes. Même l'hérétique le plus redoutable est celui qui ne croit pas l'être, celui qui s'imagine de bonne foi consolider le dogme, et qui en modifie quelques détails dont l'importance n'est d'abord pas visible : il vient ensuite un temps où, de proche en proche, c'est l'édifice tout entier des croyances qui est transformé. Une révolution est alors accomplie dans les esprits.

La révolution qui a fait passer l'esprit humain du sentimentalisme collectif de la pensée religieuse à l'intellectualisme individuel de la pure spéculation s'est accomplie en Grèce, dans la période qui va des premiers Ioniens aux grands philosophes classiques. Et, en même temps que la méthode générale de la pensée se transformait, le problème philosophique se transformait aussi. Au lieu de s'interroger directement sur le sens de la vie et la valeur du monde, les Grecs se sont demandé quelle est la nature des êtres, du monde physique d'abord, des êtres vivants et du monde psychique, ensuite. Au problème religieux et moral des temps anciens, s'est substitué, dans les réflexions humaines, le problème ontologique. Pourquoi ? Apparemment parce que les doctrines traditionnelles ont paru faibles à quelques esprits rendus exigeants par la pratique des démonstrations mathématiques, et que ces esprits ont pensé que, pour connaître la valeur du monde et la destinée de l'âme, il serait utile de connaître d'abord la nature du monde et la nature de l'âme.

Le problème ontologique a été le grand problème philosophique jusqu'au jour où, par suite des progrès de la science expérimentale au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles, la réflexion philosophique s'est portée sur cette espèce encore nouvelle de connaissance et s'est efforcée d'en comprendre l'origine, la formation et la valeur. Hume est l'initiateur de cette spéculation : il pose le problème que Kant va appeler critique, c'est-à-dire le problème auquel s'attachent de préférence les métaphysiciens contemporains, intellectualistes ou anti-intellectualistes.

La Psychologie phénoméniste n'a point la prétention de résoudre le problème religieux, ni le problème ontologique, ni le problème critique. Elle se propose uniquement d'établir des lois, de découvrir des relations régulières entre les événements psychiques. Autrement dit, elle cherche l'ordre constant des phénomènes, et par suite elle ne peut pas trouver une réponse à des questions qui concernent la valeur et la nature de la connaissance et de la vie. Aussi il n'est pas sur-

prenant que l'esprit avide de comprendre ne trouve dans la science, et surtout dans les sciences qui se sont constituées hier, que des satisfactions incomplètes. Il demande s'il existe un gouvernement moral de l'Univers, si la mort est une cessation définitive de la conscience, s'il existe une réalité solide derrière les phénomènes psychiques, si sa pensée est capable d'arriver à l'intelligence du monde ou bien si elle ne peut que reculer péniblement les bornes de son ignorance : et tout ce que la science lui répond, c'est qu'il y a dans les choses un ordre de relations régulières, qu'elle a découvert quelques-unes de ces relations, et qu'elle espère en découvrir d'autres avec le temps. Alors l'esprit s'impatiente, surtout l'esprit de la jeunesse, parce que la jeunesse manque d'expérience ; il s'imagine qu'un vigoureux effort déchirera tous les voiles, et il renouvelle obstinément cet effort à la façon de l'enfant qui tend les mains pour saisir les étoiles.

Et pourtant la pensée scientifique n'est pas seulement précieuse parce qu'elle met aux mains de l'homme un immense pouvoir d'action, parce qu'elle lui assure graduellement la maîtrise des forces aveugles de la nature physique et de la nature mentale, mais elle est peut-être plus précieuse encore en tant que connaissance. Elle est, en effet, la seule espèce de connaissance qui soit accompagnée de preuves et qui soit capable d'obtenir l'adhésion de tous les esprits : elle est la seule connaissance vraie. Elle est la seule voie que l'esprit puisse suivre pour étendre le domaine de la vérité, et, si les problèmes métaphysiques eux-mêmes ne sont pas destinés à rester éternellement insolubles, elle est la seule méthode qui puisse conduire à les résoudre. C'est pourquoi la métaphysique sérieuse et honnête, qui fait un effort réel vers la vérité, est celle qui s'appuie sur la science positive et qui s'efforce de la dépasser en restant fidèle à son esprit. Si l'on prétend résoudre les problèmes métaphysiques en dehors de cette direction, et surtout si l'on prétend construire dans le même esprit des théories destinées à expliquer

les différentes espèces de faits psychiques et l'ensemble de ces faits, on se livre à une vaine agitation intellectuelle, et ce qu'on présente comme une spéculation philosophique n'est qu'une sophistique.

---

## CHAPITRE II

### OBJET DE LA PSYCHOLOGIE

Nous devons maintenant compléter la définition de la Psychologie en caractérisant d'une façon aussi précise que possible les faits qui en constituent l'objet. La question que nous posons ici est déjà ancienne. Elle a son origine dans les préoccupations théologiques des hommes qui, ayant le souci d'utiliser la réflexion philosophique et scientifique pour la défense des doctrines chrétiennes, firent à Descartes une obligation de conscience de démontrer les vérités fondamentales de la religion. Descartes ne crut pas pouvoir établir l'immortalité de l'âme, qui resta pour lui, comme plus tard pour Kant, l'objet d'une croyance destinée à étayer la morale (1) ; mais il proposa une preuve de la spiritualité de l'âme, qu'il fonda sur la distinction des phénomènes spirituels et des phénomènes corporels. La question s'est compliquée quand Auguste Comte a soutenu, contre les psychologues éclectiques de son temps, que l'explication de la pensée et du sentiment ne peut pas être entreprise par une science autonome, mais qu'elle appartient pour une part à la Biologie, et pour une autre part à la Sociologie. Et enfin, à notre époque, la Sociologie revendique comme lui

(1) *Discours de la Méthode*, V<sup>e</sup> partie, fin. Rapprocher de ce passage l'avertissement qui précède les *Méditations*.



appartenant une grande partie du domaine de la Psychologie, tandis que le reste est réclamé par cette section de la Biologie qui a pris récemment le nom américain de *Behaviorism* et qui essaie de prendre un nom français en s'appelant science du comportement (1). Ainsi deux sciences très actives, la Biologie et la Sociologie, entreprennent de se partager le terrain que la Psychologie a coutume d'explorer, et nous sommes obligés, si nous voulons maintenir l'existence de la Psychologie, de repousser ou de réduire les prétentions de ces voisines ambitieuses.

Je crois que l'on exagère souvent l'importance de ces questions de bornage scientifique : il n'y a point de terre réservée dans le domaine des sciences, point de région dans laquelle il soit interdit de pénétrer si l'on ne fait pas partie de quelque catégorie déterminée de savants. Le monde des faits est ouvert à tous les explorateurs, et, si une partie de ce monde appartient à quelqu'un à l'exclusion des autres, c'est à celui qui y a découvert des lois et uniquement dans la mesure où il en a découvert : d'autres chercheurs peuvent venir s'installer à côté de lui, ils feront œuvre utile s'ils découvrent des vérités nouvelles, même, et surtout, s'ils appliquent des méthodes différentes de celles qui sont en usage. Car, au fond, une question de délimitation entre deux sciences voisines est une question de méthode : il s'agit de savoir quelle méthode convient le mieux pour arriver à l'intelligence des faits, et il est bon que des méthodes différentes soient essayées ; on les jugera par leurs résultats.

La définition précise des faits psychiques est donc loin de présenter, pour l'avenir de la Psychologie, un intérêt de premier ordre. Même, dans une certaine mesure, c'est une question artificielle et qui se rattache à une conception erronée. Les diverses sciences se distinguent moins par leurs objets que par la façon dont elles les envisagent. Une même espèce de faits peut être envisagée par plusieurs sciences.

(1) H. PIÉRON, *L'Evolution de la Mémoire*, p. 23.

différentes, dont chacune se placera à un point de vue spécial, de sorte qu'elle aboutira, en cas de succès, à une explication partielle, toujours très incomplète : l'explication complète, qui est un idéal inaccessible, serait donnée par la réunion de toutes les explications partielles. Par exemple, il est visible qu'un fait comme le langage ne peut pas être compris d'un seul point de vue, ne peut pas être expliqué par une science unique. Le biologiste peut étudier les organes vocaux et la façon dont ils produisent les sons, le sociologue a le droit de réclamer pour lui l'étude des forces collectives qui influent sur la formation et l'évolution des langues ; ne restera-t-il rien pour le psychologue ? Est-ce au moyen du scalpel, ou du microscope, ou du diapason, ou de l'enregistreur des vibrations sonores, que l'on étudiera la forme sous laquelle les images verbales se présentent à la conscience, ou bien est-ce au moyen de l'observation subjective ? Et de même comment pourra-t-on connaître le sens que tel mot possède pour tel sujet, sinon par l'observation subjective ? Et la liaison des images verbales avec les images concrètes, les idées, les émotions que le langage exprime, n'est-elle pas encore un fait psychique, ce fait que l'on désigne sous le nom d'association ? Et l'on pourrait en dire autant pour les émotions, pour les tendances, pour l'action, pour la pensée, etc.

Les faits psychiques, envisagés sous leur forme concrète, dépendent de trois espèces de conditions. Ils dépendent de conditions physiologiques, et non pas seulement de conditions qui ont leur siège dans le système nerveux, mais ils dépendent aussi des organes moteurs, des sécrétions, de la nutrition, de l'activité circulatoire, ils sont liés, en un mot, d'une façon plus ou moins directe, à l'ensemble de la vie organique. Ils dépendent aussi de conditions sociales, de l'éducation, de l'hérédité, de l'imitation, des besoins sociaux des hommes chez qui ils se produisent. Et ils dépendent enfin de conditions proprement psychiques, c'est-à-dire qu'ils sont liés les uns aux autres, dans la succession et dans la

simultanéité. De ces trois espèces de dépendance, laquelle est la plus importante ? Il est certain qu'aucune, même si elle nous était connue jusque dans le dernier de ses détails, ne nous donnerait à elle seule l'explication complète de la vie psychique. Mais si, parmi les trois genres de lois qui, d'une façon directe ou indirecte, mais toujours partielle, gouvernent les éléments psychiques, il est un genre qui soit propre à nous fournir une intelligence à la fois étendue et profonde de ces événements, il me paraît probable que c'est le genre des lois psychologiques. Durkheim a dit qu'en Sociologie toute explication psychologique est fautive, comme en Psychologie toute explication physiologique. Je n'irai pas aussi loin pour apprécier les explications psychologiques par le moyen de faits non psychiques : il y a certainement des lois psychophysiologiques, et aussi des lois psychosociologiques, mais les lois purement psychologiques, autant que j'en puis juger dans l'état d'avancement modeste de la Psychologie actuelle, me paraissent être les plus précieuses de toutes.

La Psychologie ne se réduit donc ni à la Physiologie ni à la Sociologie. Autrement dit, les faits psychiques n'existent pas comme formant une espèce isolée dans l'ensemble des espèces de faits qui constituent pour nous l'univers. Mais, s'ils ne sont pas réellement séparés des faits physiologiques et des faits sociaux, ils en sont séparables par abstraction. C'est cette séparation par abstraction qui fonde la distinction des trois sciences que nous comparons en ce moment ; l'esprit humain se place à trois points de vue différents pour saisir l'univers, il en saisit trois aspects différents. C'est pourquoi la distinction traditionnelle des faits psychiques et des faits physiques concerne uniquement la façon dont ces faits nous sont connus, et nous allons voir que c'est de la même manière que les faits sociaux peuvent aussi se distinguer des faits psychiques.

Descartes a séparé l'âme du corps en déclarant que l'essence de l'âme est la pensée, tandis que celle du corps est

l'étendue. Ce sont là des considérations qui dépassent de beaucoup la connaissance empirique que nous avons du monde physique et du monde psychique : mais elles s'appuient pourtant sur cette connaissance empirique. Or il est visible que, si l'on fait abstraction des substances et des essences, la connaissance de l'âme est pour Descartes la connaissance immédiate des pensées par le sujet pensant, c'est-à-dire des événements psychiques par le moi. Cette connaissance immédiate est ce qu'on appelle encore conscience, et c'est par là, c'est-à-dire par la façon dont ils sont connus empiriquement, que les faits psychiques se caractérisent.

Par là aussi ils se distinguent des faits corporels, physiologiques ou physiques, qui nous sont connus d'une façon indirecte, à savoir par l'intermédiaire des organes sensoriels.

Il ne me paraît pas nécessaire de chercher à compliquer cette distinction, qui est traditionnelle depuis Descartes. Tout au plus convient-il d'ajouter quelques remarques.

L'une concerne la question de ce qu'on appelle l'inconscient : si les faits psychiques sont caractérisés par la conscience, que devons-nous penser de ce que Leibnitz a appelé « les petites perceptions » ? C'est là une question très importante, et je la reprendrai tout à l'heure.

Une autre remarque concerne la définition provisoire que j'ai adoptée au début, et suivant laquelle les faits psychiques sont internes, tandis que les faits physiques sont externes. En disant maintenant que les faits psychiques sont connus d'une manière directe, tandis que les faits physiques sont connus d'une manière indirecte, je n'entends pas substituer une définition nouvelle à la première, ni apporter une seconde définition. Les faits psychiques sont internes parce qu'ils sont saisis directement par le moi ; ils lui paraissent provenir de lui-même, et c'est ce qui fait comprendre que les philosophes ont été si facilement portés à admettre une substance invisible comme source de toute cette vie interne. Les faits physiques, au contraire, nous apparaissent comme externes, comme hors du moi, parce

qu'il y a un intermédiaire entre eux et le moi qui les connaît.

On a coutume d'ajouter, dans la Psychologie contemporaine, afin de renforcer la distinction du psychique et du physique, que le physique est mesurable et s'explique par des lois mécaniques, tandis que le psychique n'est pas mesurable et ne s'explique pas par la réduction au mouvement. Mais je ne crois pas devoir accepter la première de ces distinctions, parce qu'il me semble que, dans le travail d'investigation par lequel le psychologue s'attache à recueillir des faits propres à révéler des lois, il y a place pour la mesure. Quant à la question de savoir comment s'opposent les lois de la Physique, ou de la Physiologie, et celles de la Psychologie, il me paraît prématuré de la trancher maintenant. Je crois préférable de la réserver pour le moment où nous aurons examiné les procédés d'investigation dont nous disposons en Psychologie : nous pourrions voir alors quels sont les moyens d'explication que l'on peut essayer, ou que l'on a déjà essayé, de mettre en œuvre pour comprendre les faits psychiques.

La distinction des faits psychiques et des faits sociaux me semble pouvoir être marquée d'une façon suffisante en envisageant aussi le mode selon lequel les faits sont connus en tant que faits. Sans doute, les faits sociaux peuvent se définir comme étant ceux qui résultent de ce qu'une pluralité d'êtres conscients sont unis par des liens de solidarité, et forment ainsi, d'une façon plus ou moins stable, un être collectif. Mais cette définition ne les oppose pas aux faits psychiques, et d'ailleurs elle ne dit rien de la façon dont ils sont connus. Or, à ce point de vue, on peut les déterminer par un caractère qui les distingue des faits psychiques et des faits physiques : ce caractère consiste en ce qu'ils sont connus d'une façon doublement indirecte.

En effet, la Sociologie utilise deux sources : l'Histoire, c'est-à-dire l'observation des sociétés passées, et l'observation des sociétés présentes, dont l'Ethnographie et la Statistique sont les instruments principaux. Ainsi se réunis-

sent, pour la documentation sociologique, l'investigation du passé et celle du présent.

Or l'Histoire est une connaissance doublement indirecte, même dans le cas le plus favorable, quand l'historien s'occupe de faits récents et peut interroger les témoins oculaires ou auriculaires des événements. Deux intermédiaires interviennent alors nécessairement : l'un est physique, et consiste en ce que le témoin a connu les faits par ses yeux et ses oreilles ; l'autre est intellectuel et consiste en ce que le témoin rapporte ce qu'il a saisi des événements auxquels il a assisté, et ce qu'il en a gardé dans sa mémoire, qui non seulement oublie beaucoup de faits, mais défigure souvent ceux qu'elle conserve. A quoi il faut ajouter que le contemporain des événements les perçoit en tant que faits individuels et non pas en tant que faits sociaux : un nouveau travail intellectuel est nécessaire pour que les actes individuels soient saisis dans leur rapport avec la vie collective. Et, quand les faits historiques sont lointains, les intermédiaires qui nous en séparent sont plus nombreux, de sorte que la connaissance de l'historien est beaucoup plus indirecte que celle du physicien ou du physiologiste.

La Statistique et l'Ethnographie ont l'avantage de porter sur des événements présents. Mais elles emploient aussi des intermédiaires, par exemple, pour le cas le plus simple de la statistique de la population, des employés qui distribuent, recueillent et quelquefois remplissent, les feuilles de recensement. Tous les enquêteurs, et aussi bien les voyageurs ou explorateurs qui rassemblent des renseignements sur les demi-civilisés ou les non-civilisés, usent de leurs sens et de leur esprit, c'est-à-dire que, entre les faits et le sociologue qui les interprète, nous trouvons les deux espèces d'intermédiaires qui séparent l'historien des événements dont il se propose de faire le récit.

En résumé, je définis, suivant l'usage le plus répandu, la Psychologie comme étant la science des faits de

conscience. Mais je ne considère pas que la Psychologie tire de là un avantage appréciable. La conscience, la connaissance directe, est la caractéristique des faits psychiques, leur marque distinctive par rapport aux faits physiques et sociaux, rien de plus. Et cela ne veut pas dire que l'âme soit plus aisée à connaître que le corps, cela ne constitue pas un privilège pour le psychologue. L'observation qui vise à découvrir les lois est obligée de dépasser dans toutes les directions la connaissance directe des faits. La conscience saisit les faits psychiques uniquement en tant que faits, ou, si elle atteint quelque chose de l'ordre suivant lequel ils se succèdent, son regard ne va pas loin : le champ de conscience pour les faits successifs, comme on l'a appelé, ne dépasse pas cinq ou six faits, et encore à la condition qu'ils soient simples et peu intéressants. Et de plus, en même temps que des faits se succèdent ainsi au premier plan de la conscience, il en est d'autres qui existent chez le même sujet, dans le même moi, et que l'on ne peut observer, noter, décrire, analyser, qu'en employant des procédés indirects. Cela m'amène à reprendre la question de l'inconscient, que j'ai réservée tout à l'heure.

Leibnitz est le premier philosophe qui ait signalé les faits psychiques inconscients ou subconscients d'une façon explicite. Il ne fait d'ailleurs, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, que tirer la conséquence d'une idée de Descartes. L'âme, selon Descartes, a pour essence la pensée : par conséquent, elle pense toujours. Elle pense donc aussi pendant le sommeil. Mais cette pensée du sommeil demeure la plupart du temps inaperçue, car nous ne nous en apercevons que lorsqu'elle prend la forme du rêve. Il y a donc une pensée du sommeil qui demeure inconsciente, ou, si l'on veut, il y a des rêves que la conscience ne paraît pas saisir. Mais Leibnitz affirme explicitement l'existence de ces faits psychiques inaperçus, ou de ces « petites perceptions », comme il les appelle. « Il y a mille marques, dit-il, qui font juger qu'il y a à tout moment une infinité de perceptions en nous, mais

sans aperception et sans réflexion, c'est-à-dire des changements dans l'âme même, dont nous ne nous apercevons pas ». (*Nouveaux Essais*, Avant-propos).

Depuis Leibnitz, bien des philosophes ou psychologues ont cité un grand nombre de faits analogues à ceux que Leibnitz a indiqués comme exemples. Fechner se trouve amené par sa formule de la loi logarithmique à admettre des sensations négatives. Plusieurs de ses critiques ont vu là une absurdité et une preuve indirecte de la fausseté de sa formule. Il y voit au contraire une marque de concordance avec les faits : les sensations négatives sont les sensations inconscientes, et la valeur numérique qu'elles prennent dans la formule mesure la distance qui les sépare du seuil de la conscience. Et l'observation confirme la théorie, en montrant que ces sensations inférieures au seuil, ces sensations inconscientes, se révèlent à l'observation d'une manière indirecte, notamment par l'existence d'images consécutives, et par le trouble que provoque la cessation brusque des excitations qui les produisent (1).

On peut encore trouver des collections abondantes de faits dans le grand ouvrage de Hartmann (*La Philosophie de l'Inconscient*) et dans la thèse de M. Colsenet (*La vie inconsciente de l'esprit*) (2).

L'étude méthodique de ces phénomènes a été faite par Pierre Janet (*L'Automatisme psychologique*) pour les faits inconscients que présentent les hystériques, par Flournoy (*Des Indes à la planète Mars*) pour ceux que l'on peut observer chez les médiums spirites. On peut ajouter que le rêve appartient à cette vie inaperçue de l'âme, au moins pour la plus grande partie, car même le rêve qui s'impose à notre conscience, et qui nous laisse un souvenir sans que nous ayons fait un effort spécial pour le saisir, est à la limite commune entre la vie clairement consciente de la veille et la vie psychique obscure du sommeil.

(1) Voir FOUCAULT, *La Psychophysique*, p. 114, 119, 150.

(2) Voir aussi DWELSHAUVERS, *Les mécanismes subconscients*, 1925,



Les faits dont il s'agit sont très importants ; ils sont, comme dit encore Leibnitz, « de plus grande efficace qu'on ne pense... Les perceptions insensibles sont d'un aussi grand usage dans la Pneumatique que les corpuscules dans la Physique » (1). Comment donc faut-il les comprendre ? En particulier, sont-ils conscients, ou non, ou le sont-ils d'une certaine façon différente de la conscience ordinaire ?

Il existe deux solutions de ces questions : la solution physiologique et la solution psychologique.

La solution physiologique est la plus fréquemment acceptée, surtout parmi les partisans d'une Psychologie scientifique. Ainsi Fechner considère les sensations négatives comme n'ayant aucune existence psychologique, comme consistant seulement dans des activités psychophysiques, c'est-à-dire physiologiques, inférieures au seuil de la conscience. Plus près de nous, Ribot (2) a soutenu résolument la même hypothèse. « On peut la caractériser, écrit-il (p. 5), en disant qu'elle exprime l'inconscient en termes physiologiques (états du système nerveux), et non en termes psychologiques (idées latentes, sensations non senties, etc.). » Et il ajoute (p. 6) : « Si toute activité psychique implique une activité nerveuse, toute activité nerveuse n'implique pas une activité psychique. L'activité nerveuse est beaucoup plus étendue que l'activité psychique : la conscience est donc quelque chose de surajouté. En d'autres termes, il faut considérer que tout état de conscience est un événement complexe qui suppose un état particulier du système nerveux ; que ce processus nerveux n'est pas un accessoire, mais une partie intégrante de l'événement ; bien plus, qu'il en est la base, la condition fondamentale ; que, dès qu'il se produit, l'événement existe en lui-même ; que, dès que la conscience s'y ajoute, l'événement existe pour lui-même ; que la conscience le complète, l'achève, mais ne le constitue pas. » Et plus loin (p. 13), il résume parfaitement sa conception :

(1) *Nouveaux Essais*, avant-propos, éd. Erdmann, p. 197 et suiv.

(2) *Les maladies de la personnalité*.

« Le terme inconscient peut toujours être traduit par cette périphrase : un état physiologique qui, étant quelquefois ou même le plus souvent accompagné de conscience, ou l'ayant été à l'origine, ne l'est pas actuellement. Cette caractéristique, négative comme psychologie, est positive comme physiologie. Elle affirme que, dans tout événement psychique, l'élément fondamental et actif est le processus nerveux, que l'autre n'est que concomitant ».

Toutefois, en ce qui concerne la valeur de la conscience, les partisans de la théorie que nous envisageons se divisaient déjà en deux groupes au temps où Ribot écrivait les *Maladies de la Personnalité* (1885). « Il y a cependant un côté faible, disait alors Ribot (p. 15), dans l'hypothèse de la conscience épiphénomène ; ses partisans les plus convaincus l'ont soutenue sous une forme qui leur a valu le nom de théoriciens du pur automatisme. D'après leurs comparaisons favorites, la conscience est comme le jet de lumière qui sort d'une machine à vapeur et l'éclaire, mais sans avoir la moindre efficacité sur sa marche ; elle n'a pas plus d'action que l'ombre qui accompagne les pas du voyageur. Si ces métaphores n'ont d'autre but que de traduire la doctrine sous une forme vive, il n'y a rien à dire ; mais, prises au sens strict, elles sont exagérées et inexactes. La conscience est en elle-même et par elle-même un nouveau facteur. » Ainsi les partisans radicaux de la théorie physiologique vont jusqu'à nier l'efficacité de la conscience dans la vie psychique, ils ne reconnaissent de causalité et, en fin de compte, de réalité solide, qu'aux événements nerveux dont la conscience est, lorsqu'elle existe, un simple reflet ; les modérés n'acceptent pas cette extension de la doctrine, et c'est seulement pour les phénomènes appelés subconscients qu'ils affirment la thèse de la réalité uniquement physiologique. Nous retrouvons aujourd'hui les deux mêmes tendances chez les Behavioristes (1).

(1) Voir BELOT, La Psychologie au Congrès d'Oxford, *Journal de Psychologie*, XVIII<sup>e</sup> année, p. 80 et suiv.

Je ne veux m'occuper pour le moment que des phénomènes subconscients. Or, en ce qui concerne uniquement ces phénomènes, je ne crois pas que la théorie physiologique puisse résister aux faits nombreux que l'étude de l'hystérie et de la médiumnité ont mis en lumière. Les sensations que l'hystérique ne sent pas sont des faits psychiques, puisqu'elles se manifestent par des actions et des paroles que nous interpréterions en toute autre circonstance comme des signes de faits psychiques : ces sensations persistent à titre d'images, et l'on en retrouve la trace dans les rêves du malade, il en retrouve lui-même le souvenir dans le somnambulisme naturel, et l'on peut à volonté lui faire retrouver ce souvenir en le mettant en état de somnambulisme artificiel (1). De même pour les communications qu'Hélène Smith, en état de transe, adresse à ses amis de la part des esprits désincarnés à qui elle sert de médium, pour ces événements imaginaires dont le récit remplit des volumes et qui comprennent des inventions de langues, martienne, saturnienne et lunaire, sans que le moi ordinaire du sujet en ait la moindre conscience et en garde le moindre souvenir, il me semble bien difficile de soutenir que toute cette vie mentale n'a qu'une existence cérébrale (2). Après en avoir pris connaissance, Ribot a senti que sa confiance dans la théorie physiologique était ébranlée (3) : il conclut que « les deux théories rivales sont également impuissantes à pénétrer dans la nature intime du facteur inconscient » (p. 287).

En réalité, la théorie physiologique de l'inconscient ressemble à la théorie cartésienne de l'automatisme des bêtes : le Behaviorisme et la théorie physiologique de l'inconscient sont des formes rajeunies de la doctrine cartésienne. Descartes soutient que l'animal est une machine, un pur organisme, que tout en lui est physiologique. Mais les ma-

(1) PIERRE JANET, *Etat mental des hystériques*.

(2) Voir FLOURNOY, *Des Indes à la planète Mars*, (1900), et *Archives de Psychologie* (Tome I, 1901).

(3) *L'imagination créatrice*, p. 48 et 233.

nifestations extérieures de la conscience, notamment les cris de joie et de douleur, semblent pourtant devoir être interprétés comme des signes de quelque chose de psychique. Nous retrouverons ces questions plus tard, à propos de la méthode qui convient à la Psychologie de l'enfant et surtout à celle de l'animal.

Nous sommes amenés par cette critique à adopter une solution psychologique du problème de l'inconscient. Mais celle de Leibnitz, métaphysicien dont la hardiesse ne connaît pas de bornes, me paraît cependant inacceptable. Les petites perceptions sont pour lui des perceptions qui ne diffèrent que par le degré de celles que nous connaissons par la conscience, et il n'hésite pas à parler des perceptions de la plante et même de celles de la monade toute nue. Ce sont là des imaginations dont la grandeur et la beauté ne sont pas niables. Mais ce ne sont pas des raisons esthétiques qui doivent nous déterminer si nous devons obéir à l'esprit de la science expérimentale : nous devons envisager les faits et les interpréter avec prudence, et, lorsque les faits ne nous suggèrent pas d'hypothèses qui les enveloppent en les dépassant, nous devons avouer notre ignorance.

¶ D'ailleurs Leibnitz a abusé de la continuité. Je crois que Renouvier a fait justice de cette notion en montrant qu'elle implique l'infini actuel, une infinité de parties distinctes, alors que des parties distinctes doivent former un nombre et par conséquent une quantité finie. Il ne peut y avoir, dans le monde psychique comme dans le monde physique, que des apparences de continuité ; les changements qui se font dans le monde mental, comme ceux qui se font dans le monde physique, peuvent être de petits changements, mais non pas des changements infiniment petits. L'aiguille d'une horloge passe d'une position à l'autre par de petits mouvements discontinus, par de petits sauts, comme nous marchons par des pas successifs, mais non pas par une infinité de mouvements infiniment petits. Et, outre les petits mouvements, il en existe de grands : cela n'est pas seulement conforme à

l'expérience, c'est aussi conforme à la raison, et en particulier au principe d'identité. Tout mouvement est une solution de continuité, tout changement aussi. En ce qui concerne la vie psychique, il ne me paraît pas possible d'admettre une conscience indéfiniment décroissante, un passage continu d'un état conscient à un état inconscient, ou inversement : c'est là un grand changement, c'est là un passage brusque, et non pas un développement infinitésimal.

Pour trouver une solution discontinuiste au problème de l'inconscient, je ne connais qu'un moyen, qui est de nous placer à un point de vue empirique et d'observer les faits. Or, à ce point de vue, je vois trois genres de faits qui diffèrent des faits de conscience proprement dits, et qui ont pourtant un caractère psychique, une espèce de conscience, quoique l'on ne s'en aperçoive pas.

En premier lieu, je range les faits dont nous avons conscience pendant un temps très court : cette brièveté a pour conséquence que, à moins de prendre des précautions spéciales, nous n'en gardons aucun souvenir et nous n'en remarquons pas l'existence. Il faut qu'un fait conscient ait une certaine durée pour que nous en gardions le souvenir : au dessous de ce minimum, on peut dire que sa conscience est de la subconscience. C'est ainsi que, au moment du réveil, nous avons l'esprit rempli par des images de rêve : mais, si nous ne les notons pas, si nous ne nous appliquons pas à les saisir et à les fixer par un effort d'observation, si nous nous hâtons, comme c'est l'habitude des gens occupés, de nous habiller pour aller à notre travail, toutes ces images s'évanouissent très vite et nous ne pouvons plus jamais les retrouver. Supposons que, au lieu d'être conscientes pendant quelques secondes, elles le soient seulement pendant un temps beaucoup plus court, nous ne saurions pas ce que nous avons rêvé, ni même que nous avons rêvé. Il y a donc là une forme de conscience qui est inférieure, qui est de la subconscience, parce qu'elle est une conscience qui n'a pas une durée suffisante pour que nous nous en apercevions.

Et de même, pendant la veille, d'innombrables excitations agissent sur l'œil, sur l'oreille, sur la peau, sur les organes sensoriels répandus dans l'organisme, et il en résulte des sensations qui demeurent subconscientes au même sens que la plupart des images de rêve : elles durent trop peu de temps pour que nous puissions en garder le souvenir indispensable à une aperception, et elles durent peu parce qu'elles ne se développent pas en perceptions. Nous doutons de leur existence parce qu'elles ne nous ont pas intéressés, elles n'ont pas répondu à des besoins, elles ne se sont pas montrées utiles pour l'accomplissement d'actes nouveaux. Cela ne veut pas dire que ces sensations rapides, que le moi ne remarque pas, ne jouent aucun rôle dans la vie psychique : elles servent à guider nos mouvements familiers, les actes auxquels nous sommes adaptés par un apprentissage antérieur. Tant que les actes sont nouveaux, il est nécessaire, pour que nous puissions les accomplir, que les mouvements dont ils se composent soient coordonnés et réglés par des sensations développées, par des perceptions qui se prolongent et qui ainsi peuvent être aperçues du moi et laisser des souvenirs. Mais les actes habituels, les adaptations anciennes, n'ont pas besoin d'être éclairés par des représentations prolongées : une simple sensation suffit, une sensation brève qui révèle, par exemple, que les mouvements de la marche s'accomplissent d'une façon normale et familière, et de pareilles sensations ne sont pas remarquées, parce qu'elles n'ont pas besoin de l'être. — Mais, si elles viennent à manquer, les mouvements qu'elle ont pour fonction de guider ne peuvent plus s'accomplir. Ainsi nous n'avons pas conscience, en temps ordinaire, des sensations qui nous viennent par les parties latérales de la rétine : mais si l'on supprime ces sensations subconscientes en mettant devant les yeux des lunettes de Purkinje, nous ne pouvons plus nous orienter dans notre propre chambre. De même, l'homme normal peut marcher les yeux fermés dans une obscurité profonde, et il ne remarque pas le secours qu'il tire, pour régler ses mouve-

ments, des sensations articulaires et tendineuses, et peut-être encore d'autres espèces de sensations profondes : mais le tabétique, à qui manquent ces sensations, ou au moins une partie d'entre elles, ne peut marcher qu'en se guidant par la vue ; s'il ferme les yeux, il ne peut même plus se tenir debout, il tombe à la renverse. Les sensations inaperçues, qui sont trop rapides pour que le moi les remarque, sont donc, pour l'homme normal, « de plus grande efficacité qu'on ne pense ». Les images du sommeil et les sensations non développées de la veille sont du subconscient oublié parce qu'il a été conscient pendant un temps trop court.

En second lieu, les faits de conscience indistincte me paraissent constituer une catégorie de faits subconscients dont l'importance n'est pas moindre que celle du subconscient oublié. C'est aux faits de ce genre que songe Leibnitz quand il se sert, pour prouver la réalité des petites perceptions, « de l'exemple du mugissement, ou du bruit de la mer, dont on est frappé quand on est au rivage. Pour entendre ce bruit, comme l'on fait, il faut bien qu'on entende les parties qui composent ce tout, c'est-à-dire le bruit de chaque vague, quoique chacun de ces petits bruits ne se fasse connaître que dans l'ensemble confus de tous les autres ensemble, et qu'il ne se remarquerait pas, si cette vague, qui le fait, était seule. » Et l'on peut ajouter que les faits psychiques que l'observation subjective peut saisir ont coutume d'être composés : les faits psychiques simples sont très rares, et on ne peut que les produire d'une façon artificielle, par exemple quand on réussit à impressionner isolément un corpuscule sensible de la peau, et un seul. Le fait psychique ordinaire, que ce soit une perception, une émotion ou un désir, est complexe : le but de l'observation subjective est d'en faire l'analyse, c'est-à-dire d'y distinguer des faits partiels qui demeurent ordinairement indistincts. Ils sont indistincts, c'est-à-dire que le moi à qui ils appartiennent ne cherche pas à les saisir isolément, ni à les déterminer aux différents points de vue auxquels ils peuvent

être déterminés, ni à les exprimer par le langage. Et cette conscience indistincte n'est pas seulement la caractéristique des faits psychiques qui sont enveloppés à titre de composants dans des faits psychiques plus complexes, elle me semble appartenir aussi à ces faits innombrables sur lesquels, comme on dit, l'attention ne se porte pas, et qui sont repoussés, comme on dit encore, à l'arrière plan de la conscience. En fait, il s'agit de la concurrence réciproque des représentations, des émotions, des tendances, des actions : toutes ces réalités psychiques tendent, chacune pour son compte, à occuper la conscience toute entière, mais il n'y en a qu'une qui y réussisse, et les autres demeurent indistinctes, c'est-à-dire mal déterminées. C'est ainsi que dans la rêverie ou la méditation nous n'entendons plus les paroles qu'on nous adresse, nous ne voyons plus les objets présents, mais nous pouvons nous apercevoir un moment après que nous avons entendu ces paroles, ou bien retrouver après coup nos perceptions visuelles sous forme d'images consécutives, ou même sous forme d'images mentales proprement dites. Et c'est là le subconscient indistinct : c'est un conscient indéterminé.

En troisième et dernier lieu, je me borne à signaler les faits de seconde personnalité, ou, d'une façon plus générale, les faits qui sont attribués à des personnalités inférieures, plus ou moins stables et organisées. Pierre Janet les a découverts dans l'étude des hystériques. Flournoy a trouvé chez Hélène Smith toute une floraison de personnalités subliminales. Myers considère cette multiplicité des personnalités comme normale. On arrive à saisir dans le rêve une pluralité de séries parallèles de faits psychiques, moins stables que chez les anormaux, mais qui sont analogues à des personnalités différentes. Sont-ce des personnalités naissantes, et qui ne se développeront jamais ? L'hypothèse me paraît vraisemblable. Il semble donc que le moi saisi dans la veille en pleine lumière est superposé à une pluralité de personnes inférieures qui auraient conscience, à leur façon, des faits psychiques non saisis par le moi ordinaire, par exemple



des faits psychiques qui se produisent pendant le sommeil, et de tous ceux qui vivent dans le fond obscur de l'âme.

En résumé, le domaine de la vie mentale est beaucoup plus étendu que celui qui est saisi par la conscience de la veille, par la conscience qui se souvient, par la conscience qui distingue, par la conscience qui s'attribue les événements. Cela, c'est l'observation psychologique qui nous le montre : mais en même temps il va de soi que nous n'avons jamais le droit d'affirmer l'existence d'un fait psychique subconscient, si nous n'avons pas, pour le faire, de bonnes raisons empiriques.

---

### CHAPITRE III

## MÉTHODE DE LA PSYCHOLOGIE

### 1<sup>re</sup> Partie. — A) Les procédés généraux de l'investigation

Nous pouvons résumer tout ce qui précède en disant que la Psychologie est la science des faits d'expérience interne. Il résulte de là qu'une seule méthode est possible pour la Psychologie, à savoir celle qui consiste à chercher dans les faits la manifestation des lois qui les régissent : cette méthode est celle de toutes les sciences de faits, et on l'appelle méthode expérimentale.

Elle comporte deux genres d'opérations : les unes ont pour but de recueillir des faits, et constituent l'investigation, les autres ont pour but de dégager la signification de ces faits, et constituent l'interprétation. Dans la pratique, les deux genres d'opérations s'entrecroisent : une observation incomplète, impropre à fournir la preuve d'une loi, suggère une interprétation provisoire, qui est l'hypothèse ; on en cherche ensuite la vérification dans une investigation nouvelle, et la recherche peut se continuer longtemps par un mouvement qui va des faits aux idées et des idées aux faits ; l'investigation tend à devenir plus complète et l'interprétation tend à devenir plus sûre. Mais l'analyse de ce mouvement, même quand on le considère dans les recherches de

Psychologie, est aussi un problème de Psychologie, et par suite nous avons intérêt à séparer par abstraction les deux genres d'opérations.

### I. — L'OBSERVATION SUBJECTIVE

La nature des faits crée à la recherche scientifique des conditions spéciales, c'est-à-dire que les procédés employés depuis longtemps déjà par la Physique et la Biologie ne peuvent pas être transportés tels quels à la Psychologie : ils doivent être adaptés aux faits psychiques. C'est pourquoi le premier procédé qui convienne à la recherche psychologique, le premier en date et aussi le premier dans l'ordre logique, parce qu'il donne seul leur sens plein aux autres procédés, est l'observation subjective. On a coutume de dire que c'est une conscience attentive, une conscience renforcée : il est plus explicite, et en même temps plus exact, de la définir comme une mise en œuvre de la conscience en vue d'étendre les informations qu'elle nous fournit et de les rendre utilisables pour la découverte des lois.

En effet, le fait psychique est connu par la conscience, mais cette connaissance directe par laquelle il nous est révélé porte sur le fait psychique isolé, individuel. Ce n'est pas le fait scientifique, parce que la science recherche des rapports entre les faits, des rapports universels et nécessaires : les faits qui sont propres à nous faire découvrir de tels rapports ne sont pas des faits isolés ; ce sont des faits unis à d'autres faits, ce sont des rapports empiriques, c'est-à-dire des rapports contingents entre des faits individuels. Par conséquent, l'observation subjective, pour avoir une valeur scientifique, doit porter sur une pluralité de faits et sur les rapports empiriques qui les unissent.

D'autre part, la conscience simple est bornée au moment

présent : elle ignore l'évolution du fait psychique. Pour que nous puissions déterminer cette évolution, en comprendre le sens et les conditions, il est donc nécessaire que nous réunissions une pluralité d'actes successifs de la conscience. C'est ce que fait l'observation subjective, lorsqu'elle s'applique à suivre un fait psychique de sa naissance à sa disparition, par exemple une perception qui apparaît d'abord sous la forme pauvre d'un groupe de sensations et qui se complique par des appels d'images. L'observation subjective dépasse donc le moment présent.

C'est pourquoi l'observation subjective est une autre forme de la conscience, une sorte de conscience rationnelle qui s'appuie sur la conscience empirique pour commencer sur cette base à construire l'édifice de la science.

En fait la Psychologie contemporaine l'emploie sous deux formes. L'une est l'observation diffuse, qui porte sur un ensemble de faits d'une même espèce, ou plutôt sur les souvenirs que l'observateur conserve de pareils faits. Il ne les distingue plus les uns des autres, il en garde une image confuse, une sorte d'impression vague, et c'est cette persistance de sa vie mentale passée qu'il s'efforce de saisir et de décrire. La Psychologie traditionnelle emploie depuis longtemps l'observation subjective sous cette forme : c'est au moyen de ce mode d'observation que l'on a coutume de décrire toutes les espèces de faits psychiques. On s'appuie ainsi sur des souvenirs déformés, et interprétés suivant les notions de la Psychologie substantialiste. Et pourtant je ne veux pas dire que l'observation diffuse soit entièrement dépourvue de valeur : elle fournit des vues générales sur des ensembles de faits, elle est ainsi le point de départ des recherches, la source des premières hypothèses vagues et erronées, qui ont cependant le mérite de susciter des observations nouvelles. Mais ces observations nouvelles doivent être faites dans des conditions différentes, elles appartiennent à un autre type : c'est le type de l'observation méthodique.

L'observation méthodique est celle qui s'attache à un

petit nombre de faits, déterminés d'une façon précise, et qui se propose d'en reconnaître les caractères, les éléments, les conditions d'apparition, de développement et de disparition, bref les tenants et les aboutissants. Cette observation est celle que l'on fait, par exemple, sur les perceptions tactiles quand, ayant les yeux fermés, on s'attache à décrire au point de vue qualitatif, quantitatif, spatial, temporel, la perception que l'on éprouve par suite de l'application sur le dos de la main, ou sur une autre région de la peau, d'un corps quelconque, connu ou inconnu. C'est la même observation que l'on fait lorsque, fixant une surface rouge sur un fond gris, on s'attache à reconnaître et à décrire tous les détails de la perception et toutes les variations et complications par lesquelles elle passe. Et l'on peut observer de la même façon les images ou idées que provoque dans la conscience la perception visuelle ou auditive d'un mot. On peut observer aussi de cette façon précise la forme sous laquelle les images reviennent à la conscience dans les diverses circonstances que l'on peut avoir intérêt à distinguer. Et les autres genres de faits psychiques peuvent être observés de la même façon : une action, un désir, une crainte, un état émotionnel, etc. Que ce mode d'observation soit infiniment plus instructif que l'observation diffuse, c'est ce que, je crois, personne ne pourra contester : l'observation précise, détaillée, minutieuse, est la vraie observation scientifique, en Psychologie comme dans les sciences de la nature.

Quelques remarques complémentaires sont utiles pour achever de caractériser l'observation subjective considérée sous sa forme méthodique.

D'abord, dans tous les cas, ainsi que Stuart Mill l'a fait remarquer autrefois lorsqu'il défendait l'observation subjective contre la critique d'Auguste Comte, l'observation subjective est une observation de mémoire. Et je reconnais que cela est vrai, non pas seulement pour l'observation diffuse, mais aussi pour l'observation précise : c'est après

qu'un mouvement a été effectué que l'on peut s'efforcer d'en faire la description psychologique ; c'est après la fixation d'une série de mots que l'on peut décrire les opérations par lesquelles on l'a réalisée ; c'est après avoir fait des additions sur un cahier de Kraepelin, après en avoir fait une colonne, ou plus, ou moins, que l'on peut utilement noter ses perceptions, ses images et ses mouvements. Et il résulte de là que l'observation subjective est soumise aux erreurs de la mémoire, aux illusions de l'imagination. Elle n'a pas l'infailibilité que l'on attribue à la conscience immédiate, à la conscience qui s'applique aux faits présents. Mais cette faillibilité de l'observation subjective est du même ordre que celle de toute observation et de toute perception. On peut la réduire, et, sinon la supprimer absolument, du moins le rendre négligeable. L'un des moyens est de faire l'observation tout de suite après les faits, ou aussitôt que possible après les faits : une observation subjective faite sur la fixation d'une série de mots au moment où cette fixation vient de s'achever, est toujours plus complète et plus sûre que celle que l'on ajourne au soir ou au lendemain. Et il va de soi aussi qu'il ne suffit pas de faire son observation subjective sous la forme d'un examen de conscience : il est indispensable de la noter par écrit. Et un autre moyen d'éviter les erreurs est de contrôler inlassablement les observations que l'on a faites : c'est de les répéter, jusqu'à ce que, comme le disait Lavoisier, on soit sûr d'avoir saisi la vérité.

De plus, l'observation immédiate est la meilleure, mais il ne faut pas cependant condamner sans réserve les observations différées. Il peut se faire qu'un détail, dans un état mental qui est toujours complexe, ne soit saisi qu'après coup. La raison n'en est pas que le détail gagne à être examiné de loin, mais qu'il peut avoir d'abord échappé à l'observation parce qu'à ce moment il n'avait pas de sens, faute d'hypothèse le concernant. Et il peut se faire qu'il ait pris un sens tardivement : alors c'est une observation différée qui le recueille. Mais de pareils cas sont plutôt rares,

et il va de soi qu'il faut contrôler sévèrement de pareilles observations par des observations immédiates.

Enfin l'observation subjective, comme celle des physiiciens ou des biologistes, peut être spontanée ou provoquée. Elle est spontanée si le fait se présente à l'improviste à l'observateur qui ne le cherchait pas : alors il devient intéressant parce qu'il suggère une hypothèse. Mais le plus souvent les faits intéressants ne se présentent qu'à celui qui les cherche. Aussi il existe un art de chercher, un art de provoquer des observations utiles. Cet art varie avec les espèces de faits, et même, pour chaque espèce de faits, il varie avec l'état d'avancement de la science. Il y a ainsi une technique pour chaque recherche, et même une technique qu'il faut améliorer quand elle vient à épuiser sa fécondité : mais il faut reconnaître que cela n'arrive guère en Psychologie.

A titre d'exemple, et pour montrer comment une technique d'observation ne convient qu'à un genre de recherche étroitement délimité, je citerai les règles auxquelles il me semble qu'il faut se conformer dans l'observation des rêves :

a) Noter son rêve par écrit : c'est une garantie contre l'oubli et contre la déformation par la mémoire. Le noter aussi tôt que possible après le réveil. Prendre, avant de dormir, la résolution d'observer et de noter le rêve, et préparer ce qu'il faut pour écrire.

b) Noter la date précise de l'observation, l'année, le mois, le jour, l'heure : tous ces détails peuvent être utiles pour l'interprétation postérieure du rêve. Noter les circonstances dans lesquelles on s'est endormi, et aussi la durée et la profondeur du sommeil. Noter les circonstances du réveil, l'heure et la cause probable, s'il a été provoqué par une cause extérieure (bruit, appel, lumière, etc.), ou par une cause intérieure (par exemple une émotion de rêve), ou par une cause organique.

c) Noter les causes supposées du rêve, l'origine des différentes images, les sensations extérieures ou organiques, les

émotions et les tendances qui ont joué un rôle dans le rêve.

L'observation subjective peut donc être faite dans le même esprit que l'observation du naturaliste : on observe une perception ou une image comme on observe un animal, une plante ou un caillou. L'essentiel, dans un cas comme dans l'autre, est de savoir saisir et noter ce qui est propre à nous révéler quelque rapport empirique intéressant. Mais l'observation subjective est, comme on l'a fait remarquer bien souvent, bornée à un sujet unique, adulte, normal. De plus, elle ne peut saisir qu'une partie des faits subconscients, ceux qui ont une durée suffisante pour qu'on puisse en quelque sorte les reconnaître et les noter au passage ; et, de même, sa puissance d'analyse est bornée. Enfin, pour expliquer les faits psychiques, le psychologue doit sortir de sa propre conscience, et chercher les conditions physiques, physiologiques et sociales. L'observation subjective doit donc être complétée par une étude qui vise à connaître les faits psychiques et leurs conditions par le dehors : le procédé qui consiste à faire cette étude extérieure est l'observation objective.

## II. — L'OBSERVATION OBJECTIVE

Les phénomènes psychiques sont connus du dedans, et cela semble signifier qu'ils ne peuvent pas être connus du dehors. Si cela était vrai à la rigueur, il n'y aurait pas de communication entre les consciences, et l'observation objective serait impossible. Mais nous savons qu'une communication de ce genre existe, que nous pouvons connaître quelque chose de ce qui se passe dans d'autres consciences. On peut distinguer quatre moyens par lesquels cette communication s'établit.

Le premier moyen est le langage proprement dit, celui



que Max Müller a appelé le langage rationnel, parce qu'il est lié à la possession de la raison. Sa fonction essentielle est d'exprimer la pensée abstraite.

Le second moyen est le langage émotionnel, qui exprime principalement les sentiments, par les cris, les gestes, les attitudes.

Le troisième moyen est fourni par la liaison qui existe entre des états psychiques plus ou moins déterminés et des phénomènes physiologiques qui peuvent être observés du dehors, soit directement, soit à l'aide d'instruments. Ces phénomènes sont des variations de la circulation sanguine, de la respiration ou des sécrétions, par exemple des modifications dans la couleur de la peau (rougeur ou pâleur), dans le calibre des vaisseaux capillaires, dans la vitesse et la force des battements du cœur, dans la vitesse et l'amplitude des mouvements respiratoires, dans l'activité de certaines sécrétions, notamment des sécrétions salivaires et des autres sécrétions digestives.

Enfin les actes des êtres doués d'une vie psychique, en tant qu'ils proviennent d'événements psychiques, sont propres à nous révéler ces événements, pourvu que nous parvenions à les interpréter.

Les opinions sont très partagées sur la valeur des informations que l'on peut obtenir par ces divers moyens de communication. Même, il est des psychologues qui entendent se tenir à un point de vue rigoureusement objectif, qui déclarent qu'il est contraire à l'esprit d'une bonne méthode scientifique de chercher à déterminer les phénomènes subjectifs, c'est-à-dire les phénomènes proprement psychiques, les phénomènes de conscience : cet effort en vue d'atteindre la conscience, à partir des phénomènes physiologiques qui l'accompagnent, serait contraire à une saine méthode, parce qu'il ne pourrait pas réussir à nous donner une connaissance exacte et certaine des phénomènes de conscience. C'est là l'opinion des Behavioristes, et c'est aussi, avec quelques flottements, celle du physiologiste russe Bechterew, le créateur de la Psychologie objective.

Je n'entends pas nier les difficultés auxquelles se heurte l'observation objective quand elle entreprend de saisir les phénomènes psychiques d'un autre sujet conscient. Non seulement la connaissance qu'elle vise alors est une connaissance indirecte, mais, à mesure que nous passons de la communication par le langage rationnel à celle qui s'établit par le langage émotionnel, par l'interprétation des phénomènes physiologiques concomitants et par celle des actes d'animaux qui peuvent être très différents de l'homme, les intermédiaires deviennent de plus en plus nombreux et compliqués, la connaissance devient de plus en plus indirecte et incertaine. D'ailleurs, même dans le cas le plus favorable, dans celui où c'est un homme adulte et cultivé qui nous communique ses pensées, ses images ou ses sentiments, c'est-à-dire le résultat de sa propre observation subjective, la communication est imparfaite. Elle l'est pour deux raisons : l'une est que les mêmes mots n'ont pas rigoureusement le même sens pour des hommes différents, parce que ce sens est constitué par un système d'idées, d'images représentatives et d'images émotionnelles, qui varie d'un homme à l'autre, qui résume une expérience personnelle à chacun de nous. L'autre raison est que les phénomènes psychiques qu'un autre homme me déclare trouver dans sa propre conscience, et qu'il s'efforce de me faire connaître, son langage, si explicite qu'il soit, ne les fait point passer dans ma conscience, il éveille seulement dans ma conscience des phénomènes semblables à ceux qui se produisent dans la sienne, ou même plutôt des images de ces phénomènes ; mais ces phénomènes qui sont ainsi évoqués dans ma conscience par les paroles d'autrui sont *mes* phénomènes, et les images, émotionnelles ou représentatives, que les mêmes paroles appellent à ma conscience sont *mes* images, elles sont le résumé de *mon* expérience passée, et, lorsqu'un autre homme m'expose sa vie psychique, c'est la *mienn*e que je vis une fois de plus en la lui attribuant, en la regardant comme sienne.

Faut-il conclure de là que l'observation objective ne peut être qu'un procédé illusoire, qu'elle ne peut nous fournir qu'une connaissance trompeuse de la vie psychique d'autrui, et que, dans la mesure où elle ne nous trompe pas, elle est inutile comme faisant double emploi avec l'observation subjective, comme étant impuissante à la dépasser ? Je n'entends nullement aboutir à cette conclusion découragée et paresseuse : j'ai voulu seulement présenter dans toute leur force les difficultés de l'observation objective, et montrer aussi pourquoi elle a une portée limitée et pourquoi elle comporte des chances d'erreur.

Le fait le plus grave est évidemment que nous ne pouvons connaître les phénomènes psychiques d'une conscience étrangère que par nos propres phénomènes : mais, si ceux d'autrui ressemblent aux nôtres, en connaissant les nôtres, nous connaissons les siens. Or qui doute que des hommes semblables, placés dans les mêmes conditions par rapport à un même objet ou à des objets semblables, n'en obtiennent des perceptions semblables ? Sans doute, ces perceptions d'un même objet ne seront pas identiques, elles seront seulement semblables, et il pourra exister entre elles bien des différences. Mais ces différences pourront être reconnues : elles pourront même, comme nous le verrons plus loin, être déterminées d'une façon précise, c'est-à-dire mesurées. Et de même, si un sujet qui récite une série de mots, qu'il vient de lire sur un appareil, nous déclare qu'il voit les mots, manuscrits ou imprimés, sur un tableau imaginaire, doutons-nous qu'il fasse la récitation au moyen d'images visuelles, c'est-à-dire d'images semblables à celles que nous n'avons peut-être pas dans le même cas, mais que nous pouvons avoir dans d'autres circonstances ? Et il en est de même pour une multitude d'autres faits : nous les connaissons comme appartenant à la conscience d'autrui, parce que la conscience d'autrui ressemble à la nôtre, et cette connaissance n'est pas directe, sans doute, mais elle est presque directe, parce qu'elle repose sur la communication d'une

connaissance directe au moyen d'un langage passablement précis. Mais cette communication, dira-t-on, ne se fait pas sans risques d'erreur. Cela est vrai, mais n'a pas beaucoup plus d'importance que le risque de mensonge : il suffit de prendre des précautions, de contrôler les déclarations d'un sujet par celles de plusieurs autres, de répéter les observations et de les contrôler, pour atténuer le danger d'erreur au point qu'il devienne pratiquement négligeable.

D'ailleurs, il n'est pas nécessaire que nous connaissions par expérience personnelle tous les phénomènes psychiques concrets qui se produisent dans une conscience étrangère : il suffit que nous en connaissions les éléments, ou que nous en connaissions des formes atténuées, ou des formes voisines, pour que nous puissions reconstruire par imagination des états concrets très variés. Par exemple, il n'est pas nécessaire d'être daltoniste pour comprendre la confusion du rouge avec le vert, ou même pour comprendre et pour imaginer la cécité complète aux couleurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir soi-même des synesthésies pour comprendre celles d'autrui, etc. Il est vrai que cette reconstruction imaginative a des limites, et qu'elle est sujette à l'erreur. Mais, en ce qui concerne l'erreur, c'est à nous de l'éviter, en variant les formes de contrôle, c'est-à-dire en conduisant nos observations suivant des techniques appropriées. Et, en ce qui concerne la portée d'une pareille reconstruction, il faut avouer qu'elle a des bornes, et que beaucoup de faits psychiques nous sont pratiquement inaccessibles : mais on ne peut pas demander à un procédé d'investigation qu'il ne nous laisse rien ignorer ; sa fonction n'est pas de tout nous révéler, car nous ne connaissons le tout de rien ; elle est de nous apprendre quelque chose que nous ne connaîtrions pas sans lui. Et en outre, dans le domaine de l'observation objective comme dans celui de l'observation subjective, des techniques sont nécessaires, des règles doivent être suivies, et on ne détermine ces règles que d'une façon graduelle, par des tâtonnements et des essais plus ou moins ingénieux,

mais toujours à l'aide d'une patience et d'une sévérité critique qui ne connaissent point de bornes.

Mais si l'observation objective est ainsi relativement facile et sûre quand elle porte sur des êtres qui nous ressemblent, elle devient de plus en plus difficile et incertaine à mesure que les êtres observés diffèrent davantage de l'homme adulte et cultivé. Et alors on comprend que des observateurs scrupuleux hésitent à interpréter en termes de conscience les manifestations psychiques des animaux, des enfants, des aliénés, et qu'ils se bornent résolument à étudier ces manifestations en elles-mêmes, par des procédés purement objectifs.

C'est ce qu'a fait Bechterew, pour qui la Psychologie objective « se propose d'étudier les manifestations de l'activité neuro-psychique en laissant tout à fait de côté le caractère subjectif des phénomènes » (1). Et ce qu'il entend étudier de la sorte, ce sont bien les phénomènes que nous appelons psychiques, mais il les considère dans leurs manifestations organiques, principalement motrices : « les actes neuro-psychiques » sont ceux qui « présentent des réactions résultant de l'expérience personnelle de l'individu. Partout où la réaction se produit automatiquement, suivant un cours marqué d'avance, on a un réflexe simple ; partout où elle ne relève pas de la seule excitation et laisse percer l'action d'une expérience antérieure de l'individu, on se trouve en présence d'un acte psychique. » ( p. 485). Quant à la méthode, « la Psychologie objective peut se servir aussi bien de l'observation que de l'expérience, se contentant toutefois d'enregistrer les manifestations extérieures de la réaction neuro-psychique » (p. 491). Et ainsi conçue, elle constitue « une science autonome », parce que les manifestations objectives de l'activité neuro-psychique sont maintenant le but même de la recherche scientifique, tandis qu'elles

(1) W. BECHTEREW, Les problèmes et la méthode de la Psychologie objective, *Journal de Psychologie*, VI, 481 (1909).

n'ont été étudiées par les psychologues subjectivistes « que dans un but auxiliaire, comme un des moyens de pénétration dans la conscience d'autrui. » (p. 502).

Un autre physiologiste russe, Pawlow, a concentré ses efforts sur un seul de ces faits physiologiques qui manifestent une activité psychique, à savoir sur la sécrétion salivaire chez le chien, et il a ouvert un nouveau champ de recherches. D'autres physiologistes ont étendu ces recherches aux autres sécrétions d'autres glandes (1).

La sécrétion salivaire peut se produire principalement suivant deux mécanismes. L'un consiste en ce qu'elle est provoquée par certaines substances ou certaines excitations. Cette action peut être purement réflexe, mais elle peut aussi s'accompagner d'une perception. « Laissons tomber, dit M. Mayer, comme Claude Bernard, une goutte de vinaigre dans la bouche, la glande sous-maxillaire entre en sécrétion ; mais en même temps le sujet perçoit le goût de l'acide. Voilà le cas le plus simple d'un réflexe salivaire lié à une perception. » (*Journal de Ps.*, XVII, p. 123). C'est sur ce fait que Pawlow a fondé sa méthode de recherche. « En abouchant à la peau les conduits excréteurs des glandes salivaires, en établissant ainsi des fistules permanentes, Pawlow a pu étudier l'influence de toute une série d'excitants sur la sécrétion de la sous-maxillaire et de la parotide. » Il a constaté que la nature et la composition de la salive varient avec les excitants, puis que la perception gustative n'est pas nécessaire pour provoquer la sécrétion, mais qu'elle peut être remplacée par une perception olfactive (l'odeur de la viande), visuelle (la vue du sulfate de quinine), ou auditive (le frottement de deux morceaux de sucre) : la

(1) Voir le résumé de ces travaux, et pour la bibliographie : A. Mayer, Influence des images sur les sécrétions, *Journal de Psychologie*, I, p. 255 (1904). *Id.*, Influence des états de conscience sur les sécrétions, *Ibid.*, XVII, p. 121 (1920). — *Id.*, Excitation psychique et sécrétions, *Traité de Psychologie* de G. Dumas, I, 539 (1923). Voir aussi M<sup>me</sup> DONTCHEFF-DEZEUZE, *L'image et les réflexes conditionnels dans les travaux de Pawlow*, Alcan (1914.)

perception évoque alors l'image gustative, et c'est cette image qui détermine la sécrétion. Enfin le réflexe glandulaire est déterminé par toute image qui a été associée à l'image gustative. « En même temps que nous donnons de la viande à l'animal, faisons entendre un son déterminé : la salivation se produit. Puis, rien n'étant changé à la disposition de l'expérience, faisons entendre le même son, mais sans présenter de viande : la salivation se produit de nouveau : voilà le phénomène auquel Pawlow a donné le nom de réflexe conditionné... » Tout ce qui provient du monde extérieur, les sons, les impressions visuelles, les odeurs, etc., « tout peut devenir un agent déterminant la sécrétion salivaire, pourvu qu'il ait coïncidé avec le réflexe absolu, qu'il soit apparu dans le même instant que la sécrétion salivaire provoquée par l'introduction d'aliments dans la bouche... Bref, nous pouvons établir à volonté des réflexes conditionnés pour la glande salivaire. » (*Journal*, XVII, p. 128 ; *Traité*, p. 546-7).

« Mais, à un autre point de vue, continue Mayer, le réflexe de Pawlow nous ouvre des voies toutes nouvelles. Le physiologiste russe a montré, en effet, que le réflexe conditionné, lorsqu'il est bien fixé, est un phénomène si sûr, qu'on peut, en renversant le problème, s'en servir pour étudier les perceptions associées elles-mêmes. Pawlow, par exemple, a provoqué des réflexes conditionnés au moyen de vibrations sonores. En cherchant à lier les réflexes à des sons de plus en plus aigus, il a pu montrer que le chien est sensible à des excitations de fréquence allant jusqu'à 70 à 80.000 vibrations par seconde, alors que l'homme n'en perçoit que 40.000. Le réflexe conditionné peut donc servir à mettre en évidence les petites différences que l'animal peut distinguer dans la nature, c'est-à-dire la sensibilité de ce que Pawlow appelle ses organes analysateurs. Le réflexe conditionné est donc un moyen de pénétrer objectivement dans la psychologie des animaux. Il donne des renseignements bien plus sûrs que ceux qui peuvent être tirés d'analogies avec les faits psychologiques humains connus par in-

tropection et transportés souvent à tort en psychologie animale. » (*Traité*, 1, p. 548).

L'autre mécanisme suivant lequel se produit la sécrétion salivaire consiste dans l'interposition d'une émotion entre le fait primitif et la sécrétion glandulaire. Il s'agit cette fois de sécrétion gastrique, ou encore d'autres sécrétions. Mais le réflexe sécrétoire peut encore être établi comme réflexe conditionné, et être déterminé par une image affective, comme il l'était dans le cas précédent par une image représentative. Autrement dit, la méthode des réflexes conditionnés s'applique aux émotions comme elle s'est appliquée aux images.

Ces méthodes de Bechterew et de Pawlow sont d'un grand intérêt pour la Physiologie. Mais il me semble qu'elles ne présentent pas un intérêt moindre pour la Psychologie, ou, d'une façon plus précise, pour l'investigation psychologique objective. Que les physiologistes qui pratiquent ces méthodes refusent de se placer à ce qu'ils appellent avec quelque dédain le point de vue subjectif, cela ne doit pas nous surprendre : ils découvrent des lois dans le domaine physiologique, ils y font des recherches fructueuses, ils ont raison de n'en pas vouloir sortir pour entreprendre ailleurs des recherches auxquelles ils sont peut-être mal préparés. Mais le psychologue a le droit de se placer à un point de vue différent, et de voir dans les déterminations objectives de la vie psychique le commencement d'une œuvre qui, poussée à un degré suffisant, nous permettra de lire dans des observations physiologiques de mouvements ou de sécrétions une traduction de phénomènes psychiques qui sont derrière ces phénomènes physiologiques et qui y sont liés par des lois. Ce sont ces lois qu'il faut connaître, et c'est à quoi sont propres les découvertes de Psychologie objective. Nous pouvons reprendre ici la comparaison que Taine (1) a faite un jour de la vie mentale et de ses conditions céré-

(1) *De l'Intelligence*, I, p. 334.



brales avec un texte qui serait rédigé dans deux langues différentes. Nous pouvons même ajouter qu'il y a une troisième langue, la langue des réflexes directs, et une quatrième, celle des réflexes conditionnés, qui s'ajoutent à la langue de la conscience et à celle des processus cérébraux. De ces quatre langues différentes, il y en a une que nous comprenons directement, qui est en quelque sorte notre langue maternelle : c'est celle de la conscience. Mais elle a des parties que nous ne parvenons pas à comprendre : et ce sont celles qui constituent le subconscient. Alors nous souhaitons que ces parties obscures du texte de la conscience, qui sont rédigées aussi en d'autres langues, en plusieurs autres langues, soient traduites d'une manière qui nous soit intelligible. Les physiologistes nous promettent cette traduction, et, à mesure que leur travail s'avance, nous comprenons un peu mieux certains fragments du texte obscur de la conscience des autres êtres et même celui de notre propre subconscience. Ainsi les recherches de Physiologie psychologique apparaissent comme propres à élargir indéfiniment le domaine de l'observation psychologique objective. Mais il faut reconnaître que ces recherches sont récentes, et que personne ne peut prévoir comment elles évolueront : c'est pourquoi j'ai tenu surtout ici à les saluer avec sympathie.

Une remarque encore doit être faite sur l'observation objective : c'est que, quel que soit le domaine où elle s'exerce, il est bien rare que les savants qui la mettent en œuvre se contentent d'assister aux événements en spectateurs intéressés, mais inactifs ; ils s'imaginent, et presque toujours avec raison, que leurs observations seront plus instructives s'ils interviennent dans l'ordre des événements, pour le ralentir, ou pour l'accélérer, ou pour isoler certains faits, bref, pour le troubler. Cela signifie que, d'une manière spontanée, ils ajoutent à l'observation un procédé qui en augmente la portée et qu'on appelle l'expérimentation.

## III. L'EXPÉRIMENTATION PSYCHOLOGIQUE

Wundt, au début de sa Psychologie, rappelle que Kant (1) avait déclaré que la Psychologie était incapable de s'élever jamais au rang de science exacte de la nature, pour deux raisons : l'une est que la Psychologie ne pourrait pas devenir une science exacte, parce que la Mathématique n'est pas applicable aux phénomènes du sens interne ; l'autre est qu'elle ne peut pas devenir une science expérimentale, notamment parce que la multiplicité de l'observation interne ne peut pas être modifiée à volonté. Autrement dit, Kant a prédit que la Psychologie, comme Phénoménologie de l'esprit, c'est-à-dire comme science de faits, ne pourrait jamais prendre une forme comparable à celle de la Physique, parce qu'il lui manquerait toujours ces deux procédés auxquels la Physique a dû son beau développement des temps modernes : l'expérimentation et la mesure. De telles prédictions sont toujours imprudentes : l'évolution de la Psychologie a démenti la prédiction de Kant, précisément sur les deux points que visait sa critique. Nous ne sommes plus au temps des discussions théoriques sur la possibilité de l'expérimentation et de la mesure en Psychologie : les psychologues ont prouvé le mouvement en marchant, et ils ont prouvé la possibilité de la Psychologie expérimentale en la créant et en la développant. Aussi je vais me borner, dans ce paragraphe, à signaler les procédés d'expérimentation qui sont employés par la Psychologie contemporaine, et, dans le paragraphe suivant, je parlerai aussi de la mesure en indiquant les principales mesures psychologiques que l'on fait aujourd'hui dans les laboratoires.

La distinction entre l'observation et l'expérimentation

(1) KANT, *Metaphysische Anfangsgrunde der Naturwissenschaft*, Ed. Rosenkranz, V, p. 310.

n'est pas facile à faire d'une façon rigoureuse. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'expérimentation se caractérise par l'intervention du chercheur dans le cours des phénomènes qu'il étudie. Mais cette intervention peut être tellement discrète que c'est à peine si elle existe. Ainsi, quand on suspend le cours ordinaire des événements psychiques pour étudier un de ces événements au moment même où il vient de se produire, et alors qu'il n'a pas encore cessé d'occuper la conscience, faut-il dire que l'on expérimente ? Si oui, toute observation psychologique comprendrait un moment d'expérimentation, et cela serait vrai même pour l'observation diffuse. Dans d'autres cas, au contraire, l'expérimentation peut consister à produire artificiellement des phénomènes psychiques en leur imposant des conditions que l'on choisit et que l'on crée, parce qu'on les considère comme les plus favorables à la recherche : ce serait là la forme la plus active de l'expérimentation. Mais, ainsi que Cl. Bernard le remarquait déjà à propos de l'expérimentation physiologique, il peut arriver qu'une blessure, ou une maladie, réalise chez un être vivant l'équivalent d'une intervention chirurgicale, et présente ainsi au savant un cas très instructif : il se borne alors à l'observer, et il n'est pas l'auteur de l'intervention. Les mêmes circonstances se présentent en Psychologie : là aussi, les accidents et les maladies offrent à l'observateur des expériences toutes faites, et pourtant il n'est pas intervenu dans la production des événements. Il y a donc pour le psychologue, comme pour le physiologiste, des cas privilégiés où l'expérience a été réalisée en dehors de lui, et l'observation de ces cas constitue un équivalent précieux de l'expérimentation.

En fait, nous pouvons distinguer, dans les investigations de la Psychologie contemporaine, quatre groupes de procédés qui méritent d'être considérés comme des procédés d'expérimentation ou comme des équivalents de l'expérimentation.

1<sup>o</sup> Le premier consiste à agir directement sur les phéno-

mènes psychiques. Cette action ne peut être exercée par l'observateur que sur lui-même. Elle est exercée par le moyen d'un effort volontaire. Cette intervention a pour but de préparer une observation subjective fructueuse : elle est la part de l'expérimentation dans l'organisation de l'observation subjective. Le défaut de ce procédé est que l'action dont il s'agit est trop bornée.

2<sup>o</sup> Le deuxième procédé est l'équivalent de l'expérimentation. C'est celui qui consiste à chercher les cas privilégiés, les cas de perturbation, suppression, isolement, etc., réalisés par des troubles accidentels ou morbides. Nous y reviendrons en étudiant les procédés spéciaux d'investigation.

3<sup>o</sup> Le troisième procédé consiste à agir indirectement sur les phénomènes psychiques en agissant directement sur les phénomènes physiologiques qui les conditionnent. C'est l'expérimentation psycho-physiologique. Voyez à ce sujet les traités de Physiologie, en particulier : *a*) tout ce qui concerne la Physiologie de l'innervation en tant qu'il en résulte des sensations et des mouvements de caractère psychique (en excluant la fonction trophique des nerfs) ; *b*) les réactions motrices des phénomènes psychiques ; *c*) les réactions artificiellement établies, et les réflexes conditionnés. Les moyens principaux sont de deux sortes : *a*) en ce qui concerne les animaux, le moyen traditionnel des physiologistes, à savoir la vivisection, à laquelle il faut ajouter l'emploi des moyens pharmaceutiques, des poisons variés que fournit la nature, et aussi l'emploi des agents physiques, lumière, chaleur, électricité etc. ; *b*) en ce qui concerne les hommes, tous ceux des moyens précédents qui peuvent être employés sans danger (action des médicaments, de l'alcool, de la privation modérée de sommeil, etc.). Je n'en parle pas davantage, parce que je n'ai pas pratiqué ce genre d'expérimentation. Les moyens de recherche sont déjà si variés aujourd'hui qu'il faut faire la division du travail à l'intérieur de chaque science.

4<sup>o</sup> Le dernier procédé, enfin, est celui que l'on appelle

couramment le procédé de l'expérimentation psycho-physique, parce que c'est sur le monde physique que s'exerce directement l'action de l'expérimentateur : mais en réalité, il s'agit presque ici d'une action directe sur les phénomènes psychiques, parce que bon nombre de ces phénomènes sont liés d'une façon tellement régulière à des conditions physiques que l'action sur ces conditions nous fournit un moyen pratiquement sûr de gouverner le cours d'un très grand nombre de phénomènes psychiques.

Je vais me borner ici à énumérer les principaux faits psychiques que l'expérimentateur peut ainsi produire, faire varier, isoler, c'est-à-dire étudier en imitant la méthode du physicien.

a) Toutes les sensations peuvent être produites par la voie physique, et cela dans des conditions qui permettent d'en déterminer les formes élémentaires, ou du moins d'approcher de ces formes élémentaires et de reconnaître le détail des circonstances dans lesquelles elles se présentent et évoluent. Ainsi on produit isolément les sensations de pression, avec les crins de von Frey, et par d'autres moyens. On produit les sensations de piqure, avec les crins, avec des aiguilles, avec le courant électrique etc. On produit les sensations de chaud et de froid à l'aide de tiges métalliques dont la température est déterminée. On expérimente aussi sur les sensations visuelles dans des conditions très variées : le campimètre permet de comparer les sensations qui proviennent du centre de la rétine avec celles qui proviennent des autres régions. Les diapasons permettent d'impressionner isolément les régions différentes de l'organe de Corti.

(b) Toutes les perceptions, ou peu s'en faut, peuvent être produites dans des conditions extrêmement variées : expérience de Weber sur le seuil esthésiométrique, sur la perception locale, sur la perception des poids placés sur la peau, sur celle des poids soulevés, sur les perceptions du chaud et du froid, sur la perception tactile de la forme, de

la grandeur etc.; expériences analogues sur les perceptions visuelles de la position, de la forme, de la grandeur, perceptions dont la variété est illimitée, et sur les perceptions de l'intensité lumineuse, de la durée et des autres rapports de temps, etc.

c) Les images et la mémoire sont l'objet d'expériences infiniment variées depuis Ebbinghaus, et la variété des expériences s'accroît à mesure que l'on fait des découvertes nouvelles.

d) L'étude expérimentale de l'intelligence a été abordée avec succès par Binet en France, par Marbe en Allemagne, et cette étude a pris depuis un développement considérable.

e) On a étudié de même les mouvements réflexes, puis les mouvements volontaires, la formation des aptitudes motrices, l'analyse des mouvements professionnels (A. Imbert), les aptitudes motrices des enfants, des adultes, des vieillards, des malades.

f) On a étudié les émotions par la production d'émotions artificielles : le coup de pistolet dans l'examen des aviateurs ; la production des émotions agréables ou pénibles dans les expériences de Lehmann, de Binet, etc., avec enregistrement de la respiration et du pouls. Il faut signaler encore l'esthétique expérimentale de Fechner.

Tout cela forme un ensemble extrêmement varié : et il faut remarquer que les techniques s'enrichissent graduellement de procédés nouveaux : ici comme en Physique, le progrès de la technique expérimentale suit celui de la technique industrielle et de la pensée théorique à la fois.

L'expérimentation a deux usages d'une portée illimitée : l'analyse, parce qu'elle isole, et la mesure, qu'elle rend possible.

## 4. LA MESURE

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que, parmi les conditions qui ont rendu possible, au xvii<sup>e</sup> siècle, le progrès rapide et éclatant de la Physique, l'une des plus importantes a été l'application de la mesure à certaines grandeurs physiques dont on n'avait pas jusqu'à soupçonné l'existence : ainsi on a reconnu la pesanteur de l'air et on a cherché à en obtenir une expression numérique, et cela sans faire d'abord la distinction entre les notions de force, masse, poids et poids spécifique. Cette application de la mesure, bien que guidée seulement par des notions confuses, a une portée immense. Il semble que le même procédé joue aujourd'hui un rôle analogue dans le développement de la Physique mentale.

La mesure est autre chose que la numération. La numération est l'application du nombre aux choses qui forment ces quantités que l'on appelle discrètes, c'est-à-dire aux choses dont chacune est séparée des autres choses de même espèce dans l'espace ou dans le temps. Par exemple, des arbres sont plantés dans un jardin, et ils forment, non pas des touffes, mais une pluralité de pieds isolés : on peut les compter, parce qu'ils sont séparés dans l'espace. Une horloge produit des sons successifs, séparés par des intervalles de silence ; on peut aussi les compter, parce qu'ils sont séparés dans le temps. Chacun des arbres du jardin, chacun des sons de l'horloge, possède une individualité qui permet de le considérer comme une unité : la numération consiste à compter ces unités.

Ainsi la nature des quantités discrètes nous invite à y appliquer le nombre. Il n'en est pas de même des quantités continues, c'est-à-dire de celles dont les parties ne sont pas séparées les unes des autres. Mais le nombre est un si

précieux instrument de connaissance que l'esprit humain s'efforce instinctivement de l'appliquer aussi aux quantités continues. Il y arrive en séparant ce qui est uni, en distinguant des parties par un procédé artificiel, là où des parties ne sont pas naturellement distinctes. Par exemple, une ligne droite étant tracée sur un tableau noir, avec ses extrémités nettement délimitées, on choisit une autre ligne que l'on porte sur la première, et l'on cherche combien de fois elle y est contenue. Le résultat de cette opération est encore un nombre : c'est l'expression numérique de la longueur de la ligne. C'est la mesure. La seule différence qui existe entre la numération et la mesure est donc que la première consiste à compter des unités naturelles, tandis que la mesure consiste à compter des unités artificielles.

Mais il va de soi que ces unités artificielles doivent être de véritables unités, c'est-à-dire que chacune des parties doit être égale aux autres. D'où ces deux règles fondamentales de la mesure : il faut définir *l'égalité*, c'est-à-dire expliquer comment on obtient ces unités égales que l'on se borne ensuite à compter ; il faut définir *l'addition*, c'est-à-dire expliquer comment les unités que l'on a distinguées dans la quantité que l'on mesure constituent cette quantité.

Il est relativement facile de remplir ces deux conditions quand on mesure une longueur. On emploie comme unité une longueur rigide que l'on porte sur la longueur à mesurer, et l'on s'assure, par un examen attentif, que chacune des parties de la longueur que l'on mesure coïncide bien avec l'unité rigide, et peut par suite être considérée comme rigoureusement égale à cette unité. On s'assure, en outre, que toutes ces unités placées les unes à la suite des autres forment bien la longueur totale.

Toutefois ce travail ne se fait pas sans erreurs. On peut bien diminuer ces erreurs en employant des moyens et des instruments ingénieux : mais on ne peut pas supprimer l'erreur de mesure d'une façon complète. On pourrait dire



que, à parler à la rigueur, il n'y a pas de mesure exacte. L'expression numérique d'une longueur par la mesure garde toujours quelque chose d'approximatif. Toute une théorie mathématique s'est fondée pour réduire l'étendue de ces erreurs. Il ne me paraît pas utile de l'exposer ici. L'essentiel en est qu'il faut répéter les mesures, et que la moyenne d'une pluralité de mesures faites avec un soin égal est probablement plus voisine de la valeur vraie que toutes les valeurs empiriques. Mais tout cela est affaire de technique, et je reste ici dans le domaine des principes.

La mesure des longueurs ainsi effectuée est la mesure directe. On pourrait, à la rigueur, mesurer de la même manière directe les surfaces et les volumes. Mais, pour des raisons de commodité, de rapidité, de sûreté aussi, on substitue à la mesure directe des surfaces et des volumes une mesure indirecte, qui s'appuie sur la mesure directe des longueurs et sur des théorèmes soigneusement démontrés, c'est-à-dire sur des lois géométriques. On ramène ainsi, comme on dit, la mesure des surfaces et des volumes à celle des longueurs. La mesure indirecte se fonde donc sur une mesure directe de longueurs convenablement choisies et sur la connaissance des relations qui unissent les surfaces et les volumes à certaines de leurs dimensions ou longueurs.

De même les mesures physiques sont indirectes. Elles sont même plus indirectes et plus compliquées que les mesures géométriques. En même temps, elles sont entachées d'erreurs plus grandes et plus difficiles à éliminer. Et pourtant il y a dans le domaine de la Physique expérimentale une multitude de grandeurs que les savants mesurent avec une précision suffisante pour fonder sur ces mesures es calculs que l'expérience vérifie.

Ces remarques préliminaires nous permettent d'affirmer que les mesures proprement psychologiques ne peuvent être obtenues que par des moyens très indirects, c'est-à-dire par l'interprétation de certains faits privilégiés. Mais

la Psychologie n'utilise pas uniquement des mesures de grandeurs psychiques : elle fait aussi un large usage de mesures physiques, et même elle emploie à l'occasion la numération. Je ne parle pas ici de numérations qu'il est toujours possible de faire, mais qui sont dépourvues d'intérêt : j'envisage des cas dans lesquels il est possible de compter des faits psychiques, de telle façon que ce soit là une opération intellectuellement utile. Par exemple, quand on détermine le champ de conscience pour les perceptions simultanées, ou successives, on compte des perceptions, et les nombres que l'on détermine ne sont pas sans valeur, ni au point de vue pratique, ni au point de vue spéculatif. De même, on compte les images qui sont évoquées successivement par un mot, et ces images varient suivant des circonstances qui ne sont pas toutes inconnues. De même, quand on observe le développement d'une image consécutive négative, qui se produit après qu'une région de la rétine a été soumise à l'action d'une lumière déterminée, on compte les phases du phénomène, c'est-à-dire des états psychiques, apparitions et disparitions de perceptions.

Mais les mesures physiques qui intéressent la Psychologie présentent beaucoup plus de variété que l'arithmétique, après tout très simple, qui vient d'être signalée. On peut distinguer plusieurs genres parmi ces mesures.

1) D'abord les mesures de phénomènes physiologiques qui accompagnent des phénomènes psychiques ; en quoi l'on peut distinguer : la vitesse et l'amplitude des mouvements respiratoires et des mouvements du cœur, la variation du volume de certains segments de membres (l'avant-bras, ou le doigt), la température du cerveau, la quantité de certaines sécrétions, etc.

2) Les mesures qui ont pour objet les excitations sensorielles, et, d'une façon plus générale, les grandeurs physiques (étendues et intensités) des objets perçus, ainsi que les durées pendant lesquelles ces objets agissent sur les

sens ; on peut y ajouter les déterminations quantitatives de certains phénomènes physiques qui se traduisent dans la conscience par des sensations qualitativement distinctes, à savoir la vitesse des vibrations lumineuses et celle des vibrations sonores, etc.

3) Les mesures de durées des phénomènes psychiques, que l'on fait, suivant les cas, au moyen d'une simple montre, ou du compteur à secondes, ou de chronoscopes qui donnent les centièmes de secondes ou même les millièmes, ou encore par l'enregistrement des vibrations d'un diapason.

Toutes ces mesures physiques fournissent aux recherches psychologiques des informations extrêmement précieuses. D'abord elles constituent des déterminations précises de phénomènes physiques qui sont liés à des phénomènes psychiques, et elles sont indispensables pour arriver à découvrir les lois de ces liaisons. De plus, elles permettent de penser et d'exprimer d'une façon objective un grand nombre de phénomènes psychiques au moyen de ces relations qui les unissent à des phénomènes physiques déterminés d'une façon précise : ainsi une sensation, ou une perception, est dépersonnalisée par la mesure de son objet, et une émotion l'est aussi par l'enregistrement des phénomènes circulatoires concomitants. Enfin certaines mesures physiques fournissent des moyens indispensables pour fonder des mesures qui atteignent des quantités proprement psychiques.

C'est que ces mesures de quantités psychiques n'atteignent leur objet qu'à travers des mesures physiques, d'une façon très indirecte et toujours laborieuse. Mais peu importe le chemin que l'on doit parcourir, pourvu que l'on arrive au terme. En fait on y est arrivé de plusieurs façons.

L'origine la plus lointaine des mesures psychiques doit être cherchée dans des expériences de physiciens. Lorsque Bouguer, au XVIII<sup>e</sup> siècle, créa la photométrie, il appliqua cette méthode de mesure physique à un problème que l'ob-

servation d'un fait usuel soulève naturellement. Nous ne voyons plus les étoiles pendant le jour, nous ne commençons à les voir, le soir, que lorsque la lumière solaire est devenue assez faible, et elles disparaissent le matin quand la lumière solaire redevient passablement forte. Une lumière forte fait donc disparaître une lumière faible, et par suite c'est un problème que de savoir quelle relation doit exister entre deux intensités lumineuses pour que la plus forte éteigne la plus faible. Voici comment Bouguer a résolu ce problème.

Une bougie étant placée à un pied de distance d'une surface très blanche, et une règle étant placée verticalement à côté de la bougie, une deuxième bougie donnant la même lumière que la première est éloignée progressivement jusqu'à ce que l'ombre de la règle projetée par la deuxième bougie vienne à disparaître : l'ombre s'évanouit, et la surface paraît entièrement blanche, c'est-à-dire que la différence entre l'éclaircissement du fond blanc et l'éclaircissement de la partie ombrée devient imperceptible, lorsque la deuxième bougie est à huit pieds de distance de la surface éclairée. « Ainsi, conclut Bouguer, la distinction entre les deux lumières n'a cessé d'être visible que lorsque la petite partie ajoutée a été environ soixante-quatre fois plus faible que la première » (1)

Comment faut-il interpréter ce fait ? Il est certain que la lumière envoyée sur l'écran blanc par la bougie la plus éloignée n'est pas supprimée physiquement par la lumière plus forte qui en entraîne la disparition, mais elle est supprimée seulement pour notre œil, elle cesse d'être visible. Il y a là, comme dit Bouguer, un fait qui prouve la limitation de nos organes, ou une erreur, et c'est cette erreur que l'expérience mesure. « Chaque observateur, ajoute-t-il, peut déterminer aisément le degré précis de la déli-

(1) BOUGUER, *Traité d'optique sur la gradation de la lumière*, p. 52, publié par Laclef en 1760. Le passage qui expose cette expérience est résumé avec des extraits par Masson, *Annales de Chimie et de Physique*, 1845, 3<sup>e</sup> série, t. XIV, p. 148-150.

catesse de sa propre vue, distinguer les endroits de sa rétine qui sont les plus sensibles, et juger de l'exactitude qu'il peut se proposer dans ses observations. Je ne dois craindre qu'une erreur d'une soixantième partie dans chaque comparaison de lumière, et une autre personne répondra peut-être d'une 80<sup>e</sup> partie » (p. 53).

On voit que le but de Bouguer était d'apprécier l'exactitude de ses observations. Mais son expérience est d'un grand intérêt pour la Psychologie, parce qu'elle fournit une méthode pour mesurer une erreur de perception, et, par suite, pour étudier d'une façon précise les lois suivant lesquelles varient les erreurs de perception. Par là, la Physique ouvrait une voie nouvelle à la Psychologie.

Mais pendant longtemps les physiciens et les astronomes furent les seuls à s'occuper de pareilles recherches. On comprend aisément pourquoi : c'est que les *erreurs d'observation*, comme il les ont appelées depuis, constituent pour leurs mesures un élément perturbateur, et que par suite ils ont un très grand intérêt à les éliminer, ou, s'ils ne peuvent les éliminer, à les réduire, et, en tout cas, à les mesurer pour savoir sur quel degré de précision ils peuvent compter. La théorie des erreurs d'observation fait donc partie de la technique des mesures physiques. Aussi les erreurs d'observation ont elles été pour les physiciens un objet de recherche. Gauss en a fait la théorie mathématique au commencement du xix<sup>e</sup> siècle, et l'étude expérimentale de ces faits a continué à s'enrichir. Bessel découvrit en 1820 l'équation personnelle des astronomes, c'est-à-dire ce fait que le passage d'un astre devant un fil est perçu plus ou moins rapidement par des observateurs différents. Ici encore, sans entrer dans le détail des faits, nous pouvons dire qu'il existe une erreur de perception : il s'agit de la perception du temps, ou, plus précisément, de la perception du moment où un phénomène lumineux a lieu dans un certain point de l'espace.

En 1845, le physicien Masson reprend les expériences

de Bouguer, qu'Arago avait aussi vérifiées pour son compte. Masson emploie une méthode nouvelle : celle des disques rotatifs. Sur un disque de papier blanc, il noircit une partie d'un secteur, de façon que, le disque étant mis en mouvement, il en résulte une couronne grise placée entre deux surfaces blanches, et il détermine, par un tâtonnement méthodique, la valeur du secteur qui cesse d'être visible. Il trouve ainsi que la plus petite différence perceptible varie, suivant les personnes, entre  $1/50$  et  $1/120$ . C'est pour lui la mesure de la sensibilité à la lumière.

Vers la même époque, l'astronome allemand Steinheil mesure aussi la sensibilité à la lumière, par une méthode différente, la méthode des erreurs moyennes.

Toujours dans la même période, en 1827, le physicien français Delezenne, de Lille, fait des expériences analogues sur la perception de la hauteur des sons, et il établit que l'oreille humaine peut distinguer deux sons dont l'un a pour hauteur 1145 vibrations et l'autre 1149 vibrations.

Jusqu'à présent, nous ne voyons que des physiciens et des astronomes pour faire ces recherches. Pourtant, dans cette même période, un physiologiste s'en occupe aussi : c'est E.-H. Weber. En 1829, il remarque que, pour que deux pressions simultanées (produites par les pointes émoussées d'un compas), soient perçues comme distinctes au moyen de la peau ou des muqueuses, il faut que les deux pressions soient séparées par une certaine distance minima, qui varie avec les régions pressées, et il détermine la valeur de ces distances pour les principales régions, chez lui. Puis il généralise sa méthode de mesure, et il cherche quelle différence doit exister entre deux poids placés sur la peau pour que nous les distinguions, puis quelle différence nous pouvons distinguer entre deux poids soulevés avec la main, puis quelle différence de température nous pouvons distinguer entre deux liquides, puis quelle différence de longueur nous pouvons distinguer entre deux lignes que nous percevons par la vue en

simultanéité, en succession immédiate, et même avec un intervalle de temps variable entre les deux perceptions.

Avec Weber, le point de vue est nouveau. Tandis que les physiciens et les astronomes songeaient seulement à la technique de leurs recherches, Weber envisage les erreurs d'observation en elles-mêmes : il pense, en mesurant ce qu'il appelle la finesse du toucher (*subtilitas tactus*) et des autres sens, faire œuvre de physiologiste, et il s'aperçoit très bien qu'il est à la frontière de la Psychologie, et même qu'il la franchit sans discussion possible, lorsque, faisant varier l'intervalle de temps entre deux perceptions successives, il expérimente sur la mémoire. « Comme on a très rarement, dit-il, l'occasion de faire des mesures sur de tels processus spirituels, je recommande ces recherches à l'attention des psychologues ». (*Tastsinn*, p. 546). Même le fait que *la différence que l'on peut distinguer entre deux grandeurs par le toucher, le sens des pressions, le sens musculaire, est une fraction constante de ces grandeurs, c'est-à-dire ce que Fechner a appelé plus tard la loi de Weber*, lui apparaît comme « un fait psychologique extraordinairement intéressant ». (*Ibid.*, p. 561).

Weber s'est donc bien rendu compte que ses expériences introduisaient la mesure en Psychologie, et même les physiciens comme Bouguer et Masson s'en rendaient compte aussi, puisqu'ils pensaient établir des mesures de la sensibilité. Toutefois, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ces recherches demeurent, non pas isolées, car chacun de ceux qui s'en occupent entend bien continuer l'œuvre des autres, mais elles demeurent rares. De plus, elles manquent d'ensemble et de systématisation, ce qui est la conséquence de leur rareté. De plus, encore, elles sont dirigées par des notions psychologiques fausses : les faits sont interprétés par la notion de la sensibilité, de la mémoire, c'est-à-dire par des notions substantialistes ; malgré leur caractère expérimental, elles appartiennent à la Psychologie des facultés.

Une grande tentative fut faite bientôt après pour bâtir sur cette première base d'expérimentation et de mesure psychologique une science nouvelle : la Psychophysique. Ce fut l'œuvre de Fechner, dont les *Elemente der Psychophysik* parurent en 1859 et 1860. Le grand mérite de Fechner a été de systématiser les recherches de ses devanciers par une conception générale de la mesure psychologique, de classer et de perfectionner les méthodes de mesure antérieures, et d'ajouter, à la collection un peu maigre de faits expérimentaux qui existait déjà, un grand nombre d'expériences nouvelles. Mais ses idées directrices, pour l'interprétation des faits, sont fausses. C'est l'idée de l'intensité des sensations, et c'est aussi l'idée qu'il se fait de la sensation. Il pose comme un principe au-dessus de toute discussion, il admet comme un axiome, que la sensation est un fait psychique qui correspond à l'excitation, et que, quand l'excitation devient plus forte, la sensation devient aussi plus forte ou plus intense. La sensation lui apparaît donc comme quelque chose qui est qualitativement homogène, et relativement simple, et qui grandit et diminue en même temps et dans le même sens que l'excitation, quoique plus lentement que l'excitation. Il y a là deux erreurs. Mais la plus grave et la plus fondamentale a été de croire que le fait psychique consécutif à l'impression sensorielle, le fait psychique sur lequel se fonde notre appréciation de l'intensité du phénomène physique, et que Fechner appelle la sensation, est homogène et simple. Nous savons que ce fait est, au contraire, prodigieusement complexe et variable, qu'il comprend des images en outre des sensations, qu'il comprend aussi des mouvements, et des associations d'images et de mouvements, et que tous ces éléments varient d'une personne à l'autre, et même d'un moment à l'autre chez la même personne, car ce fait complexe se développe dans le temps et change de nature au cours de son développement : autrement dit, ce fait est la perception, et non pas la simple sensation. Dans ces condi-



tions, que peut être la prétendue intensité de la sensation ? La perception est un événement complexe, une sorte d'organisme analogue à une plante ou à un animal, qui se développe dans une multitude de directions, qui est susceptible d'avoir une multiplicité de caractères quantitatifs, mais non pas un caractère quantitatif unique, comme l'intensité d'un son, ou la longueur d'une ligne, ou la surface d'un triangle.

Ainsi la première interprétation qui ait été faite des erreurs d'observation, ou de perception, en vue d'en dégager une mesure psychologique, doit être rejetée. Il y en a d'autres. Il y en a une spécialement qui est restée en faveur chez la majorité des psychophysiciens d'Allemagne et d'Amérique. Elle vient de Delbœuf, et même de plus loin encore, du physicien belge Plateau. C'est la théorie des distances ou dissemblances de sensation (1). On admet, dans cette théorie, que chaque sensation est purement qualitative et qu'elle ne peut, par suite, être traitée comme une quantité, mais que, à partir de la sensation qui correspond au seuil, c'est-à-dire à la plus faible excitation que nous pouvons percevoir, les sensations, à mesure que grandit l'excitation, deviennent de plus en plus distantes, ou différentes, de la sensation liminale, et que ces distances de sensation peuvent se décomposer en des distances égales entre elles, mesurables par conséquent.

Je ne crois pas utile d'entrer dans le détail pour discuter cette théorie. Moins simpliste que celle de Fechner, elle méconnaît cependant encore le caractère très complexe et variable de la perception. Elle suppose que le fait mental corrélatif de l'excitation se modifie d'une façon graduelle et continue pendant que l'excitation grandit. Elle néglige ainsi les éléments subjectifs de la perception, éléments qui varient avec les personnes, avec le moment où s'arrête

(1) Voir notamment. EBBINGHAUS, *Grundzuge der Psychologie*, et TITCHENER, *Experimental Psychology*. Voir aussi R. DE SIMÉTY, Le problème psychophysique, *Archives de Philosophie*, III, 1-41 (1925).

le développement de la perception, avec l'usage auquel la perception est destinée et qui en modifie profondément la composition. Elle suppose encore que c'est par une appréciation directe de ces distances de sensation que nous apprécions les intensités physiques, et elle résout ainsi d'une façon trop commode le problème de la perception quantitative.

Quelle est donc la grandeur psychique que la mesure des erreurs de perception nous permet d'atteindre et de mesurer ? Je crois que la meilleure réponse à cette question est celle qui est la plus prudente et la plus empirique. Dans la perception d'une intensité lumineuse, nous commettons une erreur, que l'on mesure par une technique quelconque, celle de Bouguer, celle de Masson, celle de Steinheil, ou une autre plus moderne. Dans la perception de la grandeur d'une ligne, nous commettons aussi une erreur, qui se mesure par une technique appropriée. Dans la perception locale d'un point de la peau qui est impressionné par une excitation déterminée, nous commettons une erreur que nous mesurons par le calcul de la zone d'erreur, etc. Toutes ces erreurs signifient que les perceptions qu'elles affectent ne saisissent pas leurs objets d'une façon adéquate : si elles sont grandes, l'écart est grand entre la perception et son objet ; si elles sont petites, l'écart est petit. La correspondance de la perception avec son objet est donc susceptible de varier quantitativement, et, par suite, il est tout naturel d'admettre que, ce que nous saisissons dans les variations de l'erreur de perception, ce sont les variations quantitatives de cette correspondance. Non seulement il est naturel d'admettre cela, mais c'est la seule interprétation rigoureuse des faits, car c'est l'expression même des faits empiriques en langage psychologique. J'ajoute seulement que ce caractère des perceptions dont la mesure des erreurs nous fournit la mesure, c'est ce que Leibnitz appelait la clarté des idées, ou le caractère en vertu duquel les idées correspondent plus ou moins imparfaitement à leurs objets.

Qu'il y ait là une véritable mesure psychologique, c'est-à-dire une chose psychologique de nature homogène, variant d'une manière uniquement quantitative, et dont les variations quantitatives sont exprimées par des nombres, cela ne me paraît pas contestable. L'erreur de perception résulte bien de la perception, c'est dans la perception qu'elle a son origine, c'est par les conditions variables que subit la perception que l'erreur grandit et diminue : autrement dit, la clarté de la perception est bien un caractère quantitatif de la perception. D'autre part, c'est bien une quantité mesurable. Nous pouvons, en effet, définir l'égalité en disant que la clarté d'une perception est égale à celle d'une autre perception quand les erreurs qui correspondent aux deux perceptions sont égales. Et nous pouvons définir l'addition en disant que la clarté d'une perception est double, ou triple, de celle d'une autre, quand l'erreur dont est affectée la première est la moitié, ou le tiers, de celle dont est affectée la deuxième. Cela n'est pas autre chose que la traduction en langage psychologique du fait des erreurs de perception et du caractère mesurable de ces erreurs.

Maintenant, nous avons laissé de côté, dans cette étude des principes de la mesure psychologique, toute la technique expérimentale. Je crois qu'il ne convient pas de l'étudier ici. Ce serait long, et d'un intérêt médiocre, parce que l'usage des mesures, qui seul en fait l'intérêt, n'apparaîtrait pas dans un simple exposé technique. La technique varie avec les différentes espèces de perceptions, et c'est à l'occasion de l'analyse de chacune de ces espèces qu'il convient de l'étudier. Je fais remarquer seulement que, par la mesure de la clarté des perceptions, la détermination numérique prend place dans la Psychologie proprement dite : elle est autre chose qu'un emprunt fait à la Physique pour étudier la dépendance de faits psychiques à l'égard de leurs conditions physiques ou physiologiques, elle est la première application à la Psychologie du procédé qui a fait

la fécondité de la méthode expérimentale dans la Physique. Nous allons voir maintenant qu'elle est loin d'être la seule.

Weber avait eu l'idée, comme je l'ai indiqué plus haut, d'étudier comment varie la plus petite différence perceptible lorsque les deux excitations comparées sont séparées par un intervalle de temps grandissant. Ses expériences, faites sur la comparaison des poids et sur celle des longueurs, montrent que, comme on pouvait s'y attendre d'après l'observation courante, la distinction devient de plus en plus difficile à faire à mesure que l'intervalle de temps grandit. « On peut de cette façon, conclut-il, mesurer et exprimer numériquement la manière dont la clarté (*die Deutlichkeit*) du souvenir des sensations diminue de seconde en seconde » (1). Et cela n'a rien d'étonnant, car l'image n'est pas autre chose que la perception, reparaisant à la conscience en l'absence de l'excitation qui l'avait provoquée, et suivant, à partir du moment où l'excitation cesse d'agir, une évolution nouvelle. Par suite, on peut mesurer les erreurs de la représentation imaginative comme on mesure celles de la représentation perceptive, et par des méthodes analogues. Toutefois, c'est là jusqu'à présent une possibilité théorique : les tentatives, peu nombreuses, qui ont été faites (Katz sur le sens du temps, Lôwenton sur la localisation, Wolfe sur les images des sons), semblent montrer surtout que la technique de ce genre de mesures n'est pas au point.

Mais, dans le domaine des images, il est une autre quantité que l'on peut aussi exprimer numériquement : c'est leur degré de fixation. Supposons que l'on ait appris une série de mots ou de syllabes de façon à pouvoir la réciter sans faute, et qu'on laisse ensuite s'écouler un certain temps, une heure, un jour, une semaine, ou davantage :

(1) *Tastsinn und Gemeingefühl*, p. 545. Voir aussi mon livre : *La Psychophysique*, p. 307-308.

il arrive un moment où l'on est incapable de réciter la série. Cependant on en possède encore des images, mais elles sont fixées maintenant à un degré inférieur à celui qui permet de réciter la série. Ebbinghaus a trouvé un moyen pour exprimer numériquement cet abaissement : c'est la méthode d'épargne. Elle consiste en ce que le même sujet apprend une deuxième fois la même série : on compte le nombre de secondes, ou le nombre de lectures, que le sujet emploie pour cette deuxième fixation, et on le compare avec le nombre de secondes ou de lectures qui ont été employées pour la première fixation. Le temps de la deuxième fixation est inférieur, au moins en moyenne, et presque toujours dans les cas particuliers, au temps de la première fixation. La différence entre ces deux temps, ou l'épargne réalisée, est d'autant plus grande que les images sont mieux fixées, d'autant plus faible qu'elles sont davantage effacées. Leur valeur d'épargne exprime donc le degré auquel elles sont fixées.

On a employé une autre méthode pour mesurer le degré de fixation des images, à savoir la méthode des évocations justes, de G.-E. Müller. Il est inutile d'en parler ici : l'intérêt qui s'y attache est uniquement d'ordre technique.

Ebbinghaus n'a pas créé seulement une méthode pour évaluer le degré de fixation des images : sa mesure du temps employé pour la fixation d'une série de syllabes est au fond la mesure d'une autre grandeur psychique, dont l'importance n'est pas moindre que celle du degré de fixation. Ce n'est pas le temps qui fixe les perceptions en images reproductibles à volonté : c'est ce qui remplit le temps, c'est l'effort mental appliqué à la fixation. Cet effort peut être plus ou moins énergique, il est plus ou moins efficace suivant les personnes et suivant les circonstances, il peut aussi être plus ou moins favorisé par la nature des objets de perception. Mais il est possible de le maintenir passablement constant, pourvu qu'il ne soit pas prolongé pendant un temps trop long et qu'il ne produise pas une fa-

tigue gênante. Il est possible aussi de l'appliquer à des objets de perception qui soient à peu près de même nature, qui donnent lieu, dans le travail de fixation, à des actes psychiques très semblables les uns aux autres. Bref, il est possible de réaliser des conditions expérimentales qui garantissent une uniformité, non pas parfaite, mais très grande, du travail mental appliqué à la fixation. Alors le temps pendant lequel le travail se prolonge peut être interprété comme mesurant ce travail même, ou, comme on peut se risquer à dire en transportant à la Psychologie un terme de la Physique contemporaine, l'énergie mentale développée dans le travail. Ainsi la mesure du temps pendant lequel on travaille à fixer une série de perceptions en images peut être considérée comme une mesure de l'énergie mentale de fixation, pourvu que l'on puisse maintenir une uniformité passable des conditions subjectives et objectives : mais maintenir cette uniformité, c'est affaire de technique expérimentale, et les essais très nombreux qui ont été faits depuis la publication des expériences d'Ebbinghaus (1885) montrent que cela est possible.

Cette mesure de l'énergie mentale présente un intérêt particulier : c'est qu'elle peut être généralisée, ou du moins appliquée à d'autres formes de l'énergie mentale. Pour lire un texte de difficulté uniforme, pour écrire, pour faire des additions de nombres de même composition, nous dépensons aussi de l'énergie mentale, et nous la dépensons d'une façon qui peut être maintenue régulière pendant un temps passablement long. La preuve en est que, pour écrire deux pages, ou deux lignes, pour lire deux phrases de même longueur, pour faire deux colonnes d'additions sur les cahiers de Kraepelin, et pour beaucoup d'autres travaux d'égale longueur et d'égale difficulté, nous employons des temps égaux, ou à peu près égaux. Nous pouvons donc admettre que, dans ces diverses formes de travail mental, le temps mesure aussi l'énergie dépensée.

C'est une question de savoir si l'on peut assimiler l'éner-

gie mentale de fixation à celle de la lecture ou des additions, ou bien si l'on ne peut considérer le temps comme une mesure de l'énergie que lorsqu'il s'agit d'une énergie de même qualité. Si l'on pouvait admettre que, dans toute forme de travail mental, c'est une même énergie qui se dépense, et que par suite une certaine quantité d'énergie d'une espèce équivaut à une quantité déterminée d'énergie d'une autre espèce, la notion d'énergie mentale posséderait une valeur aussi grande que celle d'énergie physique. Mais une telle hypothèse apparaît, au moins actuellement, comme dépourvue de solidité. La question est d'ailleurs compliquée par deux circonstances : l'une est que le travail mental comprend toujours des éléments musculaires, et que la proportion de ces éléments est variable ; l'autre est que les diverses formes d'énergie mentale se hiérarchisent au point de vue de la dignité, que le progrès mental, au cours de l'évolution individuelle, consiste à acquérir graduellement la capacité d'accomplir des travaux de plus en plus difficiles, et qu'il paraît par suite impossible de songer à une identité foncière de ces travaux si différents. Dans ces conditions, et sans préjuger de l'avenir, la prudence nous prescrit de considérer le temps comme une mesure de l'énergie mentale, pour le cas seulement où il s'agit d'une même qualité d'énergie. Malgré cette limitation, la mesure de l'énergie mentale apparaît comme extrêmement précieuse. En effet, outre l'usage direct qui en peut être fait dans la détermination des lois relatives à chacune des espèces de travail mental, elle fournit un point d'appui pour fonder d'autres mesures qui sont susceptibles d'être tout aussi précieuses, notamment celles de l'exercice et de la fatigue.

Lorsque nous faisons une certaine espèce de travail mental pour la première fois, le travail a coutume d'être relativement lent : dans la suite, il devient plus rapide, et cet accroissement de vitesse est ce qu'on appelle l'exercice. Donc, au commencement, la dépense d'énergie men-

tale est plus grande ; par exemple le temps nécessaire pour faire une colonne d'additions sur un cahier de Kraepelin, ou pour apprendre par cœur une série de 12 mots, est plus long au début de ce genre de travail. Le temps diminue ensuite, la dépense d'énergie devient moindre, c'est-à-dire que nous faisons une économie d'énergie qui se manifeste par une économie de temps : cette économie se mesure par la différence des temps qui sont employés pour des travaux objectivement équivalents. Ainsi l'exercice est susceptible d'être apprécié d'une façon numérique, et cette mesure permet de chercher quelles lois relient l'exercice avec les conditions dont il dépend.

D'autre part, si un travail mental se prolonge pendant un certain temps, il vient un moment où nous éprouvons un sentiment de fatigue, il nous semble que le travail devient plus difficile, et en même temps il se ralentit. Si nous comparons ensemble les temps nécessaires pour effectuer deux travaux équivalents, l'un sans fatigue, l'autre avec fatigue, nous avons dans l'augmentation de temps une expression numérique de la fatigue. Cette mesure n'est possible, évidemment, que si nous réalisons par ailleurs l'identité des conditions, notamment l'identité au point de vue de l'exercice, de l'effort volontaire, de la difficulté des travaux comparés : mais cela encore, c'est affaire de technique expérimentale.

A partir de ces diverses mesures, il est possible d'en établir d'autres, et notamment celle des inhibitions, ou de la concurrence qu'un travail mental exerce à l'égard d'un autre. On peut distinguer, dans la fixation et la conservation des images, plusieurs espèces d'inhibitions, notamment les inhibitions régressives, les inhibitions concomitantes et les inhibitions progressives.

L'inhibition régressive, dont l'étude a été commencée par Müller et Pilzecker (1), est celle qui est exercée sur les

(1) *Experimentelle Beiträge zur Lehre vom Gedächtniss* (1900).



images par le travail mental ultérieur. Supposons que deux séries de mots *a* et *b* sont fixées dans des séances différentes. Après la fixation de la série *a*, le sujet se repose, il se promène, par exemple, ou bien, ce qui vaut encore mieux, il va dormir. Après la fixation de la série *b*, il travaille pendant un certain temps, ou il converse avec l'expérimentateur, ou il lit tout haut un livre ou un journal, ou il apprend une nouvelle série *c* semblable à la série *b*. Si, le lendemain de la première fixation, ou bien le même jour, après un temps déterminé de repos pour la série *a* et de travail pour la série *b*, on mesure, par la méthode d'épargne, le degré de fixation auquel se sont abaissées les deux séries, on trouve une différence très nette entre elles, et cette différence a toujours le même sens : la série dont le souvenir a été inhibé par un temps de travail mental a une valeur d'épargne inférieure à l'autre. La différence entre les deux valeurs d'épargne constitue une mesure de l'inhibition régressive. Par là, un champ nouveau s'ouvre à la recherche : on peut chercher quelle est la valeur inhibitrice des diverses espèces d'inhibitions qui peuvent être employées ; on peut chercher aussi comment les diverses espèces d'images résistent à l'inhibition, et suivant quelles lois se produisent tous ces événements. D'une façon générale, cette mesure de l'inhibition régressive fournit un moyen expérimental pour étudier l'oubli.

L'inhibition progressive est celle qui est exercée par la fixation d'une série sur la fixation d'une série qui la suit immédiatement. Si, comme le faisait Ebbinghaus, on apprend plusieurs séries dans une même séance, le temps de fixation de la deuxième série est toujours plus long que celui de la première, à condition du moins que le sujet ait déjà atteint le degré d'exercice où il ne se produit plus de diminution de temps. Pour ce qui est des séries suivantes, il intervient des complications, c'est-à-dire que, dans certaines conditions, on voit apparaître une alternance rythmique

d'accroissements et de diminutions, mais avec une tendance générale à l'augmentation pendant une grande partie de la séance de travail et une diminution du temps vers la fin de la séance (1). Le rythme et la diminution finale sont probablement des actes d'organisation du travail et de défense contre la fatigue. Mais, tant que les séries que l'on fixe dans une même séance ne sont pas très nombreuses, il n'y a ni rythme, ni diminution finale, il y a seulement augmentation du temps. C'est ce que j'ai constaté dans une expérience où un enfant fixait, suivant les séances, ou 2, ou 3, ou 4, ou 5 séries de 8 mots artificiels. Le résultat de cette expérience est tellement net et significatif que je le reproduis ici.

TEMPS de fixation	Sur 2 Séries	Sur 3 séries	Sur 4 Séries	Sur 5 Séries
de la 1 <sup>re</sup> série..	196 <sup>s</sup> ,075	215,425	185,925	189,55
— 2 <sup>e</sup> —	218,65	265	205,375	309,325
— 3 <sup>e</sup> —	»	312,025	265,425	264,65
— 4 <sup>e</sup> —	»	»	305,725	322,375
— 5 <sup>e</sup> —	»	»	»	298,25

On voit que le temps moyen de fixation va en augmentant d'une série à la série suivante, aussi longtemps que le nombre des séries ne dépasse pas 4 : mais, quand il arrive à 5, le rythme apparaît, comme dans les séances où Ebbinghaus fixait 6, 8, ou 9 séries. J'ajoute que les temps que je viens de donner sont seulement des moyennes de 4 cas, mais le sujet, malgré son jeune âge, était très exercé, ayant déjà fixé environ 150 séries de mots français.

J'interprète ces faits comme signifiant que la série de termes que l'on vient de fixer exerce une inhibition sur la série suivante, et que cette inhibition devient plus forte

(1) *Ueber das Gedächtniss*, p. 55 et suiv.

à mesure que grandit le nombre des séries antécédentes. Cette augmentation de temps, ce ralentissement de l'activité fixatrice, me paraît n'être pas autre chose qu'une forme de fatigue. En tout cas, on voit en quoi consiste l'inhibition progressive, et l'on voit aussi qu'il y a là un fait, ou, si l'on veut, une action causale d'ordre psychique, que l'on peut étudier d'une façon précise au moyen de la mesure.

Les inhibitions concomitantes peuvent être étudiées aussi dans la fixation des images. La méthode générale consiste à faire agir, pendant le travail de fixation, une cause uniforme de distraction, par exemple un bruit, ou bien à faire faire au sujet un autre travail, par exemple à le faire compter pendant qu'il lit les mots sur l'appareil. Cela peut être varié indéfiniment (1).

On peut étudier aussi les inhibitions concomitantes dans la production des sensations. Le psychologue hollandais Heymans a étudié la façon dont se relève le seuil d'excitation sous l'influence d'une excitation perturbatrice (2).

Ainsi la Psychologie emploie déjà, d'une façon usuelle, un nombre respectable de mesures proprement psychologiques. Il est vrai que celles que je viens de citer, et que j'ai choisies parmi les plus fréquemment et les plus fructueusement employées, se rapportent seulement aux faits de connaissance, à la vie des représentations, sensations, perceptions et images. Peut-on étendre aussi la mesure aux autres faits psychiques ?

En réalité, cette extension est possible dans le domaine des mouvements, et il y a été fait quelques recherches dans lesquelles des mesures psychologiques jouent un rôle. Ainsi les mouvements de précision, comme ceux qui consistent à viser un but, à tracer un ligne d'une certaine longueur, à placer un point dans une certaine direction, donnent lieu

(1) Voir un mémoire que j'ai publié sur ce sujet dans *Année psychologique*, **XXIII**, p. 50.

(2) *Zeitschrift für Psychologie*, tomes 21 et 26.

à des erreurs, qui ont une certaine analogie avec les erreurs de perception. Il est donc possible de mesurer la précision des mouvements, et de chercher suivant quelles lois elle varie.

De même, il est possible d'étudier, par des moyens analogues à ceux qu'on a employés pour les images, l'association des mouvements, c'est-à-dire la formation des habitudes.

Restent les émotions et les sentiments. Il faut reconnaître qu'il n'existe aucune technique pour appliquer la mesure aux caractères quantitatifs que possèdent ces faits. Mais il n'est pas douteux que, là aussi, il existe des caractères quantitatifs, et que par conséquent, là aussi, la mesure est possible. Ce sera l'affaire de la Psychologie de l'avenir de créer des méthodes pour l'étude précise de ces faits : la Psychologie actuelle a bien assez de problèmes posés, de problèmes susceptibles d'être résolus par les méthodes actuellement élaborées. Il faut, comme dit Descartes, « conduire par ordre nos pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître ».

En résumé, les mesures psychologiques s'appuient toutes sur des mesures physiques, qu'elles interprètent au moyen de postulats et d'hypothèses. Elles présentent donc toutes les difficultés des mesures physiques, et, en plus, elles ont des difficultés propres qui se rapportent à l'interprétation psychologique des mesures physiques. Elles sont donc approximatives, elles aussi, et même elles ne peuvent ordinairement pas, en raison de la complexité des faits psychiques, prétendre à une précision très grande. Il est donc indispensable, dans toute mesure psychologique, de répéter la détermination, de prendre des moyennes, de calculer l'écart moyen, et, souvent aussi, l'erreur probable, et de tenir compte de ces erreurs dans l'interprétation des expériences. Cela n'est pas toujours sans difficulté : l'essentiel est que cela n'est pas impossible.

## CHAPITRE IV

### B) Les différents domaines de l'investigation psychologique objective

Maintenant que nous avons étudié les procédés généraux de l'investigation psychologique, nous devons les envisager sous la forme spéciale que leur imposent les diverses conditions dans lesquelles les faits se présentent à nous, c'est-à-dire les diverses espèces de sujets conscients chez lesquels ces faits se produisent. Or, on peut distinguer, en songeant aux différences qui en résultent pour l'investigation, quatre espèces de ces sujets : les hommes adultes et normaux, les malades, les enfants et les animaux. Il est évident que les procédés généraux de l'investigation ne peuvent pas être appliqués sous la même forme, et même ne peuvent pas être appliqués tous, à ces quatre espèces de sujets : la recherche doit s'adapter aux conditions créées par les différences qui les séparent.

#### 1. LES HOMMES ADULTES ET NORMAUX

Ils ont cela de commun qu'ils sont capables d'observation subjective. Par suite, l'observation objective est, avec eux, une transposition de l'observation subjective. Mais ils sont plus ou moins capables d'observation, ils sont

plus ou moins capables de saisir avec finesse les événements psychiques qui se passent en eux. Et non seulement leur finesse d'observation est variable, mais aussi la sûreté de leurs observations : ils sont plus ou moins sujets aux illusions. Et enfin une question supplémentaire se pose encore en ce qui les concerne, c'est celle de la sincérité : ils peuvent mentir parce qu'ils y ont intérêt, et c'est le cas pour les simulateurs ; ils peuvent mentir par vanité ou par cynisme ; ils peuvent mentir, enfin, par un malin plaisir d'égarer le psychologue qui les interroge.

Il résulte de là qu'il faut prendre des précautions pour pouvoir utiliser les observations des autres hommes. Il faut d'abord connaître les sujets dont on reçoit les observations, il faut s'assurer qu'ils sont dignes de confiance au point de vue intellectuel et au point de vue moral. Ce dernier caractère est encore plus important que l'autre : un homme d'esprit borné peut fournir des renseignements utiles, et d'ailleurs tous les hommes ont l'esprit borné, il n'y a entre eux, à ce point de vue, que des différences de degré ; mais ceux qui cherchent à tromper sont absolument inutilisables, à moins que l'on ne se propose d'étudier le caractère du menteur. Même il faut renoncer à employer ceux qui mentent d'une façon semi-inconsciente, par suite de quelque sentiment obscur. Les seuls sujets que l'on puisse utiliser pour les recherches psychologiques ordinaires sont ceux que l'on connaît comme parfaitement sincères.

Une autre précaution nécessaire concerne la possibilité de suggestion. Cette possibilité n'existe pas seulement pour les hystériques : aucun homme normal n'est complètement à l'abri des erreurs de suggestion lorsqu'il s'agit de faits un peu difficiles à observer, dans certaines circonstances dont quelques-unes seulement sont connues. La simple attente d'un fait que l'on regarde comme probable, la simple image de ce fait, suffit parfois à faire naître la croyance qu'il existe. Or l'attente existe toujours dès que l'on

a une hypothèse. Elle existe même lorsque l'on pose une question, parce qu'on affirme par là, implicitement, la possibilité d'apparition d'un fait. On demande à un sujet, dans les expériences sur le seuil de Weber, s'il sent une pointe, ou deux, et cette question contient la suggestion qu'il doit en sentir tantôt une, tantôt deux, et, quand les circonstances sont favorables, cette suggestion est extrêmement efficace pour produire l'illusion paradoxale (1). La même illusion peut d'ailleurs se produire avec autant de facilité dans toutes les déterminations de seuils d'excitation ou de seuils différentiels : le psychologue exerce alors la suggestion sans le vouloir, et même souvent sans le savoir, et la technique des mesures doit comprendre des précautions destinées à empêcher la suggestion d'agir et l'illusion de se produire. C'est pour n'avoir pas tenu compte de ces faits que Binet a cru autrefois qu'il n'est pas possible d'obtenir une mesure scientifique du seuil esthésiométrique, et qu'il a échoué plus tard dans ses tentatives pour mesurer l'acuité auditive au moyen de la montre (2).

Et enfin la plus grande difficulté de l'observation objective fondée sur l'observation subjective des sujets consiste en ce que les faits les plus intéressants pour le psychologue sont ceux qui se passent dans le subconscient, et surtout à la limite du subconscient et du conscient. Il en résulte qu'ils sont difficiles à saisir pour un observateur exercé, et plus difficiles encore pour un observateur novice.

En somme, nous retrouvons ici tous les défauts de l'observation subjective, et même ils sont notablement aggravés. Par conséquent, la forme d'observation objective qui est constituée par cette extension de l'observation subjective ne peut être employée comme un moyen sérieux d'investigation qu'à des conditions analogues à celles qui s'imposent à l'observation subjective. Il faut, notamment,

(1) Voir mon livre : *L'illusion paradoxale et le seuil de Weber*, Paris, Masson, 1910.

(2) *Les idées modernes sur les enfants*.

qu'elle soit préparée ; il faut qu'elle soit répétée, ou prolongée ; il faut qu'elle soit sûrement et patiemment contrôlée ; il faut enfin qu'elle soit appliquée d'une façon méthodique, à des faits précis, au moment où ces faits viennent de se produire, et non pas d'une façon diffuse.

Ces règles nous permettent d'apprécier les diverses formes sous lesquelles on l'a le plus souvent employée.

La première est ce qu'on a appelé la méthode des questionnaires ou des enquêtes indirectes. Cette méthode a été employée pour la première fois vers 1880, par Galton, pour des recherches sur divers sujets, notamment sur les images mentales, qui sont réunies dans son *Inquiry into human Faculty* (1883). Depuis, la méthode a été bien souvent employée. Elle consiste à rédiger une suite de questions, que l'on publie dans un journal, ou que l'on envoie directement à des personnes de qui l'on espère recevoir des réponses.

Cette méthode a provoqué bien des déceptions chez les psychologues qui s'en sont servis. Binet s'est plaint de l'indifférence du public, « surtout en France », dit-il. Et il cite ce fait que, pour un questionnaire envoyé à 5000 exemplaires, 30 réponses seulement sont venues. Un questionnaire adressé aux joueurs d'échecs, et publié dans une revue spéciale, la *Stratégie*, a rapporté 7 réponses. Un questionnaire sur le caractère des enfants, publié dans le *Petit Journal*, n'a rapporté que 12 observations.

Au lieu d'accuser le public de l'insuccès d'une recherche, les psychologues feraient souvent mieux de s'en prendre à eux-mêmes. Pour répondre à des questions qui présentent un intérêt psychologique, il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté, il faut aussi être capable de s'observer soi-même, et il faut en général être entraîné à l'observation : or on peut être un bon joueur d'échecs et n'être pas psychologue. On a donc trop souvent demandé des observations psychologiques à des gens qui ne pouvaient pas les faire. De plus, les questions posées dans les enquêtes sont la plupart du



temps trop complexes et trop peu explicites pour qu'on y puisse faire des réponses un peu précises. Il n'est pas nécessaire que je donne des exemples de ces questions mal posées : cela ne serait que trop facile. Je me bornerai à dire que, au temps où les questionnaires psychologiques étaient à la mode, j'ai essayé plusieurs fois de répondre à ceux dont j'avais connaissance. Je n'ai pu y réussir qu'une fois : il s'agissait du questionnaire de Catherine et Victor Henri sur les souvenirs d'enfance (1). Je conclus que cette méthode ne peut être employée que dans des cas très rares, et à la condition que l'on puisse poser aux sujets des questions très précises et très simples. Par exemple, Jastrow, étudiant les rêves des aveugles, demandait à ses correspondants s'ils avaient des images visuelles dans leurs rêves. Voilà une question à laquelle on peut répondre quand on sait ce que c'est qu'une image visuelle. Ensuite, il demandait à quel âge la cécité s'était produite. Il a tiré des réponses obtenues une conclusion intéressante sur l'âge auquel se fixent les images visuelles dans l'enfance.

La deuxième méthode est celle des enquêtes directes, ou des interrogations. Elle consiste à aller trouver les personnes de qui l'on veut avoir des renseignements, et à leur poser des questions, que l'on varie en tenant compte des premières réponses, de façon que les personnes comprennent bien ce qu'on leur demande et qu'elles ne négligent pas de signaler des faits qui leur paraissent insignifiants, parce qu'elles n'en voient pas la portée, et qui peuvent présenter un intérêt supérieur. Cette méthode a été recommandée par Ribot (2), qui l'a d'ailleurs employée avec succès, notamment dans son *Enquête sur les idées générales*, et dans d'autres recherches sur la mémoire affective (3), sur l'imagination musicale et sur le type imaginatif (4).

(1) *Année Psychologique*, tome III, p. 184.

(2) *Journal de Psychologie*, I.

(3) *Psychologie des sentiments*, p. 144.

(4) *Essai sur l'imagination créatrice*, p. 291 et suiv.

Et pourtant cette méthode présente les mêmes difficultés que celles des questionnaires. Elles sont seulement atténuées, parce que la conversation permet au psychologue d'aider le sujet dans sa recherche, et qu'elle permet au sujet de faire préciser les questions. Mais il reste vrai que la méthode ne peut réussir qu'à la condition que l'interrogation porte sur des questions simples.

En réalité, ce qui fait l'intérêt principal de cette deuxième méthode, c'est qu'elle est un acheminement à la troisième, qui consiste à interroger les sujets sur des faits très précis, au moment où ces faits viennent de se produire. On peut même dire que c'est déjà cette méthode que pratiquait Ribot lorsqu'il demandait à diverses personnes de lui décrire l'état mental provoqué par certains mots qu'il prononçait devant eux. C'était alors de l'observation précise, tandis que la question posée aux musiciens et aux non-musiciens sur les images évoquées par « l'audition musicale pure » fait plutôt appel à l'observation diffuse. Mais il est à remarquer que les sujets qui ont répondu à cette question, ainsi que ceux dont l'observation est rapportée dans l'appendice suivant, sur « le type imaginaire et l'association des idées », montrent tous une forte tendance à rapporter et à décrire uniquement des faits particuliers et précis. Aussi n'est-il pas étonnant que, après l'enquête de Ribot sur les idées générales, la méthode dont il avait été l'initiateur se soit développée dans le sens de l'observation minutieuse de faits particuliers provoqués par des moyens expérimentaux. C'est ce qui est arrivé avec Binet dans l'*Etude expérimentale de l'Intelligence* (1903) et avec les psychologues allemands que l'on rattache à l'école de Wurzburg et qui en fait ont plutôt commencé leurs recherches à la suite du travail de Marbe (*Ueber das Urtheil*, 1901).

A partir de cette époque, l'investigation psychologique des hommes adultes et normaux a toujours été faite à la fois par un appel à l'observation subjective des sujets et par

des moyens expérimentaux. L'observation subjective a prédominé chez Binet et dans l'école de Wurzbourg, comme d'ailleurs chez Ribot. Mais les procédés proprement objectifs doivent être joints à l'observation subjective si l'on veut que la Psychologie soit une science véritable, et non pas un simple recueil d'anecdotes et de menus faits propres à faire ce que Spinoza appelait une historiote de l'âme. Et ces procédés sont ceux qui ont été signalés plus haut comme procédés généraux de l'investigation objective, à savoir: a) l'observation proprement objective des mouvements qui accompagnent les événements psychiques, c'est-à-dire l'observation psychophysiologique; b) l'expérimentation, qui permet de produire à volonté les faits que l'on veut étudier, et de les produire dans les conditions que l'on estime les plus favorables; c) la mesure, appliquée aussi largement qu'il est possible aux conditions physiques des faits psychiques et aux quantités proprement psychiques.

Ainsi la méthode d'investigation qui a permis à la Psychologie contemporaine de faire des découvertes appréciables et encourageantes, et qui paraît propre à lui assurer des progrès dont personne ne peut prévoir les limites, c'est la méthode qui s'efforce d'utiliser tous les moyens d'information, sans en rejeter un seul. Cela ne veut pas dire que le même psychologue doive pratiquer tous les modes de recherche simultanément: la complexité des problèmes et la nécessité de la division du travail s'y opposent. Mais cela signifie que les recherches faites par des moyens différents, les uns plus subjectifs, les autres plus objectifs, les uns plus physiologiques, les autres plus proprement psychologiques, peuvent être complémentaires les uns des autres. Et cela signifie aussi qu'il y a une singulière étroitesse d'esprit dans l'intolérante prétention, que l'on rencontre encore chez certains psychologues ou philosophes, de condamner à l'avance des méthodes et des recherches qu'ils ne prennent pas la peine de connaître.

J'ajoute une remarque pour conclure: c'est que l'étude

psychologique des hommes adultes et normaux peut poursuivre deux fins, qu'il est utile de distinguer. D'une part, elle peut faire abstraction de toutes les différences individuelles que présentent les sujets, et prendre comme but la découverte des lois qui s'appliquent d'une façon abstraite, qui englobent les faits individuels dans des relations universelles, et qui peuvent seules expliquer les faits individuels : c'est la Psychologie analytique. D'autre part, elle peut se proposer la détermination de certains caractères, de certaines dispositions, de certaines manières de penser, de sentir ou d'agir, qui distinguent les individus : c'est la Psychologie individuelle, qui prépare les applications pratiques. Et ici encore il faut distinguer deux façons de l'envisager : on peut se borner à déterminer chez les individus des marques distinctives, qui suffisent à les classer au point de vue pratique ; et l'on peut aussi essayer de décrire leur personnalité d'une façon systématique, en caractérisant leurs diverses fonctions psychiques au point de vue qualitatif et au point de vue quantitatif. Mais la méthode est toujours la même pour ces deux formes de la Psychologie individuelle et pour la Psychologie analytique : elle exige toujours un emploi coordonné de l'observation subjective et des procédés objectifs.

## 2. LES ANORMAUX

L'observation des anormaux a été l'une des sources de la Psychologie contemporaine. Taine l'a utilisée d'une façon systématique, et Ribot en a fait le plus grand usage. « C'est, dit-il, un puissant moyen d'investigation et qui a été riche en résultats. La maladie, en effet, est une expérimentation de l'ordre le plus subtil, instituée par la nature elle-même, dans des circonstances bien déterminées,

et avec des procédés dont l'art humain ne dispose pas : elle atteint l'inaccessible!(1) » Et il ajoute un peu plus loin : «...la maladie est un merveilleux instrument d'analyse. Il y a plus : elle instruit sur l'état normal ». Ainsi l'observation des anormaux serait, non pas seulement un équivalent de l'expérimentation, mais la forme supérieure de l'expérimentation pour la Psychologie de l'homme normal aussi bien que pour celle du malade.

Ribot a parlé ici uniquement de l'observation des malades. Mais il existe encore une autre catégorie d'anormaux, qui est constituée par les hommes auxquels manquent certaines conditions organiques de la vie psychique. On peut distinguer parmi eux plusieurs groupes :

a) Ceux à qui manquent les conditions périphériques de certaines sensations ou de certains mouvements : les aveugles, les aveugles à certaines couleurs ou à toutes les couleurs, les aveugles partiels, chez qui des glaucomes rendent inutilisable une région de la rétine ; les sourds, qui peuvent l'être aussi en totalité ou en partie ; les amputés, qui ont perdu à la fois des parties de la peau et des organes de mouvement ; les hommes qui, par suite d'une brûlure ou d'une opération chirurgicale, portent des cicatrices dans lesquelles les éléments nerveux sont détruits ; ceux qui ont subi, pour des causes variables, une perte, totale ou partielle, des organes du goût ou de l'odorat ; et enfin ceux chez qui la perte organique intéresse seulement les organes annexes des éléments nerveux périphériques, par exemple les milieux de l'œil ;

b) Ceux chez qui manque la liaison entre les organes périphériques et l'organe central (anesthésies et paralysies provenant de la section d'un nerf, ou de quelque lésion qui trouble ou supprime la conduction des impressions, comme dans le tabès, les névrites, etc.).

c) Ceux chez qui les lésions intéressent les organes cen-

(1) P. F. THOMAS, *La Méthode dans les sciences*, p. 300 et 301.

traux, l'encéphale ou la moelle épinière, et qui proviennent de blessures, ou bien de maladies (comme dans la paralysie générale). On peut joindre à ces derniers ceux chez qui existe un empoisonnement, qu'on peut considérer comme équivalent à une lésion provisoire (les alcooliques, les éthéromanes, les morphinomanes, etc.).

Mais il existe aussi des anormaux psychiques chez qui il ne manque aucun organe, chez qui l'on ne trouve aucune mutilation, et qui présentent pourtant des troubles psychiques. C'est à propos de ces malades que se pose d'une façon particulièrement embarrassante la question de savoir où finit l'état normal, et où commence la maladie. Il semble que le normal ne peut se définir qu'au point de vue moral et logique. Au point de vue moral, l'homme normal n'est pas celui dont la vie morale est irréprochable, ce n'est pas le saint, mais c'est l'homme qui possède les conditions essentielles de la vie morale et qu'à ce titre on juge comme responsable de ses actes. Toutefois, il y a là une difficulté, qui résulte de ce qu'on trouve des cas mal définis, les demi-fous et les demi-responsables, comme les appelés Grasset. Au point de vue logique, est normal, non pas l'homme qui ne commettrait jamais d'erreur, mais celui qui peut éviter les erreurs très graves, comme les hallucinations, et ces raisonnements vicieux que l'on trouve dans le délire. Comme l'intelligence normale est une condition de vie morale, ou de responsabilité, l'anormal intellectuel, l'halluciné ou le délirant, est nécessairement aussi un anormal au point de vue moral. Mais la réciproque n'est pas vraie ; un homme peut être normal intellectuellement, et ne pas l'être moralement : c'est le cas des impulsifs. Par ailleurs, les esprits faussés par une mauvaise éducation ne sont pas des malades, ni les esprits bornés, pourvu qu'ils n'arrivent pas au délire ou à l'hallucination.

En résumé, il y a plusieurs façons d'être anormal : on peut l'être par le manque de quelque organe indispensable à la vie psychique complète, ou par une perturbation des

fonctions intellectuelles qui entraîne des erreurs excessives, ou par une perturbation des sentiments ou de la volonté qui entraîne la perte, ou au moins l'atténuation, de la responsabilité. Il paraît impossible d'établir une définition générale, et d'ailleurs il existe des formes de liaison entre les diverses catégories.

Tous les faits psychiques anormaux, en raison de leur caractère gênant, ont été étudiés d'abord par les savants dont la profession est de soulager les misères humaines, c'est-à-dire par les médecins. Déjà les médecins grecs avaient discerné nettement certaines formes de troubles morbides, et les aliénistes modernes citent volontiers, avec approbation, certaines définitions psychiatriques d'Arétée. Les médecins modernes ont repris l'étude des mêmes faits et ils ont été seuls à s'en occuper jusqu'au jour où Taine, puis Ribot, sont venus chercher dans les observations des aliénistes et des neurologistes des faits propres à aider leurs analyses des fonctions psychiques normales. Puis les psychologues qui ont suivi cette direction de recherche ont pensé avec raison qu'ils recueilleraient plus de faits intéressants s'ils observaient les malades eux-mêmes que s'ils se contentaient d'étudier des observations de médecins. Et c'est ainsi que M. Pierre Janet a étudié principalement les névroses, que M. G. Dumas s'est occupé de quelques psychoses, et que M. Ch. Blondel a fondé une théorie de la conscience morbide sur l'observation prolongée de maladies mentales. On peut rattacher à ce mouvement de recherches les observations de Flournoy sur les médiums, qui ne sont peut être pas des malades, mais présentent cependant des faits peu ordinaires.

Les observateurs de tous ces faits, médecins ou psychologues, sont loin d'être d'accord sur la méthode qu'ils doivent suivre. Les uns, les plus nombreux en France, soutiennent que la clinique seule peut fournir des informations utiles. D'autres, notamment des étrangers, Sommer, Kraepelin, Bechterew, Ferrari, et en France, Toulouse, pour ne

citer que quelques noms très connus, font appel à tous les procédés d'expérimentation qui sont employés dans les laboratoires de Psychologie.

Je dois ici prendre parti dans cette querelle : je peux le faire brièvement. Si l'expérimentation est, comme je l'ai montré plus haut, indispensable pour élever l'observation de l'homme normal au rang de procédé scientifique, il n'est pas possible que l'expérimentation n'ait pas la même valeur en ce qui concerne l'homme malade, et même une valeur plus grande. En fait, d'ailleurs, la méthode traditionnelle de l'observation médicale n'est pas aussi éloignée de l'expérimentation que le soutiennent certains aliénistes : c'est ce que nous allons voir en examinant la méthode clinique.

La méthode d'investigation appliquée par les médecins à l'étude des faits psychiques anormaux est naturellement la même que celle qu'ils ont appliquée de tout temps aux maladies uniquement organiques : c'est la méthode clinique. Cette méthode est déterminée par le but qu'ils poursuivent. Le rôle du médecin est de guérir le malade, ou, s'il est impuissant à rétablir l'état normal, c'est de prescrire les mesures que la maladie réclame dans l'intérêt du malade et de ceux qui l'entourent. Par suite, le médecin considère comme le moyen principal de sa mission la connaissance de l'évolution de la maladie, car cette connaissance est le seul fondement possible de ses prévisions. Sans doute, les individus réagissent aux maladies suivant des modes qui leur sont personnels, mais il reste vrai qu'il existe, dans l'ordre mental comme dans l'ordre physique, des types de faits pathologiques, des entités morbides, dont l'évolution se produit avec une certaine régularité. : la connaissance de cette évolution fonde des prévisions probables. Dès lors, la détermination de la maladie dans chaque cas individuel, le diagnostic, devient le but immédiat de la clinique. En second lieu, la clinique a pour but de contribuer à la connaissance de la nature et de l'évo-



lution des maladies : c'est la pathologie, et, en tant qu'elle s'occupe des lésions qui peuvent conditionner les troubles, c'est l'anatomo-pathologie. Enfin, la clinique aboutit au traitement qui paraît le plus propre à amener la guérison, ou, si la guérison paraît impossible, elle aboutit aux mesures pratiques que comporte la maladie. La méthode médicale est donc essentiellement pratique, et les connaissances théoriques qu'elle utilise et qu'elle contribue à former sont subordonnées à des fins pratiques : elles sont des moyens d'application immédiate en ce qui concerne le malade particulier dont le médecin s'occupe actuellement, des moyens d'application lointaine en ce qui concerne les malades futurs que l'observation du malade actuel aidera à soigner.

Le diagnostic comporte deux moments : la détermination des commémoratifs ou anamnestiques, et l'examen du malade. Voici comment l'un des maîtres de la clinique mentale à notre époque, M. Régis, a conseillé de diriger cette recherche (1).

On recueille d'abord les renseignements commémoratifs auprès des parents du malade ou de quelqu'un de ceux qui le touchent de plus près. Ces renseignements portent sur la famille, aussi bien sur la descendance que sur l'ascendance, et sur les antécédents personnels du malade. Dans cette dernière partie de l'enquête, il faut distinguer : l'histoire du sujet jusqu'à sa maladie, et l'histoire de la maladie. « L'interrogatoire de la famille terminé, on se trouve déjà en possession de renseignements précieux qui permettent dès lors de procéder avec fruit à l'examen du malade lui-même » (p. 950).

L'examen du malade comporte des précautions qui sont indispensables pour engager la conversation avec lui, et pour obtenir ses confidences. Il faut arriver « à pénétrer

(1) E. RÉGIS, *Précis de Psychiatrie*, 5<sup>e</sup> éd. (1914) p. 945 et suiv. Cf tout le chapitre sur la symptomatologie générale des Psychopathies, p. 61-239.

jusqu'aux idées, jusqu'aux sentiments les plus intimes et les plus secrets de l'aliéné » (p. 952).

Tout cela n'est que la préparation de l'examen mental. Voici enfin la partie essentielle de la clinique. Il y a lieu de distinguer deux cas, suivant les deux grandes formes d'états morbides, à savoir les infirmités psychiques et les maladies psychiques ou psychoses. « Il ne faut jamais oublier qu'on a deux choses essentielles et bien distinctes à envisager : 1<sup>o</sup> l'état du *fonds intellectuel*, c'est-à-dire l'intelligence au point de vue *quantitatif* ; 2<sup>o</sup> l'état du *fonctionnement intellectuel*, c'est-à-dire l'intelligence au point de vue *qualitatif*. L'étude du premier point servira à indiquer si les facultés psychiques du malade sont *normalement développées* ou *intégralement conservées*, c'est-à-dire s'il y a ou s'il n'y a pas *infirmité psychique, congénitale* ou *acquise* ; l'étude du second point précisera si les facultés, normalement constituées ou non, *travaillent à faux*, c'est-à-dire s'il y a *maladie psychique* ou *psychose*, et de quel genre ».

Puis M. Régis reprend chacun des deux cas qu'il vient de distinguer, et, en ce qui concerne la détermination des infirmités psychiques, il expose ainsi la méthode : « Pour mesurer, au point de vue *quantitatif*, le niveau mental du sujet, on doit prendre pour terme de comparaison, soit le niveau moyen des individus de même âge et de même condition dans le cas de *dégénérescence*, soit son propre niveau antérieur dans le cas de *démence*, et y rapporter l'état que l'on constate, en se servant comme moyens de mensuration de questions diverses, de souvenirs évoqués, de dates et de calculs, de quelques lignes qu'on fait écrire, d'appréciations littéraires, philosophiques ou morales que l'on provoque, et qui permettent de juger du fonds de l'intelligence, et surtout de l'état de la mémoire, de l'idéation, du raisonnement, du jugement, de l'association des idées, du sens moral. Ce point important du problème acquis, et il est le plus souvent facile de l'élucider, on cherche à

résoudre le second point, qui consiste à savoir de quel genre de dégénérescence ou de démence est atteint le malade (démence sénile, démence paralytique, démence précoce, etc).

« On se servira utilement, à cet égard, des diverses méthodes de psychologie scientifique actuelles, en particulier des *tests* de Sommer, repris par un certain nombre d'auteurs allemands et français, ou encore de la méthode intéressante récemment indiquée par Rossolimo sous le nom de *profils psychologiques* » (p. 952-953).

Quant au second cas, c'est-à-dire à celui des psychoses, il s'agit d'abord d'en constater la réalité. « Les renseignements que l'on a recueillis de la bouche de la famille, continue Régis, joints à ceux qu'on a tirés soi-même de l'inspection du sujet et des questions qu'on lui a posées, ont déjà permis de s'assurer s'il est réellement atteint d'un trouble mental. L'existence chez lui de *délire*, *d'hallucinations*, *d'obsessions*, *d'impulsions*, de *troubles de la conscience* et de la *personnalité*, permettra de dire s'il présente, soit à l'état isolé, soit groupés en maladie, les grands syndromes constitutifs des psychoses ».

« La réalité de la *psychose* constatée, il reste à en déterminer *legere* » (p. 953).

Et l'exposé se continue, indiquant les symptômes auxquels on peut reconnaître les différents types des psychoses. C'est d'ailleurs uniquement une méthode de diagnostic, et il y a tout lieu de croire que la même méthode est jugée suffisante pour constituer la Pathologie mentale.

On voit que le maître de la clinique auquel je viens d'emprunter toutes ces indications n'exclut point les procédés d'expérimentation et de mesure, les procédés de laboratoire, que ses disciples ont pris l'habitude de condamner si hâtivement. En fait, cette mise en antagonisme des procédés de l'observation clinique et de ceux du laboratoire apparaît comme bien superficielle si l'on considère d'un peu plus près les procédés usuels de l'observation clinique.

C'est ainsi que les cliniciens les plus attachés à la tradition posent en principe qu'un sujet normal doit posséder certaines connaissances élémentaires, et que, s'il ne les possède pas, il est sérieusement malade au point de vue mental. On lui demande : en quelle année sommes-nous ? En quel mois ? On le fait compter, dans l'ordre croissant des nombres, puis dans l'ordre décroissant. Et, s'il réussit dans ces diverses épreuves, on en institue d'autres, qui sont plus difficiles. Au fond, ce sont là des procédés qui forment la transition de l'observation à l'expérimentation : c'est une méthode de mesure de l'intelligence que Binet s'est borné à perfectionner beaucoup pour créer son Echelle métrique.

La tendance des aliénistes à développer leur méthode clinique dans le sens de l'expérimentation se manifeste aussi dans leur étude des réflexes. Ils ne se contentent plus de chercher si le réflexe du genou est normal, mais ils examinent aussi le réflexe du tendon d'Achille, ceux des globes oculaires, les réflexes plantaires, et une multitude d'autres. Ils emploient diverses espèces d'excitations sensorielles, ils pincet la peau, d'abord légèrement, puis avec plus de force, et, si le sujet ne réagit pas, ils finissent par lui percer la peau avec une épingle. C'est là de l'expérimentation. Enfin, dans certains cas, ils recourent à de véritables mesures : ils mesurent notamment l'acuité visuelle et le champ visuel, et quelquefois l'acuité auditive ; les plus hardis emploient le compas de Weber. C'est donc par suite d'une évolution naturelle et inévitable que quelques aliénistes essaient aujourd'hui d'appliquer à l'examen des malades tous les procédés qui sont usités dans les laboratoires de Psychologie.

En résumé, ici comme en ce qui concerne l'homme normal, l'investigation psychologique peut être faite au point de vue de la *Psychologie individuelle et appliquée*, c'est-à-dire pratique, ou bien au point de vue de la *Psychologie analytique*, c'est-à-dire spéculative. Le point de vue pra-

tique est le plus ancien, parce que la maladie a de tout temps inquiété les hommes. Le point de vue spéculatif est récent.

La Psychologie individuelle du malade est en train de se transformer, comme toute Psychologie pratique, et malgré des résistances, par le recours aux procédés de laboratoire. La raison en est que l'esprit de la science analytique s'impose de plus en plus aux hommes qui veulent éclairer leur action par la connaissance des lois de la nature : or l'observation minutieuse des faits et l'expérimentation demeurent les seuls procédés qui conduisent à la découverte des lois. Mais deux conditions doivent être réalisées pour qu'une telle recherche soit féconde. L'une est qu'elle soit guidée par des idées directrices sévèrement contrôlées, et que, en particulier, elle soit débarrassée des notions de facultés. L'autre est que dans tous les cas on emploie une technique appropriée. C'est dire que la Psychologie individuelle, aussi bien du malade que du normal, ne peut se constituer qu'en empruntant ses techniques et ses idées à la Psychologie analytique.

Quant à la Psychologie analytique, il n'est pas niabile qu'elle puisse trouver d'utiles informations auprès des anormaux : car il est vrai que la maladie supprime certains faits qui sont toujours donnés chez l'homme normal, c'est-à-dire qu'elle réalise des expériences ou qu'elle présente des analyses. Mais on a tort de dire que ce sont là des analyses toutes faites ; ce sont seulement des analyses commencées : il est indispensable, pour utiliser de pareils faits, de reconnaître ce qui est supprimé ou altéré, et ce qui subsiste, et il ne suffit pas pour cela des procédés traditionnels de la clinique. La maladie présente à l'investigation psychologique des cas favorables, des sujets qui peuvent être précieux, mais c'est tout. D'ailleurs elle ne présente pas des sujets utiles en nombre aussi grand que le croient encore les partisans exclusifs de la méthode psychopathologique. Des perceptions supprimées, ou retardées, ou rendues plus

imparfaites, des mouvements supprimés ou devenus plus lents et plus difficiles, voilà les faits les plus nets que nous offrent les diverses espèces d'anormaux, et l'interprétation n'en est pas toujours facile. Quant aux troubles de la mémoire et de l'intelligence, comme on les appelle, ils ont coutume d'être également mystérieux pour le médecin et pour le psychologue. Les anomalies psychiques n'offrent à la Psychologie analytique que des informations accessoires, dans des cas exceptionnels, et c'est encore chez l'homme normal qu'il est le moins malaisé de découvrir les lois psychologiques.

### 3. LES ENFANTS

L'éducation des enfants a existé de tout temps, car toute société éprouve le besoin de préparer dans l'enfance actuelle les éléments de la société future, et l'enfant, d'autre part, se prête admirablement à l'action éducatrice de la société : il s'y prête par ses instincts, qui, comme l'a montré Groos, sont les premières manifestations de l'activité qu'il exercera dans l'âge adulte, et il s'y prête par son esprit d'imitation. Aussi l'éducation a-t-elle été de tout temps une fonction naturelle de la société, et, comme tous les arts, elle s'est constituée en un système de règles, d'abord exclusivement pratiques et routinières, puis graduellement pénétrées de réflexion. Enfin il est venu un jour où des hommes ont pensé que, pour diriger d'une façon intelligente le développement de l'enfant, il fallait fonder la Pédagogie sur la Psychologie de l'enfant. C'est le sens du précepte de Rousseau : « Commencez par mieux étudier vos élèves, car très assurément vous ne les connaissez pas ». C'est pourquoi Rousseau est le créateur de la Psychologie de l'enfant. Mais il est encore placé à un point de vue pratique, car l'étude théorique de l'enfant, dont il pro-

clame la nécessité, est destinée pour lui à rationaliser les procédés éducatifs.

L'observation de l'enfant peut être intéressante à un autre point de vue : on peut chercher dans les faits qu'elle révèle des indices de lois psychologiques. L'observation de l'enfant peut servir, notamment, à nous montrer quelle est la composition de certaines représentations ou de certains sentiments, parce qu'elle peut nous montrer quelles sont les acquisitions successives par lesquelles ces représentations ou sentiments sont arrivés à prendre la forme sous laquelle nous les saisissons dans l'âge adulte. A ce moment, les éléments sont tellement fondus ensemble, ils sont associés d'une façon si étroite, que nous ne parvenons pas à les distinguer dans les ensembles où ils sont unis : mais, si nous les observons sous des formes plus pauvres, avec la prudence spéculative nécessaire, si nous pouvons suivre ces formes diverses sous lesquelles les événements psychiques se présentent aux diverses étapes de l'évolution, nous avons là un précieux instrument d'analyse. L'observation de l'enfant prend ainsi, pour les recherches de Psychologie analytique, la valeur d'une expérimentation que nous ne pouvons pas faire chez l'adulte : elle nous permet de distinguer comme des stratifications successives dans le psychisme de l'adulte. Il est donc possible de se placer, dans l'observation de l'enfant, à un point de vue entièrement théorique, d'utiliser pour des problèmes de spéculation pure ces expériences faites ou commencées que l'enfant nous présente aussi bien que l'anormal, et même beaucoup plus fréquemment.

La Psychologie pratique et la Psychologie spéculative correspondent à des besoins différents, et sont aussi précieuses l'une que l'autre. En fait cependant, les psychologues qui s'occupent de l'enfant songent presque toujours uniquement aux applications pratiques de leurs recherches, et l'observation de l'enfant reste, pour la Psychologie spéculative, une source d'information trop négligée. Mais la

différence de point de vue entraîne des différences secondaires entre la Psychologie spéculative et la Psychologie pratique, en tant qu'elles s'attachent l'une et l'autre à l'étude de l'enfant.

D'abord la Psychologie spéculative est analytique, et par suite ce sont des faits spéciaux, étroitement délimités, qui intéressent sa recherche : par exemple, il s'agit pour elle de savoir comment tel mot de la langue maternelle est compris par un enfant, ou quel est le contenu d'un sentiment qui commence à apparaître chez lui, ou quelles sont les raisons qui déterminent telle action, que l'on aurait tort d'interpréter conformément à l'expérience de l'adulte. La Psychologie pratique est placée à un point de vue beaucoup plus synthétique : elle envisage l'ensemble de la personnalité enfantine, et non pas seulement telle opération psychique particulière.

De plus, la Psychologie pratique envisage les actes, les sentiments ou les pensées de l'enfant au point de vue de leur valeur, c'est-à-dire de leur conformité avec l'idéal de l'éducation : cela ne veut pas dire que l'éducateur doit chercher à provoquer chez l'enfant des formes d'activité qui seraient prématurées : il faut, comme dit Rousseau, laisser mûrir l'enfance. Mais, sous cette réserve, il reste vrai que l'activité de l'enfant peut se développer sous une forme normale, ou au contraire s'écarter de la forme normale qu'elle doit présenter aux différentes phases de son évolution, et que l'appréciation de cette conformité ou non-conformité est l'un des buts essentiels de l'observation psychologique de l'enfant. Il n'existe pas de préoccupation de ce genre chez le théoricien : en tant que théoricien, il est indifférent, il vise seulement à comprendre les faits. Même les anomalies qui inquiètent l'éducateur, comme une certaine lenteur dans le développement d'une fonction psychique particulière, peuvent être particulièrement intéressantes pour lui, parce qu'elles réalisent des expériences instructives.

Enfin l'éducateur observe l'enfant en vue de déterminer



l'ordre selon lequel se fait l'évolution psychique. Même en dehors de son intervention, en effet, cette évolution s'accomplit par le jeu mystérieux des forces de la nature. La connaissance de cet ordre d'évolution a pour l'éducateur une importance capitale : elle est aussi importante pour lui que la connaissance de l'évolution des maladies pour le médecin. Elle est le guide de son action, parce que seule elle permet la prévision, et par suite la préparation de l'avenir, par une adaptation rationnelle des moyens éducatifs, de l'enseignement et de la discipline. La Psychologie pratique comprend donc, comme sa partie la plus théorique, ce qu'on appelle la Psychologie génétique. En ce qui concerne la Psychologie analytique, il a existé, jusqu'à une époque récente, une opinion inspirée par les idées évolutionnistes, suivant laquelle l'histoire de l'enfant nous expliquerait la nature de l'homme : la Psychologie analytique se réduirait ainsi à la Psychologie génétique. Or, il est vrai que, dans l'évolution de l'enfant, les formes psychiques primitives s'enrichissent par des apports nouveaux. Mais elles s'appauvrissent aussi par ailleurs : l'oubli fait contrepoids à la mémoire et à l'habitude. L'histoire de l'évolution infantine peut fournir à la Psychologie analytique d'utiles informations, mais ces informations sont partielles et incomplètes. La raison en est que le primitif n'est pas le simple, c'est-à-dire que les formes psychiques enfantines, moins complexes sans doute que les formes adultes, sont déjà très complexes, et aussi sont qualitativement différentes. En somme, l'étude de l'évolution psychologique de l'enfant n'est qu'un des moyens de l'analyse psychologique : on aurait tort de le dédaigner, mais tort aussi de le surfaire. Le problème de l'évolution de l'enfant, capital pour l'éducation, est secondaire pour la Psychologie analytique.

Cette différence de point de vue, entre la Psychologie spéculative et la Psychologie pratique de l'enfant, entraîne à son tour des différences importantes dans les méthodes d'observation.

Il existe pour la Psychologie de l'enfant, telle que l'ont faite les éducateurs, une méthode traditionnelle, qui correspond à la méthode clinique des médecins en ce sens que, comme la méthode clinique, elle repose essentiellement sur l'observation objective diffuse, mais, comme la méthode clinique aussi, elle tend, à notre époque, à se transformer en utilisant autant que possible les procédés nouveaux de l'expérimentation et de la mesure.

Cette méthode consiste à examiner les enfants d'une façon prolongée, dans la classe et dans la cour de récréation, à les interroger, à corriger leurs devoirs, à surveiller leur travail à l'étude. Comme le médecin fait pour le malade, l'éducateur interprète les actes, les gestes, l'attitude de ses sujets, et cette interprétation n'a pas moins d'importance que les interrogations et l'appréciation des travaux écrits. Il arrive ainsi à se faire une opinion sur le caractère des enfants, sur certaines de leurs aptitudes spéciales, sur leur bonne volonté au travail, sur leur développement intellectuel et moral. Mais cette méthode est défectueuse, parce qu'elle est intuitive et impressionniste. C'est pourquoi elle s'est transformée depuis longtemps déjà dans le sens de l'expérimentation et de la mesure.

L'usage des compositions, même celui des interrogations et des devoirs écrits, a un double rôle : ce sont des exercices destinés à développer chez l'enfant diverses capacités mentales ; et ce sont aussi de véritables épreuves destinées à renseigner les maîtres, et les parents, sur les aptitudes des élèves, sur les progrès qu'ils ont réalisés, et même sur ceux que l'on peut attendre dans l'avenir, c'est-à-dire que ce sont des moyens expérimentaux pour obtenir une expression précise de la valeur des écoliers.

Il est vrai que les épreuves dont il s'agit n'ont ordinairement qu'une portée très limitée. L'appréciation numérique de la conduite n'a pas la prétention d'être une mesure de la valeur morale : elle ne porte que sur la conduite en classe, et l'élève dont la conduite est jugée bonne est celui qui ne

trouble pas ses camarades et son maître, que ce soit par une docilité méritoire, ou par crainte des punitions, ou par inertie naturelle. Et la note par laquelle le maître apprécie la conduite n'est pas une mesure, mais seulement une métaphore quantitative. Elle a cependant, au point de vue pratique, la valeur d'un point de repère, et elle rend des comparaisons possibles.

Les autres notes scolaires sont à peu près du même genre. La notation numérique du travail exprime simplement une appréciation subjective du degré de l'effort volontaire, et par suite elle n'a, comme celle de la conduite, qu'une valeur métaphorique et pratique. Il en est de même pour les notes par lesquelles on apprécie un exercice littéraire ou scientifique. Pour quelques exercices scolaires, cependant, les nombres ont un peu plus de valeur : ainsi le nombre des fautes commises par plusieurs enfants dans une dictée, ou dans la récitation d'une pièce de vers, indique déjà d'une façon plus précise la connaissance de l'orthographe, ou le degré de fixation de la pièce de vers. Quant aux appréciations scolaires, numériques ou non, des capacités mentales des écoliers, outre qu'elles ont coutume d'être subjectives et impressionnistes, elles sont trop souvent viciées par les idées directrices de la Psychologie substantialiste. On s'efforce, par exemple, de mesurer la sensibilité, la mémoire, l'attention, et surtout la faculté précieuse entre toutes qu'on appelle l'intelligence. Il y a là des idées fausses, en ce sens qu'on ne peut pas, sans erreur grave, les considérer comme exprimant d'une façon fidèle la réalité psychologique : les facultés sont des entités imaginaires, au moyen desquelles on croit expliquer les résultats psychiques les plus précieux de mécanismes multiples ordinairement mal connus ou inconnus. Ce mode d'explication consiste à considérer cet ensemble de mécanismes, complexes, variables, comme une puissance de nature homogène à laquelle il suffit de donner un nom pour lui conférer l'existence. Scientifiquement donc, ces idées sont fausses ; mais elles ont pourtant une certaine

valeur pratique, parce qu'elles désignent des résultats utiles et que, au point de vue pratique, les résultats sont intéressants, même quand on ne comprend pas la façon dont ils sont obtenus.

Aussi, en raison de la valeur pratique que présente pour l'éducation l'appréciation des diverses perceptions des enfants, de la façon dont ils acquièrent et conservent des connaissances nouvelles, de la rapidité, de la sûreté et de la régularité qu'ils manifestent dans le travail, et surtout de la sûreté avec laquelle ils jugent et raisonnent, on s'est efforcé de substituer, à l'estimation intuitive de ces capacités mentales par l'observation diffuse, une mesure de tout ce qui, dans ces capacités, peut être atteint par le nombre. De là sont nées ces collections d'épreuves, c'est-à-dire de mesures plus ou moins précises fondées sur l'expérimentation, auxquels Galton a donné le nom de *tests*. Puis, par un perfectionnement graduel, et quelquefois par un progrès brusque et considérable, comme celui qu'a réalisé l'idée de l'âge mental, il a été construit des Echelles métriques pour la mesure de l'intelligence chez les écoliers. Il est inutile de les exposer ici, il y faudrait d'ailleurs un volume. Je me borne à indiquer l'essentiel de la Bibliographie.

1) ALFRED BINET et TH. SIMON. *La mesure du développement de l'intelligence chez les jeunes enfants*. Paris, 36 rue Grange-aux-Belles (1917) ;

2) L.-M. TERMAN. *The measurement of intelligence*. London, Harrap et Co, 1919 ;

3) DE SANCTIS. *Educazione dei deficienti*. Milan, Vallardi, 1914.

4) ALICE DESCŒUDRES. *Le développement de l'enfant de deux à sept ans*. Neuchatel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1922

5) CLAPARÈDE. *Comment diagnostiquer les aptitudes chez les écoliers*. Paris, Flammarion, 1924.

Le très grand intérêt de ces recherches est qu'elles constituent un effort, et un effort dont les résultats sont appré-

ciables, pour organiser méthodiquement l'observation pédagogique, pour rationaliser une pratique empirique.

Quant à l'observation de l'enfant qui est faite au point de vue de la Psychologie analytique, elle prend des formes différentes suivant l'âge des enfants.

L'évolution qui conduit l'enfant à l'âge adulte comprend une période étendue où l'enfant peut être soumis aux mêmes expériences que l'adulte. Les adolescents d'une quinzaine d'années peuvent comprendre suffisamment ce que c'est qu'une image, une émotion, ou une autre espèce de fait psychique, pour être capables de pratiquer l'observation subjective, ou au moins pour répondre aux questions que leur pose l'expérimentateur. Ils peuvent, à plus forte raison, comprendre les prescriptions qui leur sont adressées dans les expériences ordinaires et s'y conformer. Les méthodes d'investigation qui conviennent aux adultes leur conviennent donc aussi.

Quelques réserves cependant doivent être faites. La principale est que les enfants de cet âge sont particulièrement accessibles à la suggestion, et cela sous des formes diverses : ils peuvent subir les suggestions contenues dans des questions maladroites ; ils peuvent aussi, très facilement, se donner à eux-mêmes des suggestions par le seul fait qu'ils réfléchissent, qu'ils essaient de comprendre les événements dont s'occupe l'expérimentateur, et qu'ils mélangent ainsi leur interprétation à l'observation des faits. Et toutes ces suggestions peuvent être aussi bien négatives que positives : elles peuvent leur fermer les yeux sur des faits réels tout aussi bien que les faire croire à l'existence de faits imaginaires. Mais ce danger existe aussi quand on expérimente avec les adultes, qui présentent d'ailleurs à ce point de vue des différences considérables. Tout ce qu'on peut dire au sujet de l'observation des adolescents, c'est que le danger de la suggestion est en général plus grand chez eux que chez les adultes.

Une autre difficulté encore doit être envisagée : c'est celle qui résulte de la possibilité de mensonges, ou de fraudes

expérimentales, ayant pour origine la vanité, ou la paresse, ou le malin désir de mystifier l'expérimentateur. Il faut évidemment en tenir compte, et prendre toutes les précautions nécessaires pour déjouer les supercheries, et rendre les fraudes impossibles. Il faut reconnaître aussi que les enfants sont, plus que les adultes, portés aux fraudes expérimentales. Je n'ai jamais constaté de fraudes commises par les adultes étudiants. J'en ai constaté plusieurs fois avec des enfants. Par exemple, dans des expériences sur la mémoire des chiffres, j'avais négligé de cacher par un écran la feuille sur laquelle je notais les réponses, pensant que la distance à laquelle était placé l'enfant était trop grande pour qu'il pût lire les chiffres à l'envers : c'était une erreur, les mots imprimés ou manuscrits n'étaient pas lisibles à l'envers, mais les chiffres le furent pour deux enfants. J'ai rencontré un autre enfant qui, ayant un bandeau sur les yeux, trouvait moyen, grâce à la forme de son nez, de voir sa main, sur laquelle je mesurais l'erreur de perception locale.

Si l'on passe des adolescents aux enfants plus jeunes, on trouve une nouvelle étape de leur développement intellectuel, qui crée une complication nouvelle. On peut encore faire la plupart des expériences psychologiques avec les enfants qui savent lire et écrire, de 7 ans à 14 ans environ, par exemple les expériences sur la mémoire des mots, sur le travail mental de calcul, d'addition, de lecture, d'écriture, sur les perceptions, sur les mouvements. Mais l'observation subjective devient plus délicate à mesure que l'on passe à des enfants plus jeunes, et la faiblesse générale de l'esprit est alors une cause supplémentaire qui s'ajoute à la suggestibilité pour aggraver la difficulté. Il en résulte que l'on ne peut plus poser que des questions très simples et très concrètes, ce qui limite considérablement la productivité de la recherche. L'interprétation des gestes et des attitudes fournit parfois des informations complémentaires qui ne sont pas à dédaigner.

En s'éloignant de plus en plus de l'âge adulte, on trouve

une autre période, qui va à peu près de deux ans à sept ans : c'est celle où l'enfant, sauf exceptions, ne sait pas encore lire et écrire, mais sait parler couramment et comprendre le langage usuel, parce qu'il possède déjà une collection passablement riche d'images verbales. Bien des expériences instructives sont encore possibles, ainsi que le montrent notamment les expériences de Decroly (1) et celles de M<sup>lle</sup> Descœudres (2). On peut étudier dans cette période les perceptions et les mouvements, l'acquisition de la lecture, de l'écriture, des premières notions de nombres, la mémoire, les opérations mentales qui présentent les formes premières de ce qui sera plus tard le jugement et le raisonnement (3), et aussi les formes premières de l'activité motrice (4). Mais il devient presque impossible, et, pour les enfants les plus jeunes, il est tout à fait impossible, d'explorer méthodiquement le contenu de la conscience. Il faut alors se tenir à l'affût, et guetter l'apparition de paroles révélatrices : c'est un exercice de patience dans lequel on est aidé par l'observation objective et l'interprétation des actes et des gestes.

Enfin, dans la seconde année, le langage de l'enfant fournit encore quelques renseignements, et même, dans les derniers mois de la première année, il existe déjà des faits de langage qui établissent un commencement de communication entre la conscience des adultes et celle de l'enfant. C'est ainsi que l'enfant comprend de bonne heure certains mots ou certains sons qu'il n'est pas encore capable d'imiter par des articulations intelligibles : il tourne la tête d'une façon significative vers les personnes et les animaux domestiques lorsqu'il entend des mots comme papa, ou maman, ou le miaulement du chat.

(1) *L'initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs*. Voir aussi DECROLY et DEGAND, *Archives de Psychologie*, XII, 81 et suiv., et le livre de M<sup>lle</sup> DESCŒUDRES cité à la note suivante, p. 233 et suiv.

(2) *Le développement de l'enfant de deux à sept ans*.

(3) PIAGET. — *Le langage et la pensée chez l'enfant. Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*.

(4) M. AUDEMARS et L. LAPENDEL. — *La maison des petits*.

Avant cette période, l'observation objective est le seul moyen d'information qui puisse nous révéler quelque chose sur la vie psychique de l'enfant. C'est un moyen bien pauvre, car il nous fait connaître des mouvements et des cris, mais non pas les états de conscience qui s'extériorisent par ces mouvements et ces cris. L'interprétation est alors indispensable, comme elle l'est d'ailleurs pour comprendre le langage et les gestes des enfants plus âgés. Mais, à partir du moment où l'enfant emploie, même sous une forme rudimentaire, le langage articulé, les mots fournissent des informations extrêmement variées, parce qu'ils analysent, au moins à quelque degré, les états de conscience qu'ils expriment. Rien de pareil chez l'enfant qui ne parle pas encore, et c'est là ce qui fait le mystère de cette vie infantine, pendant laquelle il se passe des événements si importants, et qui paraît nous être presque fermée.

Il reste pourtant des moyens indirects, non pas d'atteindre le contenu total d'une conscience infantine, qui sans doute ne se connaît elle-même que d'une façon très confuse, mais d'en deviner quelque chose et de faire entrer ce que nous en devinerons dans les cadres de quelques lois psychologiques, comme nous parvenons à faire pour certains événements subconscients de notre vie d'adultes. Le moyen principal consisterait à déterminer, pour les diverses fonctions psychiques, connaissance, langage, sentiments, modes d'action, la loi d'évolution, en commençant par les formes adultes, pour passer par degrés aux formes infantines. Ainsi on pourrait établir des sortes de courbes régressives, dans lesquelles, au lieu de points, on placerait des suites de formes psychiques : il ne resterait qu'à prolonger ces sortes de courbes jusqu'aux premières périodes de la vie de l'enfant pour éclaircir, peut-être, tout le mystère. Il s'agirait de faire quelque chose d'analogue à ce que j'ai essayé autrefois pour la loi d'évolution du rêve dans la période du réveil : il m'a semblé que l'on pouvait retrouver par ce moyen la caractéristique de la vie mentale pendant le sommeil, il me semble aujourd'hui



que l'on pourrait, par la même méthode, caractériser la vie psychique de l'enfant qui ne parle pas encore.

Une telle recherche serait d'ailleurs aidée par différents moyens. C'est ainsi qu'il y aurait lieu d'utiliser les critères des diverses formes mentales successives, qui indiquent que tel passage critique est franchi ou ne l'est pas. Par exemple, dans la période où l'enfant parle, l'emploi du mot *moi* marque un moment important de l'évolution : il doit y avoir, dans la période où l'enfant ne parle pas encore, d'autres passages critiques, marqués par des signes qu'il ne paraît pas impossible de découvrir et d'interpréter. Ici comme partout, ce que nous savons n'est presque rien auprès de ce que nous ignorons. De plus, l'anatomie et la physiologie, spécialement celles du cerveau, doivent fournir quelque jour de précieuses indications : là où les conditions nerveuses de telle fonction font défaut, cette fonction n'existe pas ; là où elles sont données, cette fonction doit exister. Et enfin les lois générales de la Psychologie analytique doivent fournir un dernier moyen d'interpréter des faits que nous ne comprenons pas encore.

On pourrait se demander maintenant s'il est plus intéressant d'étudier la vie psychique de l'enfant en vue des applications pratiques ou en vue d'obtenir des informations susceptibles de contribuer au progrès de la Psychologie théorique. L'immense majorité des psychologues répondraient sans hésiter que, de ces deux voies ouvertes à la recherche, la première est infiniment plus intéressante que l'autre. Et pourtant on devra reconnaître que la Psychologie théorique ne doit pas être négligée dans l'étude de l'enfant, non seulement parce que c'est dans le domaine de la spéculation qu'il faut se placer pour comprendre les faits individuels et pour les gouverner, mais aussi parce que la Psychologie théorique a déjà rendu de grands services à la Psychologie pédagogique. C'est ainsi que les épreuves que l'on trouve réunies dans les diverses Echelles métriques ont une triple source : quelques unes viennent de la pratique médicale, comme celle

qui consiste à faire compter les enfants de 20 à 0 ; d'autres viennent de la pratique scolaire, mais les plus nombreuses et les plus importantes viennent des laboratoires de Psychologie.

#### IV. LES ANIMAUX

L'observation psychologique des animaux a été faite de tout temps dans un but pratique, soit pour assurer la défense des hommes contre ceux qui sont dangereux, soit pour faire servir certains animaux à notre nourriture, soit pour les domestiquer, et en faire des auxiliaires du travail humain. Ainsi la Psychologie animale a d'abord été l'œuvre des chasseurs, des pêcheurs, des éleveurs et dresseurs d'animaux domestiques, etc. Cette Psychologie est toute pratique, et elle a pour but de prévoir les actes, utiles ou nuisibles pour l'homme, que l'on peut attendre des animaux. Elle s'est constituée, elle se conserve et elle progresse, par une méthode de routine et de tâtonnement. Aussi les notions théoriques qu'elle comprend sont demeurées très pauvres : elles se réduisent à ce qui est strictement nécessaire pour régler notre attitude à l'égard des animaux. Et cependant cette méthode d'empirisme utilitaire contient en germe tous les procédés de l'investigation scientifique : l'observation prolongée qui est nécessaire à un berger ou à un chasseur est analogue à l'observation du savant, et les essais pratiques par lesquels se forme la routine sont comme une ébauche de l'expérimentation. Seulement ces procédés sont bornés par leur destination utilitaire.

La première observation des animaux qui ait manifesté des intentions plus théoriques est celle des fabulistes qui, dans l'Inde, en Grèce, chez les Arabes, puis dans les temps modernes, se sont proposés de trouver chez les animaux une

sorte de sagesse naturelle propre à instruire les hommes. Mais l'observation des fabulistes manque d'esprit critique, parce qu'ils sont préoccupés de dégager une leçon morale plutôt que d'exprimer exactement des faits objectifs, et parce que des faits imaginaires, ou déformés, leur conviennent aussi bien, et parfois mieux, que des faits réels. En observant l'animal, ils songent à l'homme, et c'est ainsi que, dans l'animal, ils sont portés à voir exclusivement des faits humains : leur vision des faits est anthropomorphique. Une autre raison contribue à en diminuer le caractère scientifique : c'est qu'ils sont des poètes, et qu'à ce titre ils s'intéressent aux faits dramatiques et aux détails pittoresques plutôt qu'aux raisons vraies des événements.

Ce n'est qu'à une époque récente que l'on s'est placé, pour observer les animaux, à un point de vue proprement théorique. C'est l'œuvre des biologistes : mais il faut faire parmi eux une distinction. Les plus connus sont les théoriciens de l'espèce, partisans de la fixité, comme Cuvier, Flourens, Fabre, ou partisans de l'évolution, comme Lamarck et Darwin, et leurs nombreux disciples, plus ou moins indépendants. Ces biologistes font des observations, et quelquefois des expériences, mais ils sont en réalité des philosophes, et même des théologiens, plutôt que des savants. Le grand problème qui les occupe est de savoir si les espèces ont été créées par Dieu sous leurs formes actuelles, ainsi que le rapporte la Bible, ou bien si les espèces actuelles sont un produit de l'évolution. L'observation et l'interprétation des faits sont destinées à leur fournir des arguments en faveur de leurs thèses générales : l'intelligibilité empirique est ainsi pour eux chose subordonnée. C'est là, sans aucun doute, un défaut de méthode. Il est vrai que les problèmes généraux sont intéressants, et c'est même à ces problèmes que s'attache le principal intérêt théorique. Mais ils ne peuvent être résolus que par une interprétation prudente et progressive des données empiriques. Il faut ajourner les problèmes généraux pour étudier les faits, et pour s'élever graduellement des faits

aux lois qui les expliquent, et aux grandes hypothèses qui systématisent les lois empiriques.

C'est ce qu'ont fini par comprendre, surtout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux savants qui ont appliqué l'observation méthodique et l'expérimentation à l'étude psychologique des animaux. Toutefois, longtemps avant l'époque où le problème de l'origine des espèces commença de passionner un grand nombre d'esprits, Réaumur avait publié ses *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* (1735-1742). Réaumur, nous dit M. Rabaud, n'est pas, en ce qui concerne l'étude scientifique des insectes « un simple précurseur ; il est, vraiment, un initiateur... Son œuvre reste sans égale par la somme de travail accompli et par l'ampleur de la pensée qui l'a conçue. Assurément cette œuvre ne renferme pas tout, mais elle renferme la méthode » (1). Et cette méthode a été suivie, au XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup>, par un certain nombre de chercheurs sur lesquels l'article de M. Rabaud donne des renseignements. Ainsi a fini par se constituer une section de la Psychologie que l'on appelle aujourd'hui la Psychologie zoologique.

Les savants qui s'occupent de cette recherche scientifique se divisent en deux groupes. Les uns admettent l'existence, chez les animaux, de faits de conscience analogues à ceux que nous saisissons chez nous-mêmes, et ils n'hésitent pas à interpréter les actes des animaux comme comprenant parmi leurs conditions, suivant les cas, des sensations, des souvenirs, ou même de l'intelligence : on peut citer, comme un représentant typique de cette conception, M. Georges Bohn (2). Les autres, au contraire, ne nient pas la conscience chez les animaux, mais ils veulent l'ignorer, par un principe de méthode, parce que, suivant M. Piéron, « l'existence d'états conscients chez eux a pu être niée sans qu'aucun moyen

(1) E. RABAUD, La Biologie des insectes et J.-H. Fabre, *Journal de Psychologie*, XI, p. 711 (1924).

(2) La naissance de l'Intelligence (1909). *La nouvelle Psychologie animale* (1911).

ait jamais été fourni de réfuter cette assertion » (1). M. Piéron entend donc se borner à l'étude objective des actes des animaux dans le même esprit où Bechterew travaille à la Psychologie humaine. « Ce que la Psychologie zoologique étudie, dit-il, ce sont uniquement les *actes* et les *attitudes* des animaux, replacés dans le complexus des circonstances passées et actuelles qui l'enserrent et le conditionnent, c'est leur comportement. »

Mais les partisans de ces deux conceptions opposées sont d'accord pour reconnaître que l'étude scientifique du psychisme animal ne peut être faite que par une méthode dans laquelle l'observation est constamment renforcée par l'expérimentation.

C'est par l'expérimentation que l'on étudie les tropismes, c'est-à-dire des mouvements des animaux inférieurs, qui, dit Loeb, présentent l'apparence d'être psychiques et même volontaires, et qui, en réalité, résultent simplement de mécanismes physico-chimiques. Ainsi les pucerons ailés, placés dans une éprouvette de verre, se rassemblent du côté de la lumière. Si l'on tourne l'éprouvette de 180 degrés, les insectes volent en ligne droite de façon à se placer sur la paroi opposée à celle qu'ils occupaient d'abord. Le fait s'observe aisément si l'on emploie, dans une chambre noire, une lumière artificielle. Il constitue ce que l'on appelle l'héliotropisme, et Loeb l'explique ainsi : les processus chimiques provoqués par la lumière dans les deux rétines seraient d'inégale intensité tant que les rétines sont placées d'une façon dissymétrique par rapport à la source lumineuse ; « cette inégalité des processus chimiques se propage des nerfs sensitifs dans les nerfs moteurs, et finalement dans les muscles qui y sont liés », jusqu'à ce que l'égalité soit rétablie entre les processus symétriques, ce qui se fait par un mouvement de rotation, un tropisme. La lumière déterminerait donc cer-

(1) La Psychologie zoologique, *Journal de Psychologie*, XVII, p. 139, 142 (1920) ; *Traité de Psychologie* de Dumas, tome II, p. 635.

tains mouvements de très nombreuses espèces animales, même de vertébrés, tels que les jeunes poissons, comme la pesanteur détermine la chute des corps et la marche des planètes (1). Il existe d'ailleurs d'autres faits analogues, comme le géotropisme, et les mouvements de ce genre sont modifiés par des agents chimiques, ou physiques, ou par des états physiologiques, comme la nutrition, l'activité reproductrice, etc. Quelle que soit la valeur des hypothèses de Loeb, il est certain qu'il y a là des faits dont il faut tenir compte pour comprendre l'activité des animaux inférieurs.

Si l'on passe à des animaux plus élevés, l'expérimentation apparaît toujours comme le principal moyen d'information. Ainsi, pour citer un seul exemple, Réaumur, ayant ouvert des centaines de glands véreux, n'a jamais trouvé dans le même gland deux chenilles ou deux vers, et il conclut que le papillon des chenilles du gland et la mouche des vers du même fruit, ne laissent qu'un œuf sur le jeune fruit, et par suite distinguent les glands sur lesquels un œuf a été déjà déposé : il y aurait là un instinct spécial, l'instinct de l'isolement, et cette opinion a été adoptée par Fabre et d'autres. Mais M. Rabaud trouve, d'une façon exceptionnelle, des glands de chêne qui contiennent deux et jusqu'à trois larves d'un charançon qui est évidemment, dit-il, l'insecte dont Réaumur avait observé le ver. Alors, dans une plante où existent deux larves, l'une âgée, l'autre fort jeune, séparées par une mince cloison, il provoque la rencontre et met les deux larves en contact : la plus forte tue la plus faible. L'expérience est variée comme il convient, et montre que l'isolement n'est pas la conséquence d'un instinct, mais « provient de la mort de tous les individus qui occupaient la même partie, sauf un » (2).

Les modes d'expérimentation que l'on emploie pour étu-

(1) LOEB, Die Bedeutung der Tropismen für die Psychologie, *Congrès de Psychologie de Genève*, p. 281, 1909.

(2) E. RABAUD, L'instinct de l'isolement chez les insectes, *Année Psychologique*, XIX, p. 194, (1913).

dier l'activité psychique des vertébrés ont été organisés suivant des techniques assez compliquées pour qu'on puisse les désigner comme des méthodes. Tel est le cas pour la méthode de la salivation psychique de Pavlov, que je me borne à rappeler ici (1). Tel est le cas aussi pour les ingénieux procédés qu'a employés Thorndike, avec des chats, des chiens, et des poussins (2).

Dans la méthode des labyrinthes (3), on enferme un animal dans un enclos, de telle sorte que, pour trouver sa nourriture, il doit suivre un chemin déterminé, choisir entre des portes, dont les unes conduisent à des impasses, tandis que les autres permettent d'arriver à la nourriture. On note le chemin suivi et le temps employé. on répète l'expérience, et l'on étudie les progrès réalisés. On varie enfin les conditions de l'expérience en substituant un labyrinthe à un autre, en donnant aux portes des aspects différents, en y fixant, par exemple, des cartons de forme et de couleur déterminée, et même en privant les animaux de certains de leurs sens. On arrive ainsi à obtenir des renseignements sur la formation des habitudes chez différentes espèces d'animaux, sur l'apprentissage d'actes complexes, sur le rôle que jouent les diverses espèces de sensations, et même sur les différences qualitatives et quantitatives que les animaux peuvent percevoir entre les excitations.

Dans la méthode des boîtes à mécanismes (4), on enferme des animaux dans des cages, qu'ils peuvent ouvrir s'ils découvrent le mécanisme de la porte, qui peut être un loquet, un bouton, une corde sur laquelle il faut tirer, ou même diverses espèces de serrures. Il vient un moment où l'animal ouvre la porte par hasard et reconquiert sa liberté. A l'expérience suivante, il se souvient de ce mouvement et

(1) Voir plus haut.

(2) THORNDIKE, *Animal Intelligence*, *Psychological Review*, *Monograph supplements*, tome II, (1898).

(3) *Ibid*,

(4) THORNDIKE, *ibid*.

essaie de le reproduire. On note les temps, et on constate les économies : c'est une méthode d'épargne. Thorndike l'a appliquée avec des chats, des chiens, des singes. On a compliqué cette expérience en mettant de la nourriture en dehors de la cage, en la mettant dans un vase de forme ou de couleur déterminée, qui est placé parmi d'autres vases, de façon à rendre un choix nécessaire.

Enfin, on a fait des expériences en vue de savoir si certains animaux sont capables d'imitation, on a étudié le dressage, on a même prétendu, en Allemagne et en Amérique, établir la possession, par des chevaux ou par des chiens, de connaissances d'arithmétique. Mais nous arrivons là à des faits qui ne sont pas solidement établis, et que l'on ne peut regarder que comme des curiosités (1).

Il est certain maintenant que les diverses méthodes qui viennent d'être brièvement exposées sont propres à fournir des faits intéressants. D'une part, on voit comment l'esprit de la méthode expérimentale pénètre la connaissance pratique des espèces animales et apporte à l'agriculture, et aux autres industries qui ont affaire aux animaux, d'utiles et solides informations. D'autre part, les faits recueillis sont précieux en eux-mêmes au point de vue théorique : il est aussi intéressant de connaître les mœurs des animaux que de connaître leurs formes, ou plutôt la Psychologie zoologique est une partie de la Zoologie.

Mais maintenant, nous retrouvons la question que nous avons rencontrée plus haut : faut-il se borner à étudier le comportement des animaux ? Ou bien est-il légitime, est-il conforme à une saine méthode scientifique, de chercher à déterminer, au delà des mouvements, des gestes, des actes, les faits psychiques, subconscients ou conscients, qui en sont la condition au moins apparente ? Il me semble que, des deux attitudes qui s'opposent ici, la première n'est pas la plus

(1) Voir BOHN, *La nouvelle Psychologie animale*, p. 185 et suiv. Claparède, *Archives de Psychologie*, XII, 263.



conforme à l'esprit de la science expérimentale. Je comprends que le zoologiste qui découvre des faits nouveaux dans le domaine du comportement s'en tienne à sa méthode objective et refuse de s'aventurer dans la recherche des faits proprement psychiques : le savant qui fait un travail fécond, par des méthodes qui lui sont familières, a généralement raison de se cantonner dans son domaine. Mais il a certainement tort s'il prétend dresser une barrière infranchissable autour des faits de comportement, et jeter l'interdit sur l'analyse psychologique de la vie animale. Il n'y a pas de problèmes désespérés : l'expérimentation ouvre la voie qui conduit, non pas seulement à la détermination de relations objectives, mais aussi à la détermination des formes psychiques qui y sont engagées. Toutefois, en raison de la complexité des faits et du danger des interprétations anthropomorphiques, la plus grande prudence est nécessaire pour l'interprétation psychologique, mais elle ne paraît pas moins intéressante que l'interprétation objective.

---

## CHAPITRE V

### MÉTHODE DE LA PSYCHOLOGIE

(2<sup>e</sup> Partie). **Interprétation des faits : les lois psychologiques**

#### A) Le postulat des lois

##### I. LE PROBLÈME

Dans les chapitres qui précèdent, je me suis attaché à décrire les procédés qui constituent l'investigation psychologique, c'est-à-dire les procédés par lesquels on peut recueillir des faits instructifs. Ces procédés sont : l'observation subjective, l'observation objective, l'expérimentation et la mesure. En réalité, ce ne sont pas quatre moyens séparés et irréductibles de saisir des fragments de la réalité psychique empirique : l'expérimentation n'est pas autre chose qu'une observation rendue plus fructueuse par des artifices de technique ; même la distinction de l'observation subjective et de l'observation objective n'a pas une importance aussi grande qu'on le croit souvent quand on songe à l'opposition radicale entre le moi et le monde physique, car après tout ce sont les mêmes faits, ou des faits très semblables, que l'on s'applique à saisir jusque dans leurs détails, d'une part directement (et c'est l'observation subjective), d'autre part indirectement, par l'intermédiaire des signes qui les expriment au dehors (et c'est l'observation objective), de sorte que les deux genres d'observation psychologique ont sim-

plement pour but de se contrôler réciproquement et de concourir à fonder la certitude des constatations empiriques. Quant à la mesure, elle n'est pas à proprement parler un quatrième procédé d'investigation : elle est seulement un complément des autres procédés, quoique on ne puisse l'appliquer que par le moyen de l'expérimentation. Elle a pour but de changer l'observation vague en une observation précise. C'est là, du moins, son but immédiat, le but qu'elle poursuit en tant qu'elle vise simplement la connaissance empirique. Mais elle a un autre but plus lointain, par rapport auquel son but immédiat n'est qu'un moyen : ce but lointain, c'est la mise en formules mathématiques des rapports entre les faits.

Ainsi, ce qui fait pour moi l'intérêt capital de la mesure en Psychologie, c'est que je pense que, par le moyen de la mesure, on peut atteindre dans le monde psychique certaines relations susceptibles d'être exprimées en des équations. C'est que je pense que la Psychologie peut nourrir l'ambition, que la Physique a commencé à réaliser avec Archimède, de découvrir dans son domaine un système de lois quantitatives, de se constituer, au moins dans une partie de ce domaine, comme une *Physique mentale*, ou, en employant dans un sens un peu modifié le terme créé par un de ceux qui ont le plus contribué à orienter la Psychologie dans cette direction, comme une *Psychophysique*.

Je ne soutiens pas, d'ailleurs, que la Psychologie puisse se réduire tout entière à la Psychophysique. Je m'appliquerai à montrer plus loin que l'explication psychologique, tout en restant scientifique, doit faire place à une espèce de lois que la Physique ne connaît pas : il s'agit des lois de finalité. J'espère même montrer que certains faits psychiques ne s'expliquent pas par les lois, c'est-à-dire ne sont pas scientifiquement intelligibles, bien qu'ils soient intelligibles pourtant, à savoir par une analyse qui les explique comme résultant d'une activité libre. Ce sont là, par rapport à l'idée de Physique mentale des réserves considérables.

Mais, quelle que soit l'importance de ces réserves, la tentative de constituer la Psychologie comme Physique mentale, ou, d'une façon plus générale, comme science mentale, implique un postulat : c'est que l'on affirme, comme un principe directeur de la recherche scientifique, qu'il existe des *lois* dans le monde psychique, c'est-à-dire des relations phénoménales qui possèdent le double caractère que Kant a reconnu aux lois de la Physique newtonienne, la *nécessité* et l'*universalité*.

Ce n'est pas là, il s'en faut de beaucoup, une idée nouvelle. Spinoza soutenait que les modes de la pensée sont soumis à la même nécessité géométrique que les modes de l'étendue. Leibnitz considère les perceptions et les actions des hommes comme obéissant au principe de la raison suffisante, et, par suite, comme déterminés par ce qu'il appelle la nécessité morale. Kant affirme le déterminisme phénoménal de l'expérience interne pour la même raison que celui de l'expérience externe. Et de même, plus près de nous, chez la plupart des représentants de la Psychologie physiologique, le déterminisme universel est pour ainsi dire au-dessus de toute contestation. On admet donc généralement que toute tentative pour constituer la Psychologie comme science expérimentale postule le déterminisme universel, c'est-à-dire que le psychologue qui prétend faire œuvre de science considère comme le guide indispensable de sa recherche cette croyance que les événements de l'expérience interne, y compris les actions réfléchies de l'homme, sont le résultat nécessaire des conditions dans lesquelles ils se produisent, au même titre que les événements de l'expérience externe.

Mais, d'autre part, les moralistes ont coutume de postuler la liberté comme condition de la vie morale. Avec une force logique irrésistible, Kant écrit : Tu dois, donc tu peux. Et le sens de la formule est que, si le devoir est bien la forme sous laquelle la règle morale se présente à la conscience, cette règle n'a de sens qu'à la condition que l'agent puisse s'y conformer et puisse aussi ne pas s'y conformer.

Par suite, ajouterons-nous en développant les conséquences de la pensée de Kant, l'action à laquelle va aboutir la délibération, aussi longtemps qu'elle n'est pas engagée irrévocablement, et, par suite, accomplie dans ce qu'elle a d'essentiel, demeure ambiguë, incertaine, imprévisible. Il est vrai que Kant n'admet pas que le choix libre du moi s'exerce dans le temps, qu'il reste attaché au déterminisme phénoménal, et qu'il relègue la liberté hors du temps, dans le moi nouménal. Il semble bien que la liberté ainsi conçue est illusoire, parce qu'elle ne constitue pas, pour la personne qui délibère, un pouvoir réel de choisir, mais seulement l'apparence d'un tel pouvoir. Toutefois on peut considérer le raisonnement par lequel Kant a fondé la liberté sur le devoir comme s'appliquant, non pas au moi mystérieux du monde nouménal, mais au moi conscient qui réfléchit sur sa conduite. Ce moi, au moment où il prend une décision grave, est convaincu qu'il est de son devoir de choisir cette décision, même si elle exige des sacrifices et entraîne des dangers ; il est convaincu aussi qu'il pourrait faire un choix différent, mais que ce choix serait lâche ou injuste ; ou bien, s'il préfère son intérêt personnel, ou s'il suit une passion de convoitise ou de haine, il sait qu'il pourrait agir autrement. Ainsi la liberté serait bien la condition de la vie morale, et elle consisterait dans une véritable possibilité de choisir entre deux façons d'agir, parce que cette ambiguïté de l'avenir donnerait seule un sens moral aux délibérations et aux décisions de l'homme. Et c'est ainsi que Renouvier a modifié la théorie Kantienne de la liberté dans son rapport avec le devoir, en plaçant hardiment la liberté dans le moi temporel.

Il faut remarquer cependant que l'argumentation de Kant et de Renouvier repose sur la notion du devoir conçu comme un impératif catégorique, et que le monde antique n'a pas connu l'impératif moral : l'acte bon, pour les Grecs, n'est pas l'objet d'un commandement des dieux ou de la raison, il est l'objet d'un optatif, il est ce que la sagesse

conseille. Et semblablement, l'école sociologique nie le caractère absolu de l'impératif moral, puisqu'elle en fait un commandement qui vient de la société et qui, par suite, varie avec les conditions sociales. Mais les Anciens opposent la folie à la sagesse ; le mythe d'Hercule placé entre le vice et la vertu symbolise pour eux la vie morale, c'est à dire que la distinction du bien et du mal, sans qu'on ait besoin de la creuser bien profondément, implique le pouvoir de choisir ou la liberté, quelles que soient les conditions et les restrictions dont on puisse l'envelopper et la limiter. Et la relativité de l'impératif moral n'empêche point les sociologues d'admettre la même distinction : tel acte qui est prescrit aujourd'hui sera peut-être interdit plus tard, mais il y aura toujours des actes interdits et des actes prescrits, et les sanctions qu'appliquera la société future, si différentes qu'elles puissent être des sanctions actuelles, signifieront toujours que l'agent moral possède le pouvoir d'obéir à la pression sociale et celui de s'y soustraire à ses risques et périls.

Ainsi, quelle que soit la façon dont on conçoive l'acte moral, on trouve toujours parmi ses conditions la liberté de l'agent. Le domaine de la liberté est même beaucoup plus large. La réflexion peut avoir pour but de choisir, entre deux actions moralement légitimes, celle qui sera la plus utile. Même dans l'ordre théorique, une affirmation n'est pas autre chose qu'un choix entre deux hypothèses. En réalité, partout où le moi réfléchit, partout où il s'efforce de fonder son action ou son jugement sur des raisons mûrement pesées et clairement conscientes, qu'il s'agisse de moralité, de vérité ou d'utilité, il doit choisir, et son choix n'a de sens que s'il est possible, c'est-à-dire s'il est libre.

Ainsi la question qui se pose en ce moment est de savoir si l'on peut raisonnablement se proposer de découvrir des lois psychologiques, ou si cette entreprise est chimérique. Cette question se pose, non pas à proprement parler au début de la Psychologie, car on peut faire des recherches psychologiques sans philosopher, mais au début d'une réflexion

philosophique où l'on s'applique à reconnaître le mode d'explication qui convient le mieux à la Psychologie. Nous rencontrons ici l'un des plus grands problèmes de la Philosophie générale. Il s'agit de savoir si le postulat des lois psychologiques est en opposition avec la liberté du vouloir humain, ou, d'une façon plus générale, si les exigences de la pensée scientifique sont compatibles avec les conditions de la vie pratique. Et la difficulté du problème est grande, à en juger par le nombre et l'importance des philosophes qui s'en sont occupés, sans que l'accord ait seulement commencé d'apparaître entre les partisans des doctrines adverses.

Je pourrais écarter la difficulté de plusieurs façons commodes. Je pourrais dire, par exemple, que la Psychologie existe déjà, qu'elle a établi certaines relations régulières qui ne sont pas négligeables, que par suite son postulat des lois est légitimé par le succès, ou, si cette formule sonne mal, qu'il est confirmé par l'expérience, et que, si les moralistes se regardent comme obligés d'affirmer la liberté, c'est à eux de montrer comment elle est possible, à eux de la concilier avec l'existence de fait de la Psychologie. Je pourrais encore ajourner la conciliation, en disant que l'antagonisme entre la science et la morale finira bien par se dissiper. Et, dans un cas comme dans l'autre, j'estime que j'adopterais une attitude légitime : ce serait celle de l'ouvrier de la science qui, sachant que son travail est fécond, ne veut pas l'abandonner pour prendre part à des débats scolastiques dont la durée interminable prouve la stérilité. Mais ce serait là un refus de philosopher. Or je crois que la spéculation philosophique n'est pas aussi complètement stérile que le soutient un positivisme étroit. Je crois aussi que le fait d'avoir passé de nombreuses années au laboratoire ne disqualifie pas plus un psychologue qu'un physicien par rapport aux problèmes proprement philosophiques, et que même le spécialiste d'un genre particulier de recherches scientifiques a plus de chances de faire des remarques neuves au sujet

des problèmes philosophiques qui touchent à ses recherches. C'est pourquoi je me risque à entrer dans le débat sur le déterminisme et la liberté : je me propose de défendre, suivant la tradition de Renouvier et de mon maître Hamelin, une conciliation d'inspiration rationaliste entre les deux thèses opposées, et d'appuyer cette conciliation par quelques remarques qui ne me semblent pas avoir été faites jusqu'à présent.

## II. LES DÉFENSEURS DE LA LIBERTÉ

En général, et exception faite pour les deux représentants du néo-criticisme que je viens de nommer comme mes maîtres, les philosophes, principalement français, qui ont défendu la liberté l'ont fait aux dépens de la science. C'est ce que déclare nettement Dauriac, parlant de sa thèse sur *Les Notions de Matière et de Force dans les Sciences de la nature* et de celle de Brochard sur *l'Erreur*. « On voulait, dit-il, sauver la liberté, et se débarrasser, en même temps, du monde intelligible. Boutroux venait d'y réussir » (1). On peut se demander quel est le monde intelligible dont ces philosophes de la liberté voulaient se débarrasser, si c'est celui de Kant, le monde des noumènes, ou celui des physiciens, le monde de la nature, qui est intelligible par les lois. Mais le rappel de la thèse de Boutroux donne la réponse à cette question : il s'agit bien du monde des physiciens, puisque l'œuvre philosophique de Boutroux, dont Dauriac proclame le succès, a eu précisément pour but d'établir *la contingence des lois de la nature*, ainsi que l'annonce le titre du livre. Et il est évident que, si les lois de la nature sont contin-

(1) Contingence et rationalisme, *Revue Philosophique*, 1916, p. 118. Reproduit (p. 15) dans un volume posthume sous le même titre que l'article, Librairie philosophique J. Vrin, 1925.



gentes, si elles ne sont que des habitudes, le moraliste est « débarrassé du monde intelligible. »

Pourtant la contingence des lois de la nature ainsi entendue laisse à la science mathématique et expérimentale toute sa valeur pratique, et, en ce qui concerne la valeur théorique, elle la rabaisse sans doute, mais uniquement en ce qu'elle prétend nous interdire l'espoir d'une systématisation rationnelle du savoir humain. Après tout, l'empirisme n'a jamais fait rien de plus, et cependant Stuart Mill n'est pas pragmatiste, il n'entend pas réduire la valeur de la science à son usage pratique. En réalité, pour l'empiriste comme pour le théoricien de la contingence des lois, la découverte de rapports réguliers entre les phénomènes donne à notre désir de comprendre une satisfaction qui n'est pas négligeable, parce qu'elle nous révèle une partie de l'ordre objectif, parce que les lois sont vraies, même si elles admettent de rares exceptions. Alors le monde cesse d'être intelligible dans sa totalité, mais il l'est encore d'une façon partielle.

Mais d'autres philosophes sont allés plus loin dans la direction opposée à l'intellectualisme. Ainsi M. Bergson (1), pour établir que le moi est une activité libre, nie que les faits du moi, au moins ceux du moi profond que nous saisissons par un vigoureux effort de réflexion, soient soumis au nombre, au temps, à la causalité ; il leur attribue une multiplicité qualitative, une durée dont les moments sont hétérogènes, se pénètrent les uns les autres, et ne présentent pas de qualités distinctes, et enfin une absolue indétermination qui n'est pas autre chose que la liberté. La liberté est d'ailleurs indéfinissable : « On appelle liberté le rapport du moi concret à l'acte qu'il accomplit. Ce rapport est indéfinissable. » (p. 167). Autrement dit, le moi profond, le moi libre, ne peut pas être atteint par l'intelligence qui distingue, qui classe, qui pense au moyen de rapports : il peut être seule-

(1) *Essai sur les données immédiates de la conscience*, 1888.

ment saisi par une intuition que le langage ne peut pas essayer d'exprimer sans la déformer.

Toutefois M. Bergson admet l'existence d'un autre moi qui « serait comme la projection extérieure » du moi réel, « sa représentation spatiale et pour ainsi dire sociale. » (p. 178). « A mesure, dit-il ailleurs (p. 105), que se réalisent plus complètement les conditions de la vie sociale, à mesure aussi s'accroît davantage le courant qui emporte nos états de conscience du dedans au dehors : petit à petit ces états se transforment en objets ou en choses ; ils ne se détachent pas seulement les uns des autres, mais encore de nous. Nous ne les apercevons plus alors que dans le milieu homogène où nous en avons figé l'image et à travers le mot qui leur prête sa banale coloration. Ainsi se forme un second moi qui recouvre le premier, un moi dont l'existence a des moments distincts, dont les états se détachent les uns des autres et s'expriment sans peine par des mots ». D'ailleurs, « c'est le même moi qui aperçoit des états distincts, et qui, fixant ensuite davantage son attention, verra ces états se fondre entre eux comme des aiguilles de neige au contact prolongé de la main. Et, à vrai dire, pour la commodité du langage, il a tout intérêt à ne pas rétablir la confusion là où règne l'ordre... Une vie intérieure aux moments bien distincts, aux états nettement caractérisés, répondra mieux aux exigences de la vie sociale. Même, une psychologie superficielle pourra se contenter de la décrire sans tomber pour cela dans l'erreur, à condition toutefois de se restreindre à l'étude des faits une fois produits, et d'en négliger le mode de formation. »

On peut se demander quelquefois si, aux yeux de M. Bergson, le « moi qui aperçoit des états distincts » n'est pas simplement l'apparence que prend le moi réel lorsqu'il fait effort pour se comprendre lui-même et qu'il emploie les moyens intellectuels par lesquels se créent la science et la vie sociale, c'est-à-dire les catégories et le langage. C'est l'interprétation que suggèrent diverses métaphores, et no-

tamment le passage suivant : « Une psychologie attentive démêle... au-dessous du moi aux états bien définis, un moi où succession implique fusion et organisation. Mais nous nous contentons le plus souvent du premier, c'est-à-dire de l'ombre du moi projetée dans l'espace homogène. La conscience, tourmentée d'un insatiable désir de distinguer, substitue le symbole à la réalité, ou n'aperçoit la réalité qu'à travers le symbole. Comme le moi ainsi réfracté, et par là même subdivisé, se prête infiniment mieux aux exigences de la vie sociale en général et du langage en particulier, elle le préfère, et perd peu à peu de vue le moi fondamental. Pour retrouver ce moi fondamental, tel qu'une conscience inaltérée l'apercevrait, un effort vigoureux d'analyse est nécessaire, par lequel on isolera les faits psychologiques internes et vivants de leur image d'abord réfractée, ensuite solidifiée dans l'espace homogène. » (p. 97). On pourrait croire, en lisant ce texte, et surtout les passages que j'ai soulignés, que l'ombre du moi et le moi lui-même existent simultanément, et qu'il en est de même pour le symbole et la réalité, pour le moi fondamental et le moi réfracté. Il suffirait alors d'ajouter que, en raison de cette déformation que l'intelligence fait subir à ses objets pour les comprendre, les actes libres du moi se présentent, dans la conscience altérée par les habitudes logiques, sous la forme trompeuse d'événements soumis au déterminisme de la causalité. Et cette conception aurait un avantage : c'est qu'elle nous permettrait de comprendre comment la personne qui réfléchit, et se dispose à prendre une résolution dans une circonstance grave, est dans une certaine mesure l'auteur de son acte, ce qui donnerait satisfaction aux exigences des moralistes. Il est vrai qu'il faudrait alors expliquer comment un même acte peut paraître à la fois libre et nécessaire suivant le point de vue auquel on se place pour l'observer, et ce problème ne serait point sans difficulté.

D'ailleurs, il est superflu de chercher comment M. Bergson aurait envisagé le rôle de la liberté dans la vie morale s'il

avait donné à sa doctrine le sens que me paraissait suggérer le passage cité tout à l'heure, sens qui la rapprocherait de la doctrine Kantienne du noumène. Je n'ai envisagé cette interprétation possible de la pensée de M. Bergson que parce qu'elle me paraissait la plus favorable à une conception de la vie morale fondée sur la liberté. Mais en fait M. Bergson considère le moi intellectualisé et le moi profond comme deux moments successifs du même moi et non pas comme deux aspects opposés. Nous atteignons, dit-il (p. 178), le moi réel « par une réflexion approfondie qui nous fait saisir nos états internes comme des êtres vivants... Mais les moments où nous nous ressaisissons ainsi nous-mêmes sont rares, et c'est pourquoi nous sommes rarement libres. La plupart du temps, nous vivons extérieurement à nous-mêmes, nous n'apercevons de notre moi que son fantôme décoloré, ombre que la pure durée projette dans l'espace homogène... Agir librement, c'est reprendre possession de soi, c'est se replacer dans la pure durée. » Et la même affirmation se retrouve plus loin (p. 184) : « ...L'on passe par degrés insensibles de la durée concrète, dont les éléments se pénètrent, à la durée symbolique, dont les moments se juxtaposent, et de l'activité libre, par conséquent, à l'automatisme conscient... Si nous sommes libres toutes les fois que nous voulons rentrer en nous-mêmes, il nous arrive rarement de le vouloir. »

L'acte libre ne pourrait donc s'accomplir que dans les cas où nous réussirions à écarter de notre vie consciente tous les moyens intellectuels de penser. A supposer que cela fût possible, en quoi de pareils actes ressembleraient-ils à ceux auxquels nous avons coutume d'attribuer un caractère moral ? L'acte que tout le monde reconnaît comme bon ou mauvais, l'acte dont nous sommes moralement responsables, c'est celui qui est accompli en connaissance de cause, celui dont les conditions et les conséquences ont été pesées, celui dont le caractère intellectuel est bien marqué. Au contraire, l'acte qui ressemble le plus à l'acte libre de M. Bergson, c'est l'acte

impulsif, l'acte irréfléchi, dont on s'étonne après coup de l'avoir accompli, ce qui veut dire sans doute qu'on ne le reconnaît pas comme conforme à son caractère, ou qu'on l'attribue à quelque puissance étrangère et aveugle, et qu'on ne l'a pas voulu. Comme l'acte par lequel le moi nouménal de Kant choisit un caractère avant de descendre dans le temps, l'acte que M. Bergson appelle libre est impropre à fonder la vie morale, parce qu'il est étranger à ses conditions.

Il est vrai que M. Bergson ne présente pas son affirmation de la liberté comme un postulat de la morale, et après tout peut-être faut-il dire que sa critique de l'intelligence n'a pas pour but d'assurer les conditions de la morale, mais qu'elle est sa fin à elle-même, ou plutôt qu'elle tend à établir la supériorité de l'instinct sur l'intelligence. En tout cas, c'est bien là le but de son disciple M. Le Roy, dont H. Poincaré (1) a pu caractériser ainsi la philosophie : « M. Le Roy n'est pas un sceptique : s'il regarde l'intelligence comme irrémédiablement impuissante, ce n'est que pour faire la part plus large à d'autres sources de connaissance, au cœur par exemple, au sentiment, à l'instinct ou à la foi. »

Ainsi la défense de la liberté aboutit à nier toute valeur théorique de la science. En réalité le conflit n'est pas simplement entre deux solutions opposées d'un même problème : il est entre deux philosophies, dont l'une est le rationalisme, et l'autre le mysticisme. Faut-il donc, pour affirmer la liberté, renoncer à la raison et se guider sur le sentiment ? Ou bien plutôt ne convient-il pas de voir dans la pensée claire et méthodique qui s'efforce d'atteindre la vérité, c'est-à-dire dans la pensée scientifique, le seul guide digne de confiance que l'humanité ait jamais trouvé ? Il faut choisir entre la philosophie de la raison et celle du sentiment. Et le choix ne peut pas être décidé d'après des considérations d'ordre logique, puisque le mysticisme consiste précisément

(1) *La science et l'hypothèse*, p. 214.

à récuser le jugement de la raison. Je choisis le rationalisme, d'autant plus résolument qu'il me semble que la pensée scientifique, partie essentielle de la pensée rationnelle, n'exige nullement le sacrifice de la liberté.

### III. LE DÉTERMINISME LIMITÉ

Le conflit entre la nécessité et la liberté concerne les lois de causalité. Il y a plusieurs façons de concevoir la cause, et j'ai l'intention d'examiner plus loin sous quelles formes les causes peuvent prendre place dans les explications psychologiques. Mais il suffit pour le moment de voir dans une cause et son effet deux phénomènes liés par un rapport de succession : de plus, pour que l'antécédent soit appelé cause, et le conséquent effet, il faut que la liaison soit nécessaire. La loi de causalité est donc le rapport nécessaire d'un antécédent avec un conséquent, et la cause est l'antécédent nécessaire.

Cette notion provisoire est celle que l'on admet couramment dans la philosophie rationaliste. C'est de la causalité ainsi entendue que l'on parle quand on dit que le principe de causalité est universel, c'est cette universalité de la causalité que l'on appelle le déterminisme universel, et c'est sur ce déterminisme universel que s'appuie la recherche des causes, et aussi la croyance tenace que, quand on ne connaît pas la cause d'un fait, il existe quand même une cause inconnue, et encore l'interprétation des rapports empiriques que l'on constate d'une façon répétée et dans lesquels on voit des signes de rapports nécessaires. Il semble donc que la science expérimentale postule, et en même temps prouve, au moins à titre d'hypothèse infiniment probable, le déterminisme universel.

D'autre part. si l'on pose en principe, avant d'aborder

la recherche des lois psychologiques, que la loi fondamentale de la causalité s'applique à tous les phénomènes, que tous les phénomènes, d'une manière universelle, sont liés par des lois aux causes qui les précèdent et aux effets qui les suivent, et que par conséquent la causalité doit gouverner la totalité des phénomènes psychiques aussi bien que des phénomènes physiques, on aura beau faire les distinctions les plus ingénieuses et les plus subtiles, il n'y aura pas de place dans le monde phénoménal pour une action libre, puisque l'action libre est précisément, par définition, une action qui ne résulte pas nécessairement des phénomènes à la suite desquels elle se produit. Donc, pour que la liberté soit possible, il est indispensable que la causalité ne soit pas universelle, c'est-à-dire que le déterminisme admette des exceptions.

Cette idée d'exceptions au déterminisme apparaît comme choquante si l'on se place au point de vue du rationalisme intellectualiste de Leibnitz. C'est pourquoi Renouvier, à la fois rationaliste et partisan de la liberté, s'est appliqué à démontrer que le déterminisme universel, non seulement n'est pas partie intégrante d'une philosophie rationaliste, mais même implique une contradiction. Dire, en effet, que la causalité est universelle, c'est dire que tout ce qui arrive est le résultat nécessaire de ses antécédents, et ceux-ci de leurs antécédents, et ainsi de suite à l'infini. Le déterminisme universel implique donc une régression à l'infini, c'est à-dire une hypothèse contradictoire.

On a nié que cette argumentation fût probante (1), qu'il fût légitime de transporter au domaine de la Métaphysique un mode de raisonnement qui s'applique aux nombres. Et pourtant, si la chaîne des causes et des effets était formée d'anneaux susceptibles d'être comptés, et c'est ainsi que l'entendent les déterministes, le raisonnement de Renouvier serait concluant, puisque les propriétés du nombre sont

(1) GASTON MILHAUD, *La Philosophie de Renouvier, Revue des Cours et Conférences*, t. XIII, 1, p. 670 (1905).

les mêmes partout où il existe des nombres, qu'il s'agisse d'événements qui se succèdent dans le temps ou de cailloux que l'on range sur le sol à la façon des calculateurs égyptiens.

Toutefois je reconnais que l'imitation métaphysique des démonstrations mathématiques laisse toujours subsister quelque inquiétude, car les notions métaphysiques, comme celles de cause et d'effet, ne peuvent pas se définir aussi parfaitement que les notions mathématiques, et par suite gardent toujours des parties obscures où peut se cacher quelque sophisme subtil. D'ailleurs, il ne me paraît pas certain que la série des causes et des effets puisse être assimilée à une suite d'événements distincts susceptibles d'être comptés comme des unités. C'est pourquoi je préfère modifier le raisonnement de Renouvier, en disant que, si tous les phénomènes de l'univers sont précédés par des causes, la chaîne des causes et des effets est infinie, et par suite ne peut pas être parcourue, de sorte que le monde n'est pas pensable, même au point de vue de la causalité. Le déterminisme universel aboutirait donc à cette conséquence imprévue que, conçu pour rendre possible l'intelligence de tous les phénomènes, il nous amènerait à constater que nous ne pouvons pas comprendre un seul de ces phénomènes. En fait, il est sans doute vrai que « nous ne connaissons le tout de rien », mais le déterminisme universel ne peut s'approprier cette pensée de Pascal, parce qu'il s'est présenté comme une promesse d'intelligibilité universelle.

Ainsi une philosophie rationaliste, une philosophie qui croit à l'universelle souveraineté de la raison, non seulement n'implique pas le déterminisme universel, mais plutôt se trouve en opposition avec la formule usuelle du principe de causalité, selon laquelle tout a une cause, et selon laquelle, par suite, la chaîne des causes et des effets s'étend à l'infini dans le passé. Mais si nous refusons d'admettre la régression à l'infini, il nous faut conclure avec Renouvier que la régression a un terme, qu'en remontant d'un fait actuel



à sa cause, puis à la cause de la cause, et ainsi de suite, on doit arriver à un fait qui est cause sans être effet, c'est-à-dire à un acte premier, dans lequel on aura le droit de voir un acte libre, si on lui trouve certains autres caractères dont je m'occuperai plus loin.

Dans ces conditions, comment pouvons-nous concevoir la nécessité des lois causales ? Qu'est-ce qui est nécessaire ? Ce n'est pas la cause, puisqu'elle peut être un acte libre. Mais c'est la relation de la cause à l'effet : si la cause se produit, il ne peut pas se faire que l'effet ne se produise pas à la suite ; et cette nécessité de liaison dans la succession, nous pouvons dire qu'elle est absolue. Quant à l'effet, il est nécessaire aussi, sans doute, mais d'une nécessité dérivée, subordonnée, et par suite conditionnelle. En résumé, de ces trois termes, la cause, la loi, l'effet, nous voyons que la loi seule est absolument nécessaire, l'effet est conditionnellement nécessaire, la cause est contingente, si du moins on remonte jusqu'à l'acte premier qui forme le terme initial d'une série de phénomènes dont chacun, suivant la même nécessité, provient de celui qui le précède et détermine celui qui le suit.

Il résulte de là que, à proprement parler, la science, qu'elle soit expérimentale ou mathématique, ne porte pas sur les choses, mais uniquement sur les rapports qui les unissent. On ne trouve pas de figures géométriques dans le monde de l'expérience, on n'y trouve pas davantage d'unités arithmétiques, c'est-à-dire d'individus dont chacun soit la parfaite répétition des autres. Il est vrai pourtant que, si telle figure empirique est un cercle dessiné avec une habileté passable, on trouvera des longueurs égales en mesurant les diamètres avec une règle graduée, et, si l'on inscrit un triangle dans la demi-circonférence, on trouvera, en mesurant au rapporteur l'angle formé par les deux plus petits côtés, que cet angle est droit. Mais si l'on emploie des instruments de mesure très délicats, on finira par reconnaître que les valeurs numériques que l'on obtiendra ne concor-

dent avec les valeurs exigées par les lois géométriques que sous la réserve de petits écarts. Et de même, si l'on mesure, dans le laboratoire de Physique, des longueurs, des durées, des vitesses ou des densités, on constatera toujours des écarts entre les valeurs trouvées et les valeurs calculées. Les choses de l'expérience ne se soumettent donc pas aux lois, ou bien les lois ne s'appliquent pas aux choses, avec la rigueur qu'exigeraient les formules scientifiques. Et cela ne veut pas dire que les formules des lois ne sont vraies que d'une vérité approximative, bonne tout au plus pour les grossiers usages de l'industrie ; cela ne veut pas dire qu'il y a dans les choses cette résistance à l'intelligibilité qu'Aristote attribuait à la matière ; le désaccord entre les lois idéales et les phénomènes empiriques auxquels elles s'appliquent, désaccord d'ailleurs ordinairement léger quand il s'agit de lois correctement énoncées et établies, ne tient pas à une indocilité des choses à l'égard de la raison : mais il est évident qu'il tient à ce que nous ne parvenons pas à réaliser, ni à l'usine ni au laboratoire, les conditions idéales requises pour l'application rigoureuse des formules des lois, c'est-à-dire qu'il tient à la limitation de nos pouvoirs d'action et de perception. Il est certain, d'ailleurs, que, dans une multitude de circonstances, de pareils désaccords ne présentent qu'un intérêt théorique et sont pratiquement négligeables : mais ils ne le sont pas toujours, et même il n'est pas rare que l'application industrielle d'une découverte scientifique exige des tâtonnements prolongés.

Si la science ne porte pas sur les choses, mais seulement sur leurs rapports, nous devons repousser l'identification traditionnelle entre la science et la prévision : savoir n'est pas prévoir. Savoir et prévoir sont deux moments différents de la pensée : le savoir est le moment de la pensée théorique, la prévision est le moment de la pensée pratique, ou, plus précisément, de la pensée scientifique qui commence à se tourner vers l'action et qui cherche à évaluer la portée de son pouvoir. Mais, si les lois ne s'appliquent aux phénomènes

que sous la réserve qui vient d'être expliquée, on comprend que la prévision ne soit jamais théoriquement certaine. Même s'il s'agit d'un phénomène astronomique, la prévision comporte une approximation, parce qu'il y a une approximation dans les mesures qui fournissent les données auxquelles s'applique le calcul.

Les phénomènes astronomiques sont pourtant ceux que l'on prévoit avec le plus de sûreté, parce que leur cours est à l'abri des interventions humaines. Mais, là où l'homme peut agir sur les événements, il est toujours possible que la prévision soit troublée. Le phénomène conditionnellement nécessaire que nous prévoyons, ou que nous préparons, peut être annulé, ou compliqué et modifié par un autre phénomène qui résulte d'une volition humaine, directement ou indirectement, d'une façon prochaine ou d'une façon lointaine : le mouvement le mieux calculé peut être arrêté ou détourné par un obstacle imprévu, et l'obstacle imprévu peut avoir son origine prochaine dans une cause qui est elle-même un effet, mais, si l'on réussit à remonter la chaîne des causes, on finit par trouver une action volontaire.

La prévision des actes humains est plus incertaine encore que celle des événements physiques : en réalité, dans la mesure où elle existe, elle n'a pas la même source que la prévision des phénomènes physiques. Dans ce dernier cas, la prévision est fondée sur la nécessité des lois auxquels obéissent les phénomènes : tel phénomène se produira, s'il n'est pas annulé par quelque force égale et de sens contraire. Dans le cas des actes humains, les conditions sont plus complexes : car il existe, là encore, un ordre de nécessité, en ce sens que les actes concrets et les représentations conscientes développent leurs conséquences d'une façon nécessaire. Mais cela ne suffit pas à déterminer complètement les actes réfléchis de l'homme, cela détermine simplement les conditions dans lesquelles se produit la réflexion, et l'acte humain qui achève la réflexion est imprévisible du point de vue de la nécessité. Il est prévisible, non pas d'une façon certaine, mais d'une fa-

çon probable, pour qui connaît le caractère de l'homme qui délibère. Ce qui fonde alors cette prévision probable, c'est l'ordinaire stabilité des caractères. Cette stabilité n'est pas absolue, la prévision qu'elle fonde est très incertaine, et pourtant elle est d'une grande importance sociale, car elle rend possible la confiance entre les hommes, qui peut sans doute être trompée, mais à défaut de laquelle il n'y aurait plus de contrats.

En résumé, la science ne postule pas l'universelle nécessité des phénomènes, elle postule seulement cette nécessité conditionnelle qui implique l'existence d'actes libres à l'origine des séries de phénomènes à l'intérieur desquelles règne la nécessité. Lorsque nous découvrons la formule exacte et précise de ces relations nécessaires, nous comprenons les termes conséquents des relations, les effets, et nous les comprenons par la nécessité conditionnelle qui les unit à leurs antécédents. L'intelligence scientifique donne ainsi une certaine satisfaction à ce que M. Bergson appelle « l'insatiable désir de distinguer », c'est-à-dire de comprendre, à cette aspiration de l'âme humaine qui provoque les efforts du philosophe et du savant, et qui fait le fond de la foi rationaliste. Mais l'intelligence scientifique ne satisfait que la moitié de l'aspiration rationaliste, il ne suffit pas de comprendre la nécessité des effets, il faut aussi comprendre la liberté des causes.

#### IV. L'INTELLIGIBILITÉ DE L'ACTE LIBRE

L'acte libre est un fait de si grande importance, et pour la morale et pour la théorie de la science, telle qu'elle a été le plus souvent conçue par des philosophes dont le rationalisme était la tendance générale, que l'on a pris l'habitude de parler du problème de la liberté comme d'un problème tragique, et de la liberté elle-même comme d'une puissance

mystérieuse, dont on n'ose rien dire, si ce n'est qu'elle existe et qu'elle est la plus noble des puissances humaines, parce qu'elle crée la vie morale, l'œuvre sublime par excellence. Je ne voudrais pas rabaisser le problème dont je m'occupe ici en passant : j'en reconnais toute l'importance philosophique, et même qu'il touche aux problèmes essentiels de la philosophie générale. Pourtant je crois qu'il y a quelque exagération émotionnelle à ne parler de la liberté que sur un ton d'angoisse. En fait, c'est probablement Lequier (1) qui a été le premier à introduire dans la philosophie, avec une absolue sincérité, l'inquiétude de son âme tourmentée par le problème philosophique qu'il s'efforçait de résoudre. Il s'agissait de concilier le libre arbitre et les futurs contingents avec la prescience divine. Je voudrais ici ne blesser aucune croyance respectable, mais je ne peux m'empêcher de penser que l'entreprise était au-dessus des forces humaines, parce que les deux thèses opposées sont en contradiction l'une avec l'autre. Or Lequier était attaché à l'une et à l'autre thèse avec une égale force, avec une égale passion. De là, pour lui, le caractère tragique du conflit, qui éclate surtout dans le dialogue du Prédestiné et du Réprouvé. De là aussi son impuissance à le résoudre en sauvegardant en même temps l'intransigeance de sa foi théologique et ce qu'il appelle le principe de la science. De là, enfin, son désespoir.

L'acte libre me semble pouvoir se comprendre au point de vue psychologique si, au lieu de s'obstiner à en chercher une explication uniquement causale, on tient compte aussi de la finalité. Il s'agit de répondre à deux questions, d'importance inégale : 1) Comment un acte premier est-il possible, c'est-à-dire comment pouvons-nous, dans certaines circonstances, accomplir un acte qui ne soit pas le résultat nécessaire des événements antérieurs ? 2) Comment cet acte, qui introduit quelque chose de nouveau dans la vie de l'agent,

(1) JULES LEQUIER, *La Recherche d'une première Vérité*, Colin, 1924. Voir aussi L. PRAT, *Contes pour les Métaphysiciens*, Ch. XVIII, Paulin, 1910.

peut-il prendre place dans la trame des liaisons nécessaires et dérouler ses conséquences d'une façon nécessaire ?

Je vais répondre d'abord à la deuxième question. Toute cause psychique peut être conçue comme une force qui tend à produire un phénomène déterminé. J'emploie ici les termes de cause et de force dans un sens aussi usuel que possible. En particulier je réserve, une fois de plus, la critique de la causalité psychique, que je me propose de faire au chapitre VII. Quant à la force, j'en parle simplement pour désigner un effet en tant qu'il n'existe pas encore, mais que pourtant il tend à exister. Par exemple, pour prendre le type de la cause psychique parmi les faits que nous connaissons le mieux, comme les habitudes, les désirs, les perceptions, les images, les associations, nous disons qu'un désir est cause de l'acte auquel il tend, entendant par là que, si rien ne vient annuler son influence causale, l'acte se produira. De même la perception est cause par rapport à l'image en laquelle elle revit, et cela signifie que, même après avoir cessé d'être présente à la conscience, elle subsiste comme une force qui tend à provoquer sa réapparition à la conscience, avec certaines différences de contenu et de caractères, et qu'elle provoquera en fait cette réapparition quand les circonstances y seront favorables, c'est-à-dire quand d'autres causes indispensables agiront dans le même sens. La puissance causale du désir, ou de l'habitude, à l'égard de l'acte, de la perception à l'égard de l'image, des associations de succession à l'égard de la réviviscence des images, est donc une force en ce sens qu'elle contient son effet en puissance d'une façon partielle et que cet effet se réalisera si d'autres forces analogues agissent dans le même sens, tandis qu'il ne se réalisera pas si des forces concurrentes agissent en sens contraire. Or chacune des causes qui existent ainsi dans la conscience tend à produire, selon des lois dont la plupart nous sont inconnues, un phénomène déterminé, et elle le produirait si elle était isolée. Mais elle n'est pas isolée, des séries de phénomènes dont chacun dépend d'un phéno-

mène précédent se développent simultanément en grand nombre, des forces se neutralisent, d'autres se combinent en des résultantes variées ; nous connaissons quelques types de ces combinaisons, notamment les diverses espèces d'associations, qui d'ailleurs n'unissent pas seulement des images, mais tout aussi bien des désirs, des aptitudes motrices, des plaisirs et des douleurs. De là résulte que les événements concrets qui s'offrent à la conscience sont formés par l'union d'une pluralité de phénomènes plus simples qui appartiennent à des séries différentes et qui se combinent de façons diverses. La plupart des phénomènes élémentaires que nous pouvons distinguer par l'analyse des états concrets de notre conscience ont une origine qui nous est inconnue. Quand, par exemple, nous analysons un tableau de rêve, nous y trouvons toujours des images dont nous sommes incapables de découvrir la source. Mais il arrive aussi, pour quelques-unes des autres images, que nous réussissons à les rattacher à quelque perception récente, ou même ancienne, ou bien à quelque émotion, ou à quelque action, réfléchie ou automatique, dont nous avons gardé le souvenir. Et il arrive de même, pour des événements conscients de l'état de veille, que nous pouvons retrouver dans notre souvenir les actes volontaires dont ils sont la conséquence : le remords d'une faute, le regret d'une maladresse, et tout l'ensemble des images et des sentiments qui accompagnent ces ruminations rétrospectives, tout cela comprend, au moins à titre d'éléments partiels, des faits qui sont ainsi les conséquences plus ou moins éloignées d'actes que nous devons considérer comme libres, si la liberté n'est pas illusoire. Ainsi chacun des actes que j'ai accomplis librement, même si ces actes ne sont pas très nombreux, est le terme initial d'une série de phénomènes qui en dérivent d'une façon nécessaire, suivant des lois que nous ne connaissons en général que d'une façon très incomplète et très superficielle. Mais il existe aussi en moi une multitude de séries dont l'origine est ailleurs, à savoir, pour une partie, dans les phénomènes

obscur de l'organisme qui conditionnent ma vie consciente, et aussi, pour une autre partie, dans les actes bons ou mauvais de tous les agents libres dont les conséquences arrivent jusqu'à moi, comme les conséquences de mes actes retentissent dans la conscience des autres être libres, présents et futurs, sinon jusqu'à l'infini, du moins jusqu'à ce qu'elle soient annulées par les conséquences d'autres actes qui leur sont opposés.

Ainsi l'acte libre peut entrer dans le réseau de la vie universelle : reste à comprendre comment il peut exister. L'acte libre présente la forme la plus élevée de la finalité : je veux dire qu'il est, pour la personne qui prend une résolution, une fin clairement conçue, subordonnée ou non à quelque autre fin, et accompagnée de la conscience des raisons pour lesquelles elle a été choisie ou acceptée. Le fait essentiel est ici le choix, ou l'acceptation, de l'acte ou de la fin. Il y a choix si plusieurs fins se proposent ; il y a simplement acceptation, ou refus, si une seule fin sollicite l'adhésion de la personne. Mais la finalité existe aussi sous des formes plus humbles, sans que les fins soient discutées et appréciées comme elles le sont dans l'acte volontaire, et même sans qu'elles soient conscientes : c'est ainsi que des désirs obscurs agissent en nous sans que nous nous en rendions compte et orientent notre activité vers des fins que nous ne connaissons pas, et auxquelles nous n'avons pas donné notre approbation morale. Il y a donc tout un domaine de notre vie psychique où des fins, c'est-à-dire des idées d'actes non encore accomplis, les unes clairement conçues et soumises à la critique, les autres agissant obscurément et en dehors de toute réflexion, ajoutent leur action à celle de la nécessité causale qui gouverne les séries de phénomènes enchaînés dans l'ordre de la succession. La finalité se superpose ainsi à la causalité : elle organise les forces, elle réalise les convergences de séries causales. Mais cette œuvre de la finalité peut être accomplie, semble-t-il, de deux façons, et c'est ici qu'est le nœud du problème : lorsque la finalité agit



par une pensée obscure, il n'y a pas de place pour la liberté, parce que la fin n'a pas été discutée par la personne ; mais lorsque la fin est clairement conçue, elle peut être appréciée, approuvée, voulue par la personne, et l'acte qui consiste à réaliser une telle fin répond à la définition de l'acte libre, si, au moment où il est choisi, la personne avait la possibilité de faire un choix différent. Il est certain que, au moment où nous choisissons après avoir réfléchi, hésité, lutté, nous sommes persuadés que nous aurions pu faire un choix différent. C'est une illusion, disent les déterministes. Qu'en savent-ils ? Ils savent seulement que, si cette persuasion d'avoir pu faire un choix différent n'est pas illusoire, leur théorie métaphysique de l'universelle nécessité est ruinée. Une telle conséquence ne suffit pas pour annuler une constatation faite d'une façon aussi fréquente et dans des conditions aussi variées : il faudrait refuser toute valeur à l'observation subjective, si l'on devait admettre que l'homme qui se sent capable d'agir autrement qu'il n'agit est toujours dupe d'une illusion.

Ainsi les actes premiers sont des acceptations de fins qui ne sont pas imposées aux personnes, et ces actes ont pour effets premiers des combinaisons de forces dont chacune agit d'une façon nécessaire. La liberté agit donc, suivant une comparaison de M. Lachelier (1), à la façon de l'invention, qui combine des représentations en des ensembles nouveaux. L'action libre est créatrice en ce qu'elle combine d'une façon nouvelle des éléments d'action ou des forces pratiques, des habitudes, des désirs ou d'autres forces qui tendent à déterminer des actes, et par là elle modifie plus ou moins profondément la destinée des individus et des peuples, elle change la face du monde.

Les actes libres sont donc bien des événements auxquels manque l'intelligibilité scientifique, c'est-à-dire l'intelligibilité par les lois, et spécialement par les liaisons nécessaires.

(1) *Fondement de l'induction*, p. 107 et 109.

d'antécédents et de conséquents. Mais cela ne veut pas dire qu'ils soient des événements irrationnels, dépourvus de toute intelligibilité. L'irrationalité serait le caractère de faits fortuits, mais il n'en existe pas, si ce n'est par rapport à notre ignorance. L'acte libre, au contraire, est conforme à la raison, au point de vue subjectif, pour l'homme qui en est l'auteur, parce qu'il est toujours convaincu, s'il a réfléchi, qu'il a fait le choix le meilleur ; et il l'est au point de vue objectif, pour l'homme qui en est le spectateur, s'il arrive à comprendre, lui aussi, que cet acte est le résultat d'un choix effectué en connaissance de cause, après réflexion, bref, d'un choix libre, qui peut d'ailleurs être bon ou mauvais, et qui, apprécié à ce point de vue, révèle un caractère. Autrement dit, l'acte libre n'a pas l'intelligibilité scientifique, qui nous est donnée par la connaissance des lois nécessaires, mais il a l'intelligibilité qui nous est donnée par la connaissance des raisons morales, et que par suite nous pouvons appeler l'intelligibilité morale. Nous voyons donc que, pour une philosophie rationaliste, la nécessité n'est point la seule source d'explication, mais la liberté aussi est un principe d'intelligence.

#### V. RAISONS D'ADMETTRE DES LOIS PSYCHOLOGIQUES

Nous pouvons donc admettre qu'il existe un ordre régulier dans les phénomènes psychiques, qu'il y existe des lois, sans nier par là l'existence de la liberté : même le postulat des lois prend place avec le postulat de la liberté dans une conception rationaliste du monde. Toutefois le postulat des lois n'apparaît jusqu'ici que comme une hypothèse : il faut voir maintenant quelles raisons nous avons de regarder cette hypothèse comme vraisemblable.

Elle repose en premier lieu sur une sorte d'instinct ration-

nel, qui nous porte à croire que tout ce qui se produit dans le monde doit obéir aux lois de la raison, que l'univers est un ensemble intelligible ou pensable, et que par conséquent le monde intérieur doit être réglé suivant un ordre saisissable par notre intelligence. Mais cette raison a priori d'admettre des lois psychologiques, et de les chercher, est loin d'être décisive. Au fond, elle exprime un désir dérivé de notre constitution mentale : nous aimerions tout comprendre, et, comme cela n'est possible que si tout est intelligible, nous croyons à l'universelle intelligibilité. C'est une raison sentimentale.

Une deuxième raison d'admettre le postulat des lois en Psychologie est fournie par les sciences de la nature. Puisque les Grecs, par quelques siècles d'efforts, et les modernes, par des efforts qui datent de la glorieuse époque si heureusement appelée Renaissance, ont découvert dans les phénomènes de l'expérience externe une somme toujours croissante de lois, on peut croire que des efforts analogues, appliqués aux phénomènes de l'expérience interne, auraient un succès analogue. C'est une raison tirée de l'exemple des sciences de la nature, spécialement de l'Astronomie et de la Physique. Elle n'a par suite que la valeur d'un exemple, et d'ailleurs on peut alléguer contre elle que les différences sont tellement profondes entre les phénomènes internes et les phénomènes externes que l'existence de lois dans les uns ne prouve en aucune façon l'existence de lois dans les autres.

Une troisième raison, beaucoup plus sérieuse, se tire de la nature de l'expérience interne. Nous avons une connaissance empirique de nos phénomènes qui contient comme une ébauche de science, et, par suite, comme une invitation à perfectionner cette ébauche. C'est que notre expérience interne nous présente, non pas des phénomènes isolés, mais toujours et partout des rapports. Je saisis par la conscience la perception d'une surface blanche, et ce n'est pas seulement cet objet extérieur qui m'est connu comme appartenant à une classe d'objets, mais la perception elle-même est saisie comme appartenant à une classe d'événements internes :

elle est une perception, c'est-à-dire une connaissance obtenue par le concours des organes sensoriels et du moi. La perception d'une surface blanche ressemble à ce titre à la perception auditive du bruit de voix que j'entends dans le jardin, à la perception tactile que j'ai de mon porte-plume et de la table sur laquelle j'écris. Je connais donc ma perception comme semblable à certains événements psychiques, et comme différente d'autres événements du même genre, par exemple, d'une douleur ou d'un désir. Je connais donc ma perception suivant une certaine relation d'individu à espèce, et cette relation est un caractère ou un élément de mon expérience psychique. De même je connais mes événements psychiques comme successifs les uns par rapport aux autres, ou comme simultanés, c'est-à-dire suivant un rapport de temps. Je les connais aussi comme ayant une durée plus ou moins grande, ou comme étant plus semblables à certains d'entre eux, plus dissemblables de certains autres : et ainsi, aux rapports d'espèce et de temps s'ajoutent des rapports quantitatifs. Or les lois sont des rapports aussi. Ce qui les distingue des rapports empiriques que nous examinons en ce moment, c'est qu'ils n'existent pas simplement entre des objets ou phénomènes individuels, mais entre des types rigoureusement définis d'objets ou de phénomènes, et que par là ils ne s'appliquent pas seulement dans tel cas particulier, mais s'appliquent dans l'universalité des cas possibles. C'est aussi que, si nous réfléchissons aux caractères des rapports empiriques, nous constatons aisément qu'ils pourraient être autres qu'ils ne sont, que ma perception de l'encrier placé devant moi, au lieu de durer seulement pendant le temps très court dont j'ai besoin pour mouiller ma plume, pourrait se prolonger pendant un temps beaucoup plus long : bref, les rapports empiriques, aussi bien ceux de l'expérience interne que ceux de l'expérience externe, sont contingents, tandis que les lois sont des rapports nécessaires. Et ainsi, entre les rapports empiriques et les lois, nous trouvons deux différences de grande importance, les différences

qui séparent l'expérience de la science. Cependant la ressemblance qui existe aussi entre l'expérience et la science, le fait que l'expérience est une connaissance selon des rapports, doit nous porter à nous demander si les rapports empiriques ne seraient pas des signes de rapports rationnels parce qu'ils en seraient des cas particuliers. La ressemblance de l'expérience et de la science est ainsi une raison de croire que l'ordre empirique est la manifestation indistincte d'un ordre rationnel, et que, dans le moi comme dans la nature, « une bonne lecture de l'expérience », suivant l'expression d'Hamelin, nous révélerait des lois.

Mais la grande raison d'admettre le postulat des lois psychologiques, c'est que des recherches, qui datent seulement du XIX<sup>e</sup> siècle, ont montré l'existence de pareilles lois, parce qu'elles ont montré la possibilité de les déterminer. Kant ne croyait pas que la science expérimentale des phénomènes psychiques pût atteindre un grand développement. Il ne doutait pas de l'existence, dans ces phénomènes, de lois analogues à celles du monde physique, mais il ne croyait pas à la possibilité de les découvrir. Les difficultés de méthode qui lui paraissaient insurmontables ont été vaincues, non pas dans tout le domaine de la Psychologie à la fois, mais, comme c'était inévitable, dans certaines régions étroites qui se sont ensuite élargies. La première découverte faite en ce sens a été celle de la loi que l'on a ensuite appelée, du nom du savant qui l'avait trouvée, la loi de Weber : la plus petite différence que nous puissions percevoir entre deux grandeurs physiques, intensives ou extensives, de même espèce, est une fraction constante de ces grandeurs. De même, on peut considérer comme des lois psychologiques les déterminations du seuil esthésiométrique qu'il a établies pour un grand nombre de régions de la peau : pour que nous puissions distinguer deux pressions exercées simultanément sur telle région de la peau, il faut que la distance entre les points pressés soit de tant de millimètres. De même encore, les mesures de seuils et de seuils différentiels, qui ont été

faites en grand nombre, expriment des lois relatives à la dépendance de la sensation, ou de la perception, suivant les cas, à l'égard de l'excitation. De même encore les mesures faites sur la durée des phénomènes psychologiques expriment des lois : dire que, dans telles conditions bien définies, tel acte mental exige tel temps pour s'accomplir, c'est énoncer une relation qui peut être universelle et nécessaire. Enfin, plus près de nous, les découvertes d'Ebbinghaus sur la mémoire, et celles de Kraepelin sur le travail mental, ont montré qu'il existe aussi des lois dans des phénomènes d'un ordre plus élevé que les perceptions, et la recherche s'est poursuivie depuis, dans les diverses directions ainsi ouvertes, avec une fécondité qui n'est pas niable. On peut dire, en fin de compte, que la justification du postulat fondamental de la Psychologie ne résulte pas seulement de raisons théoriques, toujours chancelantes, mais d'une véritable preuve expérimentale : on prouve l'existence de lois psychologiques en les découvrant et en les formulant, avec accompagnement de preuves.

Il y aurait encore, au sujet des lois psychologiques, une autre question, celle de savoir quel en est le mode d'existence, et quelle est la valeur logique des propositions qui les énoncent. La question a été amplement discutée, depuis la naissance du pragmatisme et de l'anti-intellectualisme, en ce qui concerne les lois physiques. Je ne crois pas utile d'entrer dans ce débat, ici du moins : la Psychologie est une des dernières venues parmi les sciences expérimentales, et son ambition ne vise pas plus haut que la découverte de lois ayant une valeur comparable à celle des lois physiques.

---

## CHAPITRE VI

### B) L'analyse psychologique

Les événements psychiques que nous saisissons dans l'investigation, soit directement par l'observation subjective, soit indirectement par les autres procédés, apparaissent comme des assemblages de faits plus simples. La connaissance empirique y établit déjà des distinctions, comme en témoigne le langage usuel en tant qu'il exprime les faits psychiques. C'est ainsi que le langage usuel emploie des mots distincts pour désigner un fait de connaissance, par exemple une perception, et les faits psychiques d'un autre genre par lesquels la perception est accompagnée : un plaisir ou une douleur, un désir ou une répulsion, ou un geste lié à la connaissance d'un objet. Même le langage usuel va plus loin, et il distingue des espèces dans ces genres de faits, une sensation, une image, une perception, une idée, une croyance, un jugement etc., dans le genre de la connaissance, et il établit des distinctions analogues, quoique ordinairement moins précises, dans le genre du sentiment et dans celui de l'action. La connaissance empirique décompose donc, au moins dans une certaine mesure, les données complexes du monde psychique, elle substitue aux intuitions confuses de la conscience des représentations qui séparent les éléments de ces intuitions, c'est-à-dire qu'elle procède par analyse. L'analyse est ainsi le premier mouvement de l'esprit qui

s'applique à dépasser le point de vue purement empirique de la conscience, et l'esprit effectue ce mouvement d'une façon spontanée, peut-être sous l'influence de besoins sociaux. L'analyse est donc le moyen que l'esprit emploie naturellement dans son aspiration à la science. Par suite, l'analyse des faits psychiques doit être l'instrument essentiel de l'interprétation, en Psychologie comme dans les sciences de la nature.

Le caractère spontané des premières analyses psychologiques, et le succès que ces analyses obtiennent et dont témoigne le langage, semblent bien signifier que l'analyse psychologique, plus difficile sans doute que celle des faits physiques, est cependant possible, et que la science doit être, en Psychologie comme en Physique, un prolongement et un perfectionnement de la connaissance empirique. Mais il se trouve que des philosophes ont nié la possibilité de l'analyse psychologique. C'est en particulier ce qu'a fait William James, et la grande autorité de ce philosophe et le ton assuré de sa négation nous obligent à discuter ici son opinion.

W. James considère comme l'une des assertions les plus obscures, « l'assertion que nos états mentaux sont de structure composée, qu'ils sont constitués d'états plus petits joints ensemble » (1). Cette théorie, suivant laquelle nos états mentaux sont des composés, est ce qu'il appelle la théorie du *Mind-Stuff*, c'est-à-dire la théorie suivant laquelle il existe une matière élémentaire (*Stuff*) dont tous les états psychiques seraient composés. C'est ce qu'on a appelé depuis l'*atomisme psychologique*. Cette formule ne se trouve pas littéralement chez W. James, mais l'idée qu'elle exprime y est exposée, et il conclut sa discussion en déclarant que les états de l'esprit « ne sont pas composés d'atomes psychiques » (p. 162). Peut-être l'origine de cette formule, qui a fait fortune depuis dans le mouvement anti-intellectualiste, est-elle encore plus ancienne, car déjà M. Rabier, discutant

(1) *Principles of Psychology*, I, p. 145 (1890).



la théorie suivant laquelle toutes les sensations seraient composées d'un élément unique, lui reproche de prétendre « expliquer l'esprit à l'aide de l'atome intellectuel » (1).

En tout cas, voici comment W. James présente la théorie qu'il combat.

Spencer et Taine ont supposé que les sensations que la conscience saisit sont composées de sensations plus simples, et finalement d'une sensation élémentaire unique, à laquelle Spencer donne le nom de choc mental ou nerveux (*nervous shock*). Selon Spencer et Taine, les sensations totales de l'ouïe sont composées de sensations plus simples, parce que les excitations auditives, les sons, sont eux-mêmes composés de vibrations que le physicien peut enregistrer et compter. Le son le plus grave que l'oreille humaine puisse entendre correspond à 16 vibrations doubles par seconde, c'est-à-dire à 16 mouvements de va et vient de l'air ambiant dans une seconde. Taine et Spencer en concluent que chacun de ces mouvements produit une sensation élémentaire et que la sensation totale du son, abstraction faite de son timbre, est ainsi composée de sensations élémentaires inconscientes. C'est là le cas d'application le plus simple de cette théorie, qui est étendue au timbre des sons, aux sensations visuelles, et finalement à toutes les espèces de sensations.

W. James a beau jeu contre cette théorie. Spencer et Taine supposent qu'il existe un parallélisme parfait entre l'excitation telle que la conçoit le physicien, et la sensation, et que le mode de composition de l'excitation doit se retrouver dans la sensation. Il est facile de comprendre que cette hypothèse est tout à fait arbitraire, et même qu'elle est invraisemblable. Entre l'excitation, phénomène ordinairement physique, et la sensation, phénomène psychique, il y a un intermédiaire complexe et d'ailleurs très imparfaitement connu : c'est l'organe sensoriel avec tous ses annexes, puis le nerf sensitif, puis le cerveau. L'hypothèse de Spencer

(1) E. RABIER, *Leçons de Psychologie*, p. 114 (1884).

implique que les mouvements physiques se transmettent à travers tout cet appareil complexe sans que les actions physiologiques qu'ils y produisent soient combinées ensemble, la combinaison ne devant se faire qu'à partir du moment où, dans cette suite d'événements, apparaît l'événement psychique. C'est tout à fait invraisemblable, c'est même certainement faux, car les appareils nerveux agissent à l'égard des phénomènes physiques comme des agents d'intégration, c'est-à-dire qu'ils élaborent à leur façon, suivant leur mode spécifique de fonctionnement, les excitations qu'ils reçoivent : c'est ainsi qu'une excitation électrique ou mécanique provoque des sensations différentes suivant qu'elle agit sur les terminaisons nerveuses de la peau ou sur la rétine. Sans doute, c'est une question importante, et vaste, et très incomplètement résolue, de savoir quelle est la nature des impressions produites dans les terminaisons des nerfs sensitifs qui constituent la partie essentielle des organes sensoriels, et comment ces impressions se comportent dans les nerfs eux-mêmes et dans le cerveau, et quelle est, dans le processus très complexe qui commence à l'excitation pour aboutir à la perception, la part de la composition physiologique et celle de la composition psychique, c'est-à-dire à quel moment commencent les faits psychiques et comment ils se présentent. Mais il est bien certain que le processus psychique n'est pas une image fidèle du processus physique. Donc, W. James et ceux qui l'ont suivi dans cette critique, et ceux qui l'y ont précédé, comme chez nous M. Rabier (*Psychologie*, ch. XI), ont eu entièrement raison de signaler le caractère chimérique de l'hypothèse de Spencer et de Taine.

Mais M. Rabier s'arrête à ce point et admet qu'un état de conscience peut être composé : « un état de conscience est composé chaque fois qu'il est tel pour la conscience elle-même », chaque fois que, « dans cet état de conscience, la conscience elle-même peut discerner, avec plus ou moins de précision, une pluralité » (p. 123). W. James va plus loin :

il soutient que, d'une façon générale, la composition des faits psychiques est inadmissible. La raison en est que « toutes les combinaisons que nous connaissons sont des effets, produits par les unités que l'on dit se combiner, sur quelque entité autre qu'elles-mêmes » (p. 158). Cette formule a besoin d'être expliquée par quelques exemples. Une somme d'unités est en un sens une combinaison. Mais chacune des unités reste, dans la somme, ce qu'elle était ; et la somme existe seulement pour un spectateur qui voit les unités et les réunit. La somme est ainsi l'effet que les unités produisent sur l'esprit du spectateur, qui est l'entité extérieure. Semblablement, l'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène ; cela signifie que les atomes d'hydrogène et d'oxygène, qui tout à l'heure étaient dans une certaine position, ont pris maintenant une position nouvelle et produisent des effets nouveaux sur les organes des sens, ou bien sur les réactifs qui servent à reconnaître qu'un corps est de l'eau. Ce sont les organes des sens, ou les réactifs, qui constituent ici la troisième entité.

Appliquant maintenant cette règle critique aux faits psychiques, W. James conclut que l'on ne peut parler de composition mentale. Il refuse d'admettre que l'on puisse considérer deux idées distinctes comme s'associant en une unité, parce que deux idées séparées ne peuvent jamais devenir une idée unique qui résulterait de l'association de deux idées primitives. L'idée de *a* étant donnée à un esprit, et aussi l'idée de *b*, cela ne fait pas l'idée de  $a + b$ , ou de *a* et *b* réunis. Et cependant cette idée de  $a + b$  peut naître, si les deux idées séparées affectent une troisième entité, qui est l'âme. Mais cette idée sera un fait entièrement nouveau, dont les idées de *a* et de *b* ne seront pas les éléments, mais seulement la cause occasionnelle. Ainsi ce que W. James nie, ce n'est pas qu'il n'existe aucun rapport entre les idées séparées d'une part, et l'idée nouvelle d'une autre part, c'est que les idées séparées puissent s'unir spontanément pour former l'idée nouvelle.

La difficulté que W. James soulève ici ressemble à l'aporie

qui, selon Aristote (1), embarrassait quelques-uns des anciens philosophes au sujet de l'un et du multiple. Ils ne croyaient pas qu'il fût permis de dire que Socrate est blanc, parce que Socrate est Socrate et que, si l'on dit en même temps qu'il est blanc, on méconnaît son unité et son identité. Aristote résout l'aporie par sa distinction de la substance et de la qualité, et ajoute qu'elle peut être résolue aussi par la distinction de la puissance et de l'acte. Une distinction analogue, au fond la distinction de la puissance et de l'acte, nous permet de montrer comment, malgré les raisonnements subtils de W. James, on peut envisager les états psychiques comme composés d'éléments simples, ou, au moins, d'états plus simples.

Les faits psychiques que nous distinguons par l'analyse des faits complexes ne sont pas des événements instantanés qui n'existent que dans le moment où la conscience les saisit d'une façon distincte : ils vivent et évoluent dans le moi, passant notamment de la conscience à la subconscience, susceptibles de se dégrader dans la subconscience, susceptibles de reparaitre ensuite à la conscience avec le concours de circonstances favorables. C'est au cours de ces mouvements internes qu'une sensation devient une image subconsciente, et qu'elle redevient ensuite une image consciente, gardant son individualité pour le moi si elle est reconnue, la perdant si elle cesse d'être reconnaissable, mais existant même alors comme fait psychique, quoiqu'on ne puisse plus la rattacher à son origine. Lorsque deux de ces événements, deux de ces images, ont été donnés simultanément à la conscience un assez grand nombre de fois, l'apparition de l'un entraîne immédiatement la présence de l'autre : c'est ainsi que, en voyant la neige, nous éprouvons une impression imaginative de froid, et qu'en touchant dans l'obscurité un meuble connu, nous en avons l'image visuelle. Nous disons que l'image visuelle et l'image tactile sont alors unies en une as-

(1) *Physique*, livre I, 185 b 25.

sociation de coexistence que nous appelons complication, et que cette complication constitue un fait représentatif composé, dont l'image visuelle et l'image tactile sont les éléments. Et cela signifie que l'image complexe a été formée comme il vient d'être dit, ou que, selon le langage aristotélicien, elle est en acte ce que la conscience saisit directement, et qu'elle est en puissance les deux images associées, que la conscience peut saisir aisément par une opération d'analyse qui est ici extrêmement facile. Existe-t-il ici les conditions nécessaires pour que l'on puisse dire que la combinaison est un effet produit par les unités combinées sur une entité autre qu'elles-mêmes ? Oui, sans doute : on peut dire que les deux images associées forment un composé, pour le moi qui saisit la représentation nouvelle qu'elles constituent, et que le moi est ainsi le *tertium quid*, la troisième entité exigée par W. James. Mais ce n'est pas là un fait intéressant, parce que, comme il s'agit de faits psychiques, le moi est toujours présent et qu'il est banal d'en constater la présence. Ce qui est intéressant, c'est que, dans la représentation concrète que le moi saisit, qui possède une unité organique, il peut saisir, par une observation qui est ici facile, deux représentations qui ont chacune leur histoire, leur origine, leur vie distincte.

Il serait facile de citer d'autres types d'association entre des images, des images et des sensations, entre des sensations, entre des tendances et des images, entre des images représentatives et des images émotionnelles, entre des actes, etc. On trouverait toujours qu'un fait de conscience actuel comprend une dualité ou une pluralité de faits, qui ont été donnés dans le passé comme faits indépendants, ou qui le seront dans l'avenir, ou qui ne l'ont jamais été et ne le seront jamais, mais qui pourraient l'être, et qui le sont en effet lorsque l'analyse réussit à les dissocier. Il faut ajouter seulement que l'analyse n'est pas toujours aussi aisée que dans les exemples que nous avons considérés. C'est pourquoi l'analyse psychologique n'est pas toujours une œuvre

facile d'observation subjective, mais est ordinairement une œuvre laborieuse de recherche patiente.

Nous disons donc que la conclusion négative de W. James n'est pas justifiée, que l'existence de faits psychiques composés est prouvée par la possibilité de les décomposer, et que nous connaissons certains types de composition. Mais il nous reste à voir comment nous pouvons concevoir les faits psychiques les plus simples, et c'est à quoi va nous servir l'examen de la théorie de la matière mentale (*Mind-Stuff*) de Clifford (1).

Cette théorie est liée à une distinction faite par le même philosophe entre le sujet, l'objet et ce qu'il appelle l'éjet. Le sujet, c'est ce que je saisis en moi par la conscience, c'est mon moi, et tous les événements ou phénomènes qui y existent sont subjectifs. L'objet, c'est le monde extérieur, qui nous est donné comme étendu et mobile : mais il nous est donné par nos perceptions, c'est-à-dire qu'il est le système de nos perceptions en tant que ces perceptions représentent le non-moi. Mais le sujet, ou mon moi, et l'objet, ou le non-moi, n'épuisent pas l'univers : il existe encore autre chose, à savoir les sentiments, les faits de conscience, que vous connaissez en vous-même, et que je ne connais pas, que vous saisissez et que je ne saisis pas. Je ne doute pas cependant de leur existence, et je me les représente par analogie avec mes propres phénomènes : ce sont donc des *projections* de mon propre moi, ils constituent ce que Clifford appelle l'éjet, ce sont des phénomènes *éjectifs*. En somme l'éjet, c'est l'autre sujet.

Maintenant, la conscience avec son contenu, le moi avec ses phénomènes, le sujet avec ses événements, forment quelque chose de complexe. Il me semble impossible, dit Clifford (p. 62), constitué comme je suis à présent, d'avoir à un moment quelconque un sentiment (*feeling*) absolument

(1) W.-K. CLIFFORD, On the nature of the Things in themselves, *Mind*, III, p. 57-67, 1878.

simple. Non seulement mes perceptions objectives, comme celles d'une tête d'homme ou d'un chandelier, sont formées d'un grand nombre de parties ordonnées d'une manière définie, mais elles sont invariablement accompagnées d'une série sans fin de souvenirs, tous également complexes. Et ces sentiments massifs, qui par leur association forment principalement la notion de conscience, parce qu'ils paraissent n'être pas en connexion avec l'ordre objectif, se montrent aussi, quand on y fait attention, comme des choses composées... Il me semble, dit Clifford, que la conscience doit être décrite comme une succession de groupes de changements, comme analogue à un câble fait d'un grand nombre de cordelettes entrelacées.

C'est spécialement cette complexité qui rend possible la conscience en tant que personnalité. Un *feeling*, à l'instant où il existe, existe *an und für sich*, et non pas comme *mon feeling*. Mais lorsque je m'en souviens, le fait psychique (*feeling*) n'est pas simplement répété comme affaibli, il est uni inextricablement avec un ensemble d'autres faits qui forment le courant de la conscience. Le sentiment de personnalité est un sentiment de connexion entre les images affaiblies d'états psychiques passés, et la personnalité elle-même est la propriété du courant psychique qui consiste en ce qu'une partie de ce courant est formée par les liens qui unissent ensemble les images de faits antérieurs. Elle est ainsi un mode de complication de certains éléments et une propriété du complexe ainsi formé. Ce complexe est la conscience.

La conscience n'appartient donc qu'à une association de *feelings*, et par suite un *feeling* peut exister par soi (p. 65) sans former une partie d'une conscience. Son existence ne dépend pas de la conscience dont il peut former une partie. Donc un *feeling* (ou un élément éjectif) est *Ding-an-sich*, un absolu dont l'existence n'est relative à rien d'autre. *Sentitur* est tout ce qui peut en être dit.

Cet élément est ce que Clifford appelle *Mind-Stuff*.

Ainsi la théorie de Clifford est sensiblement plus compliquée que ce que feraient croire l'exposé et la critique de W. James, et elle diffère beaucoup de la théorie de Spencer et de Taine. Cette dernière consiste à affirmer un parallélisme complet entre la composition physique et la composition psychique, c'est-à-dire qu'elle étend arbitrairement au monde psychique ce que la science a appris, à une époque récente, sur la nature des phénomènes physiques. La théorie de Clifford est avant tout une théorie sur la nature de la conscience, et c'est à la nature de la conscience qu'elle rattache, comme une dépendance nécessaire, la conception de la matière mentale. Elle revient à dire que la conscience implique la complexité des états psychiques dans la simultanéité et dans la succession, et que par conséquent les états psychiques conscients sont composés d'éléments inconscients, quoique psychiques. D'autre part, elle n'indique pas, même à titre d'hypothèse, si l'élément psychique est de nature uniforme (comme le choc mental de Spencer) ou s'il y a place pour une multiplicité d'éléments psychiques qualitativement distincts. Elle ne touche donc la question de l'analyse que par un côté, et même, sur le point qu'elle prétend traiter, elle se borne à une détermination trop pauvre de l'élément psychique. En modifiant et en complétant cette théorie, nous pouvons nous faire une idée des caractères principaux de l'analyse psychologique.

D'abord il est certain, et c'est peut-être ce que la théorie de Clifford contient de plus intéressant, qu'il doit exister, entre les états psychiques complexes que nous saisissons directement et les faits plus simples que l'analyse y dégage, une différence importante en ce qui concerne la conscience. Les états psychiques complexes que nous atteignons par l'observation subjective sont conscients, en ce sens que le moi les saisit comme lui appartenant, ou qu'il se les attribue : c'est là la forme supérieure de la conscience, la conscience réfléchie, comme on l'appelle ordinairement, la conscience de la conscience, suivant la définition que



Renouvier a donnée de la réflexion. Cela signifie que ces états psychiques ont déjà une existence psychique, un caractère psychique, avant que la conscience réfléchie les saisisse, et indépendamment de cette conscience réfléchie. Et ce caractère psychique des états ou événements que la conscience réfléchie n'atteint pas doit bien appartenir aussi aux états ou événements plus simples que l'analyse distingue dans les composés.

Jusque là nous sommes d'accord avec Clifford, qui définit précisément la conscience par la réflexion. Et il attribue aussi à l'élément une nature psychique, non seulement d'une façon implicite, parce que c'est pour lui un phénomène éjectif, mais encore d'une façon explicite, puisqu'il le caractérise par ce mot : *sentitur*. Mais cette détermination est bien vague, et même elle a un défaut plus grave : c'est que, si l'on essaie de la préciser, on est amené à penser que ce sentiment implique un sujet qui sent et un phénomène qui sert d'objet à ce sujet, c'est-à-dire que l'on retrouve les caractéristiques de la conscience réfléchie, ou que la distinction entre le sentiment et la conscience risque de s'évanouir. Il est donc indispensable de préciser et de compléter la distinction si l'on veut la maintenir.

Or nous avons déjà, en étudiant la nature de la conscience comme caractéristique générale des faits psychiques, indiqué certaines distinctions qui peuvent nous fournir une solution du présent problème. Nous avons notamment admis que des phénomènes psychiques peuvent être conscients sans l'être d'une façon distincte, c'est-à-dire peuvent posséder une conscience confuse. Qu'est-ce donc qu'une conscience confuse ? On peut la comprendre de deux façons différentes, et ces deux conceptions trouvent actuellement leur application.

On peut dire qu'un état psychique est conscient d'une manière confuse s'il est saisi seulement comme un ensemble dont les éléments ne sont pas séparés par le moi. Et en ce sens tous les phénomènes psychiques, même ceux de la

conscience réfléchie, même ceux que nous faisons effort pour analyser, sont confus à quelque degré. Car la conscience peut bien être réfléchie, redoublée et prolongée, sans que les éléments composants de l'état psychique soient distingués ou séparés les uns des autres, et c'est ce qui arrive couramment, non pas peut-être pour les états principalement intellectuels dont la nature intellectuelle sollicite l'effort analytique du moi, mais pour les états principalement émotionnels ou sentimentaux dont la nature ne provoque pas une attitude analytique du moi. Dans un état sentimental, en effet, comme quand nous sommes en proie à un désir passionné, ou absorbés par une crainte ou une inquiétude, toutes les forces du moi sont tournées vers l'action ; et dans un état émotionnel, comme une joie ou une souffrance, toutes les forces du moi sont absorbées par cette réaction totale et globale de l'âme et du corps qu'on appelle l'émotion : dans les deux cas, les forces mentales sont détournées de la spéculation, et, par suite, de l'analyse, qui en est l'indispensable instrument.

Ainsi la conscience peut être réfléchie sans être distinguante, c'est-à-dire tout en restant confuse. Et même lorsque nous faisons effort pour analyser notre état psychologique, lorsque l'intention analytique s'ajoute à la conscience réfléchie, l'effort de décomposition a coutume de s'exercer seulement dans une direction unique, par exemple en vue de faire la critique d'une hypothèse, et l'analyse reste incomplète, l'esprit demeure indifférent à l'égard de tous les éléments de l'état total de conscience qui n'intéressent pas directement la vérité ou la fausseté de l'hypothèse. Dans un cas seulement, l'effort mental est appliqué en totalité à l'analyse : c'est lorsque, dans un but scientifique, ou dans un but de curiosité interne qui est en somme le même but scientifique, nous essayons de faire la décomposition complète d'un état psychique ; mais, même alors, nous n'y réussissons jamais que d'une façon très imparfaite. Ainsi la conscience réfléchie demeure toujours confuse à quelque

degré, même dans les cas les plus favorables à l'analyse, et, en dehors de ces cas, qui sont après tout exceptionnels, la conscience réfléchie conserve une profonde confusion.

Et la conscience peut être confuse d'une autre façon encore, qui nous intéresse ici tout particulièrement, à savoir par absence de réflexion. Le *sentiment* dont nous parle Clifford nous a paru impliquer la distinction possible d'un moi qui éprouve le sentiment, et du sentiment qui est éprouvé par le moi. Si cette distinction se fait, si le moi se saisit lui-même comme une réalité permanente à laquelle le fait psychique est attribué à titre de réalité passagère, la conscience est réfléchie. Mais cette distinction qui constitue la réflexion peut ne pas se faire : le moi et ses états demeurent alors unis dans un ensemble confus. Tel est le cas d'un grand nombre de nos états de conscience, car la conscience réfléchie est une forme supérieure de conscience que la limitation de nos forces mentales ne permet que d'une façon exceptionnelle, et qui d'ailleurs n'est même pas toujours désirable pour la réalisation de nos fins pratiques, théoriques ou esthétiques.

En dehors de la conscience confuse ou indistincte qui peut être appelée justement une subconscience, c'est-à-dire une conscience inférieure, nous savons que M. Pierre Janet a établi l'existence de personnalités inférieures, et là encore nous avons un moyen de comprendre comment les composés psychiques et leurs éléments peuvent être conscients les uns et les autres, quoique en l'étant de façons différentes. La personnalité supérieure saisit un fait psychique, s'en distingue, et se l'attribue : elle ne saisit pas les éléments de ce fait psychique et par conséquent ne se les attribue pas ; mais ils peuvent être attribués à une ou à plusieurs des personnalités inférieures qui existent comme en dessous de la personnalité supérieure et qui lui sont unies sans aucun doute, mais par des liens qui demeurent encore bien mystérieux.

En résumé, les éléments psychiques ne sont pas cette matière mentale indéterminée qu'a supposée Clifford, ni cette

matière mentale uniforme, ce choc dont on ne sait trop s'il est psychique ou physique et qu'a supposé Spencer : ce sont des faits psychiques subconscients. Ils sont subconscients, tant qu'on les envisage seulement dans le composé, ils deviennent conscients, ou ils sont définis par leur ressemblance avec des faits conscients déterminés, lorsque l'analyse est faite et dans la mesure où l'analyse est faite. La conception des faits psychologiques élémentaires à laquelle nous aboutissons, ou plutôt que nous dégageons des analyses déjà faites, même de celles qui ont un caractère usuel et aussi superficiel que l'on voudra, ne ressemble presque en rien à la conception des atomes par les chimistes et les physiciens. Elle y ressemble seulement en ce que, pour l'analyse psychologique comme pour l'analyse physique, il s'agit de dégager des choses simples, ou relativement simples, dans des choses composées : c'est la seule analogie qui existe entre ces deux formes générales d'analyse, et elle suffit à légitimer le nom d'analyse employé dans les deux cas. Pour ce qui est de la nature des éléments et des modes selon lesquels les éléments sont unis, les différences sont très profondes. Tandis que les physiciens admettent comme éléments des corps des corpuscules étendus, doués de propriétés mécaniques et qui au point de vue qualitatif, n'ont pas d'autres caractères que l'étendue et la mobilité, d'ailleurs considérés pendant longtemps comme hypothétiques et atteints depuis peu par des expériences très indirectes qui aboutissent à les soumettre eux-mêmes à une analyse nouvelle, les éléments des phénomènes psychiques nous apparaissent comme d'autres phénomènes psychiques, révélés par l'investigation méthodique, et en fin de compte déterminés par l'observation subjective, ou directement quand on parvient à les saisir sous forme pure, ou indirectement quand on les caractérise à l'aide de certaines abstractions portant sur des données de l'observation subjective : ils forment de plus, en raison de cette détermination essentiellement empirique, des espèces nombreuses et des genres différents. Et d'autre

part les modes d'union des éléments psychologiques sont peut-être loin d'être tous connus, en tout cas ceux que nous connaissons ne ressemblent guère à ce que l'on appelle une combinaison chimique, ils appartiennent aux différents types des associations de succession et de coexistence, c'est-à-dire à des modes d'union empiriquement explicables et même empiriquement saisissables. Des deux genres d'analyse que nous comparons ici, l'analyse physico-chimique et l'analyse psychologique, il serait puéril de se demander laquelle est supérieure à l'autre. Elles sont autres, elles répondent à des besoins différents de l'esprit, parce qu'elles s'appliquent à des objets différents, à des domaines différents de l'univers scientifiquement exploré. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'analyse physique a donné de magnifiques résultats, tandis que, de l'analyse psychologique, il serait exagéré de dire qu'elle n'est riche que de promesses et d'espérances, mais il est bien certain qu'elle est encore à ses débuts.

---

## CHAPITRE VII

### C) Les espèces de lois psychologiques

La conclusion des deux chapitres précédents sur l'interprétation des faits est double. D'une part, nous considérons comme légitime de postuler des lois psychologiques : les relations empiriques sous lesquelles nous saisissons les faits sont contingentes et particulières ; nous pensons, non pas que ces relations se réduisent d'une manière intégrale à des relations nécessaires et universelles, mais qu'elles recouvrent cependant de pareilles relations et qu'elles sont propres à les révéler, — et cette opinion est confirmée par des découvertes de lois qui ne sont pas négligeables. D'autre part, les faits concrets saisis par l'observation sont complexes, chacun d'eux est constitué par la réunion d'une pluralité de faits simples ou relativement simples, tandis que les relations empiriques sont des relations entre faits complexes : dans ces conditions, nous supposons que le caractère irrationnel de l'expérience, le caractère contingent et particulier des relations empiriques, a son origine dans cette complexité même, et que par suite le moyen d'atteindre les lois nous sera fourni par l'analyse, c'est-à-dire que les lois doivent être des relations entre des faits simples.

Il est vrai que l'analyse ne peut pas espérer atteindre les éléments derniers, et par suite, si les lois n'étaient saisissables que là où elles relient des faits absolument simples,

la Psychologie serait pratiquement impossible à constituer. Mais on peut croire que, à mesure que l'on passe, par une analyse imparfaite, des faits concrets à des faits plus simples et plus abstraits, les relations rationnelles que nous supposons exister entre les éléments derniers des phénomènes doivent devenir plus aisément saisissables. En tout cas l'analyse, soit qu'elle doive réussir à nous rapprocher suffisamment des éléments derniers, soit qu'elle ne puisse atteindre que des faits toujours complexes, mais pourtant définissables avec précision, est le seul moyen dont nous disposions pour atteindre des lois. C'est pourquoi la Psychologie, si elle veut être une science, doit être analytique : les lois qu'elle vise à découvrir doivent être des relations entre des faits psychiques aussi simples que possible, et toujours définis d'une façon rigoureuse, ce qui ne peut aussi être obtenu que par l'analyse.

Quelles sont maintenant les espèces de ces lois ? Quelles sont les formes sous lesquelles se présentent les rapports universels que nous pouvons atteindre à travers les rapports particuliers ?

On pourrait essayer de répondre à cette question par des considérations a priori. Par exemple, on distinguerait un point de vue statique et un point de vue dynamique, et il en résulterait cette distinction des lois de coexistence et des lois de succession que l'on retrouve dans toutes les sciences expérimentales. Mais il serait difficile d'aller plus loin, c'est-à-dire de subdiviser et de préciser, sans s'appuyer sur une certaine connaissance des phénomènes psychiques qui n'est pas autre chose que la Psychologie elle-même. C'est pourquoi j'aime mieux suivre une autre méthode, et m'efforcer de déterminer les espèces de lois psychologiques d'après la Psychologie que nous possédons, si incomplète, et même si pauvre, qu'elle soit. Les résultats des recherches commencées depuis environ un siècle, et conduites avec une activité grandissante depuis quarante ou cinquante ans, doivent nous fournir des échantillons de lois.

## I. LES LOIS TYPIQUES

Le premier problème que se posent tous les psychologues est celui de la classification : ils se proposent de ranger tous les phénomènes psychiques en un tableau systématique d'après leurs ressemblances et leurs différences. Même on peut dire que, antérieurement à l'interprétation méthodique des philosophes et des savants, l'humanité a fait, de l'expérience interne aussi bien que de l'expérience externe, une classification spontanée dont les résultats se sont fixés dans le langage. C'est ainsi que le langage usuel désigne un certain nombre de types de faits psychologiques par des termes comme ceux d'intelligence, mémoire, volonté, sentiment, désir, passion, et par d'autres moins généraux et plus précis, comme ceux par lesquels il nomme les opérations de la connaissance sensible (voir, entendre, etc.) et les principales dispositions morales et intellectuelles (bon, méchant, juste, injuste, sage, prudent, etc.) Il y a là une première détermination de faits typiques, analogue à celle que la classification se propose de faire d'une façon plus méthodique et dans un but théorique. Car la détermination de types psychologiques que nous trouvons dans le langage est visiblement orientée vers la pratique, elle n'a quelque précision que là où elle présente une utilité immédiate, tandis qu'elle laisse dans une confusion extrême la plus grande partie de la vie psychique.

Si imparfaite, cependant, que soit cette classification psychologique qui nous est fournie par le langage, elle n'est pas utile simplement pour la satisfaction des besoins sociaux. Cette classification rudimentaire, améliorée d'une façon intentionnelle et méthodique, et transportée dans le domaine de la réflexion théorique, permet au psychologue de faire l'inventaire de son savoir acquis, et elle lui est indis-



pensable pour en faire une exposition ordonnée et intelligible. Elle lui est nécessaire aussi pour apprécier les limites et les lacunes de son savoir, pour se rendre compte des problèmes nouveaux que pose chaque découverte et des moyens qui s'offrent à lui pour les résoudre : car, en Psychologie comme dans les autres sciences, chaque progrès nous fait mieux mesurer l'étendue de notre ignorance, mais en même temps nous fournit un moyen nouveau de la diminuer.

Et la classification n'est pas intéressante seulement en ce qu'elle réalise des conditions indispensables au progrès de la science, mais elle a en elle-même une valeur scientifique, parce qu'elle consiste à élaborer des notions de types, c'est-à-dire à établir une espèce de lois que j'appellerai les lois typiques.

L'histoire de la Physique fournit des exemples qui éclairent la notion du type et montrent quelle en est la place dans la recherche scientifique. La théorie ancienne des quatre éléments a été admise couramment jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Lorsque van Helmont la contestait en ce qui concerne l'air, et distinguait, d'après des observations encore obscures, plusieurs espèces de corps aériens qu'il appelait des gaz, il n'obtenait aucun crédit. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle encore, Locke ne croyait pas que la Physique expérimentale pût faire beaucoup de progrès, parce qu'il lui paraissait impossible de déterminer d'une façon précise et sûre les diverses espèces de corps qui sont dans la nature (1). Pourtant l'air, la terre, l'eau et le feu, avaient été soigneusement définis par Aristote au moyen des qualités essentielles des corps, pesanteur et légèreté, sécheresse et humidité. Mais ces définitions ne suffisaient pas pour que l'on pût découvrir les lois de la nature inorganique. C'est qu'elles n'étaient vraies que d'une vérité superficielle, c'est-à-dire qu'au fond

(1) *Essai sur l'entendement humain*, livre IV, ch. XII, § 10 : « Nous ne pouvons arriver qu'à une connaissance générale fort bornée des espèces des corps et de leurs propriétés. » Et un peu auparavant, Locke écrit : « La philosophie naturelle n'est pas capable de devenir une science entre nos mains ». Cf même livre, ch. III, § 26, et ch. VI, § 4.

elles étaient fausses : il est faux que tous les liquides aient toujours les mêmes propriétés, que l'eau, entendue au sens péripatéticien, se retrouve partout comme un corps de nature permanente et susceptible d'être défini d'une manière uniforme et constante. Les quatre éléments d'Aristote sont des espèces de corps dont la distinction est aussi utile qu'aisée au point de vue pratique : mais cette distinction est sans intérêt au point de vue théorique, parce qu'elle ne porte pas sur des corps qui obéissent à des lois identiques, et que, par suite, elle ne fournit pas un savoir propre à préparer des découvertes de lois.

Nous voyons par là à quelles conditions doit satisfaire la notion d'un type pour qu'elle puisse prendre place dans une science. La première est qu'elle soit vraie, c'est-à-dire que l'expérience fournisse un objet répondant à la notion avec une exactitude passable : la notion de l'élément terreux n'est pas vraie en ce sens, parce que l'on ne trouve pas dans la nature un corps qui réponde à la définition d'Aristote ; mais la notion de l'argent est vraie, car, bien que l'on ne puisse peut-être pas obtenir de l'argent absolument pur, on peut en obtenir cependant qui contienne une proportion d'impuretés si faible qu'elle n'empêche pas d'en étudier les propriétés. La deuxième condition est que l'objet de la notion typique soit stable, c'est-à-dire qu'on puisse le retrouver identique à lui-même, au moins dans la limite de petites variations que l'on peut regarder comme négligeables. Et une troisième condition est que l'on puisse définir le type avec précision, ce qui ne signifie pas qu'il est indispensable que l'on en fasse une description complète, ni même une description très détaillée, mais qu'il faut que l'on en puisse indiquer certains caractères, fussent-ils en petit nombre, permettant d'identifier les uns aux autres tous les individus du type et de les distinguer en même temps des individus d'un autre type. Ainsi, le type est formé par la réunion d'une pluralité de caractères qui se retrouvent dans tous les exemplaires du type, d'une façon constante, régu-

lière, universelle : on peut même ajouter qu'ils s'y retrouvent d'une façon nécessaire, en ce sens que, bien que chacun des caractères puisse se rencontrer ailleurs, il est nécessaire, pour que le type existe, que les caractères qui le définissent soient réunis. Les types sont donc des lois : c'est pourquoi la détermination des types possède une valeur scientifique, et la classification est quelque chose de plus qu'un procédé général de technique.

Maintenant, c'est une question fort importante de savoir s'il est possible de déterminer des lois typiques en Psychologie au même titre que dans les sciences de la nature. On dit volontiers que les états de la conscience ne se répètent pas, ce qui semblerait exclure l'existence de types. Mais, même s'il est vrai que le principe Leibnitzien des indiscernables s'applique d'une façon rigoureuse aux consciences individuelles et aux états successifs de chacune d'elles, il n'en résulte pas qu'il est impossible de les classer : on peut toujours en former des groupes dans chacun desquels on réunit tous les cas les plus semblables ; c'est ainsi d'ailleurs, que l'on classe les caractères. Il faut remarquer, toutefois, que, pour constituer ainsi des groupes d'individus semblables et d'états concrets semblables, on est obligé de mettre de côté tout ce par quoi les individus semblables diffèrent les uns des autres : par suite, les types ainsi constitués résultent d'une séparation opérée dans les ensembles concrets que l'on répartit en classes, c'est-à-dire que les types sont des abstractions. D'ailleurs, pour que l'on puisse ainsi séparer, dans les individus ou états individuels concrets, les parties qui se ressemblent et les parties qui diffèrent, il faut que l'on abandonne le point de vue de l'intuition globale et que l'on compare ensemble des parties séparées. Ainsi, dès que l'on s'efforce de comprendre les états concrets de la conscience, de leur appliquer ce mode le plus simple de la pensée scientifique qui consiste à les classer, on est obligé de les décomposer, d'y établir des parties distinctes, de les soumettre à l'analyse.

C'est pourquoi l'obscur conscience collective qui élabore les premiers concepts et qui forge les langues pour faire circuler ces concepts à travers les intelligences, commence spontanément ce travail de logique pratique qui consiste à distinguer des types de phénomènes, dans le monde psychique aussi bien que dans le monde physique. Ainsi est née dans des temps très lointains, cette Psychologie pratique qui est bien la forme la plus ancienne de la Psychologie, et sur l'origine et l'évolution de laquelle on trouverait peut-être des informations dans l'histoire des langues. Mais à partir du jour où le désir de comprendre pour comprendre s'est éveillé dans l'âme humaine, les philosophes ont cherché à établir des classifications systématiques. C'est ainsi que nous trouvons chez Platon, pour qui d'ailleurs la science n'est rien de plus qu'une classification, la première distinction méthodique des parties de l'âme. Dans les temps modernes, les philosophes qui ont fait œuvre de psychologues se sont bornés, comme Platon, à établir de larges divisions dans l'ensemble du monde psychique. Ainsi Descartes distingue l'intelligence et la volonté, puis, dans l'intelligence, l'entendement et les passions, puis, dans l'entendement, les idées adventices, les idées factices et les idées innées, et, dans les passions, des espèces passablement nombreuses, qu'il s'efforce de définir et d'expliquer par le mouvement des esprits animaux. C'est une classification qui n'est pas négligeable, et même les successeurs de Descartes, y compris la plupart des psychologues contemporains, l'ont conservée, en la débarrassant, en général, des notions de facultés que Descartes tenait de la tradition scolastique, et en la compliquant légèrement par la distinction de l'action et du sentiment. Mais ces classifications philosophiques ont un grave défaut : c'est qu'elles établissent seulement des cadres généraux, et qu'elles laissent subsister presque en entier la tâche de remplir ces cadres par une investigation plus détaillée.

Dans la Psychologie contemporaine, cette investigation détaillée ne s'est pas portée avec une égale activité sur

toutes les parties du monde psychique. Une de ces parties a été le principal objet des recherches, à savoir celle que Descartes désignait sous le nom d'intelligence, c'est-à-dire celle qui comprend l'ensemble des faits de connaissance. Les principaux types que l'on rencontre dans ce genre de faits ont été déterminés. Certaines distinctions importantes ont été faites, ou bien mises en accord avec l'esprit phénoméniste de la science moderne. Là où Aristote distinguait l'âme sensitive et l'âme rationnelle, nous distinguons, d'une part, la pensée rationnelle ou réfléchie, dont les types les mieux caractérisés nous sont présentés par les diverses formes de la pensée scientifique, et, d'autre part, les connaissances empiriques, ou automatiques. Une distinction plus moderne, mais non moins importante, est celle qui se fait aujourd'hui couramment entre la sensation et la perception, la première étant le fait mental le plus simple et le plus pauvre que nous puissions observer, tandis que la seconde est constituée par un assemblage généralement très complexe de sensations et d'images. Une autre distinction, qui nous fait entrer plus avant dans le détail des espèces psychiques, qui, en réalité, nous met en présence de types psychiques que nous ne pouvons plus décomposer, est celle des quatre espèces de sensations de la peau, distinction qui a été faite, pour les sensations de froid, de chaud et de pression, et préparée pour les sensations de piquûre, par les expériences de Magnus Blix. Parmi les perceptions, il subsiste encore de l'incertitude et de la confusion en ce qui concerne celles qui nous font connaître des mouvements, mais il en est un certain nombre dont le type est établi d'une façon très nette et très sûre : c'est le cas, par exemple, pour les perceptions locales cutanées, articulaires, visuelles et même auditives ; c'est le cas encore pour la perception des formes, des grandeurs, des intensités, par la vue et le toucher. Il ne serait certainement pas possible, actuellement, et il ne sera sans doute jamais possible de faire une énumération complète de tous les types de connaissance ; mais on voit qu'un

bon nombre de ces types sont déterminés avec précision, c'est-à-dire que la Psychologie de la connaissance est entrée d'une façon certaine dans cette première phase de la science où la recherche a pour but la découverte des lois typiques.

On ne peut pas en dire autant des autres genres de faits psychiques. La confusion y est grande. Elle est à son comble dans le domaine de ce que l'on a appelé pendant longtemps la sensibilité : là, en effet, non seulement les espèces de faits sont loin d'être distinguées d'une façon précise, mais les genres ne le sont même pas. Dans les ouvrages les plus importants de la Psychologie contemporaine, on trouve souvent la plus parfaite confusion entre la tendance et l'émotion, alors qu'il est évident, pour qui prend la peine d'y réfléchir un moment, que la tendance est un fait qui se rapproche de l'action, tandis que l'émotion se rapproche de la connaissance et forme la matière de la connaissance pratique. Et ainsi ce n'est pas deux ou trois genres seulement de types psychologiques qu'il faut distinguer, mais quatre : la connaissance, qui se définit par son rapport à un objet, la représentation étant, suivant la formule de Renouvier, « la synthèse du représentatif et du représenté » ; l'action, qui se définit par son rapport à un mouvement, parce qu'elle s'achève toujours par un mouvement ; la tendance, qui se définit par son rapport à une action, parce qu'elle est une action suspendue ; enfin l'émotion, qui se définit par son rapport à la connaissance et à l'action, parce qu'elle est l'équivalent d'un jugement d'appréciation porté sur l'action qui vient de s'accomplir ou qui est en voie d'accomplissement.

Les espèces de ces trois derniers genres sont mal définies, parce que les psychologues ne s'en sont occupés jusqu'à présent qu'en passant, ou par exception et dans un but qui n'était pas scientifique : ainsi l'on a spéculé abondamment sur l'action réfléchie, à cause du problème moral, un peu aussi sur l'instinct, à cause des problèmes métaphysiques qu'il soulève, sur l'habitude et sur les sentiments, à cause de leur rôle dans la morale et dans l'éducation. L'esprit

de recherche scientifique ne s'est guère appliqué qu'à la connaissance, peut-être, d'ailleurs, par un juste sentiment de l'ordre le plus favorable à la découverte : c'est pourquoi c'est à peu près exclusivement dans la Psychologie de la connaissance que je vais trouver des exemples propres à caractériser les autres espèces de lois, par rapport auxquelles les lois typiques constituent comme une condition préparatoire.

## II. LES LOIS DE COMPOSITION

Si nous supposons que, dans un domaine limité de la Psychologie, la détermination des phénomènes typiques a été faite, non pas sans doute d'une façon complète, mais d'une façon suffisante pour que le psychologue puisse se poser des questions nouvelles, on pourra remarquer d'abord que les types se rangent en deux classes : ceux qui sont simples et ceux qui sont composés. Les exemples les plus nets par lesquels on puisse expliquer cette distinction sont fournis par les connaissances sensorielles, bien que ce soit seulement à une époque récente que l'on ait remarqué le caractère composé de ces connaissances. Comme les réalistes anciens, les philosophes classiques des temps modernes ne se sont pas demandé si ces faits, auxquels ils ont donné le nom de sensations, sont simples ou composés : cette question ne s'est pas posée pour eux, parce que leur curiosité, au sujet des sensations, s'est portée sur d'autres problèmes. Aristote s'est demandé comment la sensation est possible, qu'est-ce qui passe du corps sensible dans l'âme, quel est le milieu qui sert de véhicule aux formes sensibles, quel est le sensorium commun et comment l'âme y subit l'action des sensibles. Et Aristote a effleuré aussi un autre problème, celui des erreurs des sens, qui a pris, chez les philosophes grecs postérieurs, une importance grandissante à mesure que les objections des sceptiques se sont faites plus pressantes et

plus gênantes. Dans les temps modernes, Descartes ne s'occupe des connaissances qui viennent des sens que pour accorder aux sceptiques, en ce qui concerne les sensations, tout ce qu'ils demandent : pour lui, les sensations ne sont pas même susceptibles d'être vraies, parce qu'elles sont obscures et confuses. On comprend aisément qu'aucun de ces philosophes n'ait songé à se demander si la connaissance qui vient des sens ne serait pas susceptible d'être analysée. Locke, métaphysicien de la connaissance lui aussi, mais avec un grand souci d'utiliser une méthode psychologique, déclare que les idées qui viennent des sens sont des idées simples : mais il semble bien qu'il songe à affirmer la simplicité des qualités sensibles plutôt qu'à nier la complexité des représentations sensorielles. W. James est le premier philosophe, et probablement le seul, qui ait prétendu démontrer que les connaissances qui nous viennent des sens sont réfractaires à l'analyse, au même titre que tous les phénomènes psychiques. Je n'ai rien à ajouter aux réflexions critiques que j'ai présentées à ce sujet dans le chapitre précédent, si ce n'est que les connaissances qui nous viennent des sens sont manifestement, de tous les phénomènes psychiques, ceux dont le caractère composé apparaît le plus aisément. L'observation subjective, en effet, y saisit directement les images de complication ; elle y saisit aussi les images verbales, ou plutôt les éléments verbaux, et même l'observation subjective est l'un des moyens que l'on emploie pour déterminer les types imaginatifs, c'est-à-dire pour distinguer les sujets suivant que les éléments verbaux qui accompagnent leurs perceptions sont des images auditives, ou des images visuelles, ou des images motrices, ou des mouvements d'articulation déjà commencés. L'observation subjective est insuffisante pour conduire l'analyse beaucoup plus loin : mais, puisqu'elle permet de commencer l'analyse, elle nous fournit par là même une preuve de fait que les représentations qui nous sont procurées par les organes sensoriels sont composées, et elle nous invite à en continuer l'analyse.



Ainsi nous devons distinguer, parmi les représentations sensorielles, deux classes : celles que nous saisissons par l'observation subjective après qu'un organe sensoriel a été impressionné, et ces représentations sont complexes, et, d'autre part, celles que l'analyse nous montrera comme constituant les parties les plus simples des représentations complexes. On a coutume de donner aux premières le nom de perceptions, et de réserver pour les autres le nom de sensations : on distingue au besoin les sensations élémentaires, comme étant les représentations dont chacune est fournie par le fonctionnement d'un organe sensoriel élémentaire, et les sensations totales, comme constituant les ensembles de sensations élémentaires que l'on trouve ordinairement dans les perceptions.

Nous avons donc dans les perceptions et les sensations élémentaires, ou sensations proprement dites, deux types de faits psychiques dans lesquels nous pouvons voir des exemples caractéristiques du type composé et du type simple. Il s'agit en réalité de deux classes de ces types, car on trouve un grand nombre d'espèces de perceptions, et un nombre moindre, mais encore assez élevé, d'espèces de sensations. Il est même impossible de dresser une liste complète des types que l'on peut distinguer dans chacune des deux classes. En ce qui concerne les sensations, les seuls types qui soient reconnus et isolés d'une façon certaine sont les quatre espèces de sensations qui nous sont fournies par les organes disséminés dans la peau et les muqueuses. Les sensations visuelles élémentaires se déterminent d'une façon plausible au point de vue de la qualité, si l'on adopte l'hypothèse de Hering, mais on ne parvient pas à impressionner isolément les organes élémentaires, et, pour cette raison, la détermination des sensations élémentaires demeure très imparfaite. Même l'existence de certaines espèces de sensations reste problématique. Je ne parle pas des sensations articulaires, tendineuses, musculaires, dont l'existence est certaine, quoiqu'il subsiste, en ce qui les concerne, des difficul-

tés de détermination qualitative. Je songe surtout aux cellules sensibles des canaux semi-circulaires et des otolithes que l'on trouve dans le labyrinthe de l'oreille interne : faut-il y voir des organes de sensation, et, si oui, dans quelles circonstances peut-on observer les sensations qu'ils nous fournissent, et quels sont les caractères de ces sensations ?

Mais toutes les questions de ce genre concernent la détermination des types simples. Il s'en présente d'autres analogues, au sujet des types complexes, c'est-à-dire des perceptions proprement dites. En laissant de côté maintenant tout ce qui regarde la détermination des types complexes, le problème nouveau qui se pose, au sujet de chaque type complexe dont la détermination est faite avec une sûreté suffisante, est de savoir quelle en est la composition. Le problème est considérable, au point que l'on ne pourrait pas citer un seul exemple de perception dont l'analyse soit actuellement faite d'une façon complète. L'une des moins imparfaitement analysées est la perception locale cutanée, c'est-à-dire la perception du lieu occupé par un point de la peau sur lequel une pression est exercée. Même en laissant de côté les recherches qui ont pour but d'expliquer cette perception, et qui tendent à établir des lois de causalité, le problème borné à l'analyse est déjà très complexe, et les problèmes différents par la réunion desquels il est constitué sont souvent embarrassants. Si d'abord, pour suivre une méthode qui se montre ordinairement fructueuse dans des recherches de ce genre, on fait appel à l'observation subjective, on peut aisément mettre de côté les éléments verbaux, qui ne font partie de la perception qu'à un titre en quelque sorte extrinsèque, et que l'on rencontre d'ailleurs en la même qualité dans toutes les perceptions. Cette première élimination faite, on trouve ensuite, toujours au moyen de la simple observation subjective, une image visuelle de la région touchée, avec d'autres détails également visuels. Mais alors apparaît une difficulté : si le sujet, au lieu d'être un voyant, était un aveugle né, il n'aurait pas cette image visuelle. L'image visuelle est-elle

donc un élément accidentel de la perception locale cutanée ? Ou bien joue-t-elle dans la perception un rôle qui peut être rempli par un substitut d'un autre genre ? En fait, si l'on prend la peine d'examiner un certain nombre de sujets capables d'observation subjective, on en trouve quelques-uns parmi les voyants, en faible proportion, qui n'emploient pas plus l'image visuelle que les aveugles. Il semble que l'image visuelle est remplacée chez eux par des aptitudes motrices, par des capacités d'effectuer, en les coordonnant, des mouvements déterminés : mais l'affirmation doit être maintenant contrôlée par des moyens expérimentaux, car l'observation subjective n'a pas la même sûreté quand elle s'applique aux aptitudes motrices que quand elle s'applique aux images visuelles. En tout cas le type de la perception locale cutanée paraît se subdiviser, se présenter sous deux formes différentes. Si l'on veut pousser l'analyse plus loin, des problèmes nouveaux surgissent, pour lesquels l'observation subjective n'est plus que d'un secours insignifiant ou nul. Cependant, on arrive assez aisément à établir que la perception locale cutanée comprend deux moments : un premier moment où le sujet reconnaît, bien s'il est normal, mal ou très mal s'il est tabétique (et le même fait se produit quelquefois chez des enfants), le segment de son corps auquel appartient le point touché, et cela constitue la perception segmentale ; puis un deuxième moment, où il détermine, tant bien que mal, mais toujours avec une erreur, la position du point touché par rapport aux limites du segment, et cela constitue la perception intra-segmentale. Chacune de ces deux perceptions composantes demande à être analysée à son tour, et cette analyse ne manque point de difficultés.

Sur plusieurs autres points encore, il y a lieu d'appliquer la même méthode d'analyse. Je me borne maintenant à énumérer les questions :

1) La perception de la position d'un point est la perception d'un système de relations spatiales, c'est-à-dire d'un

système de distances suivant des directions déterminées : là où le mathématicien établit un système de coordonnées pour représenter la position d'un point, comment procède l'esprit de l'enfant et celui de l'homme ordinaire, qui n'ont point étudié la Géométrie analytique ? En quoi consiste, pour eux, la représentation de la position d'un point dans l'espace ?

2) Dans l'étude expérimentale de la perception locale cutanée, on a coutume de provoquer la perception en pressant un point de la peau avec une tige de bois rigide : mais on peut employer aussi une tige munie d'un ressort qui permette de mesurer les pressions que l'on exerce, et l'on peut aussi faire varier les surfaces de pression. Mais en modifiant ainsi l'excitation, on arrive à modifier les sensations. Il y a donc lieu de déterminer, d'une façon qui ne saurait être trop précise, le groupe des sensations proprement dites que provoque l'excitation et qui forme l'ensemble de données dont la perception est l'interprétation généralement rapide et automatique, et cela aussi, c'est de l'analyse.

3) Dans ce qui précède, je n'ai parlé que des éléments, que des faits simples ou relativement simples, que l'on rencontre en décomposant méthodiquement la perception. Mais l'analyse doit tenir compte aussi des liens qui unissent ces faits élémentaires : il ne suffit pas d'affirmer, il ne suffirait même pas de prouver, que tous ces liens sont des associations. Il y a lieu de préciser, de déterminer, partout où l'on rencontre des liens associatifs, s'il s'agit d'associations de succession ou de coexistence, d'assimilation, de synthèse associative, ou de complication, ou de quelque autre type que les psychologues n'aient pas encore dénommé jusqu'à présent. Il serait même désirable, il serait utile dans certaines circonstances pour préparer la recherche des causes, que ces déterminations de liens associatifs ne fussent pas seulement qualitatives, mais aussi quantitatives.

4) Enfin la perception n'est point un fait instantané : c'est un fait qui dure, et qui, par conséquent, évolue. L'ana-

lyse ne doit donc pas envisager la composition de la perception au moment seulement où elle atteint sa forme la plus parfaite, mais elle doit aussi la considérer dans ses formes incomplètes, préparatoires, déviées, simplifiées, désagrégées, etc.

Les mêmes problèmes se posent, les mêmes méthodes d'analyse s'appliquent, non seulement à toutes les perceptions, mais aussi à tous les faits de la vie imaginative et intellectuelle. Et, en dehors de la connaissance, on retrouve des problèmes analogues, et il faut les résoudre si l'on veut comprendre quelque chose aux actions des hommes et des animaux, à leurs tendances et à leurs émotions. Le champ qui s'offre à notre exploration est immense, les problèmes qui demandent à être résolus sont innombrables, mais, pourvu qu'on les aborde avec méthode et en suivant l'ordre convenable, aucun ne me semble être au-dessus des forces humaines.

### III. LES LOIS DE CAUSALITÉ

La détermination des types et de leur composition ne nous donne qu'une intelligence superficielle : nous savons que, pour toutes les sciences expérimentales, le but principal de la recherche est la découverte des lois de succession. La raison pour laquelle ces lois nous paraissent particulièrement précieuses est peut-être que, lorsque nous les connaissons, il nous suffit de produire les antécédents pour faire apparaître les conséquents, de sorte que, par cette connaissance, nous pouvons nous rendre, ainsi que le disait Descartes, « comme maîtres et possesseurs de la nature. » Pourtant, à cette valeur pratique des lois de succession s'ajoute une valeur théorique, parce que c'est un fait que la découverte de pareilles lois nous donne une satisfaction particulière, le plaisir proprement intellectuel de comprendre,

le repos, au moins provisoire, de notre curiosité. C'est pourquoi la Psychologie théorique, aussi bien lorsqu'elle s'est efforcée d'expliquer la vie de l'âme suivant l'esprit métaphysique que lorsqu'elle a commencé à l'envisager dans un esprit scientifique, a cherché des relations de succession, c'est-à-dire des causes. En fait, je crois que, dans les explications psychologiques, il y a lieu de distinguer deux espèces de lois de succession : des lois de causalité et des lois de finalité.

La notion la plus ancienne de la causalité psychologique est celle des puissances de l'âme, ou, pour prendre cette notion seulement dans les temps modernes, celle des facultés. Je ne vois aucun philosophe ou psychologue qui ait défini les facultés avec plus de soin que Wolf et qui les ait employées d'une façon plus systématique pour expliquer les événements psychiques. Après avoir défini d'une façon générale les facultés de l'âme comme en étant les puissances actives (1), il passe à la faculté de sentir ou au sens, puis aux différentes espèces de sens, à l'imagination, à la faculté de combiner des images (*Facultas fingendi*), à la mémoire, à l'attention et à l'entendement. Ainsi est déterminé un système de puissances dont l'action explique les diverses connaissances, et, comme il admet par ailleurs une faculté appetitive dont la partie inférieure constitue l'appétit sensitif et l'aversion sensitive, tandis que sa partie supérieure est l'appétit rationnel ou la volonté, avec son contraire, l'aversion rationnelle ou la nolonté, on voit comment les actions humaines sont expliquées aussi aisément que les connaissances.

C'est un fait vraiment remarquable que ces idées des facultés forment encore la partie essentielle des théories psychologiques contemporaines, et que même des ouvrages, qui apportent par ailleurs des résultats positifs d'observations et d'expériences, conservent les notions directrices que Wolf avait empruntées à la scolastique en y ajoutant un

(1) *Psychologia Empirica*, § 29.

peu de philosophie cartésienne. Il est vrai que les psychologues de notre époque se défendent en général de prendre les facultés pour des réalités psychiques, et qu'ils prétendent ne les conserver que comme des fonctions de la personne psychophysiologique, ou des cadres commodes pour classer les faits, ou des notions dont la valeur est seulement pratique, ou même de simples façons de parler consacrées par l'usage. Mais, si les notions dont il s'agit sont fausses, je ne parviens pas à comprendre qu'il puisse être bon de les conserver, même sous des formes atténuées. Or, il me paraît hors de doute que toute explication dans laquelle on fait jouer un rôle à une faculté, non seulement constitue une de ces explications verbales dont Comte a signalé le caractère illusoire, mais est fausse, en ce qu'elle traite comme une réalité psychique une chose qui n'existe pas : le défaut le plus grave de la Psychologie des facultés n'est peut-être pas qu'elle nous leurre avec des explications verbales, c'est qu'elle nous demande d'admettre des entités imaginaires. Je pense donc qu'il faut abandonner d'une façon complète la première et la plus ancienne façon de concevoir et d'appliquer la notion de cause en Psychologie.

La Psychologie des facultés étant ainsi écartée, c'est l'analyse des lois établies par les recherches contemporaines qui nous permettra de comprendre sous quelle forme les lois de causalité prennent place en Psychologie.

Je considérerai d'abord l'une des lois les plus simples, et les plus anciennement établies, à savoir celle de l'association de succession. Elle est connue depuis longtemps, puisque, bien avant que Hume en ait fait le principe fondamental de sa théorie de l'entendement, Leibnitz y voyait une conséquence qui imite la raison, mais doit en être distinguée, et que déjà Aristote, et avant lui Platon, en avaient signalé l'importance. Mais si, pour tous ces philosophes, il s'agit bien du même fait, et si des exemples analogues sont employés pour l'expliquer, il ne semble pas qu'ils l'aient tous conçu de même façon, mais nous trouvons plutôt chez eux

des façons diverses de le comprendre, et ce sont au fond des façons différentes d'y appliquer la notion de cause. Sans entrer, ce qui n'est pas nécessaire ici, dans le détail de ces conceptions diverses, je crois que la conception que l'on rencontre le plus fréquemment est que les idées, selon le langage de Hume, c'est-à-dire les images, exerceraient les unes à l'égard des autres une action attractive, qui a d'ailleurs été comparée à l'attraction universelle de Newton. Mais cette conception est fautive, elle appartient au même genre que celle des facultés, si l'on considère la puissance associative comme une puissance causale ayant pour effet l'apparition à la conscience de l'image associée ou évoquée. Et si l'on veut renoncer à cette forme de la causalité pour dire que les choses se passent simplement comme s'il existait une causalité associative ou une causalité attractive, si l'on veut substituer à la causalité efficiente la succession constante conformément à la critique de Hume, alors il n'est pas vrai de dire que l'image évocatrice est une cause, ou contient une cause, et que l'apparition de l'image qui lui succède en est l'effet : car cette relation n'est pas constante.

Reprenons donc les faits sur lesquels tout le monde est d'accord, et cherchons comment il convient de formuler la loi que ces faits nous révèlent, et sous quelle forme la causalité est contenue dans cette loi.

Deux perceptions ont été données à un même moi, ou ensemble ou en succession immédiate, ou en succession rapprochée, ou même en une succession relativement éloignée. Par exemple, l'enfant à qui l'on fait apprendre la suite des premiers nombres entend successivement le son du mot *un*, puis celui du mot *deux* : les deux perceptions successives peuvent reparaître ensuite dans sa conscience sous forme d'images ; mais, en outre, la seconde image est unie à la première de telle sorte que, si l'enfant vient à entendre de nouveau le son du mot *un*, ou si l'image auditive de ce mot reparaît dans sa conscience pour une cause quelconque, cette représentation sera accompagnée d'une force, ou contiendra



une force, qui sollicitera l'image auditive du mot *deux*, qui tendra à la faire apparaître après elle à la conscience. Voilà le fait de l'association de succession. Il est d'une régularité incontestée : il constitue par conséquent une loi. Comment donc faut-il comprendre et formuler cette loi ?

L'interprétation la plus empirique, la plus rigoureusement conforme à l'expérience, quoiqu'elle contienne une notion qui dépasse l'expérience, me paraît être celle-ci : le fait que les deux représentations ont été données en succession a produit une tendance de la première à évoquer la seconde après elle. La présence successive des deux représentations à la conscience, voilà le fait antécédent ; la tendance de la première représentation à évoquer la seconde, voilà le fait conséquent : l'idée que le fait antécédent a produit le fait conséquent, ou, pour parler un langage conforme aux plus vieilles traditions philosophiques, l'idée que la présence successive des deux représentations à la conscience est *cause* de la tendance évocatrice, voilà la notion non empirique que l'interprétation rationnelle ajoute aux données empiriques.

Ce qui fait l'importance de cette notion, de cette addition, de cette interprétation, c'est que la relation empirique entre les deux faits était particulière et contingente, tandis que la relation rationnelle ou de causalité est affirmée comme universelle et nécessaire, c'est que l'interprétation constitue ce saut hardi de l'esprit que l'on appelle l'induction. A quelles conditions doit-il donc satisfaire pour que l'esprit puisse l'effectuer sans accident ?

La relation empirique était particulière et contingente. Cela signifie que le fait antécédent (présence successive des deux représentations) et le fait conséquent (tendance évocatrice) ont été observés chez un sujet particulier, dans des circonstances particulières de temps et de lieu, et aussi que l'antécédent aurait pu être suivi d'un autre conséquent, ou que le conséquent aurait pu n'être pas remarqué parmi les divers phénomènes qui l'ont accompagné.

Si pourtant, au lieu de faire la constatation de la succession empirique dans un cas unique, une observation patiente me permet de la répéter dans des circonstances différentes, en d'autres temps et en d'autres lieux pour le même sujet, puis pour d'autres sujets, puis d'une façon constante, si, en un mot, je trouve le moyen de m'assurer que, aussi loin que mon observation s'étende, le premier fait est toujours suivi du second, j'arrive à croire que la succession empirique, maintenant saisie comme constante, est l'indice d'une succession universelle et nécessaire, c'est-à-dire d'une loi, et alors je risque, avec réserve d'abord, sans réserve ensuite, l'affirmation de la loi, que j'énonce en ces termes : la présence de deux perceptions successives dans une conscience est la cause d'une liaison associative entre les images qui proviennent de ces deux perceptions. Il suffit, pour que cette affirmation me paraisse légitime, de quelques conditions. D'abord, je m'appuie sur le postulat, dont j'ai parlé antérieurement, que l'ordre empirique recèle un ordre rationnel, ou que les faits empiriques sont gouvernés par des lois. Ensuite, je définis d'une façon rigoureuse les deux faits que je lie ainsi par une loi : en réalité, ce ne sont pas des faits que je lie de cette façon, ce ne sont pas des faits concrets, ce sont des abstractions dégagées des données de l'expérience. Enfin, je maintiens une certaine restriction, qui est que le fait conséquent (la tendance évocatrice) ne sera pas annihilé ou absorbé par quelque autre fait imprévu, par quelque association concurrente susceptible de faire disparaître la tendance évocatrice, bref, que les conditions resteront les mêmes ; c'est pourquoi l'énonciation d'une loi contient toujours cette restriction : toutes choses égales d'ailleurs. Ainsi, c'est par une accumulation de faits observés, par une définition rigoureuse des faits élémentaires, par tout un ensemble de précautions destinées à affirmer le caractère conditionnel de la nécessité de la loi, et enfin par un appel à la raison sous la forme du postulat des lois, que s'opère l'induction, le passage de l'empirique au rationnel, de l'ex-

périence à la science, en Psychologie comme dans les sciences de la nature.

Mais voici maintenant ce qui est plus important pour la Psychologie que toutes ces considérations sur l'induction, qui sont communes à toutes les sciences expérimentales, et qui sont au fond banales. C'est que des lois du genre de celles que je viens d'analyser sont presque dépourvues d'intérêt, ou n'ont qu'un intérêt d'attente, parce qu'elles sont incomplètes. Dire que la présence successive de deux représentations dans une conscience produit une tendance évocatrice, c'est, sans doute, énoncer une relation régulière entre deux faits : mais cette relation est d'un intérêt inférieur tant que les deux faits sont définis seulement au point de vue qualitatif. Si la Psychologie devait se borner à énoncer de pareilles relations, elle demeurerait une ombre de science, et c'est sans doute ce que voulait dire Kant lorsqu'il prévoyait que la Psychologie ne pourrait jamais avoir un développement comparable à celui de la Physique. Les vraies lois de la nature, mentale aussi bien que physique, sont les lois mathématiques, celles dont les termes sont définis au point de vue quantitatif, et qui s'énoncent sous la forme d'équations.

En fait, nous savons bien que la tendance évocatrice qui constitue le lien associatif de deux images peut être plus ou moins forte, que, si elle est faible, elle ne réussit pas à provoquer l'évocation dans tous les cas, ou bien qu'elle ne la provoque qu'avec l'aide d'autres forces agissant dans le même sens, tandis que dans d'autres cas elle est tellement forte qu'on la considère comme un lien indissoluble : elle est donc quelque chose de quantitatif, et, par conséquent, de mesurable. La réalisation de cette mesure est affaire de technique expérimentale : on peut exprimer la force de la tendance évocatrice par la proportion des cas dans lesquels elle aboutit à l'évocation, ou par le temps d'évocation, ou, ce qui est le moyen le plus commode et probablement le plus sûr, par la valeur d'épargne. Quant à l'antécédent,

on aurait tort de croire qu'il n'y a rien de quantifiable dans le fait que deux perceptions se succèdent dans une conscience. Il y a d'abord la durée de ce fait qui peut être mesurée. Et de plus chaque présence des deux perceptions successives dans la conscience peut être considérée comme une unité susceptible de se répéter, et, si elle se répète, on peut compter le nombre des présences à la conscience. Dans la pratique expérimentale, on ne se contente pas d'employer un couple de perceptions destiné à produire un lien associatif unique : on emploie des séries de couples, ou bien de termes, assez longues pour que la fixation à un degré déterminé, par exemple au degré qui assure la première récitation correcte de tous les termes de la série, demande un nombre de perceptions qui ne soit ni trop petit, ni trop grand, par exemple, quatre ou cinq perceptions, ou dix, ou vingt. Il y a là, comme dans toute organisation d'expérience, une part de tâtonnement, et des essais préalables dont les résultats sont sacrifiés : l'essentiel est que l'on arrive à obtenir des déterminations quantitatives de l'antécédent et du conséquent qui se correspondent, de façon que l'on puisse savoir que, à telles valeurs de l'antécédent correspondent telles valeurs du conséquent. Alors il n'y a plus qu'à résoudre un problème de mathématiques : étant données, d'une part une série de valeurs de l'antécédent, d'autre part, la série des valeurs correspondantes du conséquent, déterminer l'équation qui exprime comment l'une des séries varie en fonction de l'autre. C'est un jeu pour les mathématiciens, et le problème est le même pour les lois psychologiques que pour les lois physiques. Mais on voit qu'il y a loin de ce qu'on peut appeler la formule qualitative de la loi (A est la cause de B) à sa formule quantitative (B est une fonction de A).

Il ne faudrait pas croire, cependant, que la formule qualitative est dépourvue de valeur. En fait, elle est la persistance d'un mode de penser et de parler qui remonte à un passé très lointain : Aristote a établi la première notion de

la causalité efficiente en analysant le langage usuel de son temps, c'est-à-dire que cette notion vient de plus loin, peut-être d'une espèce d'instinct intellectuel commun à tous les hommes. Mais la causalité semble avoir pris, chez les hommes des temps anciens, la forme de ce que M. E. Meyerson appelle la causalité théologique (1), c'est-à-dire que la cause a été conçue comme étant ce qui crée l'effet. Cette notion subsiste dans l'idée péripatéticienne de l'efficience, tandis qu'elle semble avoir disparu lorsque l'on envisage la loi de succession sous la forme de relation fonctionnelle entre deux quantités. En réalité, il reste encore quelque chose de commun entre la causalité efficiente ou théologique et la relation fonctionnelle : c'est l'idée de détermination, c'est-à-dire, au fond, de nécessité, et c'est l'essentiel. La formule qualitative des lois de causalité doit donc être considérée comme une première énonciation fort précieuse, mais provisoire et incomplète : elle marque la première étape de la science expérimentale, et elle prépare l'étape suivante, celle des formules fonctionnelles.

Pour expliquer maintenant ces considérations générales par un exemple tiré de la Psychologie contemporaine, je vais simplement reprendre l'exemple que j'ai déjà employé, et rappeler la façon dont Ebbinghaus a établi sa loi fondamentale de la valeur d'épargne (2). Ayant fixé une première fois, à des degrés variables, par des lectures dont le nombre variait de 8 à 64, et dont il notait aussi la durée, des séries de syllabes dépourvues de sens, il reprenait les mêmes séries 24 heures après et les fixait alors jusqu'au degré de la première récitation complète, et il notait le temps nécessaire pour cette deuxième fixation. Il déterminait par ailleurs le temps nécessaire pour fixer une première fois, au même degré de la première récitation complète, un même nombre de séries de même longueur. Ce temps était,

(1) E. MEYERSON, *Identité et réalité*, p. 36.

(2) EBBINGHAUS, *Ueber das Gedächtnis*, p. 74 et suiv.

naturellement, supérieur à celui qui était nécessaire pour fixer au même degré des séries déjà fixées la veille à un degré différent. La différence entre les deux temps mesure la valeur de l'épargne due à la première fixation, et, par conséquent, la force que les associations créées par la première fixation possèdent encore après 24 heures. Le résultat de l'expérience est que les valeurs d'épargne s'ordonnent en une suite de nombres qui sont proportionnels aux nombres des lectures faites au cours de la première fixation, sous la réserve d'une erreur probable très faible. Ainsi, la loi que l'on formulait d'abord, au point de vue qualitatif, en disant que la présence successive des perceptions dans la conscience produit une tendance évocatrice, ou bien est une cause dont le lien associatif qui unit les images est l'effet, peut se formuler maintenant, au point de vue quantitatif, comme une relation fonctionnelle entre deux phénomènes. Cette relation fonctionnelle est du type le plus simple, puisqu'il s'agit de proportionnalité. On peut la mettre en équation sous la forme suivante :

$$e = K t$$

ou  $e$  désigne la valeur d'épargne,  $K$  une constante, et  $t$  le temps employé pour la fixation.

Pour montrer que cet exemple n'est pas unique, il convient d'en citer quelques autres, un peu moins anciens que la loi de la valeur d'épargne, qui a été publiée par Ebbinghaus en 1885. En réalité, le domaine de la Psychologie dans lequel on emploie l'explication par les relations fonctionnelles est déjà passablement étendu, et l'on peut y ajouter une région beaucoup plus grande où la détermination qualitative des lois prépare la détermination quantitative.

D'abord la force des liens associatifs ne dépend pas seulement du nombre ou de la durée des associations conscientes. Elle dépend aussi de diverses autres conditions, parmi lesquelles on peut citer : la répartition des perceptions fixatrices, qui peuvent être continues ou dispersées ; le nombre des éléments associés, ou la longueur des séries ; la nature des

perceptions fixatrices, qui peuvent être visuelles ou auditives, motrices ou non motrices, et qui ont une efficacité fixatrice variable suivant qu'elles concordent ou non avec le type imaginaire du sujet ; le caractère plus ou moins intellectuel des éléments associés (mots artificiels, mots significatifs disjoints, textes suivis, nombres, couleurs, figures, etc.) ; la capacité individuelle ou la valeur individuelle du travail (âge, santé et maladie, dispositions individuelles). Peut-être existe-t-il d'autres conditions analogues, susceptibles de faire varier la formation des associations, et aussi leur affaiblissement graduel, c'est-à-dire l'oubli. En tout cas, il existe une condition spéciale de l'effacement graduel des associations : c'est le temps qui s'écoule après leur première formation, et pendant lequel elles s'affaiblissent, sous l'influence certaine de l'inhibition régressive. Ainsi l'étude expérimentale des associations, et, d'une façon plus générale, de la persistance et de la réapparition des représentations et des liens qui les unissent, offre un large champ à la recherche. Les lois que l'on y découvre se présentent sous la forme de relations de dépendance entre un antécédent et un conséquent, et quelques-unes de ces lois ont été mises sous la forme de relations fonctionnelles. C'est le cas, par exemple, pour la relation du temps de fixation avec la longueur des séries, et pour la loi de l'oubli, au sujet de laquelle, d'ailleurs, il faut remarquer qu'il existe plusieurs formules soutenues par des psychologues différents.

En dehors de tous ces faits qui concernent les images, d'autres champs de recherche ont été explorés avec succès. Je me borne à citer : les inhibitions, et la concurrence des faits représentatifs, associations, images, sensations ; le travail mental, et les lois de l'exercice, de la fatigue, du repos, de l'effort volontaire ; la relation des sensations avec leurs antécédents physiques et physiologiques ; la formation des diverses espèces de perceptions. Dans l'étude de tous ces faits, on arrive, sur beaucoup de points, à un commencement d'explication par la découverte de rapports qualita-

tifs de causalité, et, sur quelques points, à une explication plus avancée par la détermination de relations fonctionnelles. C'est le moment de rappeler la plus ancienne des lois psychologiques, la loi de Weber, à laquelle on peut ajouter plusieurs autres lois de physiologie des sensations, ainsi que les lois du travail mental et de l'exercice.

Tout cela est du domaine de la connaissance. Des recherches analogues sont possibles, et même ont été commencées, en ce qui concerne les actes et les conditions dont ils dépendent. On a fait aussi des tentatives en ce qui concerne les émotions, mais on n'a guère dépassé la phase des discussions philosophiques.

Maintenant, parmi les lois de causalité plus ou moins bien déterminées que je viens de citer comme appartenant à la Psychologie contemporaine, les unes sont des relations entre deux phénomènes psychiques, les autres sont des relations entre un antécédent physique ou physiologique et un conséquent psychique. En admettant ainsi l'existence de lois psychophysiques ou psychophysiologiques, au même sens où j'ai admis plus haut (Ch. II, début) la possibilité de déterminer des lois psychosociologiques, je nie implicitement deux conceptions qui trouvent à notre époque des partisans résolus chez un bon nombre de psychologues : ce sont, d'une part, la conception suivant laquelle la conscience est un épiphénomène, ou un reflet, de la vie organique, et, d'autre part, le parallélisme.

Suivant la première de ces conceptions, les faits de conscience ne seraient que la traduction en un langage spécial de faits qui se passent dans le cerveau. Les événements cérébraux seuls auraient une existence profonde, réelle, et les événements psychiques n'en seraient que des reflets ou des épiphénomènes. C'est ainsi que Ribot, dans un passage que j'ai déjà cité à propos de la nature de l'inconscient, expose cette idée en des formules frappantes : « L'activité nerveuse, dit-il (1) est beaucoup plus étendue que l'acti-

(1) *Maladies de la personnalité*, p. 6, 13.



vité psychique : la conscience est donc quelque chose de surajouté... Il faut considérer... que ce processus nerveux n'est pas un accessoire, mais une partie intégrante de l'événement, bien plus, qu'il en est la base... Dans tout événement psychique, l'élément fondamental et actif est le processus nerveux... l'autre n'est que concomitant. » Il résulte de là, semble-t-il, qu'il n'existerait pas de causalité psychologique, que les liaisons régulières que nous saisissons parfois entre phénomènes psychiques ne seraient que la manifestation superficielle de liaisons existant entre les processus cérébraux, d'ordinaire inconnus, qui y correspondent et en constituent le fond solide. Toutefois, Ribot n'a pas accepté cette conséquence : il voit dans la conscience « un nouveau facteur ». Mais les épiphénoménistes conséquents n'hésitent pas à nier explicitement toute causalité psychique. Ainsi M. Claparède écrit : « Nous ne pouvons pas considérer un fait de conscience comme l'effet ou la résultante d'autres faits de conscience » (1). Et pourtant cette négation de toute causalité psychique lui paraît peut-être excessive, car il énonce bientôt une vague restriction : « Lorsqu'il s'agira d'expliquer un phénomène psychologique, il y aura donc le *plus souvent* (2) avantage à poser le problème en termes physiologiques. » Mais ce à quoi M. Claparède paraît tenir le plus, c'est la négation d'une causalité psychophysique : « Ce qu'il ne faut à aucun prix, dit-il, c'est faire intervenir à la fois dans une explication des faits de conscience et des processus cérébraux se déterminant mutuellement : l'axiome d'hétérogénéité... l'interdit. »

Cet axiome d'hétérogénéité est emprunté à la deuxième conception que nous avons à examiner ici, à savoir au parallélisme. Le parallélisme psychophysique consiste à envisager les phénomènes cérébraux et les phénomènes psychiques comme formant deux séries d'événements parallèles, c'est-

(1) CLAPARÈDE, *L'Association des idées*, p. 4.

(2) C'est moi qui souligne.

à-dire que, d'une part, à chaque événement de la série psychique correspondrait un événement déterminé de la série physique, et, d'autre part, chacune des deux séries se déroulerait indépendamment de l'autre. Le parallélisme s'est présenté sous des formes diverses, depuis celle que lui a donnée Spinoza, qui est la première et peut-être la plus complète et la plus conséquente, puisqu'elle affirme la même nécessité géométrique comme gouvernant les deux séries de modes. La même doctrine se retrouve chez Leibnitz, avec cette modification que « l'âme suit ses propres lois et le corps aussi les siennes... Les âmes agissent selon les lois des causes finales, par appétitions, fins et moyens. Les corps agissent selon les lois des causes efficientes ou des mouvements » (1). Aujourd'hui encore, certains psychologues, à la suite de Fechner (2), reprennent le parallélisme en lui attribuant un sens franchement substantialiste, et ils regardent la série psychique et la série physiologique comme traduisant de deux façons différentes le développement d'une unique réalité, comme comparables à la face concave et à la face convexe d'une même courbe.

Mais d'autres psychologues, justement persuadés qu'il faut séparer autant que possible la spéculation métaphysique et la recherche scientifique, ne se soucient pas de rattacher le parallélisme à un système métaphysique. C'est ainsi que Flournoy l'affirme comme une « supposition indispensable au progrès de nos connaissances, puisque ce n'est que par cette liaison que le mental devient accessible à l'expérimentation, à la mesure, à la science » (3). Wundt (4) avait dit déjà que la mesure des sensations diffère des mesures physiques en ce que la Physique mesure les causes dans leurs effets, tandis que la Psychologie mesure les effets

(1) LEIBNITZ, *Monadologie*, 78-79.

(2) FECHNER, *Elemente der Psychophysik*, I, p. 2 et suiv.

(3) TH. FLOURNOY, *Métaphysique et Psychologie*, p. 23 (2<sup>e</sup> édit. 1919).

(4) *Grundzüge der Physiologischen Psychologie*, I, p. 7 de la traduction française, faite sur la 2<sup>e</sup> édition allemande. Le passage ne se retrouve pas dans la 5<sup>e</sup> édition allemande.

dans leurs causes, les sensations dans les excitations : la mesure psychologique serait donc fondée sur la liaison du psychique avec le physique. Il suffit d'une légère extension de cette idée pour arriver à voir dans le parallélisme la condition générale de la possibilité d'une Psychologie scientifique. C'est ce qu'a fait Flournoy d'une façon très explicite. « La psychologie contemporaine, dit-il, cherche à se soumettre aux procédés rigoureux d'investigation auxquels les sciences physiques et naturelles doivent tout leur progrès. Elle y arrive en vertu du principe de Concomitance ou de Parallélisme psychophysique, qui n'est que l'expression scientifique de l'étroite union existant entre l'âme et le corps. Union grâce à laquelle l'âme se laisse atteindre, non-seulement immédiatement, par le sens intime, mais encore indirectement et du dehors, par l'entremise de l'organisme, ce qui double en quelque sorte et rend plus exacte la prise que l'on a sur elle. » (1).

Il résulte de là, pour Flournoy, deux conséquences, qu'il n'a pas mises sur le même plan, mais qui me semblent pourtant avoir une égale portée. La première, qui est simplement indiquée, est que la Psychologie qui peut se fonder ainsi sur le parallélisme est la Psychologie physiologique. « On peut dire en résumé, écrit-il, que le principe de parallélisme, fondement de la Psychologie expérimentale, suppose sous tout phénomène de conscience un corrélatif physiologique, parce que la psychologie, pour devenir une science positive, doit devenir autant que possible physiologique » (2). Cette formule n'est pas tout à fait sans ambiguïté, il ne faudrait pas beaucoup d'efforts pour la tirer dans le sens de l'épiphénoménisme, et c'est peut-être ce qu'a fait M. Claparède lorsqu'il a écrit le passage que j'ai cité plus haut. Mais Flournoy, et c'est la deuxième conséquence qu'il tire de son principe, sans nier formellement la subordination du

(1) TH. FLOURNOY, *ibid.*, p. 2.

(2) *Ibid.*, p. 24.

psychique au physique qui fait le fond de l'épiphénoménisme, rejette la prétention « de vouloir les réduire à l'unité, ou les attacher ensemble par un lien de causalité ». Et c'est là son axiome d'hétérogénéité. « Il y a entre eux, continue-t-il en parlant des faits psychiques et des faits physiques concomitants, un abîme infranchissable pour notre pensée, un hiatus absolu. Tout ce que la science peut se proposer, c'est de découvrir les lois de leur parallélisme, c'est-à-dire de chercher quelle suite déterminée de mouvements moléculaires, quelle décomposition chimique, quel tourbillonnement d'atomes, répond dans le cerveau à un fait de conscience donné, sans qu'il lui soit possible de concevoir aucune connexion réelle, aucun rapport interne, entre ces deux choses disparates » (1). D'une façon plus laconique, mais non moins expresse, M. Claparède formule ainsi le même axiome : « Notre esprit, tel qu'il est fait, ne peut concevoir aucun rapport de cause à effet entre des phénomènes aussi foncièrement différents, hétérogènes, disparates, que le sont les faits de conscience, d'une part, et les phénomènes du monde matériel, de l'autre » (2).

Je n'ai pas exposé d'une façon aussi détaillée l'épiphénoménisme et le parallélisme pour chercher, entre les lignes des textes que j'ai cités, des idées auxquelles les auteurs n'ont peut-être pas songé, mais pour montrer combien le problème de la causalité psychologique est compliqué, multiforme et fuyant. Si nous nous engageons dans ses tenants et aboutissants métaphysiques, si nous cherchons à en établir la solution en partant de principes, nous n'arriverons pas à obtenir de la causalité psychologique une notion claire et solide. Notons seulement que, pour le parallélisme, il n'existe pas de causalité psychophysique, que, pour l'épiphénoménisme, il n'existe pas de causalité psychologique, mais seulement une causalité physiologique, dont le type est

(1) *Ibid.*, p. 29.

(2) CLAPARÈDE, *L'association des idées*, p. 2.

au fond de nature mécanique. Et reprenons la seule méthode qui soit propre à nous fournir une solution du problème, celle qui consiste à examiner les lois positives de causalité psychologique, et qui, en fin de compte, n'est pas autre chose qu'une méthode d'analyse psychologique.

A ce point de vue, l'épiphénoménisme et le parallélisme apparaissent comme de vastes affirmations arbitraires et inutiles. La recherche psychologique n'a pas besoin de ces théories. La seule attitude qui convienne, surtout dans une science aussi peu avancée que la Psychologie, consiste à recueillir des faits et à les interpréter en se tenant aussi près que possible de l'expérience. Or, c'est sur le terrain même de l'expérience que l'on rencontre des successions de phénomènes qu'il est possible d'interpréter, en s'élevant prudemment au-dessus de l'expérience, comme des signes de successions universelles ou de lois de causalité. C'est ainsi, du moins, que l'on a établi jusqu'à présent un grand nombre de lois en Physique, un petit nombre en Psychologie. Ni l'épiphénoménisme, ni le parallélisme, qui, en ce qui concerne les relations de causalité propres à expliquer certains phénomènes psychiques, sont des thèses purement négatives, ne fournissent d'indications utiles pour guider ce travail d'interprétation. La seule thèse hyperempirique qui joue un pareil rôle de guide est commune à toutes les sciences expérimentales : c'est le postulat des lois.

Je considère donc comme légitime de maintenir la distinction de deux espèces de lois de causalité : les lois psychologiques et les lois proprement psychologiques. Peut-être les recherches des sociologues nous en apporteront-elles, à une époque que je suis incapable de prévoir, une troisième espèce à laquelle il conviendra de donner le nom de lois psychosociologiques. Au fond, d'ailleurs, des distinctions de ce genre n'ont qu'une importance secondaire : elles ne se justifient que parce qu'elles fournissent un moyen de prendre position à l'égard de théories métaphysiques trop ambitieuses, et aussi de dresser une barrière

devant les prétentions absorbantes des sciences voisines. L'existence de relations de dépendance entre des faits psychiques et des conditions physiologiques donne un sens très légitime au terme de Psychophysiologie, et, puisque la recherche de ces lois exige une investigation qui porte sur des faits physiologiques, on comprend qu'elle fasse appel à des méthodes appropriées, de sorte qu'une certaine division du travail peut s'établir entre le laboratoire de Psychologie et le laboratoire de Physiologie normale ou pathologique, ou que le psychologue s'intéresse aux recherches physiologiques qui portent sur les faits dont il s'occupe lui-même. Mais tout cela signifie seulement qu'il y a des questions frontières pour les sciences voisines, et c'est une vérité assez simple pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister plus longuement.

Les deux espèces de lois peuvent d'ailleurs prendre la forme de relations qualitatives ou celle de relations quantitatives et fonctionnelles. La plus ancienne loi psychologique qui ait pris la forme de loi fonctionnelle est d'ailleurs une loi psychophysique, celle que l'on a pendant longtemps appelée *la loi psychophysique*, et que Fechner formulait en disant que l'intensité de la sensation est égale au logarithme de l'excitation. Ce n'était là, d'ailleurs, pour lui, qu'une formule approximative, celle de la loi psychophysique externe, et il passait de cette formule à celle de la loi psychophysique interne, disant que l'intensité de la sensation est égale au logarithme de l'activité psychophysique, c'est-à-dire de cette partie des mouvements cérébraux qui sert à la conscience (1). Il est vrai que, sous l'une ou l'autre de ces deux formes, la loi de Fechner ne trouve plus guère de partisans, parce que l'idée de l'intensité de la sensation apparaît comme décidément indéfendable. Mais les résultats concordants des innombrables expériences qui ont été faites par les pré-

(1) FECHNER, *Elemente der Psychophysik*, tome II, p. 377 et suiv. Voir FOUCAULT *La Psychophysique*, p. 110 et suiv.

décèsseurs et les successeurs de Fechner prouvent que, même si l'on abandonne l'intensité de la sensation, il reste une relation régulière entre l'excitation et la sensation : c'est à cette relation qu'on donne le nom de loi de Weber. Il existe plusieurs façons de la formuler. La formule que je crois la meilleure est celle qui énonce que *l'erreur de perception est proportionnelle à la grandeur, intensive ou extensive, de l'objet perçu*. On voit que c'est toujours une loi psychophysique, et une loi fonctionnelle. Mais la plupart des lois psychophysiques, et aussi des lois proprement psychologiques, gardent la forme de relations qualitatives, c'est-à-dire n'ont pas encore dépassé le premier stade, le stade préparatoire, de la détermination scientifique.

Il me paraît utile, maintenant, de faire une dernière remarque sur les lois de causalité en Psychologie, et un peu aussi en Physique : il s'agit de savoir si la loi de causalité se réduit en fin de compte à une relation d'identité entre la cause et l'effet, comme l'a soutenu M. E. Meyerson (1). Déjà la même idée avait été exposée d'une façon implicite, et peut-être hésitante, par Flournoy, et, à la même époque, d'une façon très explicite par M. Bergson. Flournoy, en effet, dans un passage que j'ai cité plus haut en grande partie, parlant d'une danse d'atomes d'un côté, d'un sentiment ou d'une idée de l'autre, écrit : « Cela n'a pas de sens de vouloir les réduire à l'unité, ou les attacher ensemble par un lien de causalité » (2). Et cela ressemble bien à l'affirmation que la cause et l'effet, au moins en un certain sens qui n'est pas expliqué ici, ne font qu'un. Au reste, s'il y a quelque flottement dans la pensée de Flournoy, il n'y en a aucun dans celle de M. Bergson : « Que l'on approfondisse la physique cartésienne, dit-il, la métaphysique spinoziste, ou les théories scientifiques de notre temps, on trouvera partout la même préoccupation d'établir un rapport de nécessité

(1) *Identité et réalité*, passim et notamment p. VI.

(2) FLOURNOY, *Métaphysique et Psychologie*, p. 29.

logique entre la cause et l'effet, et l'on verra que cette préoccupation se traduit par une tendance à transformer en rapports d'inhérence les rapports de succession, à annuler l'action de la durée, et à remplacer la causalité apparente par une identité fondamentale » (1).

Que le passage de la formule qualitative à la formule quantitative ait pour conséquence l'élimination du temps, cela ne paraît pas plus contestable pour les lois psychologiques que pour les lois physiques. Mais cette transformation résulte simplement de ce que la loi est un rapport universel, c'est-à-dire un rapport qui s'applique aux faits, non pas seulement dans telle circonstance de temps, mais dans tous les temps, *sub specie aeternitatis*, ainsi que le disait déjà Spinoza : si la loi sous sa forme qualitative se présente comme un rapport de succession, c'est, semble-t-il, parce qu'elle n'est pas complètement dégagée de l'expérience, et qu'elle en garde la caractéristique temporelle.

Mais, même s'il est vrai que la causalité physique est au fond une identité, l'examen des lois psychologiques qu'il nous est possible d'étudier montre que les deux termes qui y sont unis ne sont pas identiques.

On trouve bien, il est vrai, dans la loi de la valeur d'épargne, une certaine identité entre les deux termes. Le lien associatif qui joue le rôle de conséquent, lorsque l'on s'en tient à la formule qualitative, et l'association consciente répétée qui joue le rôle d'antécédent, sont au fond un même fait : le conséquent n'est pas autre chose que l'antécédent dégradé, affaibli par ce qu'on appelle l'oubli, c'est-à-dire par l'action plus ou moins prolongée d'autres associations concurrentes. Dès lors, il est naturel, il est conforme au principe d'identité, que, les deux termes étant exprimés l'un et l'autre sous forme quantitative, les variations de l'un soient toujours parallèles aux variations de l'autre, et qu'ainsi les deux quantités soient proportionnelles l'une à l'autre, quel que soit

(1) BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, p. 159.



le moment où on les mesure, et quelle que soit la valeur numérique qu'elles prennent à ce moment. Et il me paraît que cette identité des deux termes de la loi n'est pas sans ressemblance avec celle que l'on trouve dans les lois physiques. Je crois même voir la raison de cette ressemblance. C'est que, dans les lois physiques, la cause et l'effet représentent les mêmes sommes d'énergies. Il n'en est pas de même pour la loi d'Ebbinghaus, car il n'est pas possible, en Psychologie, de parler d'énergie au même sens qu'en Physique : mais si, dans la loi psychologique que nous envisageons, l'effet n'est pas autre chose que la cause dégradée, il y a là quelque chose qui se conserve dans les transformations psychiques, comme l'énergie se conserve dans les transformations physiques. En réalité, l'identité de la cause et de l'effet n'est pas complète : la cause physique n'est identique à son effet que parce que l'une et l'autre contiennent la même somme d'énergies, mais les deux sommes d'énergies qui sont égales existent dans les deux cas sous des formes différentes ; la cause psychologique, l'association consciente, n'est identique à son effet, c'est-à-dire à la force évocatrice ou liaison associative, que parce que la cause et l'effet sont les moments successifs d'un même phénomène, mais ces moments successifs constituent cependant des faits très différents pour la conscience. Et ce sont sans doute ces différences non réduites, et peut-être non réductibles, qui donnent lieu à ce que M. Meyerson appelle « la résistance de la réalité ». Quoi qu'il en soit, cependant, sur ce point, on voit que nous trouvons en Psychologie des lois de causalité dans lesquelles la loi énonce une identité de la cause et de l'effet, et nous pouvons par suite les désigner comme étant des lois de causalité analytique.

Mais il en est d'autres qui, très visiblement, présentent un caractère tout différent, et que nous appellerons lois de causalité synthétique.

Tel est le cas pour la première loi de l'exercice dans le travail mental. Si un sujet fait des additions sur un cahier

de Kraepelin, en séparant les colonnes successives par des temps de repos suffisants pour empêcher la fatigue de se produire à un degré appréciable, pourvu que l'on ait réussi à éliminer les influences accidentelles qui pourraient troubler les résultats, on trouve que le temps employé pour la première colonne est le plus long, que le temps de la deuxième colonne est beaucoup moins long, et que le temps des colonnes suivantes continue à diminuer, mais de plus en plus lentement. Si donc on fait la différence entre le temps de la première colonne et celui d'une colonne ultérieure, par exemple de la cinquième ou de la huitième, cette différence constitue une économie par rapport au temps de la première colonne, et elle mesure l'exercice, c'est-à-dire l'aptitude acquise au moment où le sujet a fait la cinquième colonne, ou la huitième. Il est évident que l'exercice est acquis par le travail qui a précédé, de sorte que nous pouvons considérer le temps de travail à un moment donné comme la cause de l'exercice acquis à ce moment. Or il y a entre cette cause et cet effet une relation fonctionnelle qui s'exprime par une branche d'hyperbole (1). Voilà donc une loi psychologique qui se présente sous forme quantitative, et il est aisé de voir qu'il n'y a pas identité entre la cause et l'effet. La cause est un travail mental, qui s'exprime quantitativement par la mesure de sa durée, l'effet est une différence entre deux temps de travail : ce ne sont pas là des choses identiques. Nous avons donc dans cette première loi de l'exercice une loi de causalité synthétique.

Nous en avons une autre dans la loi de Weber, et toutes les lois psychophysiques sont nécessairement des lois du même genre, si du moins nous voulons conserver un sens à la distinction du psychique et du physique.

Il y a donc des différences notables entre les lois de causalité psychologique et les lois de causalité physique. Mais

(1) FOUCAULT, Etudes sur l'exercice dans le travail mental, *Année Psychologique*, XX, p. 97.

il y a aussi des ressemblances, et notamment celle-ci, que les lois de causalité psychologique, qu'elles soient analytiques ou synthétiques, peuvent prendre la forme de relations fonctionnelles. Cela suffit pour justifier la conception d'une Psychophysique au sens de Physique mentale. Quant aux différences qui subsistent entre les lois du monde physique et celles du monde mental, sont-elles destinées à s'atténuer ou à s'accroître ? C'est un des secrets de l'avenir.

#### IV. LES LOIS DE FINALITÉ

Je viens d'expliquer comment il me semble que la Psychologie, non seulement peut se constituer, mais en fait est déjà actuellement constituée pour des parties assez étroites, et pourtant non négligeables, de son domaine, en une Physique mentale. Mais j'ai déjà indiqué, au début du chapitre V, que la Physique mentale ne me paraît pas être la Psychologie tout entière, parce que, au delà, ou au dessus, des lois que la Psychologie peut établir à l'imitation de la Physique, le monde mental est gouverné par des lois d'un ordre supérieur : il s'agit des lois de finalité.

Le rapport de finalité est un rapport de moyen à fin, c'est-à-dire que, comme le rapport de causalité, il unit des phénomènes qui se succèdent. Mais, dans le cas de la causalité, l'antécédent est déterminant à l'égard du conséquent, de sorte que la loi de causalité doit se formuler ainsi : si tel événement se produit, tel autre se produira à la suite, nécessairement, toutes choses égales d'ailleurs, c'est-à-dire à la condition que le conséquent ne soit pas absorbé ou rendu imperceptible par quelque circonstance imprévue. En ce sens, l'explication par la causalité est une explication par les antécédents. L'explication par la finalité intervertit les rôles des phénomènes qu'elle unit. Elle est une

explication par les conséquents. C'est alors au conséquent, ou à la fin, qu'appartient la puissance déterminante. Et, par suite, la formule des lois de finalité pourrait être la suivante : pour que tel phénomène (la fin) se produise, il faut que tel autre phénomène (le moyen) le précède, et cela, comme dans le rapport de causalité, d'une façon nécessaire. Il est bien entendu, d'ailleurs, que ce qui est nécessaire ici, c'est uniquement la dépendance du moyen à l'égard de la fin, et que la fin est contingente, qu'elle peut toujours être manquée aussi bien qu'atteinte, si le moyen, ou, plus ordinairement, les moyens qu'elle détermine, se trouvent être annulés ou dépouillés de leur puissance causale par quelque force imprévue : le gland deviendra un chêne, et l'enfant deviendra un homme, s'ils ne meurent pas avant d'avoir évolué jusqu'à la forme adulte.

La finalité apparaît donc comme un ordre de succession qui implique la causalité et, si l'on peut ainsi parler, s'y superpose. On pourrait comprendre, d'ailleurs, cette relation de la causalité et de la finalité sous la forme la plus simple si l'on imaginait que deux phénomènes seulement fussent en succession : il y aurait alors détermination réciproque des deux phénomènes, l'antécédent serait cause et moyen, le conséquent serait effet et fin. Mais, en fait, le monde est compliqué, les fins ne peuvent être atteintes que par le concours d'une pluralité de moyens, et par suite, ce qu'une fin implique et détermine, dans l'ordre de la causalité, c'est une pluralité de relations causales. L'ordre de la finalité constitue donc un ordre supérieur, parce qu'il domine et gouverne l'ordre de la causalité, parce qu'il donne un sens à la nécessité causale.

Cette subordination de la causalité à la finalité se manifeste déjà chez les êtres vivants. Les germes évoluent en prenant leurs aliments dans le milieu où ils sont placés. Ils tendent à réaliser des types définis, chacun selon son espèce. Ils se défendent contre les puissances de destruction, ils se guérissent des maladies, ils réparent les pertes que leur

ont causées les accidents, ils ferment leurs blessures, ils cicatrisent leurs plaies. Les tissus morts sont éliminés et remplacés par des tissus nouveaux, les cellules dangereuses qui ont envahi l'organisme sont détruites par des actions appropriées. Et tous ces phénomènes de défense s'accomplissent en conformité avec les lois de causalité, et ils ne pourraient pas s'accomplir indépendamment des lois de causalité : tout le mécanisme physico-chimique est conservé, et il est indispensable à l'existence de la finalité. Mais, là où existe la finalité, il existe quelque chose de plus que ce mécanisme, à savoir une utilisation du mécanisme en vue de produire certains événements définis.

Dans le monde psychique, la subordination de la causalité se comprend aussi aisément. Parmi les lois de causalité que j'ai déjà eu l'occasion de citer dans le paragraphe précédent, se trouve la loi d'Ebbinghaus sur la valeur d'épargne. Le sens en est, au fond, qu'une association consciente de deux représentations, répétée ou non, subsiste comme association subconsciente. Suivant les circonstances, elle subsiste un temps plus ou moins long, à titre de fait saisissable par une observation convenablement conduite ; puis un moment vient, en général, où elle tombe dans la masse obscure des forces anonymes, où il n'est plus possible de la distinguer et de la reconnaître. Tous les autres faits de conscience ont le même sort : ils sont conscients pendant un temps variable, puis ils se dégradent ; quelques uns, parfois, sont ramenés pour un temps à la lumière de la conscience, puis ils retombent et ils finissent par disparaître à leur tour. Et cela se produit pour tous les genres de phénomènes psychiques : pour les sensations, les perceptions et les pensées, qui deviennent des habitudes ; pour les actions, qui deviennent des images affectives ; pour les émotions, qui deviennent ce qu'on appelle des images affectives ; pour les tendances même, qui, bien qu'elles soient peut-être les formes psychiques les plus stables de toutes, sont pourtant, elles aussi, sujettes à s'évanouir dans l'inconscient. Ainsi tous les éléments de la vie psychique sub-

sistent en s'atténuant jusqu'à la disparition. On peut exprimer le même fait en disant que tout fait de conscience développe ses conséquences en une suite d'existences dont chacune est l'effet de celle qui la précède et la cause de celle qui la suit, jusqu'au moment où cette série disparaît dans la masse indistincte des forces inconscientes. Ainsi des séries nombreuses de phénomènes se déroulent à la fois dans chaque conscience, et, dans chacune de ces séries prises isolément, règne le mécanisme de la causalité. Mais c'est seulement dans l'abstrait que les lois de causalité s'appliquent ainsi : dans le concret, les séries s'entremêlent, les fils de l'écheveau s'entrelacent, et les combinaisons les plus variées se produisent. En principe, c'est-à-dire au point de vue de la seule causalité, des combinaisons quelconques pourraient se réaliser : ce serait le hasard. Mais, en fait, il existe dans l'âme humaine, et même, pour une part, dans celle des animaux, des principes d'organisation qui ont pour fonction d'assurer les combinaisons utiles de préférence aux autres : ce sont les tendances, c'est l'attachement à la vie, c'est le désir de perpétuer l'espèce, c'est le sentiment altruiste, qui fait que chaque individu ne vit pas seulement pour lui, c'est enfin la conception d'un idéal. Toutes ces forces, conscientes comme la volonté libre, ou inconscientes comme les appétits organiques, substituent l'ordre au hasard, dominant les relations causales et appliquent les forces aveugles de la nécessité à des fins qui, dans les conditions les plus favorables, peuvent être choisies.

Qu'un tel ordre, que de telles combinaisons ou complications, se présentent dans le monde psychique, c'est ce qui ne peut pas être contesté : cela est plus frappant dans le monde de la conscience que dans le monde de la vie. Cela est particulièrement net dans le domaine de la conscience claire. Une action réfléchie tend toujours à une fin déterminée, c'est-à-dire qu'elle est un moyen pour cette fin. Par exemple, on agit avec réflexion, avec conscience de la fin, en vue d'un intérêt prochain ou lointain, bien ou mal compris, respectable ou non. L'action réfléchie est dirigée par une fina-

lité consciente, et c'est par la connaissance des fins qu'elle poursuit que nous pouvons comprendre les actions libres. Cela suffit déjà pour montrer que l'idée de cause finale doit avoir sa place en Psychologie.

Mais, outre la finalité consciente de l'action réfléchie, il y a dans la vie psychique une finalité inconsciente dont le domaine est beaucoup plus étendu et dont l'importance est par suite plus grande pour l'intelligence des phénomènes psychiques. Comme j'ai fait pour la causalité, je vais maintenant prendre quelques exemples afin de montrer l'existence de cette finalité inconsciente.

Je prendrai comme premier exemple le fait de ce qu'on appelle l'attention spontanée. M. Ribot a fait voir amplement que l'attention se porte d'une façon spontanée sur les objets intéressants. Il a employé le langage substantialiste de la Psychologie des facultés ; mais si nous laissons de côté ce langage et la notion d'attention à laquelle il s'applique, il reste ce fait général que, quand un objet nous intéresse, la perception de cet objet devient plus claire et plus distincte, en même temps qu'elle persiste pendant un temps plus long que celles qui ne nous intéressent pas, en même temps aussi qu'elle refoule, pour un temps, toutes les autres représentations et tous les autres faits de conscience. Et cela se produit d'une façon spontanée, c'est-à-dire que notre volonté n'y prend pas de part, que nous ne faisons pas d'effort pour obtenir ce résultat, et que même il se produit malgré les efforts que nous pouvons faire pour l'empêcher. Quel est le mécanisme, quel est le système de lois de causalité, par lequel se produit cet état mental ? Nous ne le savons pas : il n'existe comme explication de ce fait si important que l'hypothèse de Ribot, selon laquelle l'influence prépondérante appartient aux éléments moteurs de la perception, lesquels auraient pour effet de favoriser la perception intéressante et d'inhiber indirectement les autres : et cette hypothèse est probablement vraie, mais, comme toute hypothèse générale, elle ne nous fait pas entrer dans le détail des faits, de

sorte que le détail du mécanisme mental nous reste inconnu. Mais, abstraction faite de ce mécanisme, quels sont donc les faits que nous exprimons quand nous disons que l'attention se porte spontanément sur les objets intéressants ? Nous voulons dire que le changement qui se produit dans la représentation se produit en vue d'un événement futur qu'il réalisera, ou qu'il contribuera à réaliser, si d'autres causes n'interviennent pas pour l'empêcher. Par exemple, l'attention d'un enfant se porte spontanément sur un jouet qu'il voit dans un magasin : l'événement futur est la possession et l'usage du jouet, et la perception attentive du moment présent est un des moyens, un moyen d'ailleurs encore lointain, pour arriver à cette possession. C'est cette possession future du jouet qui met en mouvement le mécanisme que nous connaissons mal, mais dont nous voyons se réaliser la conséquence dans le changement que subit la perception. Cette action déterminante d'un événement futur sur un événement présent, c'est précisément ce que nous appelons un fait de finalité. La loi de l'attention spontanée, la loi suivant laquelle les perceptions intéressantes subissent les changements dont nous avons parlé, est donc une loi de finalité. Dans tout cela, d'ailleurs, il est bien évident que l'événement futur n'agit pas comme s'il était déjà réalisé, mais seulement parce qu'il existe en puissance, à titre d'aspiration ou de tendance : mais l'existence en puissance est déjà un mode d'existence, c'est l'existence partielle, en voie de réalisation.

On trouve des faits du même genre dans l'association des images. Les forces évocatrices qui résultent des associations conscientes tendent à provoquer l'apparition des images à la conscience, mais elles n'expliquent cette apparition que d'une façon partielle et incomplète. A partir d'une perception ou d'une image actuelles, l'évocation des images peut se faire dans un grand nombre de directions ; et en fait, suivant les hommes et, chez le même homme, suivant les circonstances, à partir d'une même perception, l'évocation des images se fera dans des directions différentes.



Or, parmi les causes qui déterminent l'apparition d'une image à l'exclusion des autres images possibles, se trouve une cause finale : l'image qui apparaît correspond à quelque désir, à quelque besoin, et elle servira, elle tend à servir à la réalisation de ce désir, c'est-à-dire qu'elle est un moyen pour un événement futur, qui dès aujourd'hui existe d'une façon virtuelle. Ici encore, c'est un événement futur qui gouverne, domine, utilise, le mécanisme de la causalité, c'est-à-dire que, ici encore, nous trouvons une loi de finalité.

Dans l'imagination créatrice de même, la cause finale joue un rôle extrêmement important. Les synthèses imaginatives se font dans une direction déterminée chez les différents hommes, et cette direction est déterminée par des tendances ou des besoins. D'ailleurs le rôle du besoin comme suggestif d'inventions est bien connu, La Fontaine parle de « nécessité l'ingénieuse ». Cela signifie que la synthèse imaginative qui se produit dans l'invention est un moyen pour des événements futurs déterminés par nos sentiments.

Et ce n'est pas seulement dans les faits de connaissance que la même finalité inconsciente joue un rôle capital, c'est aussi dans les actions qui s'accomplissent d'une façon automatique et dans les émotions. Le réflexe n'a de sens que par rapport à une fin : il est un acte de défense individuelle, ou d'expansion, de développement, d'adaptation. Il en est de même pour l'acte instinctif. La finalité se rencontre aussi dans la formation des habitudes, car la formation de l'habitude a pour but, en rendant l'acte de plus en plus organique, de libérer la conscience claire et de laisser l'activité mentale disponible pour de nouveaux actes. De même encore le plaisir et la douleur ne se comprennent que comme des réactions d'adaptation destinées à déterminer une attitude utile de l'individu. La seule explication sérieuse qui existe pour ce genre de faits, quoique elle laisse subsister quelques difficultés, est une explication par la finalité.

Il va de soi, d'ailleurs, que, dans l'interprétation de l'expérience psychologique, il ne faut pas employer d'une fa-

çon arbitraire la finalité comme moyen explicatif : on risquerait de revenir à cet emploi paresseux et stérile des causes finales que Bacon a justement blâmé. Deux règles importantes me paraissent ici nécessaires. (Voir Goblot, *Revue Phil.* 1899, I et 1903, II).

L'une est qu'il ne faut pas affirmer une liaison de finalité sans avoir des indices suffisants pour fonder la conviction et pour constituer une preuve. Or, de même qu'il y a des indices de causalité, il y a des indices de finalité, par exemple l'existence, dans une série d'événements, d'une direction conduisant à un événement utile, par exemple encore la convergence d'une pluralité de séries qui concourent à un résultat utile. Si cette direction et cette convergence se manifestent d'une manière persistante à travers des variations de conditions, et, pour tout dire, d'une manière constante, l'affirmation d'une relation de finalité devient légitime.

L'autre règle, non moins importante, concerne l'enchaînement des fins. Quelles sont les fins dernières, ou quelle est la fin dernière de l'activité humaine ? Y a-t-il une fin qui s'impose à nous naturellement, ou bien l'homme choisit-il d'une façon autonome la fin ou le système de fins qu'il juge le plus conforme à sa raison ? C'est là un problème qui nous conduit à la limite de la Psychologie, car il intéresse la Morale et la Métaphysique. Mais, quelle que soit la fin dernière qui donne aux autres leur valeur, que cette fin nous soit imposée par la nature ou qu'elle soit l'objet d'un choix, il y a une multitude de fins provisoires coordonnées les unes par rapport aux autres, c'est-à-dire que chacune d'elles est une fin par rapport à ses antécédents, mais un moyen par rapport à une autre fin. L'explication des faits psychiques par la finalité consiste à trouver l'ordre dans lequel ces fins s'enchaînent les unes aux autres, c'est-à-dire à déterminer les fins d'une façon empirique, suivant leur liaison naturelle.

En fin de compte, la vie psychique ne se réduit pas à un

mécanisme, mais elle comprend un mécanisme. Les formes les plus nobles de l'activité consciente s'élèvent sur un fond de nécessité brute et aveugle. Et cette nécessité ne tient pas seulement à ce que l'âme, suivant la conception de Platon, est emprisonnée dans un corps. Elle déborde largement le domaine psychique qui est directement conditionné par le système nerveux : la nécessité causale s'étend à la totalité du monde psychique, en ce sens que tous les événements psychiques développent leurs conséquences suivant des lois comparables à celles de la Physique et de la Mécanique. Mais ce n'est pas là le tout de la vie psychique : les combinaisons de ces séries de phénomènes, dont les termes peuvent être, suivant la formule de Kepler, enchaînés dans les liens de fer des équations, sont la matière qu'organise un ordre nouveau, qui est celui de la finalité. Même sous sa forme inconsciente, la finalité qui provient des aspirations les plus sourdes de l'être vivant commence à donner un sens à la nécessité causale : elle guide cette aveugle vers des œuvres utiles, ou belles, ou bonnes. Et enfin, au degré le plus élevé qu'atteigne la vie humaine, la finalité devient consciente et réfléchie, les fins que la vie instinctive impose à l'animal sont simplement proposées à l'acceptation d'un moi qui les compare, les apprécie, les classe au point de vue de leur valeur et choisit entre elles. C'est la liberté, et tout ce dont la liberté est créatrice, la maîtrise de la nature ou la puissance de l'industrie, l'hygiène, la science et la philosophie, l'art et la beauté, la sagesse, la société, la bonté, et la justice, tout ce qui donne sa valeur à la vie humaine. Par la découverte des lois typiques, des lois de composition, des lois de causalité, nous obtenons cette intelligibilité du monde psychique que nous donne la connaissance de la nécessité des événements, et au delà de laquelle Spinoza n'a plus voulu rien chercher. La détermination des lois de finalité ajoute pourtant quelque chose à notre intelligence de la vie et de la conscience, en ce sens qu'elle nous fait en quelque sorte entrer dans un monde nouveau, qui est le monde de l'harmo-

nie. Mais l'intelligence complète de la vie psychique ne nous est donnée que là où nous comprenons que l'action résulte d'un choix qui pouvait être différent : ainsi l'intelligibilité scientifique trouve son complément dans l'intelligibilité morale.

---

## CONCLUSION

### LES PARTIES DE LA PSYCHOLOGIE

Kant a distingué le domaine de l'expérience externe et celui de l'expérience interne, reprenant ainsi, dans l'esprit du phénoménisme scientifique de Hume, la distinction cartésienne de l'âme et du corps. Ce sont en réalité deux mondes qui s'opposent l'un à l'autre. En tant que l'homme s'efforce de comprendre les événements par lesquels chacun de ces deux mondes se révèle à lui, il crée la pensée scientifique, c'est-à-dire qu'il substitue à l'ordre empirique un ordre rationnel, ou plutôt qu'il découvre dans l'ordre empirique, qui est celui de la vie pratique, un ordre plus profond dont la connaissance possède une valeur théorique supérieure. Il ne fait d'ailleurs cette découverte que d'une façon graduelle et toujours très incomplète. Pourtant, voilà que, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, une heureuse orientation de l'effort scientifique lui a donné une fécondité incomparable, et que le progrès entrevu et appelé par Bacon a transformé profondément l'ensemble des idées et des pouvoirs de l'homme. De ce progrès est résulté une division du travail scientifique rendue nécessaire par la variété toujours croissante des problèmes posés, et aussi par la spécialisation des méthodes et la complication des techniques. C'est cette division du travail que les philosophes s'attachent

à connaître quand ils se proposent de classer les sciences d'une façon méthodique, c'est-à-dire suivant des principes. Il me paraît utile d'essayer maintenant, pour conclure, de classer les sciences qui s'occupent du monde psychique, ou de distinguer les parties de la Psychologie.

Parmi les principes les plus généralement considérés comme propres à fonder une bonne classification des sciences, il semble que le premier dans l'ordre logique est aussi celui qui a été le premier dans l'ordre chronologique, à savoir le principe fourni par la distinction aristotélicienne de la science théorique ou science pure, qui a sa fin en elle-même, et de la science qui a sa fin hors d'elle-même, dans l'action ou dans la production, et que l'on appelle communément l'art, ou la science appliquée.

Si l'on essaye de faire usage de ce principe pour distinguer des parties dans la Psychologie, on rencontre une difficulté. On peut bien, sans doute, mettre à part une Psychologie purement théorique, ou un groupe de sciences psychologiques, qui se propose uniquement de connaître. Mais, de l'autre côté, les applications de la Psychologie, ou les routines anciennes qui jouent le même rôle, sont loin de former un ensemble qui possède quelque unité. La Psychologie appliquée s'occupe des enfants, de l'éducation, de l'orientation professionnelle, mais elle s'occupe aussi, et non sans succès, d'utiliser les observations scientifiques faites sur les insectes dans l'intérêt de l'agriculture, et elle comporte par ailleurs les « Médications psychologiques » (1), sans parler de l'organisation rationnelle du travail industriel, et aussi de la Logique et de la Morale. Toutes ces applications pratiques de la Psychologie, fondées sur des connaissances scientifiques, ou formées de routines traditionnelles, non seulement n'ont rien de systématique, mais encore ne doivent pas à la seule Psychologie les connaissances théoriques qu'elles utilisent : elles demandent des lumières à

(1) PIERRE JANET, *Les Médications psychologiques*,

toutes les sciences qui peuvent leur en fournir, elles prennent la vérité partout où elles la trouvent. Par conséquent, nous devons nous borner à une énumération confuse des principales applications pratiques de la Psychologie.

En revanche, on peut introduire des subdivisions dans la Psychologie théorique. Le principe qui les fournit est celui qu'ont appliqué Aug. Comte et Spencer : c'est la distinction des sciences abstraites et des sciences concrètes.

La Psychologie dont j'ai parlé presque exclusivement au cours de ce livre, la Psychologie dont je me suis attaché à définir le caractère en tant qu'elle est une science (ch. I), puis à déterminer l'objet (ch. II), puis à décrire les procédés d'investigation (ch. III et IV), et enfin les moyens d'explication (ch. V, VI et VII), la Psychologie que j'ai, à l'occasion appelée analytique, est une science abstraite. Elle a pour but de découvrir les lois des phénomènes psychiques indépendamment des caractères particuliers que présentent les individus chez qui ces phénomènes se produisent. Elle ne tient pas compte des individus. C'est une Psychologie sans âme, et même c'est une Psychologie sans moi.

Mais la Psychologie concrète rétablit la considération du moi. Elle tient compte des individus, non seulement dans l'espèce humaine, mais quelquefois aussi dans certaines espèces animales. Elle s'attache ainsi à déterminer, dans les cas particuliers, les constantes individuelles, que la Psychologie abstraite néglige par principe, et les formes spéciales sous lesquelles se présentent les phénomènes concrets. La Psychologie concrète peut donc fonder des jugements de valeur, et ainsi elle permet les applications pratiques.

Les subdivisions principales que l'on peut y distinguer sont les suivantes :

1<sup>o</sup> La Psychologie individuelle de l'homme adulte et normal, qui pourrait bien ne pas être une simple curiosité scientifique, mais présenter un grand intérêt sociologique, à la fois théorique et pratique ; on y pourrait d'ailleurs distinguer des subdivisions, comme la Psychologie des

hommes supérieurs, celles des professions, celles des criminels, etc. La Psychologie des femmes (1) forme une section fort importante de la Psychologie individuelle ;

2° La Psychologie des peuples ;

3° La Psychologie pathologique ;

4° La Psychologie génétique, ayant pour objet l'enfant et son évolution ;

5° La Psychologie des espèces animales.

Dans toutes ces formes de Psychologie concrète aussi bien que dans la Psychologie abstraite, l'esprit de la méthode me paraît devoir être le même : c'est l'analyse, car l'analyse seule permet de saisir les particularités par lesquelles se distinguent les individus. Mais, quand on traite une question de Psychologie individuelle, quand le médecin étudie un malade et qu'il s'efforce de le guérir, quand l'éducateur étudie un enfant et qu'il s'efforce de redresser son intelligence faussée ou son caractère perversi, quand le conseiller de vocation étudie un adolescent et qu'il s'efforce de deviner son avenir et de lui indiquer la profession qu'il considère comme la meilleure pour lui et pour la société, il faut changer de point de vue : il faut replacer chaque détermination partielle dans le système des autres déterminations obtenues par l'analyse, il faut voir un ensemble. A ce moment donc, il convient que la Psychologie devienne synthétique, mais à ce moment seulement. A ce moment aussi, après des analyses prolongées, peut être utilement posé le problème de la personnalité, qui semble bien être un problème de Psychologie synthétique.

---

(1) Voir HEYMAN, *La Psychologie des femmes*.



**TABLE DES MATIÈRES**

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Ch. I <sup>er</sup> . LES FORMES DE LA PSYCHOLOGIE.....	7
1. <i>Psychologie pratique</i> .....	7
2. <i>Psychologie littéraire</i> .....	9
3. <i>Psychologies spéculatives : Psychologie métaphysique et substantialiste</i> .....	10
4. <i>Psychologies phénoménisme ou scientifique</i> .....	14
5. <i>Séparation de la Psychologie littéraire</i> .....	16
6. <i>Psychologie pratique et Psychologie scientifique</i> .....	19
7. <i>Psychologie métaphysique et Psychologie scientifique</i> .....	24
Ch. II. OBJET DE LA PSYCHOLOGIE.....	33
Ch. III. MÉTHODE DE LA PSYCHOLOGIE : I <sup>re</sup> PARTIE :	
INVESTIGATION.....	51
A) Les procédés généraux de l'investigation.....	51
1. <i>L'observation subjective</i> .....	52
2. <i>L'observation objective</i> .....	57
3. <i>L'expérimentation psychologique</i> ....	67
4. <i>La mesure</i> .....	72

	Pages
Ch. IV. B) Les différents domaines de l'investigation psychologique objective .....	95
1. <i>Les hommes adultes et normaux</i> ..	95
2. <i>Les anormaux</i> .....	102
3. <i>Les enfants</i> .....	112
4. <i>Les animaux</i> .....	124
Ch. V. MÉTHODE DE LA PSYCHOLOGIE : II <sup>e</sup> PARTIE : INTERPRÉTATION DES FAITS : LES LOIS PSYCHOLOGIQUES	
A) Le postulat des lois.....	133
1. <i>Le problème</i> .....	133
2. <i>Les défenseurs de la liberté</i> .....	139
3. <i>Le déterminisme limité</i> .....	145
4. <i>L'intelligibilité de l'acte libre</i> ....	151
5. <i>Raisons d'admettre des lois psychologiques</i> .....	157
Ch. VI. B) L'analyse psychologique.....	163
Ch. VII. C) Les espèces de lois psychologiques....	179
1. <i>Les lois typiques</i> .....	181
2. <i>Les lois de composition</i> .....	188
3. <i>Les lois de causalité</i> .....	194
4. <i>Les lois de finalité</i> .....	216
Conclusion : LES PARTIES DE LA PSYCHOLOGIE.....	227
INDEX DES AUTEURS CITÉS.....	237

**INDEX DES AUTEURS CITÉS**

## INDEX DES AUTEURS CITÉS

- Arago, 79.  
 Archimède, 134.  
 Arétée, 105.  
 Aristote, 11, 12, 13, 14, 24, 25,  
 29, 149, 168, 182, 183, 186,  
 188, 196, 201.  
 Audemars (M.), 121.  
 Bacon (Francis), 15, 223.  
 Balzac, 9.  
 Bechterew, 58, 62, 65, 105, 127.  
 Belot, 43.  
 Bergson, 140-144, 151, 212, 213.  
 Bernard (Cl.), 63, 68.  
 Bessel, 78.  
 Binet, 28, 71, 97, 98, 100,  
 101, 118.  
 Blix (Magnus), 28, 186.  
 Blondel (Ch.), 105.  
 Bohn (G.), 126, 130.  
 Boileau, 10.  
 Bouguer, 76-80, 83.  
 Boutroux (E.), 26, 139.  
 Brochard, 139.  
 Claparède, 118, 130, 206, 209.  
 Clifford, 170-173, 175.  
 Colsonet, 41.  
 Comte (Auguste), 16, 27, 28,  
 33, 54, 196, 229.  
 Cuvier, 125.  
 Darwin, 125.  
 Dauriac, 139.  
 Decroly, 121.  
 Degand, 121.  
 Delbœuf, 82.  
 Delezenne, 79.  
 Descartes, 13, 14, 25, 26, 33,  
 36, 37, 40, 93, 185, 186, 189,  
 194.  
 Descœudres (Alice), 118, 121.  
 Dontcheff - Dezeuze (M<sup>me</sup>), 63.  
 Dostoiewski, 17.  
 Dumas (G.), 105.  
 Durkheim, 36.  
 Dwelshauvers, 41.  
 Ebbinghaus, 28, 71, 86, 87, 90,  
 91, 161, 202, 203, 214, 218.  
 Fabre (J.-H.), 125, 126, 128.  
 Fechner, 41, 42, 71, 80, 81, 82,  
 207, 211, 212.  
 Ferrari, 105.  
 Flaubert, 10.  
 Flourens, 125.  
 Flournoy (Th.), 41, 44, 49, 105,  
 207, 208, 212.  
 France (Anatole), 17.  
 Frey (Max von), 28, 70.  
 Galton, 98, 118.  
 Gauss, 78.  
 Goblot, 223.  
 Grasset, 104.  
 Groos, 112.  
 Hamelin, 139, 160.  
 Hartmann, 41.  
 Belmont (van), 182.  
 Henri (Catherine et Victor), 99.  
 Hering, 28, 190.  
 Heymans, 92, 230.  
 Hume, 30, 196, 197, 227.  
 Jams, (William), 164-170, 172,  
 189.

- Janet (Pierre), 41, 44, 49, 105, 175, 228.  
 Jastrow, 99.  
 Jost, 23.  
 Kant, 18, 30, 33, 67, 135, 136, 139, 144, 160, 227.  
 Katz, 85.  
 Kepler, 224.  
 Kraepelin, 55, 87, 89, 105, 161, 215.  
 Lachelier, 156.  
 Lafendel (L.), 121.  
 La Fontaine, 222.  
 Lamarck, 125.  
 Lavoisier, 55.  
 Lehmann, 71.  
 Leibnitz, 25, 37, 40, 41, 42, 45, 48, 83, 135, 146, 196, 207.  
 Lequier, 152.  
 Le Roy, 144.  
 Locke, 182, 189.  
 Loeb, 127, 128.  
 Lowenton, 85.  
 Malebranche, 14.  
 Marbe, 71, 100.  
 Masson, 77-80, 83.  
 Mayer (A.), 63, 64.  
 Meyerson (E.), 202, 212, 214.  
 Milhaud (G.), 146.  
 Mill (Stuart), 54, 140.  
 Müller (G. E.), 28, 86, 89.  
 Müller (Max), 58.  
 Myers, 49.  
 Newton, 15, 197.  
 Pascal, 147.  
 Pawlow, 63-65, 129.  
 Piaget, 121.  
 Piéron, 34, 126, 127.  
 Pilzecker, 89.  
 Plateau, 82.  
 Platon, 11, 26, 185, 196.  
 Poincaré (H.), 144.  
 Prat, 16, 17, 152.  
 Purkinje, 47.  
 Rabaud, 126, 128.  
 Rabier (E.), 164, 165, 166.  
 Réaumur, 126, 128.  
 Régis, 107, 108, 109.  
 Renouvier, 16, 18, 45, 136, 139, 146, 147, 173.  
 Ribot, 42, 44, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 205, 206, 220.  
 Rodier, 25.  
 Rossolimo, 109.  
 Rousseau, 21.  
 Sanctis (de), 118.  
 Simon, 28, 118.  
 Sinéty (R. de), 82.  
 Socrate, 8, 11.  
 Sommer, 105, 109.  
 Spencer, 165, 166, 172, 176, 229.  
 Spinoza, 14, 135, 207, 213, 224.  
 Steinheil, 79, 83.  
 Taine, 65, 102, 105, 165, 166, 172.  
 Terman, 118.  
 Thalès, 24.  
 Thomas (P. F.), 103.  
 Thorndike, 129, 130.  
 Titchener, 82.  
 Tolstoï, 17.  
 Toulouse, 105.  
 Weber (E. H.), 70, 79, 80, 85, 160, 205, 212, 215.  
 Wolf, 14, 15, 195.  
 Wolfe, 85.  
 Wundt, 67, 207.



VERIFICAT  
2007

VERIFICAT  
2017

VERIFICAT  
1987

---

Imprimerie BÉDU  
Société Anonyme  
Saint-Amand (Cher)

---

LA BIBLIOTHÈQUE  
NATIONALE